

## Proche-Orient : le dialogue ?

■ Israël reprend contact avec Yasser Arafat

■ Le responsable palestinien a reçu le fils d'Ariel Sharon puis, au Caire, Shimon Pérès

■ Reportage à Hébron, après « une terrifiante nuit de guerre »

■ Entretien avec l'un des chefs de l'Intifada, Marwan Barghouti

Lire page 2

## Chirac-Jospin : vers un combat sans merci

- Les attaques en règle du président contre la politique du gouvernement mettent fin à l'illusion d'une cohabitation policée
- Elles promettent une campagne présidentielle agressive
- Sur les affaires, François Hollande réclame la « tolérance zéro » envers le chef de l'Etat

LA CAMPAGNE présidentielle est déclarée ouverte et elle s'annonce violente. C'est ce qu'a signifié Jacques Chirac, samedi 14 juillet, dans son traditionnel entretien télévisé, en même temps

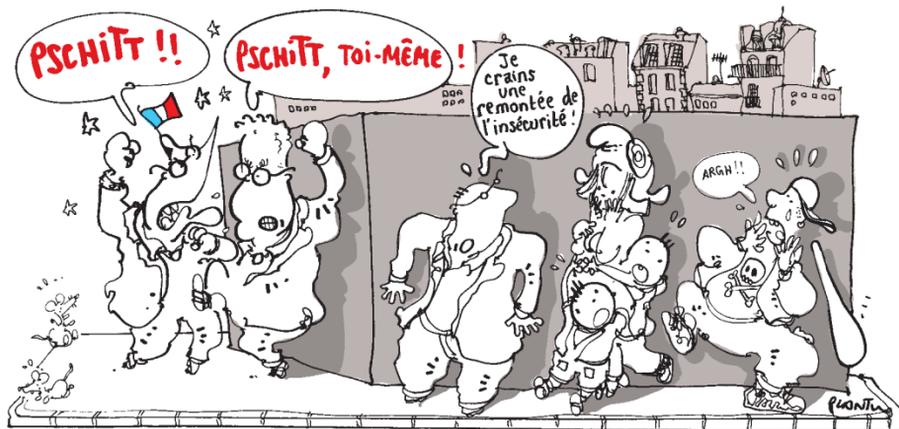
qu'il mettait fin brutalement au style faussement policé de sa cohabitation avec Lionel Jospin. Le président de la République s'est livré à une mise en pièces méthodique de la politique du gouvernement,

notamment sur la sécurité - absence, selon lui, d'« autorité de l'Etat » et de « volonté » politique -, l'économie, le social et la justice, dont il a dénoncé la « confusion », due, affirme-t-il, à l'indé-

pendance du parquet, qu'il avait pourtant soutenue contre le RPR. Le chef de l'Etat a consacré la moitié de son intervention à l'affaire des voyages payés en espèces, dont sa famille, certains de ses proches et lui-même ont bénéficié entre 1992 et 1995. Il a également évoqué, par allusion, le passé trotskiste de Lionel Jospin en pourfendant ceux qui, pour des raisons « idéologiques », s'attaquent « aux structures mêmes de la société », et qui veulent « casser l'Etat ».

Ces attaques ont donné lieu à une riposte organisée du gouvernement, dont plusieurs ministres ont contesté et tenté de rectifier les propos du chef de l'Etat. Dans un entretien au Monde, François Hollande, premier secrétaire du PS, déclare : « Le président de la République a évoqué, à juste titre, en matière de lutte contre l'insécurité, le principe de la tolérance zéro. Il vaut aussi au plus haut sommet de l'Etat... »

► www.lemonde.fr/chiracaffaires



- Chirac-Jospin, une cohabitation meurtrière p. 6
- Un entretien avec François Hollande p. 7
- Les extraits de l'intervention du président p. 6, 7 et 8
- L'affaire des voyages payés en espèces p. 8
- Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics p. 9
- L'éditorial et la chronique de Pierre Georges p. 12 et 34



## MONUMENTS

### Mystères de Paris

#### 2. Les fantômes de l'Opéra-Garnier

Tout le Second Empire est là, marbre, or et velours, dans ce monument du « contentement de soi ». Beaucoup de fantômes aussi : celui de Gaston Leroux, ceux des ballerines de l'« allée des soupirs » et des célébrités qui y sont venues, Nikita Khrouchtchev, et même Hitler. Notre guide, Michel Braudeau, nous fait visiter l'Opéra de Charles Garnier. p. 11

## Convoitises sur « Le Figaro »

OFFICIELLEMENT, Le Figaro n'est pas à vendre. Des prétendants s'activent pourtant autour du quotidien-phare du groupe Hersant, afin de placer leurs pions pour le jour J. Ce moment semble approcher, après le décès de Nadine Hersant, troisième épouse du fondateur du groupe, le 20 juin. La direction du Figaro, qui vient de lancer un plan de départs anticipés, a confié un audit à un cabinet de consultants, et aurait renoncé à introduire le quotidien en Bourse. Serge Dassault, qui vient de racheter trois hebdomadaires du groupe, semble le candidat le mieux placé, mais François Pinault, Bernard Arnault et le financier belge Albert Frère se tiennent aussi à l'affût.

Lire page 15

## Sur le périphérique de Bruxelles, à 70, une fois, à 80, une fois...

BRUXELLES de notre correspondant

Les Belges pourraient, dans un avenir assez proche, rouler à des vitesses différentes selon qu'ils se trouvent au nord ou au sud de la frontière linguistique qui traverse leur pays de part en part. Steve Stevaert, le ministre flamand de la mobilité, a en effet déposé un projet visant à fixer à 70 km/h la vitesse maximale sur les routes régionales de Flandre, alors qu'elle est actuellement de 90 km/h dans le reste du pays. Ce responsable du Parti socialiste flamand (SP) aimerait également réduire de 120 à 100 km/h la vitesse sur le périphérique de Bruxelles. Dans sa partie située en territoire néerlandophone, en tout cas, puisque ce « ring » qui cerne la capitale, elle-même bilingue, chemine sur les territoires des deux communautés... M. Stevaert a lancé son plan peu de temps après la publication de statistiques indiquant que les Belges roulent de plus en plus vite et que le nombre des victimes de la route est en hausse. Problème : même s'il est de plus en plus décentralisé, le système fédéral n'accorde aux régions que le droit de décréter des limitations de vitesse sur certains

tronçons routiers particulièrement dangereux. M. Stevaert, habitué des coups d'éclat, aurait donc outrepassé ses compétences. Isabelle Durant, la ministre fédérale des communications et de la mobilité, s'est toutefois contentée d'un commentaire diplomatique et prudent. Pour cette écologiste francophone, adepte du vélo, « toute mesure qui peut limiter le nombre de victimes de la route doit naturellement être étudiée ». La ministre semblait toutefois s'interroger sur la possibilité de contrôler l'application d'une décision aussi radicale que le 70 km/h.

Il est vrai que la police belge se contente généralement de pratiquer des contrôles sur les autoroutes, où ils s'avèrent « plus simples et plus rémunérateurs », selon notre interlocuteur. Pour la plupart des francophones, écologistes inclus, difficile, en tout cas, d'imaginer que l'on généralisera demain une limitation sur les routes avant, peut-être, de réduire la vitesse sur les autoroutes. Certains hommes politiques avaient, au contraire, évoqué, il y a quelques années, la possibilité de porter de 120 à 130 km/h la limitation sur le réseau autoroutier. Ils s'étaient heurtés au veto de leurs homologues flamands, toujours

prompts à déceler des signes de laxisme en Wallonie et à Bruxelles. Preuve supplémentaire de cette faiblesse, aux yeux des Flamands, le fait que les responsables francophones renâclent à installer sur leur territoire des caméras fixes semblables à celles qui, l'an dernier, ont permis à la Flandre de « coincer » 18 000 automobilistes au pied trop lourd.

Même si, selon un quotidien régional, près de 80 % de ses concitoyens le désapprouvent, Steve Stevaert ne veut pas renoncer à son projet, espérant convaincre tous les Belges de son bien-fondé. A moins qu'il ne veuille régionaliser la mobilité, comme d'autres entendent le faire pour les chemins de fer ou la police... Dans les années 1980, un président régional flamand avait évoqué « la Belgique à deux vitesses », opposant, dans ce slogan assassin et injuste, une Flandre dynamique et prospère à une Wallonie présumée ringarde et inefficace. Cette célèbre formule est peut-être en train de se traduire, de manière plus concrète et plus vraie, dans la vie quotidienne du royaume...

Jean-Pierre Stroobants



## OLYMPISME

### CIO : président, Jacques Rogge

Un Belge de cinquante-neuf ans (photo) a été élu, lundi 16 juillet à Moscou, président du Comité international olympique (CIO). Il succède à Juan Antonio Samaranch - en charge du mouvement olympique depuis vingt et un ans -, qui en avait fait son dauphin officieux. Ce chirurgien discret ne devrait pas bouleverser une institution qu'il connaît bien. p. 21

## U2 retourne aux sources



BONO

LE CHANTEUR irlandais Bono et son groupe, U2, jouent les 17 et 18 juillet à Paris-Bercy. Leur nouveau spectacle délaisse les effets spéciaux au profit d'un rock lyrique.

Lire pages 24 à 26

► www.lemonde.fr/festivals

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 € ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 717 - 750 F - 1,14 €



## L'art est-il sérieux ?

Biennale de Lyon art contemporain 2001-2002

artprice.com leader mondial de l'information sur le marché de l'art

groupe serveur l'industrie du troisième millénaire www.serveur.com

Groupe Serveur S.A.S. capital 595 539 000 FFF artprice.com est une participation du groupe Bernard Arnault (Agafin)

## George Bush fera-t-il entrer la Russie dans l'OTAN ?

UNE DÉCENNIE après la fin de la guerre froide et la disparition de l'Union soviétique, George W. Bush va-t-il réussir là où son père a échoué, c'est-à-dire définir un « nouvel ordre international » ? Un ordre dans lequel la Russie serait intégrée parce que le terrain des conflits d'intérêts se serait déplacé vers l'Asie ?

On est encore loin du compte, et un certain nombre de décisions prises par la nouvelle administration républicaine amèneraient plutôt à penser que la voie choisie est celle de la confrontation la plus traditionnelle. Pourtant le discours a changé. Pendant son voyage en Europe, le président américain n'a pas eu assez de mots aimables pour la Russie et pour Vladimir Poutine. Son entourage, bien que peuplé de vétérans du conflit Est-Ouest ayant fait leurs classes sous Ford, Reagan ou Bush père, a préparé une rhétorique aux ambitions résolument novatrices. Dans cette perspective, la Russie ne représente plus une menace pour les intérêts des Etats-Unis - et, ajoute-t-on à Washington, pour ceux des Européens, ce qui implique une redéfinition des relations transatlantiques. Tout au plus est-elle « un problème », pour représen-

dre l'expression d'Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères.

Il faut donc arrêter de penser dans les termes de la guerre froide et de croire que la stabilité internationale continue d'être assurée par des accords Est-Ouest, souvent purement américano-soviétiques, datant d'une trentaine d'années. C'est vrai du traité ABM de 1972 comme des SALT et des Start sur la limitation et la réduction des armements stratégiques. Le traité ABM - qui enferme les deux grandes puissances dans des limites étroites pour la construction de systèmes antimissiles - avait pour but de garantir la dissuasion nucléaire, c'est-à-dire de maintenir la possibilité d'une destruction mutuelle des camps par l'apocalypse atomique. Qui croira sérieusement aujourd'hui que la Russie s'apprete à lancer des missiles intercontinentaux sur les villes américaines, et inversement, demande un ancien haut fonctionnaire du Pentagone qui a repris du service auprès de Donald Rumsfeld, ministre de la défense de George W. Bush ?

Daniel Vernet

Lire la suite page 12



## AU LONG DES FLEUVES

### La France des estuaires

#### 1. Delta du Rhône

Le grand fleuve a perdu de son orgueil. Canalisé par des berges en ciment, domestiqué par les digues de la Camargue, le Rhône, faute de crues, ne charrie plus de sédiments et est menacé par l'eau de mer. Premier volet de notre série sur les estuaires. p. 10

International.....	2	Carnet.....	18
France.....	6	Abonnements.....	19
Société.....	9	Aujourd'hui.....	20
Régions.....	10	Météorologie.....	23
Horizons.....	11	Jeux.....	23
Entreprises.....	13	Culture.....	24
Tableau de bord.....	14	Guide culturel.....	26
Communication.....	15	Radio-Télévision.....	33

**PROCHE-ORIENT** A l'initiative du président égyptien, Hosni Moubarak, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, s'est entretenu, dimanche 15 juillet au Caire, avec

le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès. ● LA RENCONTRE n'a visiblement pas permis de rapprocher les points de vue, M. Pérès, à l'instar du premier ministre, Ariel

Sharon, exigeant une semaine de « calme absolu » comme préalable à toute négociation de paix. ● **MARWAN BARGHOUTI**, responsable en Cisjordanie du Fatah, le parti

de M. Arafat, affirme dans un entretien au Monde que, depuis le « so-disant » cessez-le-feu, annoncé le 13 juin, cinquante-deux Palestiniens ont été tués. ● L'ARMÉE ISRAËLIENNE

a fait une nouvelle incursion en territoire autonome palestinien à Hébron, dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 juillet. Cette incursion est la seconde en trois jours.

## Israéliens et Palestiniens amorcent un improbable dialogue au Caire

La rencontre, dimanche 15 juillet dans la capitale égyptienne, entre le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le président Yasser Arafat a débouché sur un constat de divergences. Dans les territoires, les opérations militaires se poursuivent

### LE CAIRE

de notre correspondant

La rencontre, à l'initiative de l'Égypte, entre le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, qui a eu lieu dimanche 15 juillet au Caire, n'a pas permis de réaliser une percée, les deux parties ayant visiblement campé sur leurs positions.

Yasser Arafat a caché son amertume en quittant Le Caire sans s'adresser à la presse. A son arrivée en Égypte pour des entretiens avec le président Hosni Moubarak, le chef de l'Autorité palestinienne semblait pourtant d'humeur combative, dénonçant « les agressions criminelles d'Israël contre nos villes, nos rues, nos camps et le blocus militaire ». Shimon Pérès, pour sa part, au terme d'une rencontre avec le prési-

dent égyptien, a tenu des propos apaisants, au point de donner l'impression au chef de la diplomatie égyptienne, Ahmed Maher, qu'Israël acceptait d'« élargir le concept de cessez-le-feu vers davantage de réciprocité ». Ces « signes » ayant été jugés « positifs », M. Moubarak a convaincu M. Arafat de l'utilité d'une rencontre avec le chef de la diplomatie israélienne.

### PREMIER CONTACT

Toutefois, au terme d'une heure et demie d'entretiens, il est clairement apparu que M. Pérès avait surtout réitéré au président palestinien la position affichée par le gouvernement israélien d'Ariel Sharon. « Notre position consiste à ne pas négocier sous le feu », a déclaré M. Pérès, qui a indiqué avoir demandé au chef de l'Autorité palestinienne « l'arrêt des hosti-

lités et de l'incitation [à la violence] ». C'était pratiquement le même discours que celui du premier ministre israélien, qui déclarait à Jérusalem qu'il ne pouvait y avoir de « processus politique » qu'après « un arrêt total de la violence, du terrorisme et des incitations à la violence ».

Le chef de la diplomatie israélienne a indiqué qu'il avait demandé à Yasser Arafat de faire respecter sept jours de calme absolu par les Palestiniens, avant la mise en œuvre des recommandations de la commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell pour un retour progressif au calme, puis à la négociation. M. Pérès a également renouvelé les accusations du gouvernement israélien, selon lesquelles « la plupart des incidents sont l'œuvre du "Tanzim", que l'Etat juif tient pour la bran-

che armée du Fatah. L'absence de tout résultat concret n'a toutefois pas empêché M. Pérès de qualifier de « fructueuse » sa rencontre avec le chef de l'Autorité palestinienne et d'ajouter qu'il repartait avec une lueur d'espoir.

La rencontre du Caire a néanmoins servi à rétablir le contact entre hauts responsables israéliens et palestiniens, la dernière entrevue entre MM. Arafat et Pérès, en juin, à Lisbonne, n'avait pas été l'occasion de discussions de fond.

Sa visite au Caire a, par ailleurs, permis à M. Pérès de tenter de rassurer ses hôtes égyptiens quant aux risques d'explosion dans la région. Il a ainsi démenti les informations de la revue *Jane's Foreign Report*, selon lesquelles Israël s'approprierait à lancer une vaste opération militaire contre les Palestiniens dès

les premiers attentats-suicides. « Nous n'avons aucune intention de mener une offensive terrestre, d'attaquer Arafat ou de l'expulser. Arafat est, à nos yeux, le leader élu des Palestiniens et il les représente », a-t-il assuré. Il a également affirmé que la guerre « n'est pas une option ». « De nombreuses erreurs ont été commises, mais la plus grande erreur (...) est la guerre », a-t-il dit, souhaitant un retour à « l'initiative politique » et à la négociation.

### MAIGRE CONSOLATION

Maigre consolation pour les responsables égyptiens, qui avaient parrainé la rencontre malgré l'interdit de la Ligue arabe qui, le 19 mai, avait recommandé à ses membres « l'arrêt de tout contact politique avec Israël, aussi longtemps que l'agression et le blocus se poursuivront contre l'Autorité et

le peuple palestinien ». Le Caire bravait aussi son opinion publique opposée à la visite de responsables israéliens. Un journal nassérien d'opposition n'a d'ailleurs pas hésité à publier, dimanche, un photomontage représentant Shimon Pérès en uniforme SS sous le titre : « Le boucher nazi arrive en Égypte, alors que la barbare répression israélienne se poursuit contre les Palestiniens. »

S'expliquant dans une déclaration à la télévision nationale, le président Moubarak a affirmé que « la cause palestinienne est la clé de voûte de la stabilité au Proche-Orient ». « Parvenir à un cessez-le-feu puis à une paix globale dans la région est un grand défi lancé à la communauté internationale et il faut que nous assumions tous nos responsabilités », a-t-il dit.

Alexandre Buccianti

## « C'était vraiment la guerre, jamais l'armée israélienne n'avait tiré de cette sorte sur Hébron »

### HÉBRON

de notre envoyé spécial

Les autorités israéliennes ont le couvre-feu sélectif : sur la grande route menant de la colonie de

### REPORTAGE

Après le meurtre de deux colons, Tsahal a sorti les mitrailleuses lourdes et les chars

Kyriat Arba au centre d'Hébron – où les Juifs vont prier au caveau des Patriarches, sur la tombe d'Abraham –, les colons ont gardé le droit de circuler. En dépit de la fournaise, ils marchent enveloppés dans des châles de couleur de couleur beige. Ils sont coiffés de larges kippas tricotées, portent la barbe et, parfois, un fusil M-16 à l'épaule. Leurs visages sont fermés, durs, hostiles. Ils refusent de répondre aux questions. Ils embarquent le journaliste. « Je n'aime pas la presse », lâche l'un d'entre eux.

Les Palestiniens sont confinés chez eux et n'ont pas le droit de sortir depuis l'instauration du couvre-feu, dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 juillet. Ils parlent volontiers à l'étranger, eux, et se précipitent à la rencontre du journaliste. Derrière des fenêtres aux

carreaux cassés, qui témoignent des violences de la veille, on distingue leurs visages penchés vers les ultrareligieux juifs qui se dirigent tranquillement, par petits groupes et à pied, en raison du shabbat, vers les lieux saints de la vieille ville, sous administration israélienne. Sur la route déserte, les Jeeps de la police et de l'armée ne cessent de patrouiller.

Samedi, le calme était revenu sur Hébron après « une terrifiante nuit de guerre », comme le décrivent certains Palestiniens. Le déclin de la violence a eu lieu jeudi, après la mort d'un entrepreneur israélien, tué par des francs-tireurs palestiniens. Cette mort déclenche la fureur des colons de Kyriat Arba, une « implantation » juive de quatre mille habitants, qui sont parmi les plus extrémistes d'Israël. Certains colons agressent alors des voitures palestiniennes sur la route, suscitant la réaction de la police, qui finit par arrêter quelques-uns des fauteurs de troubles.

La décision provoque à nouveau la colère des colons qui, le soir venu, organisent une autre manifestation à la sortie de Kyriat Arba. « Vers 23 heures, raconte une habitante de la colonie, Hannah Fitousi, que notre correspondante à Jérusalem, Catherine Dupeyron, a pu joindre par téléphone, le groupe de

manifestants réclamant la libération de leurs camarades arrêtés à été pris en tenaille par des tireurs palestiniens. Des hommes armés ont sauté de véhicules et ont tiré sur les manifestants. Tout le monde s'est couché à terre, mais Yehezkel Mualem, un conseiller municipal, a été tué. »

### COMPLICITÉ DE LA POLICE

La mort de deux colons en une seule journée – le premier, mortellement touché, est décédé samedi – déclenche une réplique de l'armée israélienne : avant minuit, jeudi soir, Tsahal inflige une impressionnante punition à la partie d'Hébron sous autorité palestinienne. Jusqu'à l'aube de vendredi, les soldats semblent avoir utilisé tout ce qu'ils avaient sous la main pour tirer sur les quartiers palestiniens : mitrailleuses lourdes, obus de char, etc. Des tanks ont fait une incursion d'un bon kilomètre à l'intérieur de la zone sous contrôle total des Palestiniens. Cinq postes abritant des membres de la Force 17, la garde rapprochée de Yasser Arafat, ont été détruits.

Samedi, on voyait encore la trace des chenilles des chars sur la route et des impacts de balles sur les murs des maisons alentour. Un baraquement de fortune érigé par les soldats palestiniens s'est écroulé sous l'impact d'un obus. Il y aurait eu une vingtaine de blessés, dont deux grièvement, côté palestinien. Chez les Israéliens, il n'y a pas eu de victime. « C'était vrai-

ment la guerre, raconte Nadji, un jeune Palestinien, le pire moment depuis le début de l'intifada. J'ai passé toute la nuit sous mon lit avec ma femme. J'avais disposé des gilets pare-balles sur les fenêtres. On entendait les balles siffler autour de chez moi. Jamais Tsahal n'avait pareillement tiré sur Hébron. »

### Nouvelle incursion lundi : un mort et trois blessés

L'armée israélienne a pénétré une nouvelle fois, lundi 16 juillet à l'aube, dans une zone sous contrôle palestinien du secteur de Hébron, ont rapporté des sources palestiniennes. Trois Palestiniens ont été légèrement blessés et un quatrième, un adolescent âgé de quatorze ans, a été terrassé par une crise cardiaque, due à l'émotion selon des sources hospitalières. Les chars ont détruit au canon trois positions constituées de sacs de sable, puis se sont retirés sans essayer de pertes, selon des sources militaires israéliennes et des témoins palestiniens. Ces opérations sont survenues après plusieurs heures d'échanges de tirs avec des éléments armés palestiniens tirant en direction des habitations des colons juifs, selon l'armée israélienne. Par ailleurs, deux Palestiniens ont été tués dans la nuit de dimanche à lundi, alors qu'ils s'approprièrent à poser une bombe à Jérusalem, non loin du stade où s'ouvrent lundi soir les jeux olympiques israéliens, les Maccabiades.

Non loin du carrefour où a péri le conseiller municipal israélien, plusieurs maisons portent les traces des représailles de colons juifs contre les résidents palestiniens. Fenêtres aux vitres brisées, plantes vertes renversées dans un patio, impacts de balles dans les murs, un garage brûlé, l'épave d'une voiture incendiée. Les Palestiniens disent qu'une quinzaine de maisons ont

été la cible des violences des colons et que de nombreux véhicules ont été endommagés.

D'après des témoignages souvent concordants, de petits groupes de colons s'en seraient donné à cœur joie contre les Palestiniens durant la journée de jeudi. Avec la complicité passive de la police et

Bassam El Jabari raconte : « Quatre colons sont arrivés en Jeep, jeudi matin. Ils sont entrés dans mon garage avec leurs armes et ont crevé les pneus de ma voiture à coups de poignard. Une heure plus tard, ils sont revenus et ont arrosé de pétrole le garage avant d'y mettre le feu. » Il montre la pièce noircie par la fumée avec, au fond, ce qui reste d'une petite Fiat.

Son voisin, Soleiman Jaber, qui vit avec toute sa famille dans une solide bâtisse construite sur la colline, n'a pas eu beaucoup plus de chance. « Des groupes de jeunes colons ont fait irruption chez nous après avoir tiré en l'air et sur le mur de la maison », dit-il, montrant des impacts de balle sur le plâtre. « Ensuite, ils ont grimpé les escaliers en hurlant "mort aux Arabes". Ils ont fait des gestes obscènes à nos femmes. Puis, soutient M. Jaber, des policiers sont arrivés et nous ont hurlé "les Palestiniens ont tué des Juifs, il faudra que des Palestiniens meurent !" Et ils ont fracassé les fenêtres avec la crosse de leur fusil. Ils ont même frappé ma mère », ajoute-t-il. L'un de ses camarades ajoute : « D'autres militaires ont été plus aimables, nous disant : "Tenez-vous tranquilles ou sinon les colons vont vous battre." Mais ce qui est sûr, c'est que les forces de l'ordre ne nous ont jamais protégés de la fureur des extrémistes ! »

B. P.

### INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM

www.ism-mba.edu  
FULLY ACCREDITED\*

\*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

### ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse

### DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,  
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures plus thèse

### MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse

■ "Full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse

### e-PROGRAMS

ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA

International School of Management :  
148, rue de Grenelle 75007 Paris  
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08  
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr  
http://www.ism-mba.edu  
Programmes gérés à New York par ISM, Inc USA

ISM

### Marwan Barghouti, le responsable du Fatah en Cisjordanie

## « L'Intifada ne prendra pas fin sur une simple décision »

### RAMALLAH

de notre envoyé spécial

« Les violences se multiplient en Cisjordanie et à Gaza. L'Autorité palestinienne affirme être encore déterminée à respecter le plan récemment proposé par George Tenet, le patron de la CIA. Mais peut-on encore parler de cessez-le-feu ?

– Il n'y a jamais eu de cessez-le-feu ! C'est un mensonge. Depuis le prétendu retour au calme, il y a eu cinquante-deux Palestiniens tués. Plus de mille ont été blessés. Cent quatre-vingt-deux maisons, en Cisjordanie et à Gaza, ont été détruites par l'armée israélienne. Sans parler des milliers d'oliviers et autres arbres rasés dans les vergers. Tsahal nous inflige une punition collective. Et pendant ce temps-là, le bouclage des territoires se prolonge, emprisonnant 3,5 millions de Palestiniens.

– Dès le plan Tenet, vous avez fait savoir que vous étiez opposé aux termes d'un cessez-le-feu que Yasser Arafat, le chef de votre propre parti, le Fatah, avait pourtant accepté. Vous opposez-vous au président palestinien ?

– Le fait que je sois contre le cessez-le-feu ne signifie, en aucun cas, que je suis opposé à Yasser Arafat. Je soutiens d'ailleurs le principe d'un cessez-le-feu à partir des zones sous contrôle total de l'Autorité palestinienne, c'est-à-dire ce que les accords d'Oslo avaient désigné sous l'appellation "Zone A". En revanche, je défends le principe de la résistance dans les zones occupées par l'armée israélienne et le long des colonies de peuplement juives.

– Mais les ordres d'Arafat sont de respecter un cessez-le-feu total.

– Je ne suis pas quelqu'un à qui l'on donne des ordres. C'est le peuple palestinien qui a déclenché l'intifada. Le soulèvement n'est pas le résultat d'ordres donnés et ne prendra pas fin par la décision de quelqu'un.

– Même une décision de Yasser Arafat ?

– Arafat n'a pas donné l'ordre de mettre fin à l'intifada.

– Mais l'Autorité palestinienne a procédé à l'arrestation d'activistes qui avaient défié les consignes de cessez-le-feu. Comment réagissez-vous à ces mesures ?



MARWAN BARGHOUTI

– Je ne suis pas au courant. Et en principe, je suis contre les arrestations d'activistes.

– Les Israéliens vous décrivent comme étant le chef du Tanzim, le mouvement paramilitaire du Fatah.

– C'est faux. C'est de la propagande israélienne. Je suis un homme politique, un élu. Le Tanzim, de toute façon, c'est le Fatah et le Fatah, c'est le Tanzim [en arabe le mot signifie organisation, ndr]. C'est vrai qu'il y a des individus qui ont pris les armes, à titre individuel, contre l'occupation israélienne. Mais ils ne combattent pas sous mes ordres. De toute façon, je ne demande pas la destruction d'Is-

raël, mais la fin de l'occupation des territoires par Israël. Il faut, tout de même, se rappeler que nous avons été, à l'époque des accords d'Oslo, à l'avant-garde de la paix. Il nous a fallu convaincre notre peuple d'accepter ces accords et ça n'a pas été facile. Aujourd'hui, je me sens trahi par les Israéliens. Ils n'ont rien appliqué de ce qu'ils avaient promis. Ce ne sont pas des gens justes. Pas des gens honnêtes.

– Croyez-vous, comme certains le redoutent, à une attaque massive d'Israël contre les territoires ?

– Oh oui, j'y crois ! Absolument ! Le cabinet israélien a approuvé le principe d'une telle opération. Les responsables en discutent le timing, mais ils sont tous d'accord sur le principe. Israël pratique la politique de terreur, d'assassinats sélectifs et la majorité des cibles sont des membres de mon parti, le Fatah. Je n'ai plus d'illusions : les Israéliens, c'est comme une mafia, une bande de gangsters. Rien à voir avec un gouvernement élu ! »

Propos recueillis par Bruno Philip

# Le président du Pakistan et le premier ministre indien doivent adopter une déclaration

Le Cachemire est au centre des discussions entre M. Moucharrarf et M. Vajpayee

Après la déclaration de Shimla en 1972, celle de Lahore en 1999, une déclaration d'Agra devrait être adoptée, lundi 16 juillet, au troisième jour

de la visite en Inde du président pakistanais Pervez Moucharrarf. Les délégations travaillaient toujours à la rédaction d'un texte dont chaque

mot sera étudié pour répondre aux préoccupations des deux pays : le Cachemire pour le Pakistan, le « terrorisme transfrontalier » pour l'Inde.

## AGRA

de notre envoyée spéciale

Le président pakistanais, Pervez Moucharrarf, et le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, s'efforcent d'élaborer un processus de dialogue qui puisse à terme faciliter l'élaboration d'une solution à leurs contentieux. Alors que tout avait bien commencé et qu'Indiens et Pakistanais rivalisaient dans l'emphase pour décrire dimanche la « cordialité et l'atmosphère très positive et constructive » des premiers entretiens entre M. Moucharrarf et Atal Behari Vajpayee, un incident révélateur a de nouveau durci le ton. Un communiqué publié dans la nuit par la délégation pakistanaise est venu rappeler que « le président Moucharrarf avait clairement indiqué à son hôte qu'aucun progrès ne pouvait se faire sur la voie de la normalisation entre les deux pays à moins que la

mais qu'aucun ne pouvait être résolu à moins que la question fondamentale du Cachemire ne soit discutée et résolue. »

La querelle est plus importante qu'il n'y paraît dans la mesure où elle touche au fond des préoccupations des deux parties. Pour rapporter un début de succès, le général Moucharrarf se doit d'obtenir de l'Inde, sous une forme ou sous une autre, la reconnaissance du caractère « disputé » du Cachemire et l'importance de trouver une solution à ce problème sans lequel, pour le Pakistan, rien n'est possible.

Pour l'Inde qui considère le Cachemire comme partie intégrante de son territoire, le problème n'est qu'un aspect parmi d'autres, même s'il est important, des relations avec le Pakistan, et l'essentiel est de discuter du « terrorisme transfrontalier ».

dans un coin, ce titre : « Une garde d'honneur pour Moucharrarf ». Une façon comme une autre de rappeler que le général Moucharrarf, chef de l'armée pakistanaise, est l'architecte de la guerre de Kargil, sur les hauteurs du Cachemire indien à l'été 1999. La délégation indienne aurait « regretté » les indiscretions de M<sup>me</sup> Swaraj.

## ENTRETIENS PARTICULIERS

Pour l'instant – et c'est déjà quelque chose – il semble que, pour leur premier contact, MM. Vajpayee et Moucharrarf aient assez vite trouvé le moyen de dialoguer. Leur tête-à-tête a été beaucoup plus long que prévu et les deux hommes poursuivaient, lundi, leurs entretiens particuliers, puis avec leurs délégations.

Face à la délégation indienne qui, outre le premier ministre, comporte notamment les ministres des affaires étrangères, des finances, de l'intérieur et du commerce, le général Moucharrarf, venu pour le Cachemire, n'est accompagné que de son ministre des affaires étrangères.

L'urgence de trouver une solution à la question du Cachemire a, en tout cas, été encore soulignée sur le terrain où près de soixante personnes ont été tuées depuis le début, samedi, de la visite en Inde du président pakistanais. Seule entorse à une journée chargée, celui-ci, qui est accompagné de sa femme, la bégum Sebha, a passé une heure à visiter le Taj Mahal, acceptant de bonne grâce de poser pour les photographes sur le banc des amoureux. Le général, qui loge dans un hôtel avec vue sur le Taj, n'aura toutefois pas circulé dans Agra.

Plus de 20 000 policiers, dans les rues, sur les toits, dans les arbres – et même dans le fleuve pour les hommes-grenouilles – ont été déployés dans la ville, les autorités craignant des attaques de commandos-suicides. A Agra, tard dans la nuit, des centaines de manifestants revenant d'un pèlerinage religieux hindou défilaient dans les rues aux cris de « Mort au Pakistan ! Mort à Moucharrarf ! ».

Françoise Chipaux

# Nouvelle escalade de violence au Népal

160 guérilleros maoïstes ont été tués lors d'affrontements avec l'armée dans l'ouest du pays après l'enlèvement de 71 policiers

CENT SOIXANTE guérilleros maoïstes ont été tués, samedi 14 juillet, lors de plusieurs affrontements avec l'armée. Ces accrochages marquent une nouvelle escalade dans le conflit opposant la rébellion maoïste au royaume du Népal. Ces violences entre rebelles et soldats népalais ont eu lieu dans l'extrême ouest du Népal, lors d'opérations de recherche de soixante et onze policiers enlevés, jeudi, par la guérilla au poste de police d'Holery. L'armée népalaise a encerclé ce village situé à 390 kilomètres à l'ouest de la capitale, Katmandou.

Jusqu'à présent l'armée népalaise était restée en dehors de la lutte contre la rébellion maoïste, qui a lancé en 1996 une insurrection armée destinée à renverser la monarchie constitutionnelle. Mais il a été décidé, vendredi, de la mobiliser contre les maoïstes, car la pression et les attentats n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières semaines.

Le chef des rebelles maoïstes, Purna Kamal Dahal, alias Prachand, a indiqué, samedi, que les soixante et

onze policiers capturés devaient être considérés comme des prisonniers de guerre. « Nous sommes prêts à les relâcher si le gouvernement libère les activistes maoïstes emprisonnés », a-t-il déclaré dans un communiqué. Prachand a fait l'éloge du roi défunt, Birendra (abattu par son propre fils Dipendra le 1<sup>er</sup> juin, avec une partie de sa famille), qui n'avait pas mobilisé l'armée contre les maoïstes. Il s'est en revanche montré très critique envers le nouveau roi Gyanendra, considéré comme beaucoup plus radical.

Le monarque a décidé de mater cette rébellion. L'enlèvement des policiers fait suite aux attaques, il y a une semaine, de plusieurs postes de police à travers tout le Népal, qui avaient fait au moins quarante morts. Par ailleurs, la guérilla maoïste est parvenue, vendredi, à paralyser Katmandou en lançant un appel à la grève générale. Cette grève avait pour but de protester contre une nouvelle loi permettant aux autorités de détenir n'importe quelle personne considérée comme une menace pour la sécurité nationale. – (AFP.)

## 24 morts, lundi, selon New Delhi

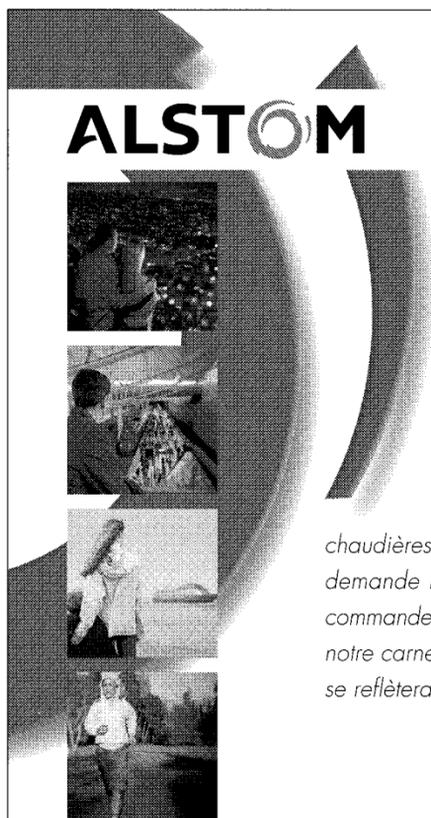
Alors qu'un difficile sommet sur la normalisation des relations indo-pakistanaïses se tient à Agra, en Inde, New Delhi a annoncé, lundi 16 juillet, la mort de vingt-quatre personnes au Cachemire. Ce nouveau bilan mentionne la mort de 6 soldats, 16 militants séparatistes – dont 3 Afghans, selon les sources indiennes – et 2 civils, ce qui porte à plus de 60 le nombre de morts depuis le début des discussions entre le président pakistanais, Pervez Moucharrarf, et le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee. Le redoublement de la violence dans ce territoire revendiqué par le Pakistan et l'Inde a fait plus de deux cents morts depuis le début du mois de juillet. Par ailleurs, les sources policières indiennes ont affirmé avoir mis en échec une tentative d'attentat à la bombe et des attaques suicides en arrêtant deux séparatistes à Srinagar, la capitale d'été du Cachemire indien. Les mouvements séparatistes cachemiris, exclus des discussions, avaient annoncé avant le sommet qu'ils multiplieraient leurs actions. – (AFP.)

question du Cachemire ne soit résolue en accord avec les désirs du peuple cachemiri. »

Ce sec communiqué reflète la fureur de la délégation pakistanaïse après que la ministre indienne de l'information, Sushma Swaraj, figure de proue de l'aile conservatrice du Parti du peuple indien (BJP, nationalistes hindous) eut affirmé que les deux délégations avaient discuté du Cachemire, certes, mais aussi « du terrorisme transfrontalier, du commerce, de la réduction du risque nucléaire et des prisonniers de guerre, etc. »

Le communiqué pakistanais précise à ce sujet que le premier ministre indien a effectivement soulevé ces points mais que le président a répondu que « le Pakistan voulait bien discuter aussi de ces points

Cet incident illustre aussi les divergences au sein du cabinet indien quant à l'attitude à adopter face au Pakistan. Politicienne avisée et d'expérience, proche du ministre de l'intérieur, L.K. Advani, considéré sur ce dossier comme un faucon, M<sup>me</sup> Swaraj n'a pas fait cette déclaration sans en mesurer les éventuelles conséquences alors que les deux délégations avaient semble-t-il décidé de rester discrètes. Une partie du BJP, sans parler des mouvements extrémistes hindous, n'a pas caché sa désapprobation devant l'invitation faite au président Moucharrarf. Plusieurs quotidiens diffusaient, dimanche, une publicité pour un magazine, proche de M. Advani, montrant une veuve de soldat posant une gerbe sur le cercueil de son mari avec,



## COMMANDES ET CHIFFRE D'AFFAIRES

POUR LE PREMIER TRIMESTRE

(1<sup>er</sup> AVRIL 2001 – 30 JUIN 2001)

<b>Commandes</b> (17 % sur une base comparable)	<b>+ 36 %</b>
<b>Chiffre d'affaires</b> (5 % sur une base comparable)	<b>+ 19 %</b>

« Au cours du premier trimestre, nous avons continué d'enregistrer une croissance soutenue des commandes. Les commandes de Power ont porté principalement sur les turbines à vapeur, les chaudières, les services et les turbines à gaz industrielles. Dans le secteur Transport, la demande reste forte, y compris pour les contrats de maintenance à long terme. Les commandes de Transmission et Distribution ont également été satisfaisantes. Globalement, notre carnet de commandes de € 39,5 milliards est consolidé à un niveau record qui se reflètera progressivement dans le chiffre d'affaires des années à venir. »

Pierre Bilger, Président Directeur Général d'ALSTOM

## Le parti du président tunisien l'appelle à briguer un nouveau mandat

LE PRÉSIDENT TUNISIEN, Zine El Abidine Ben Ali, a été appelé par son parti, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir), à briguer un nouveau mandat à la présidence aux élections prévues en 2004, ont annoncé dimanche 15 juillet deux quotidiens privés, *Assabah* et *Le Temps*. Les deux organes de presse rendaient compte de débats et réunions en cours des instances de base du parti de M. Ben Ali. Selon *Le Temps*, ces assises « enregistrent des positions enthousiastes qui appellent avec insistance le président Ben Ali à poursuivre l'œuvre de développement réussie en dirigeant la Tunisie vers le progrès [et] l'appellent à présenter sa candidature aux prochaines élections présidentielles de 2004 ». Dans un article intitulé « L'appel du devoir », *Al Horria*, organe du RCD, a demandé samedi à M. Ben Ali de se représenter. « Personne d'autre que vous n'est en mesure de diriger la Tunisie et de la mener à bon port en cette période de transition », écrivait ce journal, s'adressant directement au président tunisien.

Cet appel du parti à un nouveau mandat pour M. Ben Ali est la première prise de position publique du pouvoir sur la question, après le branle-bas de combat lancé, ces dernières semaines, par l'opposition contre un quatrième mandat du chef de l'Etat. M. Ben Ali achève en 2004 un troisième et, en prin-

cipe, dernier mandat à la présidence, selon l'article 39 de la Constitution tunisienne, qui les limite à une durée de cinq ans chacun. Cet article avait été introduit par le chef de l'Etat à son arrivée au pouvoir en novembre 1987, pour supprimer la présidence à vie que s'était accordée l'ancien président Habib Bourguiba. Ce dernier, écarté du pouvoir « pour sénilité » à l'âge de quatre-vingt-quatre ans par M. Ben Ali, alors premier ministre, avait fait amender la Constitution de 1959 pour devenir président à vie de la Tunisie.

Un quatrième mandat de M. Ben Ali nécessiterait en conséquence un nouvel amendement de la Constitution, mais aucune disposition particulière ni projet d'amendement n'ont pour l'instant été annoncés. Le chef de l'Etat n'a pas encore indiqué officiellement sa décision, mais « l'enthousiasme » exprimé par ses partisans pour sa candidature laisse peu de doute.

Anticipant les critiques de l'opposition, qui soupçonne le chef de l'Etat de vouloir réinstaurer la présidence à vie, le RCD s'en défend, par le biais de la presse tunisienne. « Renouveler l'appel pour un prochain mandat ne signifie en aucune manière envisager la présidence à vie, le RCD, sa base et tous les nationalistes entrentvoient l'issue et ne souhaitent prendre aucun risque », affirme le manifeste du parti, repris par les journaux. – (AFP, Reuters.)

## Commandes et chiffre d'affaires

• Au cours du premier trimestre de l'exercice 2002, ALSTOM a reçu des commandes d'un montant de € 6,2 milliards, contre € 4,6 milliards pour le premier trimestre de l'exercice 2001.

Sur une base comparable et par rapport au niveau relativement faible de l'exercice précédent, la Compagnie a enregistré une croissance organique forte avec une augmentation des commandes de 17 %. Transport, notamment grâce à d'importants contrats de maintenance à long terme, et Power ont contribué de manière significative à cette croissance.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2002 s'élève à € 6,0 milliards contre € 5,1 milliards au premier trimestre de l'exercice 2001.

Sur une base comparable, le chiffre d'affaires a augmenté de 5 %. Cette croissance est principalement due à l'augmentation du chiffre d'affaires de Power et Transport, compensée par la baisse de celui de Marine, résultant du calendrier de livraisons des paquebots.

Le carnet de commande s'élève à € 39,5 milliards environ (dont € 6,4 milliards de contrats de maintenance à long terme).

• Les commandes ont augmenté en Europe et dans les Amériques ; elles ont diminué en Afrique – Moyen-Orient et en Asie-Pacifique.

L'Union Européenne représente 43 % des commandes du premier trimestre de l'exercice 2002, contre 38 % à la même période l'année précédente. L'Amérique du Nord a augmenté pour atteindre 29 % grâce aux commandes de Power.

La zone Asie-Pacifique a diminué et représente 13 % des commandes.

En € millions	Commandes	
	1 <sup>er</sup> trimestre Exercice 2002	1 <sup>er</sup> trimestre Exercice 2001
Power	2 599	1 700
Transmission & Distribution	888	791
Transport	1 815	1 139
Power Conversion	198	167
Marine	5	22
Autres	74	75
Contracting	645	699
TOTAL	6 224	4 593

En € millions	Chiffre d'affaires	
	1 <sup>er</sup> trimestre Exercice 2002	1 <sup>er</sup> trimestre Exercice 2001
Power	3 290	2 252
Transmission & Distribution	615	595
Transport	1 001	874
Power Conversion	131	131
Marine	332	624
Autres	104	85
Contracting	576	545
TOTAL	6 049	5 106

Chiffres publiés non audités

© ALSTOM 2000

## Relations Investisseurs

[www.alstom.fr](http://www.alstom.fr)

[investor.relations@chq.alstom.com](mailto:investor.relations@chq.alstom.com)

N° Vert 0 800 50 90 51

25, avenue Kléber 75795 PARIS Cedex

**ALSTOM, le spécialiste global des infrastructures pour l'énergie et le transport.**

[www.alstom.fr](http://www.alstom.fr)

# Après deux échecs, les Etats-Unis ont réussi un nouvel essai de missile antimissile

Moscou et Pékin condamnent l'accélération par Washington du projet de bouclier MD

La Russie et la Chine ont condamné, dimanche 15 juillet, l'essai réussi, par les Etats-Unis, d'une interception antimissile au-dessus du Pacifique.

A la différence de son prédécesseur, George W. Bush a décidé d'accélérer la mise en œuvre d'une défense antimissile, quitte à violer le tra-

té ABM (AntiBallistic Missile) de 1972. Les Etats-Unis envisagent un bouclier déployé au sol, en mer, dans les airs, voire dans l'espace.

WASHINGTON  
de notre correspondant

Après deux échecs consécutifs, le Pentagone a testé avec succès, dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juillet, son quatrième prototype de missile antimissile. Lancé depuis les îles Marshall, il a détruit en vol une cible partie de Californie, réussissant à la différencier d'un leurre constitué par un gros ballon. Voilà qui rassurera les partisans du système de bouclier antimissile (Missile Defense ou MD) dont le président George W. Bush a fait le fondement de sa politique de défense. D'autant que ce succès intervient à la veille de son départ pour le sommet du G8 à Gênes, où il s'entretiendra avec les dirigeants de trois pays pour le moins réticents au projet MD, le président français Jacques Chirac, le chancelier allemand Gerhard Schröder et le président russe Vladimir Poutine.

Lors de sa rencontre en juin avec les dirigeants de l'OTAN, de l'Union européenne et avec M. Poutine, le président américain avait dû faire face à un certain scepticisme quant à la faisabilité de ce projet. En visite récemment à Washington, le ministre français de la défense, Alain Richard, y avait vu une réponse parmi d'autres aux nouvelles menaces du moment, qui sont loin d'être en tête des priorités européennes. Il jouait le projet assez flou et renvoyait son déploiement à une date éloignée.

Washington a voulu accélérer les choses et a décidé d'installer un sys-

tème MD, même rudimentaire, dans les cinq années à venir, en lançant les premiers travaux d'un site en Alaska et en laissant entendre que ces initiatives risquaient de contrevioler au traité ABM (AntiBallistic Missile) de 1972. L'essai réussi devrait inciter Washington à accélérer ses préparatifs, alors que Bill Clinton n'avait pas caché ses réticences, surtout si les prochains tests n'étaient pas plus concluants.

## « UNE QUESTION LOGIQUE »

La plus grande difficulté ne sera peut-être pas technologique. Il va falloir convaincre le Kremlin et la Chine d'accepter une remise en cause du traité ABM, et un Sénat, depuis peu contrôlé par les démocrates, de débloquer les fonds indispensables dans un contexte de restrictions budgétaires. Réagissant au dernier test, le ministère russe des affaires étrangères a déclaré qu'« il soulevait une question logique : pourquoi risquer de menacer toute la structure de désarmement nucléaire et de non-prolifération internationale s'est mise d'accord, y compris son noyau, le traité ABM ? Nous restons sur nos positions selon lesquelles il est vital de préserver et de renforcer le traité et nous sommes prêts à discuter de tous les problèmes en accord avec nos obligations envers ce texte fondamental ». La Chine, de son côté, a appelé les Etats-Unis « à prendre en considération l'opinion et la préoccupation des autres pays » en faisant preuve de pruden-

ce pour ce qui touche « à la stabilité et à l'équilibre stratégique mondial ».

M. Bush n'en demeure pas moins persuadé qu'il parviendra à rallier ses alliés et à amener M. Poutine à ses vues sur ce qu'il appelle son « cadre stratégique » post-guerre froide. Sans vouloir violer leurs engagements, les Etats-Unis entendent tirer un trait sur un traité que Condoleezza Rice, au nom du Conseil national de sécurité, a comparé à une relique datant du Moyen Age, en reconnaissant que les Etats-Unis pourraient se retirer du traité unilatéralement s'ils n'obtenaient pas un accord satisfaisant. Pour amadouer les Russes, le Pentagone pourrait réduire son arsenal nucléaire de 1 000 têtes, soit le septième de son potentiel.

## NOUVELLE DOCTRINE

Quand il a expliqué au Sénat, la semaine dernière, que les préparatifs engagés pour la mise en place du MD pourraient « entrer en collision » avec le traité ABM dans les mois à venir, le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, a été vivement pris à partie par le chef de la commission de la défense, Carl Levin, qui a menacé de bloquer le vote des crédits contrevenant au traité ABM. Les démocrates pourraient ainsi refuser de voter les 3 milliards de dollars supplémentaires réclamés par M. Bush pour le programme d'essais du MD. Le risque pour le président est d'autant plus grand que, selon les

derniers chiffres publiés, l'excédent budgétaire a fondu depuis son élection, en raison du ralentissement de l'économie et du coût exorbitant de son plan de baisses d'impôts.

Les démocrates s'opposent à ce que l'administration puise dans les excédents des cotisations de retraités et de couverture médicale des personnes âgées. Comme le remarquent William Kristol et Robert Kagan dans l'hebdomadaire conservateur *Weekly Standard*, le secrétaire à la défense a déjà, par trois fois, été contraint d'accepter une baisse de ses demandes de crédits alors que, pendant la campagne électorale, George W. Bush avait accusé Bill Clinton d'avoir négligé la défense des Etats-Unis.

Signe des temps : le Pentagone vient de modifier sa stratégie en abandonnant le concept dit de « deux guerres », en vertu duquel les Etats-Unis devaient être capables de faire face à deux conflits simultanés. Malgré les réticences des états-majors, la nouvelle doctrine préconisée par le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, prévoit de « remporter un conflit majeur de manière décisive » et de conduire concurrentement « des opérations de petite envergure et d'une durée limitée dans d'autres parties du monde ». Cette décision, liée aux contraintes budgétaires, risque de saper l'image de superpuissance des Etats-Unis.

Patrice de Beer

# Espagne : l'ETA fait deux nouvelles victimes

Un policier basque et un conseiller municipal navarrais ont été assassinés le jour même de l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement autonome

MADRID  
de notre correspondante

Ce devait être une journée tranquille. Une journée positive de réflexion et de célébration, celle de la prestation de serment du *lehendakari* (chef du gouvernement autonome) sortant, Juan José Ibarretxe, sous le chêne de Guernica, symbole depuis des siècles des libertés basques.

M. Ibarretxe avait été reconduit le 12 juillet après la victoire de son parti, le Parti nationaliste basque (PNV, modéré) aux élections autonomes du 13 mai. Ces élections avaient été particulièrement dures et l'affrontement exacerbé entre nationalistes et non-nationalistes avait bien failli diviser, à son tour, la société tout entière.

C'est pourquoi, samedi 14 juillet, les passions désormais retombées, la présentation du nouveau gouvernement exigeait plus que jamais un esprit d'entente et de responsabilité pour tourner la page chaotique de la législature précédente au Pays basque.

## « ÉCLABOUSSÉ DE SANG »

Mais l'ETA en a décidé autrement. En effet, en dépit des élections qui ont désavoué la violence, et ont réduit de moitié le nombre des députés radicaux qui la justifient, l'organisation séparatiste basque armée n'a pas renoncé à faire pression sur le jeu politique. Et pour montrer qu'il faudra tout de même compter avec elle, l'ETA a assassiné, deux heures à peine avant la prestation de serment de Juan José Ibarretxe, un conseiller municipal de Navarre dont la petite formation politique, l'Union du peuple navarrais (UPN), est liée au Parti populaire (PP, droite) de José María Aznar.

Puis, quelques heures plus tard, un responsable de la police autonome, l'Ertzaintza, était mitraillé. La journée de célébration avait tourné au drame. Comme l'écrit un journal basque, le nouveau gouvernement est né « éclaboussé de sang ».

Le conseiller municipal assassiné, José Javier Mugica Astibia, avait déjà été victime d'un autre attentat et était l'objet de menaces continues. Cette fois, il a perdu la vie, à Leiza, un village de Navarre, déchaîné dans l'explosion de sa camionnette, provoquée par une bombe-ventouse de 3 kilos de dyna-

mite. Sa mort a déclenché un mouvement de colère dans le village, où les élus d'Euskal-Herriarrok, la formation indépendantiste radicale, « vitrine politique » de l'ETA, qui n'ont pas condamné l'attentat, ont été pris à partie par les autres élus municipaux aux cris de « Assassins ! Assassins ! Quand vous déciderez-vous à condamner l'ETA ? ».

En début de soirée, c'était au tour du sous-commissaire Mikel Uribe, chef d'inspection de l'Ertzaintza, de tomber sous les balles de deux assassins, alors qu'il venait de monter dans sa voiture, à Leaburu, dans la province de Guipuzcoa. Et sa mort venait tristement confirmer

## Juan José Ibarretxe joue la continuité

Pour son second mandat, le chef du gouvernement basque, Juan José Ibarretxe, a joué la continuité. A quelques noms près, le nouvel exécutif, présenté samedi 14 juillet, est le même que le précédent. Ce gouvernement se veut ouvert au « consensus » et au « dialogue » mais inscrit l'autodétermination au Pays basque dans ses objectifs à long terme. Contrairement à la législature précédente, où il bénéficiait au Parlement local de l'appui embarrassant des radicaux indépendantistes d'Euskal Herriarrok, bras politique de l'ETA, Juan José Ibarretxe gouvernera en minorité et recherchera des accords au coup par coup avec d'autres formations, dont la gauche communiste. Le seul point qui a suscité des polémiques a été la reconduction du très discuté ministre de l'intérieur basque, Javier Balza, accusé de manque d'efficacité dans la lutte contre les jeunes radicaux violents qui appuient l'ETA. - (Corresp.)

ce qu'avait annoncé, en décembre, dans son bulletin interne, *Zutabe*, l'organisation séparatiste qui faisait de l'Ertzaintza « un objectif prioritaire », estimant que la police autonome n'était pas « aux mains des objectifs nationalistes » et n'était qu'une « force répressive de plus ». De fait, selon la documentation saisie lors de l'arrestation de plusieurs etarras, les enquêteurs ont découvert que l'ETA aurait en sa possession des fiches détaillées sur plus de 600 policiers autonomes.

Entre ces deux attentats, le *lehendakari* Ibarretxe, presque pris en otage par tant de violence, n'avait que le temps – avant de présenter son gouvernement, pratiquement identique au gouvernement sortant (lire ci-dessus) – de condamner fortement l'ETA, faisant part de son « plus profond mépris ainsi que celui de la société basque pour ces actes barbares » qu'il s'engageait solennellement, disait-il encore, « à combattre de toutes [ses] forces ».

## QUESTIONS ET INTERROGATIONS

Et dimanche, tandis que, dans une Espagne indignée qui s'appretait à vivre sa première journée de grands départs en vacances, se succédaient de nombreuses manifestations de protestation – dont les plus émouvantes ont eu lieu lors des obsèques de l'élu navarrais assassiné – venait l'heure des questions et des interrogations. A commencer par celle que se posent nombre de non-nationalistes : le gouvernement Ibarretxe, qui s'est engagé à combattre la violence, en aura-t-il la force et la détermination politique, face aux pressions de l'ETA, lui qui, après tout, a placé son premier engagement dans la recherche – pacifique certes mais affirmée – de la souveraineté et de l'autodétermination pour le Pays basque ?

« Parler d'autodétermination n'a pas de sens quand une bande exerce sa dictature sur tous ceux qui ne pensent pas comme eux, les tuent et les empêchent de s'exprimer », n'a pas hésité à déclarer Mariano Rajoy, ministre espagnol de l'intérieur.

Marie-Claude Decamps

Nicole Pope

► www.lemonde.fr/paysbasque2001

## De nouvelles expérimentations en perspective

POUR L'ESSENTIEL, le nouvel essai d'antimissile aux Etats-Unis s'est inspiré de celui qui avait eu lieu le 3 octobre 1999, avec succès, et qui était le premier du genre. Comme, donc, pour le tir précédent, un intercepteur embarquant un véhicule extra-atmosphérique EKV, destiné à entrer en collision avec un engin assaillant, a été lancé depuis l'atoll de Kwajalein (îles Marshall) et a détruit en vol, à 224 kilomètres d'altitude et à 24 000 kilomètres à l'heure au-dessus du Pacifique, un missile Minuteman 2 parti de la base de Vandenberg, en Californie, à 7 680 kilomètres de distance. Cette expérience a mis en œuvre un satellite d'alerte en orbite, deux stations-radars au sol et un centre de commandement enterré sous les monts Cheyenne, dans le Colorado.

Mais l'essai qui a eu lieu dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juillet présente une diffé-

rence de taille avec celui de 1999. En effet, outre sa charge militaire rendue inerte pour les besoins de la démonstration, le Minuteman 2 utilisé cette fois-ci emportait un leurre que, grâce à son équipement infrarouge, l'EKV doit savoir distinguer du missile hostile qui est sa cible prioritaire.

## UN PETIT PAS SUPPLÉMENTAIRE

De sorte que cette dernière expérimentation est plus réaliste, même si elle ne représente qu'un petit pas supplémentaire dans la guerre que se livrent, depuis des siècles, le bouclier et l'épée. Un missile offensif moderne emporte plusieurs têtes explosives et plusieurs leurres différents les uns des autres, de façon à dérouter un dispositif défensif. C'est ce qui explique la prudence manifestée par le général Ronald

Kadish, patron de la Ballistic Missile Defense Organization (BMDO) aux Etats-Unis, qui, aussitôt l'essai réussi, a déclaré : « Ce n'est qu'une étape dans le périple qui nous attend. » Beaucoup d'autres expérimentations sont donc à prévoir. « Nous avons, a-t-il prévenu, une longue route devant nous. » Ne parle-t-on pas, en effet, de plus d'une quinzaine d'essais, partiels ou complets, de toutes sortes, à organiser encore outre-Atlantique ? La date affichée pour un premier déploiement au sol reste fixée à 2004 si, d'ici là, Washington parvient, malgré le risque d'un lourd contentieux avec la Russie sur l'avenir du traité ABM, à cerner les options techniques à la portée de ses bureaux d'études et de ses industriels de la défense.

Jacques Isnard

## Le gouvernement croate survit à un débat parlementaire houleux sur la coopération avec le Tribunal de La Haye

LE PREMIER MINISTRE croate, Ivica Racan, a obtenu une large confiance au Parlement, lundi 16 juillet, après avoir engagé la responsabilité de son gouvernement sur sa décision de transférer au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) deux officiers inculpés pour crimes de guerre.

Au terme de près de seize heures de débats acharnés, dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 juillet, 93 députés (sur 151) ont accordé la confiance au gouvernement, 36 seulement ont voté contre. La confiance a été notamment refusée par les députés nationalistes de la Communauté démocratique croate (HDZ), le parti, aujourd'hui dans l'opposition, de l'ancien président Franjo Tudjman.

M. Racan avait annoncé, il y a dix jours, sa décision de répondre positivement à la requête du Tribunal de La Haye, qui réclame pour les juger deux généraux croates. Le

général Rahim Ademi, dont l'inculpation est officielle, a fait savoir qu'il se rendrait volontairement à La Haye pour se défendre. Le président de la République, Stipe Mesic, l'a relevé de l'obligation du secret militaire et le premier ministre a promis de l'aider à se défendre. Le second inculpé est, selon toute probabilité, le général en retraite Ante Gotovina. Il a fait savoir qu'il refusait de se rendre à La Haye et, selon la presse croate, il est déjà entré dans la clandestinité.

## « GUERRE PATRIOTIQUE »

Les deux officiers ont participé à ce qui est considéré, en Croatie, comme la « guerre patriotique », à savoir les combats menés entre 1991 et 1995 par l'armée croate pour reconquérir un tiers du territoire tombé sous le contrôle des forces serbes et qui avait fait sécession.

Bien que le détail des accusations portées contre les deux généraux ne soit pas public, on estime qu'elles portent sur le comportement des troupes qu'ils commandaient envers des civils serbes, lors d'une opération dans la « poche de Medak » (septembre 1993) et lors de l'opération « Tempête » dans la Krajina en août 1995.

Le premier ministre Ivica Racan, qui est intervenu à plusieurs reprises dans le débat au Parlement, a fait valoir qu'un refus de collaborer avec le TPIY entraînerait un « isolement » de la Croatie, qui replongerait dans « l'obscurité des Balkans » et perdrait toute chance d'intégrer

l'ensemble euro-atlantique. Le premier ministre a souligné qu'il n'y avait pas eu de déportation de civils serbes par les forces croates lors de l'opération « Tempête » d'août 1995 qui avait abouti à la reconquête de la Krajina et que les Serbes étaient partis « sur ordre de leurs responsables politiques et militaires au début de l'opération ». Il a promis que son gouvernement contesterait devant les juges certains des chefs d'inculpation pesant sur les généraux ; « Mais nous les ferons au Tribunal de La Haye, pas en entrant en conflit avec lui et en nous isolant », a-t-il dit. Plus de 100 000 personnes avaient quitté la Krajina en août 1995 devant l'offensive de l'armée croate, qui s'était accompagnée de nombreuses exactions : destructions de villages, assassinats de civils serbes restés sur place. - (AFP.)

► www.lemonde.fr/balkans

## Recomposition politique en Turquie après l'interdiction du Parti de la vertu

### ISTANBUL

de notre correspondant

En ordonnant la fermeture du Parti de la vertu (FP, islamiste), le 22 juin, la Cour constitutionnelle avait introduit un élément d'incertitude supplémentaire sur la scène politique turque. Le Parlement comptait désormais cent députés islamistes indépendants à la recherche d'une nouvelle voie politique. Trois semaines après le verdict, les grandes lignes d'un nouveau paysage commencent à se dessiner.

Le mouvement islamiste – fondé il y a plus de trente ans par Necmettin Erbakan – est sur le point de se diviser. De ses cendres devraient naître deux formations politiques. La première réunira surtout les fidèles de M. Erbakan et devrait suivre la ligne traditionnelle modérée du mouvement islamiste. L'autre, fondée par des réformistes dirigés par l'ancien maire d'Istanbul, Recep Tayyip Erdogan, devrait apparaître fin juillet et constituer un nouveau parti de centre droit. Evitant toute connotation religieuse, la nouvelle formation se veut ouverte à tous les conservateurs déçus par les partis traditionnels.

Contrairement à ce qui était attendu, les députés indépendants n'ont, pour l'instant, pas été tentés par le chant des sirènes des ultranationalistes qui avaient publiquement déclaré que la porte du Parti nationaliste du mouvement (MHP, extrême droite) leur était ouverte. Le contraire s'est produit. Les

## BRIDGE DESCELLÉ ?

Refixer avec  
**Fixobridge™**

par BONYPLUS®

EN PHARMACIE  
sans ordonnance. Tél. 706.85.92

"Facile, rapide et efficace!"

**TENTEZ**

UNIVERSITÉ PARIS  
DAUPHINE

D.E.A. 101  
Politique Générale  
des Organisations  
D.E.A. 128  
e-management

www.dauphine.fr/crepa

## Onze personnes assassinées à l'ouest d'Alger

**ALGER.** Onze personnes ont été tuées et cinq blessées dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juillet à Hameur El Ain, dans la région de Tipaza (70 km à l'ouest d'Alger), ont indiqué les services algériens de sécurité. L'attaque aurait été menée dans la soirée par sept à huit hommes armés contre trois maisons de la périphérie de Hameur El Ain. Les victimes, dont quatre femmes et plusieurs enfants, ont été tuées par balles et à l'arme blanche. Parmi les cinq blessés, trois sont dans un état comateux. Après deux mois d'une accalmie relative, l'Algérie souffre à nouveau, depuis quelques jours, d'attentats imputés aux groupes islamiques armés. Ces dix derniers jours, quarante-quatre personnes ont été tuées par des groupes armés, selon un décompte établi à partir de bilans officiels et de la presse, ce qui porte à plus de 140 le nombre de tués, dont une quarantaine de membres des forces de sécurité, depuis le début du mois de juin. — (AFP, Reuters.)

## Des plongeurs sur les lieux du naufrage du « Kursk »

**MOURMANSK.** Le navire norvégien spécialisé dans le renflouage, le *Mayo*, est arrivé, dimanche 15 juillet, sur les lieux du naufrage du sous-marin nucléaire russe *Koursk*, qui a coulé, il y a un an, avec cent dix-huit marins et techniciens à son bord. Le *Mayo* a jeté l'ancre près de l'épave qui gît par 108 mètres de profondeur. Les plongeurs russes et norvégiens, soit douze au total, ont commencé à s'entraîner sur le site. C'est le début d'une opération complexe destinée à renflouer le sous-marin à la mi-septembre, puis à le remorquer vers un dock dans la région de Mourmansk. En Norvège, où l'on ressent une certaine inquiétude, l'Institut de la sûreté nucléaire a demandé à la Russie d'avoir accès aux résultats d'une étude sur les risques de fuites radioactives. Moscou n'a pas indiqué ce que les sauveteurs feraient si l'un des deux réacteurs nucléaires est endommagé pendant le remorquage du sous-marin. — (AFP.)

## Pluies torrentielles en Corée du Sud : 54 morts et disparus

**SÉOUL.** Des pluies torrentielles se sont abattues sur le centre de la péninsule coréenne dans la nuit de samedi à dimanche 15 juillet, provoquant la mort de quarante personnes. Quatorze autres étaient toujours portées disparues lundi matin. Les victimes ont été emportées par les flots et des éboulements de terrain ou électrocutées. Huit touristes ont péri dans la région de camping de Kapyong, à 35 kilomètres au nord-est de Séoul. La capitale et la province voisine de Kyonggy-do, où les précipitations ont atteint jusqu'à 31 centimètres, ont été les plus touchées. Cinq cents voitures ont été endommagées et trois des sept lignes de métro de Séoul ont été momentanément hors de service. Ces pluies diluviennes se sont produites après plus d'un mois de la plus terrible sécheresse qu'ait connue la péninsule coréenne depuis près d'un siècle. — (Corresp.)

## La Marguerite, un nouveau parti de centre-gauche en Italie

**ROME.** Au cours du week-end du 14 juillet s'est tenue l'assemblée constituante d'un nouveau parti italien de centre-gauche, La Marguerite, sous l'impulsion de Francesco Rutelli, ancien maire de Rome et chef de file de la coalition de L'Olivier, après l'échec aux législatives du 13 mai.

Un millier de délégués ont défini la vocation centriste du nouveau parti dans cette opposition dominée jusqu'alors par les Démocrates de gauche. La Marguerite a reçu un message du président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, et le commissaire européen Romano Prodi l'a assurée de ses vœux, en précisant qu'elle « doit devenir la maison des réformateurs, car on ne peut pas se contenter de regarder seulement vers le passé. » — (Corresp.)

## Un Argentin à la tête de l'ordre religieux des dominicains

**PROVIDENCE (Etats-Unis).** Le Père Carlos Alfonso Aspiroz, un Argentin de quarante-quatre ans, a été élu pour neuf ans, samedi 14 juillet, maître général de l'ordre des dominicains et succède au Britannique Timothy Radcliffe. L'ordre dominicain compte 5 000 religieux, qu'on appelle aussi « frères prêcheurs », et 6 000 novices et profès (ceux qui n'ont pas encore fait profession solennelle de vie religieuse).

En huit siècles d'histoire, c'est la première fois qu'un Latino-Américain accède à la tête d'un ordre qui, dans le sous-continent, compte pourtant 800 religieux et plus d'un millier de profès et novices. Soixante-douze nationalités étaient représentées dans le chapitre général de Providence qui a élu le nouveau maître général. Originaire de Buenos Aires, celui-ci a été ordonné prêtre en 1987. Docteur en droit, il était procureur, à la curie dominicaine de Rome, chargé de toutes les questions juridiques et canoniques de son ordre. Son élection confirme, dans l'Eglise catholique, l'influence de l'Amérique latine, qui compte 40 % des fidèles du monde entier.

## Fidel Castro inaugure une salle de musée consacrée au petit Elian

**CARDENAS.** Le président cubain, Fidel Castro, a inauguré samedi 14 juillet une nouvelle salle du musée municipal de Cardenas (150 km à l'est de La Havane), consacrée à Elian Gonzalez, le petit naufragé cubain, au cœur l'an dernier d'une âpre bataille politico-juridique entre Washington et La Havane. Une statue de bronze de l'enfant, qui, aujourd'hui âgé de sept ans, vit à Cardenas, ainsi que des objets personnels, des photos et des lettres sont exposés dans cette salle.

En novembre 1999, Elian était monté avec sa mère sur une embarcation de fortune pour émigrer aux Etats-Unis. Le bateau fit naufrage. L'enfant survécut, sa mère ainsi que dix autres personnes périrent. Recueilli par des parents à Miami en Floride, il était devenu l'enjeu d'un conflit juridique et politique entre le régime castroïste et la communauté cubaine exilée de Miami, à propos de sa garde. En juin 2000, la Cour suprême avait rendu un jugement favorable à son retour à Cuba. — (AFP.)

# Les antimondialisation occupent Gênes en attendant l'ouverture du sommet du G 8

L'Italie a mobilisé les forces de l'ordre pour éviter les débordements du Forum social

Le Forum social de Gênes, qui s'est ouvert lundi 16 juillet, met la mondialisation en procès avant le sommet des chefs d'Etat des pays industrialisés, qui doit se tenir dans le port italien du 20 au 22 juillet. Cent mille personnes y sont attendues au cours de la semaine. Les forces de l'ordre ita-

liennes ont été fortement mobilisées avec quinze mille personnes chargées d'éviter tout débordement.

**PROCHAINE STATION :** espérance, chante Manu Chao, compagnon de route des antimondialisation, dans son dernier album. « Prochaine station : Gênes », ont répondu en forme de clin d'œil et d'invitation les organisateurs du Forum social de Gênes, qui commence lundi 16 juillet. Cent mille personnes sont attendues au cours de la semaine pour ce contre-événement au sommet du G8, qui réunira dans cette même ville les sept grands pays industrialisés et la Russie du 20 au 22 juillet. A côté du gros des troupes italiennes, quinze mille protestataires étrangers devraient tenter de rejoindre le port ligurien : les Anglais, les Grecs, les Français, les Espagnols et les Allemands prévoyaient d'envoyer chacun près de deux mille militants.

Le point d'orgue est prévu en fin de semaine avec trois jours de manifestations débutant, jeudi, par une mobilisation pour la défense des immigrés et de la liberté de circulation. Vendredi, le mouvement anarchiste des Tutte Bianche prendra la tête des opérations, dans la non-violence, assurent-ils : une journée de désobéissance civi-

le et un passage programmé à l'intérieur de la zone rouge, quadrillée par les forces de l'ordre et interdite à tout rassemblement.

### LA QUESTION DE LA VIOLENCE

Après les incidents observés, lors du sommet européen de Göteborg (Suède), en juin, où les policiers suédois avaient tiré à balles réelles sur les manifestants, blessant grièvement trois d'entre eux, certaines organisations comme la britannique Drop the debt ! ont d'ores et déjà annoncé qu'elles ne participeraient pas au Forum. Une soixantaine d'associations catholiques italiennes ont aussi pris leurs distances. La question de la violence commence à diviser le mouvement. Les divergences devraient cependant être surmontées pour le grand rassemblement du samedi, où se retrouveront toutes les oppositions.

D'ici là, les militants sont invités à prendre la parole dès lundi dans le cadre d'un colloque baptisé « Un autre monde est possible », selon une formule lancée à Seattle en 1999. Depuis, le rendez-vous devenu incontournable permet aux mouvements alternatifs de

débattre et de populariser leurs analyses, auprès d'un public local convié à l'événement. Trois grandes tentes pouvant accueillir plus d'un millier de personnes ont été dressées sur la Citadelle, dans l'est de la ville.

Depuis 1996, les mobilisations contre le G8 s'étaient focalisées sur l'annulation de la dette des pays en développement à travers la campagne Jubilee 2000. Cette année, le champ des revendications et des débats a été élargi à l'ensemble des questions posées par la mondialisation, dont il sera fait procès : précarité du travail, dégradation de l'environnement, puissance d'un capitalisme financier, pauvreté du tiers-monde et égoïsme du Nord, lorsqu'il s'agit d'accorder à tous un droit égal à la santé. Cela explique la présence massive des mouvements sociaux et des syndicats. Italiens pour l'essentiel mais aussi étrangers, avec notamment la participation des métallurgistes du puissant syndicat allemand IG Metall et de la principale centrale syndicale brésilienne, la CUT.

Côté société civile – trois grands réseaux, en écho au programme

officiel du G8 – seront fortement représentés. Celui de la dette bien sûr, qui rassemble les mouvements religieux et laïcs comme Jubilee South pour les pays du Sud, l'américaine Fifty years is enough !, dont les institutions financières internationales sont la principale cible, ou encore le bruxellois Comité d'annulation de la dette du tiers-monde. Celui des environnementalistes, qui, avec Greenpeace et l'italienne Lega ambiente, rappellera au président américain l'importance du protocole de Kyoto. Et enfin, celui des mouvements qui dénoncent la libéralisation du commerce prônée par l'OMC. Ces derniers défendront le droit à la santé et réclameront que de vrais moyens soient mis en œuvre pour lutter contre le Sida. Pour défendre ces causes, plusieurs figures de la contestation internationale sont attendues comme le Philippin Walden Bello, directeur de Focus on the Global South, l'Américaine Susan George et le porte-parole de la Confédération paysanne française, José Bové.

Laurence Caramel

## La conférence de Bonn sur le climat s'ouvre dans le pessimisme

**LE PROTOCOLE DE KYOTO** sur le changement climatique est-il malade ou moribond ? Depuis le 13 mars, lorsque le président américain, George Bush, s'est déclaré opposé au texte, c'est la principale question qui se pose aux négociateurs de plus d'une centaine de pays réunis à Bonn lundi 16 juillet. Le Protocole, adopté en 1997 par les pays industrialisés, impose à ceux-ci une réduction en 2010 de leurs émissions de gaz à effet de serre. Sa mise en œuvre bute sur l'opposition entre Etats-Unis et Europe, l'échec ayant été nettement reconnu en novembre 2000 lors de la Conférence de La Haye.

Si l'administration Clinton maintenait cependant son adhésion au Protocole, le nouveau président républicain s'y est carrément opposé. Et l'opposition des Etats-Unis, qui sont le principal émetteur des gaz à effet de serre, n'a pas faibli depuis trois mois. La promesse qu'avait faite M. Bush de venir à Bonn avec une proposition alternative n'a même pas été tenue, et c'est les mains vides que la délégation américaine, dirigée par Paula Dobriansky, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires globales, arrive dans l'ancienne capitale allemande. Le 13 juillet, la Maison Blanche s'est contentée d'annoncer diverses initiatives destinées à stimuler la recherche sur le climat.

### TACTIQUE AMÉRICAINE

M. Bush estime, en effet, que la connaissance sur le changement climatique n'est pas suffisante pour justifier une action rapide, alors que, ainsi qu'il l'écrivait le 13 mars, « 80 % de la population du monde sont exemptés [du Protocole], dont la Chine et l'Inde, et que [le Protocole] causerait un dommage sérieux à l'économie américaine. »

La tactique américaine est en fait de contourner le Protocole pour revenir à une discussion autour de la Convention sur les changements climatiques, adoptée en 1992, et qui ne fixe pas d'objectifs contraignants aux pays développés. Les Européens, quant à eux, maintiennent leur attachement au Protocole de Kyoto : lors du Sommet de Göteborg (Suède), le 16 juin, les chefs d'Etat des Quinze ont réaffirmé leur intention « d'honorer leur engagement de [le] ratifier rapidement ». Cependant, ils restent pour l'heure isolés, n'ayant pas réussi à convaincre le Japon de ratifier lui aussi le traité.

Or cet accord est indispensable pour que le texte devienne opérationnel : en effet, son entrée en vigueur suppose que des pays représentant 55 % des émissions de gaz à effet de serre (à la date de 1990) l'aient ratifié. L'Union européenne représente 24,2 % de ces émissions. Si elle convainquait les autres pays européens (8 %) et la

Russie (17,4 %) de ratifier le texte, on atteindrait 49,60 %. Les 8,5 % du Japon feraient alors pencher la balance, et le Protocole de Kyoto deviendrait un traité international contraignant. Il revient donc au Japon – mais aussi à la Russie – de choisir d'isoler les Etats-Unis sur une question cruciale pour le système économique international. Le

Japon – quoique très attaché à un texte qui porte le nom de son ancienne capitale – a plusieurs fois répété, par la voix de son ministre de l'environnement, Yoriko Kawaguchi, que le texte « sans les Etats-Unis ne serait pas effectif ». Une évolution à court terme est peu probable, et c'est donc dans une ambiance morose que commence la Confé-

rence qui doit durer jusqu'au 29 juillet. Quant à la police, elle a pris des mesures de sécurité exceptionnelles, craignant des manifestations agitées de la part des écologistes.

Hervé Kempf

► www.lemonde.fr/climat

DU 2 JUILLET AU 6 AOÛT  
PLONGEZ DANS LES NOUVELLES DE L'ÉTÉ

CHAQUE LUNDI EN CADEAU UNE NOUVELLE INÉDITE

RFM le radio en or

**CAMPAGNE** Jacques Chirac a dressé, dans son intervention télévisée du 14-juillet, un réquisitoire très sévère contre l'action et le bilan du gouvernement. ● SÉCURITÉ, politique écono-

mique et sociale, justice, affaiblissement de l'Etat, les reproches présidentiels ont concerné de nombreux domaines. ● LE BUT était double pour M. Chirac : faire face sur le front des

affaires et resserrer les rangs de son propre camp. ● D'AUTRES ATTAQUES, plus voilées, ont visé le passé trotskiste du premier ministre : le chef de l'Etat s'en est pris aux « éternels pour-

fendeurs de la société », et à « une école de pensée (...) qui veut casser l'Etat ». ● LE GOUVERNEMENT a réagi promptement, MM. Fabius et Vaillant, M<sup>mes</sup> Guigou et Lebranchu s'efforçant

de corriger les propops présidentiels. ● FRANÇOIS HOLLANDE, premier secrétaire du PS, a enfin fait valoir que M. Chirac est responsable au premier chef du déclin de l'autorité de l'Etat.

## Jacques Chirac et Lionel Jospin s'engagent dans une cohabitation meurtrière

Le gouvernement a vivement répliqué, dès le 14 juillet, au réquisitoire dressé par le président de la République lors de son entretien télévisé. La contre-offensive va continuer, dès cette semaine, avec la publication des choix budgétaires pour 2002, notamment pour la police, la justice et l'emploi

**LA GUERRE.** Frontale, brutale, totale. Samedi 14 juillet, Jacques Chirac a ouvert les hostilités contre Lionel Jospin. Acculé par les juges, menacé par les affaires, le président de la République a choisi la diversion, en déclarant ouverte la campagne présidentielle. Tous les registres ont été utilisés : la mise en pièces méthodique de la politique gouvernementale dans les domaines de la sécurité et de la politique économique et sociale ; l'accusation plus générale, et martelée tout au long de son intervention télévisée, de l'affaiblissement de l'Etat, de l'absence de volonté politique, dont Lionel Jospin serait, à ses yeux, responsable et coupable ; l'allusion, nettement plus voilée, à la culture trotskiste du premier ministre (lire page 7).

Lorsqu'il était officiellement entré en campagne, le 22 mars 1988, en répondant à une question sur sa candidature dans le journal télévisé de France 2, François Mitterrand avait stupéfié tout le monde en accusant les « bandes », les « clans » et les « factions » de l'Etat

RPR, dont le premier ministre de l'époque, Jacques Chirac, était le chef. L'actuel président de la République a manifestement retenu la leçon de son prédécesseur et trouvé son angle d'attaque. Près de dix fois, il a répété que « la volonté manque et l'autorité de l'Etat fait défaut ». Avec la même insistance, il a évoqué la « confusion » qui règne, selon lui, partout dans l'Etat, et notamment au sein de l'institution judiciaire.

### INITIATEUR ET CRITIQUE

Pour le chef de l'Etat, l'objectif était double : endiguer le flot dévastateur des affaires qui empoisonnent sa présidence mais aussi rassembler son camp face à la gauche en lui montrant qu'il n'est pas fragilisé. La montée au front d'Alain Madelin et de François Bayrou qui, ces derniers jours, n'ont pas compté leurs critiques sur les affaires, lui faisait craindre de se voir contester la direction principale de la droite pour la bataille présidentielle. Samedi, il n'était que de voir les parlementaires RPR et UDF chiraci-

quiens exulter dans les salons de l'Elysée après l'intervention présidentielle pour comprendre que cet objectif, à l'adresse des siens, était atteint.

Le président qui, à plusieurs reprises au cours de son septennat, avait dérouter ses supporters en tenant un discours perçu comme trop proche des idées de centre gauche - sur les jeunes, sur la famille -, a ainsi choisi de muscler

ses propos, quitte à être en contradiction avec ses convictions passées. Lorsqu'il critique les effets de l'indépendance du parquet, il omet ainsi de dire que c'est lui qui, en installant la commission Truche en 1998, puis en soutenant les projets de réforme de la justice présentés par Elisabeth Guigou, en fut l'initiateur, alors même que le RPR, notamment, voulait s'y opposer. Sa façon d'attaquer très durement

Lionel Jospin, est aussi une façon de fortifier ses positions à droite en montrant qu'il peut déstabiliser son adversaire. L'Elysée a bien noté, en effet, les divisions de la gauche sur la sécurité. On a ainsi rapporté au président le débat qui a eu lieu au bureau national du PS, mardi 10 juillet, sur le thème du « couvre-feu » pour les mineurs de moins de treize ans, et ses conseillers ont bien remarqué que, même au sein du gouvernement, les ministres avaient des positions opposées sur la question. « Lorsqu'on entend les deux ministres Marie-Noëlle Lienemann et Ségolène Royal se dire favorables à ce couvre-feu et Claude Bartolone se prononcer résolument contre, cela fait un peu désordre, non ? », soupire, faussement apitoyé, un conseiller du chef de l'Etat.

### QUESTION OCCULTÉE

Enfin, à l'Elysée, on était convaincu, après l'intervention, que M. Chirac avait écarté le soupçon pesant sur le financement des voyages privés du président. Qui

aura remarqué que, lorsque Patrick Poivre d'Arvor a demandé à M. Chirac : « Pouvez-vous nous assurer que cet argent ne provenait pas de commissions occultes prélevées sur les marchés d'Ile-de-France ? », le président a assuré : « Je vais répondre à cette question fondamentale », avant... d'oublier tout simplement de dire le moindre mot à ce sujet.

A Matignon, où l'on affichait une assurance tranquille, voire un brin condescendant, avant l'intervention télévisée de M. Chirac, la virulence de ces attaques frontales a surpris. Dans l'après-midi de samedi, la contre-offensive gouvernementale a été minutieusement organisée. La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a quitté les salons de l'Elysée pour organiser aussitôt une conférence de presse à son ministère. Laurent Fabius, Daniel Vaillant et Elisabeth Guigou ont noyé les rédactions sous les communiqués, les argumentaires et les correctifs aux propos présidentiels. Tandis que le premier secrétaire du PS, François Hollande assurait la riposte politique (lire page 7).

Seul Lionel Jospin est resté silencieux, mais il pourrait ne pas le rester longtemps. Après la polémique née de sa mise en cause du président de la République à l'Assemblée nationale - « J'ai tardé à répondre à des journalistes, c'est tout de même moins grave que de tarder à répondre à des juges » -, le premier ministre se voulait prudent. « Il a été échaudé par cette affaire qui l'a fait apparaître comme agressif, tendu à cause des révélations sur son passé », observait un de ses proches. Du coup, lors de son émission télévisée, le 9 juillet sur France 3, destinée à anticiper sur quelques-unes des offensives présidentielles du 14-Juillet, M. Jospin avait retenu ses mots, forcé sur sa sérénité - « je le dis avec le sourire » - et il s'était interdit toute attaque frontale du président, réservant à ses lieutenants du RPR ou de l'UDF, ses flèches contre « l'hypocrisie et l'irresponsabilité ».

Il est arrivé souvent à M. Jospin d'évoquer avec envie ce « temps des débats » - celui de la campagne présidentielle - où il pourra enfin s'exprimer sur le président de la République avec une liberté de ton qui lui est aujourd'hui comptée. Le 17 juillet 2000 à Avignon, agacé par les critiques présidentielles du 14-Juillet, il avait observé : « A ce moment-là, il y aura beaucoup de choses à dire. » M. Chirac ne l'a pas attendu.

Raphaëlle Bacqué  
et Pascale Robert-Diard

Jean-Michel Bezat

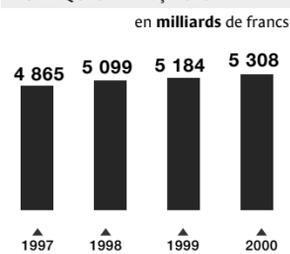
## Le gouvernement conteste point par point les critiques sur sa politique économique

**LIONEL JOSPIN** s'attendait aux attaques de Jacques Chirac sur le front économique et social, mais il n'avait peut-être pas prévu un pilonnage aussi intensif. Vingt minutes ont suffi au chef de l'Etat pour démolir la politique économique conduite depuis juin 1997 : mauvais usage de la croissance, recul du chômage plus limité qu'ailleurs, réforme des retraites en attente, accroissement de la dette publique, pouvoir d'achat en berne. Certains titres pouvaient toucher la cible, d'autres étaient pour le moins imprécis. La veille, Laurent Fabius, le ministre de l'économie, avait pris soin de publier le dernier rapport, plutôt louangeur, du Fonds monétaire international (FMI) sur la France. Depuis 1998, notent ses analystes, elle a connu « des taux de croissance impressionnants (...) soutenus par la conjugaison bénéfique d'une bonne politique macroéconomique et d'un contexte économique favorable ». L'autre contre-attaque est venue, lundi 16 juillet, avec les « lettres-plafond » fixant aux ministres l'enveloppe de leurs crédits 2002 : la sécurité y est prioritaire et les dépenses resteront encadrées (+ 0,5 % hors inflation).

● **Croissance et dette.** La croissance, justement ! M. Chirac a cité le chiffre de 2,1 % de croissance en 2001, soit moins que l'Insee (2,3 %) ou M. Fabius (« un peu inférieure à 2,5 % »). Ce faisant, il reprend les

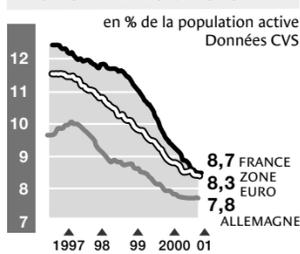
La dette publique représente près de 60 % du PIB

DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES FRANÇAISES



Dans la lutte antichômage, la France fait mieux que l'Allemagne et surtout l'Italie. L'Espagne, l'Irlande et la Suède ont été les plus efficaces.

TAUX DE CHÔMAGE COMPARÉ À CELUI DE LA ZONE EURO



Source : Insee Eurostat/Ministère de l'emploi

chiffres des instituts de conjoncture les plus pessimistes. Si la France a connu une croissance moyenne annuelle de 3 % depuis 1998, M. Chirac juge qu'« on n'en a pas utilisé les fruits comme on aurait dû le faire ». Ni suffisamment réduit les déficits, « qui sont les impôts de demain ». La dette, « après quatre ans d'opulence, a augmenté de 1 000 milliards de francs ». Demivérité ou demi-mensonge ? M. Chirac parle, en fait, de la seule dette de l'Etat.

Or l'Insee précise que la dette des administrations publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités loca-

les) - seule référence pertinente au regard des critères du Traité de Maastricht - ne s'est alourdie « que » de 443 milliards entre 1997 et 2000 (contre 2000 milliards entre 1992 et 1997). Matignon constate que son poids par rapport au produit intérieur brut (PIB) a connu un pic en 1998 mais décroît depuis. Pour la première fois depuis vingt ans, note Bercy, ce poids « a baissé de deux points de 1998 à 2000, alors qu'il avait progressé de 19,5 points entre fin 1992 et 1997 ». Le président s'inquiète de la progression des prélèvements obligatoires ? Le gouvernement explique qu'ils sont passés

de 45,6 à 45,2 % du PIB l'an dernier (- 0,4 point) et que « tous les impôts ont baissé ».

● **Pouvoir d'achat.** M. Chirac affirme que la France est « un des rares pays à ne pas avoir de hausse substantielle de pouvoir d'achat ». Il fait allusion à l'évolution du salaire nominal de base de chaque salarié, qui donne une indication sur la progression de son pouvoir d'achat : il n'a que faiblement progressé. M. Jospin s'appuie, lui, sur la progression de la masse salariale liée au boom de l'emploi, qui a permis une progression globale du revenu disponible des ménages. Elle a été « de 8 % au total » sur 1998-2000, dit le gouvernement. Le président cite, par ailleurs, un « récent rapport » plaçant la France au douzième rang des quinze pour la richesse par habitant. Cette étude de Bruxelles porte sur 1998, et Matignon remarque que, la même année, l'OCDE plaçait la France au neuvième rang et la Banque mondiale au sixième rang. Et que ce mauvais classement n'est que le résultat de la politique menée par la droite les années précédentes.

● **Chômage.** « Il est évident que le chômage a diminué partout et chez nous moins qu'ailleurs en Europe », a lancé M. Chirac. L'accusation la plus irritante pour un gouvernement qui dit en avoir fait sa priorité est : « Le chômage a diminué en France davantage que chez nos voisins », a répliqué

Elisabeth Guigou : 2,8 points (contre 2,4 points dans l'UE) entre 1997 et 2000. Un pays comme l'Espagne peut faire illusion, mais il partait d'un taux de chômage de 21 %. Les résultats de la France sont d'autant plus remarquables que la démographie y est encore dynamique. Le marché du travail a dû absorber 714 000 personnes de plus depuis mars 1997, ce qui n'a pas empêché de nombre de chômeurs de baisser de 1,069 million entre juin 1997 et mai 2001. Quatre ans qui se sont soldés par « plus de 1,6 million de créations d'emplois », a précisé M<sup>me</sup> Guigou.

● **Retraites.** Depuis l'échec du plan Juppé, en 1995, il ne se passe pas une année sans que M. Chirac ne revienne à la charge. « On ne fait rien alors que les Français savent très bien qu'il faudra prendre des décisions », a-t-il dit. Défendant la répartition, qui « fait partie de notre pacte social », et la retraite à soixante ans, qui a néanmoins besoin d'« un peu de souplesse », il a plaidé pour une épargne-retraite gérée par les partenaires sociaux. M. Jospin a abrogé la « loi Thomas » sur les fonds de pension, commandé deux rapports et créé un fonds de réserve au financement fragile. Comme un architecte qui aurait fait des plans sans engager les travaux de construction.

## Rêves de lendemains à la garden-party

**RUE** du Faubourg-Saint-Honoré, samedi 14 juillet, un passant fait remarquer à sa compagne : « Tu as vu ? Tous les gens qui sortent de l'Elysée ont plein de boue aux jambes ou à leur pantalon. » Objection reçue, promeneur ! Ce 14-Juillet-ci fut celui de la boue. Trop, c'est trop ! Une fois, deux fois, dix fois, de jeunes hommes galants - soldats espagnols avec leurs drôles de petits chapeaux noirs, apprentis polytechniciens ou attachés parlementaires - auront donc dû se porter au secours de jolies dames en perdition.

Comme si de rien n'était, l'épouse du président accueillie pourtant avec une immense constance le flot des naufragés. On n'est pas obligé d'aller saluer M<sup>me</sup> Bernadette Chirac mais, on ne sait trop pourquoi, le gros de la troupe choisit ce jour-là de piétiner sur la pluisie pour aller tendre une main à cette obstinée « première dame » de la France.

Après le « pschitt » du président, le beau temps est revenu. Deux anonymes, à l'abri dans le grand salon d'honneur : « Les journalistes, tiens ! je viens d'engueuler un type de LCI, je te les prends tous un par un et je les traite de gauchos ! » Les anciens de

la « task force » d'Alain Juppé rêvent des lendemains. Philippe Briand : « Sublime, on va se le faire, Jospin, l'an prochain. » Jean-François Copé : « Il a fermé tous les angles. » François Baroin : « Incroyablement combatif. »

Impériaux, Jean-Pierre Chevènement et Philippe Séguin font leur marché : autographes et photos à l'appui, surtout auprès de jeunes beurs ou beurettes et de représentants des DOM-TOM. « Vous trouvez, vous, qu'il a trop cogné sur le gouvernement ? Moi, je ne trouve pas », s'enquiert le second.

Il est 16 heures et, pendant vingt bonnes minutes, des dizaines de jeunes réclament « Chirac au balcon !, Chirac 2002 ! » Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, sort alors avec l'un de ses jeunes fils. « C'est surprenant, mais c'est spontané. » Un autre conseiller du président vient finalement remercier les DJ - comprendre délégués départementaux à la jeunesse du RPR, et non pas disc-jockeys : « Le président vient de quitter l'Elysée et, soyez-en sûrs, votre message sera transmis. » Au candidat.

Jean-Louis Saux

Voici les principaux extraits de l'intervention télévisée du président de la République, samedi 14 juillet, à propos de la politique du gouvernement :

● **Sécurité.** Violence, délinquance, agressivité, incivilités : nous sommes arrivés à un point qui est absolument insupportable, et il faut mettre un coup d'arrêt. Un très grand nombre de Français, dans les quartiers en difficulté, dans les villes en général et maintenant à la campagne, sont confrontés à une réalité qui leur fait peur. C'est inacceptable. Il faut que la sécurité, qui est la première des libertés, soit garantie à tous les Français, où qu'ils habitent, 24 heures sur 24. Cette insécurité croissante, cette espèce de déferlante, est inacceptable.

Nous avons des quantités de délinquants, notamment de jeunes délinquants, qui agressent : il n'y a aucune suite donnée ! Il est donc indispensable que l'on retienne le principe que toute agression, tout

## « Nous avons les moyens d'agir. Ce qui manque,

délit doit être sanctionné au premier délit. C'est ce qu'on appelle la tolérance zéro. Naturellement, je ne fais pas référence à la façon dont le maire de New York a traité ses affaires. Ce n'est pas notre culture. Mais je dis que nous avons, en France, une technique judiciaire qui existe - la réparation - et qui n'est pas utilisée.

● **Police-justice.** Nous avons les moyens d'agir. Ce qui manque, c'est la volonté d'agir et c'est l'autorité de l'Etat. Ces violences ont lieu pour la plus grande partie, la nuit, pendant les week-ends, c'est-à-dire au moment où les forces de l'ordre sont les moins nombreuses. Donc il faut agir autrement, redéployer certainement mais surtout leur donner les instructions et les moyens qui leur permettent d'agir. Un rapport récent établissait qu'une partie importante de ce type de délinquance a pour origine des meneurs, des chefs de bande, environ 4 000. Eh bien, ces gens-là, la police les connaît, il faut les arrêter. (...) Pour ce qui concerne la justice, il est évident qu'elle n'a pas suffisamment de moyens. C'est une responsabilité collective, très ancienne, de tous les gouverne-

ments, qu'ils aient été de droite ou de gauche. Aujourd'hui, on le voit bien, il fallait une grande loi pluriannuelle de programmation du fonctionnement des ressources et des investissements de la justice.

● **« Couvre-feu » pour les mineurs.** « Couvre-feu » n'est pas le terme qui convient. Ce que les maires, qui ont pris cette décision, ont fait, c'est un acte de prévention, qui a été reconnu légal par le Conseil d'Etat. J'y suis, naturellement, tout à fait favorable. A partir du moment où c'est limité. Comment peut-on imaginer que des gosses de moins de 13 ans, parfois 7, 8, 9 ans, se promènent entre minuit et 6 heures du matin. A la dérive. Est-il normal de laisser faire cela ?

● **Rave-parties.** Les rave-parties sont un élément de la culture techno. Il n'y a pas à s'en formaliser, c'est une culture qui existe et qui a son charme. Ce qui pose problème, ce sont les free-parties, ces rassemblements de plusieurs centaines, voire de milliers de gens dans le secret le plus total. (...) La liberté s'arrête là où elle empiète sur celle des autres. Alors, que faut-il faire ? Je crois que nous avons

tous les moyens pour imposer un accord préalable avec les organisateurs, comme on le fait dans toutes les autres formes de réunions publiques. Si on peut le faire sans mesure législative, je n'y verrai naturellement que des avantages.

● **Licenciements.** Nous sommes dans un monde globalisé, c'est-à-dire que tout circule : les hommes, les idées, les capitaux. Il est tout à fait enfantin de vouloir s'y opposer. C'est ainsi ! C'est une réalité avec laquelle il faut faire. S'agissant des entreprises, il faut qu'elles puissent s'adapter. C'est inévitable. Mais cela ne peut en rien justifier des mesures consistant à mettre à la porte des travailleurs uniquement dans le souci d'améliorer des profits. Quelle est la solution ? C'est le dialogue social ! Ce que je reproche à la loi de modernisation sociale, c'est simplement qu'une fois de plus, comme toujours, le gouvernement a négocié, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, avec les partis de la majorité, des mesures qui n'ont été concertées en aucune façon avec les partenaires sociaux et qui vont s'imposer, avec un résultat qui sera très négatif.



## Sur la sécurité, M. Vaillant oppose son bilan à une « opération polémique »

« EN MATIÈRE de sécurité, il y a les discours et les actes », a déclaré Daniel Vaillant, samedi 14 juillet, en réplique aux propos de Jacques Chirac. Opposer l'action du gouvernement depuis 1997 à une « opération polémique » qui malmène les faits, telle est la tonalité de la réponse du ministre de l'intérieur et de la ministre de la justice, Marylise Lebranchu aux vives critiques présidentielles énoncées au cours du traditionnel entretien télévisé du 14 juillet. Dans son intervention, M. Chirac avait remis en cause « un manque d'autorité de l'Etat et un manque de volonté politique ». Après avoir dressé un tableau sombre dans lequel il dénonçait « cette insécurité croissante, grandissante, cette espèce de déferlante », le chef de l'Etat avait indiqué que la police « [était] mal utilisée, elle n'avait pas les instructions, les garanties et les moyens nécessaires ».

M. Vaillant a d'abord répondu sur le terrain des chiffres. « C'est en 1994 [alors qu'Edouard Balladur était premier ministre et Charles Pasqua, ministre de l'intérieur] que la délinquance a atteint son niveau le plus élevé de la décennie : presque 4 millions de faits [3 919 008, exactement] ont été constatés ; pour mémoire, au cours de l'année 2000, 3 771 849 ont été recensés », a précisé le ministre de l'intérieur. Il a également mis en avant les efforts budgétaires consentis par le gouvernement de Lionel Jospin au service d'« une politique volontariste ». « En 2001, et pour la première fois, le budget de fonctionnement [hors salaires] de la police nationale a dépassé les 4 milliards de francs », a ajouté M. Vaillant. Il a aussi rappelé « les grandes réformes » engagées à travers la mise en place de la police de proximité, et les contrats locaux de sécurité qui associent élus locaux, justice, police, gendarmerie, éducation nationale, travailleurs sociaux, etc., dans la lutte contre l'insécurité.

« Je suis très étonnée d'entendre proposer comme des solutions nouvelles, ce que le gouvernement construit depuis plusieurs années », a indiqué M<sup>me</sup> Lebranchu. La garde des sceaux a ainsi contesté les accusations de laxisme dans la lutte con-

tre la délinquance des mineurs formulées par le président de la République. M. Chirac souhaitait notamment qu'« au premier délit, celui qui le commet [soit] dans l'obligation de le réparer ». « Quand on dégrade, on répare, a assuré la ministre de la justice. Le nombre de mesures de réparation a doublé en deux ans. 15 000 mesures de réparation ont été prononcées et appliquées en 2000 et 120 000 rappels à la loi ». M<sup>me</sup> Lebranchu a aussi rappelé la création depuis 1997 de 80 centres éducatifs renforcés et l'ouverture de 50 centres de placements immédiats. « Quand un mineur a commis des faits graves, il peut être condamné à une courte peine d'emprisonnement ferme : ce n'est pas un tabou », a affirmé la ministre.

### 3 000 NOUVEAUX POLICIERS

A l'appui de son argumentation, Daniel Vaillant a également évoqué « de nouveaux recrutements » dans la police nationale qui « interviendront l'année prochaine ». Le ministre de l'intérieur faisait ainsi allusion aux arbitrages budgétaires rendus en sa faveur par le premier ministre. En hausse de plus de 4 %, le budget de la Place Beauvau, comme celui du ministère de la justice, figurent au nombre des priorités pour 2002. Ces engagements devraient permettre l'embauche de 3 000 nouveaux policiers (*Le Monde* du 10 juillet), dont la formation en douze mois risque cependant de se heurter à l'encombrement des écoles de police qui tournent déjà à plein régime. Le 30 janvier, lors d'un conseil de sécurité intérieure, M. Jospin avait annoncé pour 2001 le recrutement exceptionnel de 1 000 policiers supplémentaires.

La garde des sceaux bénéficiera d'un même effort en application du plan de quatre ans « d'action pour la justice », qu'avait annoncé le premier ministre le 27 mars (*Le Monde* du 29 mars), à l'avant-veille d'une journée de grève lancée par les deux principaux syndicats de magistrats. Quelque 1 200 postes seront créés d'ici à 2005 pour permettre de faire passer les effectifs de 6 650 à 8 089.

Pascal Ceaux

### « Quel jugement portez-vous sur l'intervention présidentielle ? »

« Cette intervention a permis aux Français d'entendre Jacques Chirac livrer une conception datée et personnelle de l'Etat, de la justice et de la politique. L'Etat, pour M. Chirac, se confond avec son chef, non pour l'exercice de la responsabilité, mais pour l'exigence de la protection. Ses affaires personnelles deviennent les affaires de l'Etat, voire celles de tous. Quant à la justice, sa conception exprimée le 14 juillet constitue une rupture avec les conclusions de la commission Truche, dont il avait été pourtant à l'origine, et avec la pratique du gouvernement de Lionel Jospin depuis 1997. Comme si la mise en cause personnelle du président devait nécessairement correspondre à la mise en cause des acquis de ces dernières années. M. Chirac a fait part de sa nostalgie face au temps révolu des instructions à la justice, des rappels à l'ordre de magistrats, voire de l'héliportage de procureur en cas de besoin. Il nous a aussi rappelé qu'il appartient à une tradition politique caractérisée par des méthodes fondées sur l'exagération verbale, la déformation des faits et les coups bas.

### « Avez-vous été convaincu par ses explications sur l'affaire de ses voyages privés entre 1992 et 1995 ? »

« C'est la justice qu'il faut convaincre, puisqu'elle est saisie de cette enquête. Les Français auront été surpris d'apprendre que les indemnités tirées des fonds secrets pouvaient servir, quatre ans après, comme moyens de paiement, que les reliquats des gestions antérieures pouvaient, quatre ou cinq ans après le départ de Matignon, être utilisées pour remercier des colla-

# François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste « Le principe de la tolérance zéro vaut aussi au plus haut sommet de l'Etat »

borateurs fidèles. Ils n'auront rien su du montant exact des déplacements ainsi payés. Je ne sais si cette affaire a fait « pschitt », ce que je sais c'est que M. Chirac a fait « chut » sur tout cela.

### « M. Chirac a parlé d'un mystérieux groupe dont l'idéologie vise à saper les fondements de l'Etat. C'est un complot ? »

« M. Chirac appartient à une tradition politique où un « ennemi de l'intérieur » est toujours évoqué et brandi pour mieux justifier le secret et la raison d'Etat, que se confond souvent avec le fait du prince.

### « Il semble suggérer, comme

respect des ses engagements. Qui peut en dire autant ?

### « Les propos de M. Chirac sur les fonds secrets vous incitent-ils à accélérer la réforme des fonds spéciaux que vous réclamez de vos vœux ? »

« Si cette question des fonds secrets a surgi dans le débat public c'est à la suite d'une révélation – les billets d'avion – et d'une justification quant à l'origine des fonds. Jusqu'ici, M. Chirac, qui fut deux fois premier ministre et qui est président depuis six ans, ne s'en était guère ému et, d'ailleurs, il n'avait pas donné suite à la demande de

vouloir régler « toutes affaires cessantes » un problème que M. Chirac s'est créé à lui-même ?

### « Que répondez-vous à l'argument de M. Chirac selon lequel une réforme du statut pénal du chef de l'Etat nuirait à la séparation des pouvoirs ? »

« J'avoue ne pas avoir compris la logique présidentielle. D'un côté, sur les fonds spéciaux, il faut régler le problème dès à présent et, pour le statut pénal du chef de l'Etat, mieux vaudrait créer une commission et surtout attendre 2002. Le président a évoqué, à juste titre, en matière de lutte contre l'insécurité, le principe de la tolérance zéro. Il vaut aussi au plus haut sommet de l'Etat.

### « M. Chirac a attaqué très durement le gouvernement en l'accusant de mettre en cause l'autorité de l'Etat et d'agir par idéologie. »

« Sur l'autorité de l'Etat, M. Chirac en est le chef depuis plus de six ans. Si elle a décliné, il en est donc le premier responsable. Et il est vrai que, depuis son élection, la fonction présidentielle a été amoindrie notamment à cause de l'échec de la dissolution et du référendum raté. Sur l'insécurité, première préoccupation des Français, quel est son bilan et quels furent les actes du gouvernement d'Alain Juppé qui s'est obstiné, dans ce domaine comme dans d'autres, à réduire les effectifs des fonctionnaires ? Comme leader de la droite, M. Chirac a voulu frapper fort contre le gouvernement comme pour mieux souder son camp autour de sa personne au moment où celle-ci est contestée. Mais fallait-il prendre autant de libertés par rapport à la vérité des faits ? Est-ce digne d'un opposant, fut-il le chef de l'Etat, de travestir nos performances en matière de chômage, de se tromper sur les dates pour le pouvoir d'achat et de ne pas saluer nos efforts de réduction de moitié de nos déficits et de stabilisation de la dette publique ? M. Chirac a, avec le passé, une tendance à l'amnésie qui l'a rendu oublieux des déboires rencontrés par Alain Juppé sur les retraites.

### « Comment voyez-vous la prochaine campagne présidentielle ? »

« A entendre M. Chirac, j'ai eu le sentiment que, non seulement il était candidat, mais aussi que la campagne serait dure. Je souhaite qu'elle soit bilan contre bilan, projet contre projet, et je refuse le pugilat qui confond les idées et la bataille. S'il faut répondre aux attaques, gardons-nous de mettre les coups au même niveau que nos adversaires. Pour les socialistes, la prochaine élection présidentielle n'est pas un enjeu personnel, mais de société, n'est pas une lutte de pouvoir, mais une confrontation sur la conception même du pouvoir. »

Propos recueillis par Michel Noblecourt

## c'est la volonté d'agir et c'est l'autorité de l'Etat »

● **Démocratie sociale.** Nous avons un Etat qui veut tout réglementer, tout légiférer. Mais c'est fini, ça ! Ca ne marche plus ! Et ça ne peut pas marcher ! Il faut une démocratie locale, il faut que les maires, les présidents de conseils généraux et régionaux, aient de vrais pouvoirs ! Et il faut qu'il y ait une démocratie sociale, c'est-à-dire que les partenaires sociaux puissent, ensemble, dans un cadre général naturellement défini par l'Etat pour que les règles essentielles soient respectées, trouver les meilleures solutions. Car c'est eux qui sont sur le terrain ! Regardez ce qui s'est passé avec le financement des 35 heures, avec les caisses d'assurance-maladie. C'est inacceptable !

● **Croissance.** Ce n'est pas la faute du gouvernement si la croissance diminue. 2,1 %, c'est tout de même une croissance nettement supérieure à ce que nous avons connu pendant de très longues années. On ne peut pas dire que ça s'effondre. On a une croissance moindre, après quelques années d'une croissance exceptionnelle, pendant laquelle on aurait bien fait de régler quelques problèmes, parce qu'on règle tou-

jours mieux les problèmes quand il y a beaucoup d'argent.

● **Chômage.** Il est évident que le chômage a baissé, ce qui était inévitable. Mais il a moins baissé chez nous qu'ailleurs, en Europe. Je n'en dis pas plus, chacun en tirera la conclusion qu'il voudra.

● **Retraites.** Nous avons là un problème majeur, imminent, et on ne fait rien ! C'est extrêmement irresponsable. Nous avons un système de répartition qui fait partie de notre pacte social, et que personne de sérieux ne peut mettre en cause. D'abord, il faut affirmer un principe : à salaire égal, retraite égale. En tenant compte, naturellement, de la spécificité de certaines professions, qui sont plus dures que d'autres. Deuxièmement, le niveau des retraites doit être garanti. Troisièmement, il ne s'agit pas de remettre en cause la retraite à soixante ans, mais on doit être beaucoup plus souple. Enfin, il faut favoriser l'épargne retraite. Il faut que les Français qui veulent avoir un supplément de retraite, et qui mettent un franc dans un système de nature à leur donner ce supplément, voient ce franc défiscalisé, pour les encourager. (...) Mais pour des rai-

sons purement idéologiques, on ne veut pas mettre en œuvre une telle réforme.

● **Impôts.** Nous avons eu trois ou quatre années de très forte croissance, pendant lesquelles nous avons eu des rentrées considérables. Le problème est de savoir si on les a bien utilisées. Pour dire la vérité, je n'en suis pas certain. Par exemple, la dette de la France, après quatre ans d'opulence et de croissance forte, a augmenté de 1 000 milliards de francs. Il n'y a pas un autre pays européen qui soit dans ce cas-là. Passons. Par ailleurs, on n'a pas baissé les impôts des Français. 1999 et 2000 atteignent des records historiques de prélèvements obligatoires. Et je ne suis pas du tout sûr que 2001 ne sera pas dans le même cas. (...) Il est essentiel de remettre de l'ordre dans la maison, c'est-à-dire de diminuer nos déficits, qui sont les impôts de demain !

● **Pouvoir d'achat.** Nous sommes l'un des rares pays à ne pas avoir eu de hausse substantielle du pouvoir d'achat. Un récent rapport de l'Union européenne vient de faire apparaître que s'agissant de la richesse par habitant, du produit industriel brut par habitant, la Fran-

ce est tombée au douzième rang dans les quinze pays de l'Union européenne. Il n'y a plus que l'Espagne, le Portugal et la Grèce derrière nous.

● **Réforme de l'Etat.** Nous avons eu une période d'opulence, on n'a fait aucune réforme de structure de l'Etat. Nous allons vers une période où un très grand nombre de fonctionnaires vont être amenés à prendre leur retraite. C'est un moment privilégié pour faire des réformes. Vous en avez entendu parler ? Rien. Je le déplore.

● **Euro.** Je suis confiant. D'abord parce que les choses ont été bien préparées, ensuite parce que je crois que les Français s'y sont psychologiquement préparés. Il faut être très vigilant. C'est ce que j'ai demandé au gouvernement depuis plusieurs mois. Il y aura des difficultés pour les plus fragiles d'entre nous, et il y aura un petit risque de hausse des prix qu'il faut absolument anticiper et contrôler. (...) Je fais confiance à la responsabilité des producteurs, des fabricants, des grandes surfaces, et surtout de l'ensemble des petits commerçants qui vont être les premiers traumatisés par cette réforme. Je leur fais con-

fiance pour être raisonnable.

● **Ecologie.** Les coups qui sont portés à la nature ne permettent plus à celle-ci de se régénérer. Il y a donc vraiment le feu dans la maison. Alors, qu'est-ce qu'il faut faire ? Il faut incontestablement intégrer la notion d'écologie humaniste dans notre pacte républicain. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé une charte de l'écologie [dont les] principes devraient devenir des principes constitutionnels, [notamment celui] de responsabilité, c'est-à-dire pollueur-payeur. Je ne veux pas sanctionner, [mais] l'écologie a un prix et ce prix doit être intégré dans le prix des biens et des services. (...) Nous vivons dans un monde qui est fondé sur le gaspillage. Or, il n'y a pas de planète à côté où on peut aller prendre d'autres ressources.

● **Passé trotskiste de Lionel Jospin.** Je n'ai aucun commentaire à faire sur le parcours idéologique du premier ministre (lire ci-dessus).

● **Candidature présidentielle en 2002.** Je n'ai aucun commentaire à vous faire sur cette question.

★ Retrouvez l'intégralité de l'intervention du président de la République sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## Messages subliminaux sur le passé trotskiste de M. Jospin

C'EST ce que l'on appelle la politique subliminale. Il y a l'image et les mots que tout le monde a perçus : un président de la République magnanime, presque grand seigneur, balayant la question sur le passé trotskiste de Lionel Jospin, car, dit-il, il n'est « pas favorable aux polémiques » et il n'a donc « aucun commentaire à faire sur le parcours idéologique du premier ministre ». Le choix du qualificatif, bien sûr, n'est pas neutre : M. Chirac ne parle pas d'un parcours « politique », mais « idéologique », un de ces mots chargés de fantômes, prompts à hérisser le poil à droite. Rien de bien méchant tout de même à l'égard de M. Jospin.

Mais il y a les autres mots, jetés çà et là, au détour d'autres questions et destinés à n'être entendus que d'une petite fraction de ses auditeurs : ceux qui font profession de politique, au premier rang desquels le premier ministre et les siens, et aussi ceux qui, dans les médias, sont chargés de l'exégèse des propos présidentiels et qui, donc, assureront leur traduction.

Au beau milieu d'une longue digression sur les « affaires » auxquelles son nom est mêlé et sur l'attitude des juges à son égard, le président de la République a observé : « On met en cause nos institutions. Et quand on cherche pourquoi elles sont mises en cause, que voit-on ? » M. Chirac a son idée sur la question : « Ceux qui sont derrière cette affaire (...), ce sont les éter-

nels pourfendeurs de la société, ceux qui en réalité ont pour objectif, non pas de rechercher la morale, mais de casser la société. » Patrick Poivre d'Arvor demande des précisions : « C'est qui ? Ce sont des députés ? Des journalistes ? » M. Chirac, bien sûr, esquive la question, puis insiste : « Non, mais non ! Ce n'est pas un problème professionnel. C'est un problème de conception philosophique. Vous avez une école de pensée, en France, depuis longtemps, qui s'est toujours attaquée aux structures mêmes de la société, qui veut casser l'Etat. »

Les électeurs choisissent. Mais M. Chirac les avertit : « Il faut qu'ils aient bien conscience que leur choix devra se porter sur des hommes et des femmes, quelle que soit leur appartenance politique, qui respectent l'Etat et qui sont décidés à renforcer l'autorité de l'Etat. »

Pour le président, l'« école de pensée » n'est autre que le trotskisme. Entre « les pourfendeurs de la société » qui veulent « casser l'Etat » et le chef d'un gouvernement incapable de faire respecter « l'autorité de l'Etat », il y a donc un fil, une culture commune, une explication logique. Chirac, bien sûr, ne l'a pas dit. Mais il savait que c'était ce que l'on dirait qu'il a voulu dire. Et c'était exactement ce qu'il souhaitait.

Pascale Robert-Diard

## « Hâbleur et menteur » pour M. Le Pen

Jacques Chirac « n'a pas déçu » Jean-Marie Le Pen lors de son entretien du 14 juillet. « Il s'est révélé tel que je le connais : hâbleur, bluffeur, menteur, égoïste... chiraco-centriste », a ainsi déclaré le président du FN lors de la clôture de l'"université d'été" du Front national de la jeunesse, dimanche 15 juillet, à Neuville-sur-Barangeon (Cher). Le président de la République, a-t-il commenté, « s'est essayé à faire pleurer Margot en parlant de sa vie privée, des attaques subies par sa femme et sa fille », mais lui, Jean-Marie Le Pen, ne s'est pas « laissé prendre à cette comédie ». Il rappelle que « Bernadette Chirac est conseillère général de Corrèze » et Claude, « chargée de la communication » à l'Elysée. M. Le Pen, qui a déploré que le chef de l'Etat n'ait « pas eu un seul mot pour la nation, (...) l'armée, (...) l'immigration ou la dénatalité », a ironisé sur le fait que celui-ci ait « découvert », « comme un vulgaire Le Pen (...) après avoir été deux fois premier ministre et six ans président – (...) que l'insécurité est devenue intolérable ».

# La défense de M. Chirac sur les « affaires » a paru plus tranchée sur la forme que sur le fond

L'invocation de la « tradition » par le chef de l'Etat masque une violation de la loi sur les fonds spéciaux

Dans son intervention télévisée, le président de la République a repoussé les soupçons formés à son encontre dans l'affaire de ses voyages payés

en espèces, parlant de « *calomnie* ». Il a réaffirmé sa volonté de ne déférer à aucune convocation judiciaire. Sa défense sur les fonds spéciaux

a laissé entrevoir une violation de la loi de 1946, qui dispose que les fonds spéciaux « *non dépendants* » doivent être restitués au budget de l'Etat.

**LE PRÉSIDENT** de la République a réaffirmé, au cours de son intervention télévisée du 14 juillet, sa volonté de ne répondre à aucune convocation d'un juge d'instruction dans les enquêtes qui le visent. « *Nous avons une Constitution, respectons-la !, a-t-il lancé. Même si quelques juges ne sont pas de cet avis !* » Mis en cause à propos du financement de ses voyages et de ceux de ses proches, payés en argent liquide entre 1992 et 1995, Jacques Chirac s'est une nouvelle fois retranché derrière la jurisprudence du Conseil constitutionnel qui, dans une décision du 22 janvier 1999, avait affirmé l'existence d'un privilège de juridiction réservant d'éventuelles poursuites pénales contre le chef de l'Etat en exercice à la seule Haute Cour de justice.

L'argument vaut pour le présent comme pour l'avenir : la Cour de cassation, saisie d'un pourvoi contre le rejet d'une demande d'audition de M. Chirac dans l'affaire de la Sempap (société d'économie mixte parisienne qui semble avoir été victime de détournements), devrait profiter de cette occasion pour se prononcer pour la première fois – selon toute vraisemblance à l'automne – sur la question controversée du statut pénal du président. Dans l'inter-

venant, les trois juges chargés de l'enquête sur les voyages auront choisi de suivre les réquisitions du procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, qui a estimé « *possible en droit* » l'audition de M. Chirac en qualité de « *témoin assisté* » ou d'adopter la position du procureur général, Jean-Louis Nadal, hostile à une telle convocation (*Le Monde* du 10 juillet). Le choix des juges était attendu au début de cette semaine.

Chacun sait qu'en raison du désaccord entre les deux procureurs, leur décision sera forcément frappée d'appel, puis que la Cour de cassation aura à nouveau à trancher. Si aux termes de deux arrêts successifs, sur l'affaire de la Sempap puis sur le dossier des voyages, elle devait approuver le principe d'une convocation, voire de poursuites contre le chef de l'Etat, la position de M. Chirac en serait grandement affaiblie. C'est pourquoi les conseillers du président l'ont convaincu de prendre les devants.

## MOINS TRANCHANT

Les explications du président sur l'origine des fonds qui ont servi à régler ses voyages ont été moins tranchantes. S'il n'a pas lui-même prononcé, à ce propos, le terme de « *fonds spéciaux* », M. Chirac a parlé

d'« *indemnités personnelles* » ou encore de « *compléments de rémunérations* » dont auraient été issues les sommes en espèces livrées à son agence de voyages de Neuilly (Hauts-de-Seine). Cette version apparaît fragile à double titre.

D'abord, elle suppose que M. Chirac ait pu conserver pendant de longues années les fonds perçus lorsqu'il était premier ministre, entre mars 1986 et mai 1988, pour acquiescer ainsi des factures de voyages jusqu'à sept ans plus tard. Ensuite, elle signifie clairement que l'actuel chef de l'Etat a violé la loi du 27 avril 1946, qui fixe les règles générales de l'existence et de l'emploi des fonds spéciaux. Le texte dispose en effet que « *les sommes non dépensées* » par les ministres doivent être « *rétablies au budget [...]* du gouvernement ». Si M. Chirac, quittant Matignon après sa défaite à l'élection présidentielle de 1988, a conservé ces sommes par-devers lui, il s'est affranchi d'une obligation légale sans conteste supérieure à la « *tradition antérieure* » qu'il dit avoir respectée.

D'évidence, c'est pour éviter d'encourir ce reproche que le président de la République a contesté l'existence d'un « *reliquat de fonds secrets* » – mais sans revenir, dès lors, sur l'origine précise des fonds

utilisés par lui. Sur ce point, M. Chirac est apparu, de ce fait, en contradiction formelle avec l'ancien directeur de son cabinet à Matignon, Maurice Ulrich. Aujourd'hui conseiller à l'Elysée, ce dernier a déclaré aux juges, le 10 juillet, avoir entreposé, dans un « *coffre à la mairie de Paris* » les fonds « *dont à cette époque bénéficiait M. Chirac et qu'il [lui] avait demandé de conserver pour son compte après qu'il [aurait] quitté Matignon* ». « *Ce que j'avais conservé, je l'ai transporté depuis Matignon jusqu'à l'Hôtel de ville [de Paris]* », a-t-il ajouté (*Le Monde* daté 15-16 juillet).

Pour le reste, l'argumentaire présidentiel est resté minimaliste : la régularité des paiements serait attestée par l'existence de factures, les identités falsifiées au sein de l'agence de voyages justifiées par des « *raisons de discrétion et de sécurité* », les sommes en cause en passe de faire « *pschitt* », les déplacements en cause parfois « *commandés et payés* » par « *certaines de [ses] collaborateurs* » – auxquels s'ajoutaient des amis proches du président. M. Chirac n'a pas expliqué pourquoi ces derniers payaient eux aussi en espèces.

Hervé Gattegno

# La volte-face du président sur l'indépendance de la justice

M<sup>me</sup> Lebranchu dénonce d'« *anciennes méthodes* »

**JACQUES CHIRAC** souhaite-t-il remettre en cause l'indépendance de la justice ? Quatre ans et demi après avoir initié, en décembre 1996, une réforme de la justice en expliquant qu'il fallait « *sérieusement examiner la possibilité de rendre le parquet indépendant du garde des sceaux* », le président de la République vient d'opérer une curieuse volte-face en appelant implicitement au rétablissement de l'intervention de l'exécutif dans le cours de la justice. Affirmant : « *Il faut remettre un peu d'ordre, on ne peut pas laisser la justice dans un état de confusion* », le chef de l'Etat a estimé qu'il fallait imposer « *un minimum de discipline* » aux magistrats. La garde des sceaux, Marylise Lebranchu, a immédiatement dénoncé cet appel « *aux anciennes méthodes tendant à ce que le garde des sceaux donne des instructions aux magistrats* ».

Faut-il que Jacques Chirac soit accusé par les affaires pour qu'il s'exprime sur la justice ? Déjà, le 12 décembre 1996, sur TF1, c'était à la suite de l'envoi, par son garde des sceaux de l'époque, Jacques Toubon, d'un hélicoptère dans l'Himalaya pour empêcher l'ouverture d'une instruction contre Xavière Tiberi, que le président s'était rangé à l'idée d'une réforme de la justice. Le gouvernement est alors soupçonné de donner des instructions aux parquets ? Il l'admet : « *Vrais ou faux, puisqu'il y a des soupçons, il faut les traiter* ». « *Je pense qu'aujourd'hui il faut sérieusement examiner la possibilité de rendre le parquet indépendant du garde des sceaux* », affirmait alors le chef de l'Etat.

Après la dissolution de l'Assemblée nationale, en 1997, Lionel Jospin poursuit dans cette voie en annonçant « *solennellement* » la suppression des instructions « *de nature à dévier le cours de la justice* ». Le gouvernement élabore une réforme tendant à renforcer l'autonomie des parquets vis-à-vis du pouvoir politique. Le 11 mars 1998, Jacques Chi-

rac fait alors savoir qu'il « *approuve l'orientation générale* » de ces textes, et notamment de la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Le 18 janvier 2000 pourtant, il reporte sine die la convocation du Parlement pour voter le texte constitutionnel, arguant de l'hostilité de la droite envers la réforme.

## « *REMETTRE UN PEU D'ORDRE* »

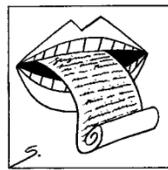
Un an et demi plus tard, l'affaire de ses voyages provoque un changement de ton. « *Les juges ne sont pas des autorités légitimes, démocratiques, élus comme dans certains pays* », déclare celui qui est statutairement président du CSM. Tout en affirmant regretter que la réforme de la justice « *n'ait pas été poursuivie* », M. Chirac a estimé, samedi 14 juillet, qu'« *il faut remettre un peu d'ordre* » dans la maison justice. « *Quand les procureurs se disputent, quand le principe hiérarchique n'est plus respecté, alors il y a confusion* », a-t-il lancé – en référence aux divergences entre le procureur et le procureur général de Paris sur le statut pénal du chef de l'Etat. « *Le pouvoir politique, et ce n'est pas récent, n'assume pas aujourd'hui ses responsabilités, l'autorité de l'Etat n'est pas respectée* », a-t-il fait valoir. Puis, interrogé sur son souhait éventuel de rétablir les instructions aux parquets : « *La justice doit être la même pour tous. Et cela impose qu'il y ait un minimum de discipline* ».

« *Je constate que le président de la République, en dénonçant la confusion de la justice, en appelle aux anciennes méthodes tendant à ce que le garde des sceaux donne des instructions aux magistrats, a réagi Marylise Lebranchu. Ce temps est révolu* ». La ministre a ajouté : « *Je peux vous confirmer solennellement que l'engagement du gouvernement et de moi-même sur ce point sera sans faille, la justice est indépendante et la même pour tous* ».

Cécile Prieur

# « Le président de la République n'est pas un citoyen comme les autres »

Voici les principaux extraits de l'intervention télévisée du président de la République, samedi 14 juillet, à propos des « *affaires* » dans lesquelles il est mis en cause :



● **Transparence.** Les Français aspirent à plus de vérité, à plus de transparence, à plus de justice. Ce n'est pas seulement normal, mais souhaitable pour notre démocratie. Cela s'impose à chacun d'entre nous. Mais que cette aspiration soit dévoyée par le soupçon, la rumeur, la manipulation, la présomption de culpabilité érigée en système, alors c'est une autre chose. A la veille de grandes échéances électorales, ce n'est pas innocent.

● **Quels voyages ?** J'ai regardé ce dont il s'agissait. Je suis même revenu dans mes agendas pour vérifier. Dans ces voyages, il y a des voyages professionnels, des voyages privés et des voyages qu'il m'est arrivé d'offrir à tel ou tel de mes collaborateurs proches pour les remercier du travail fourni. J'ai été stupéfait quand je me suis aperçu du chiffre exorbitant que l'on m'imputait au titre de ces voyages. Cherchant à vérifier, je me suis aperçu qu'il y avait des voyages que ni moi ni ma famille, ni aucun de mes amis n'avions jamais faits. Et surtout toute une série de voyages à des noms de gens dont je n'ai jamais entendu parler.

● **Pour quelles sommes ?** Ce n'est pas que [les sommes évoquées] se dégonflent, elles font pschitt... Ça n'a aucun rapport avec la somme qui est aujourd'hui jetée en pâture à l'opinion publique sans que personne ne se soit préoccupé de savoir si elle était ou non justifiée. Calomniez, calomniez il en restera toujours quelque chose.

● **Pourquoi des paiements en liquides ?** Ces règlements ont été faits de manière parfaitement légale. Ils ont tous été faits sur facture. Si j'avais voulu dissimuler, je n'aurais pas fait faire de factures. [Ces règlements] ont été payés avec mes indemnités personnelles. Ils ont été, pour un certain nombre d'entre eux, payés en espèces. Pourquoi ? Tout simplement pour des raisons de discrétion et de sécurité. C'est ce qui explique pourquoi mon agence de voyages a souvent mis des noms qui n'étaient pas le mien, les vrais noms étant donnés à la compagnie aérienne à la dernière minute, au moment où j'allais monter.

Un usage veut que les anciens premiers ministres peuvent bénéficier, s'ils le demandent, de billets gratuits sur Air France. Je n'ai

jamais une seule fois demandé – et a fortiori bénéficié – d'un voyage ou d'un billet gratuit ou même à taux réduit sur Air France.

● **L'origine de ces fonds ?** Ce n'est pas un reliquat de fonds secrets. Mais on a bien parlé de fonds secrets. Ces fonds secrets ont toujours existé et une petite, toute petite partie de leur usage consiste à donner aux membres du gouvernement, à leurs collaborateurs, en contrepartie d'un travail naturellement très supérieur à la moyenne, des indemnités.

C'est une tradition. Je me suis inscrit très exactement dans cette tradition. Je crois que c'est une mauvaise tradition. Les temps ont changé et il faut changer le système. Mais depuis toujours, dans la République, il y a eu cette tolérance considérée comme normale. On peut le déplorer, mais c'est ainsi. Et c'est un secret qu'il ne m'appartient pas, moi, de lever.

Le premier ministre – puisque c'est lui qui dispose de l'essentiel des fonds secrets – dispose de sommes considérables qu'il peut utiliser librement, sans aucun contrôle. Il ne s'agit pas de quelques dizaines de milliers de francs. Il s'agit de centaines de millions de francs. Matignon a 95 % des fonds et l'Elysée moins de 5 %. L'Elysée n'a jamais eu de fonds spéciaux.

J'ai approuvé la proposition qui a été faite par les trois présidents des groupes de l'opposition à l'Assemblée nationale consistant à geler ces fonds. Il n'agit pas de geler les fonds destinés aux services, de

geler les fonds destinés aux indemnités personnelles. Il s'agit de geler la masse énorme des fonds qui, eux, n'ont aucune affectation autre que celle que souhaite ou décide le premier ministre. C'est ceux-là qu'il faut geler aujourd'hui. On est à une encablure d'échéances électorales extrêmement importantes : je crois qu'il ne faut pas laisser se développer le soupçon. Pour éviter tout soupçon, je dis gelons-les et faisons en sorte qu'ils ne puissent être dépensés que par chèques et sous le contrôle d'une commission. Il y a un problème. Il a été soulevé, porté devant l'opinion publique. Il faut le régler immédiatement.

● **Des sommes provenant de commissions des marchés d'île-de-France ?** Je n'ai rien à cacher et je suis tout à fait prêt à dire aux Français tout ce qu'ils veulent savoir. Tout. Mais lorsque on s'en prend à ma fille ou à ma femme, alors là je trouve que les limites sont franchies. [C'est de] l'inconscience. Je trouve cela scandaleux. Ma fille a été convoquée, et elle s'est rendue chez le juge, naturellement. On l'a interrogée sur deux voyages : l'un qui était connu comme le loup blanc et qu'elle avait fait en ma compagnie, voyage professionnel ; et un deuxième voyage, au Kenya, pays dans lequel elle n'a jamais mis les pieds. C'est vous dire le sérieux de tout cela. Si ma femme est convoquée, elle s'y rendra, tout simplement parce que c'est son devoir, et qu'elle vient d'une famille où on n'a jamais plaisanté, c'est le moins qu'on puisse dire, sur les problèmes de la moralité et sur le devoir.

Un président de la République a droit, comme tout le monde, à une vie privée, et il a le droit à ce qu'on respecte sa famille. Ma femme et ma fille ont été profondément meurtries, et ça, ça m'a blessé. Blessé. Moi aussi, j'ai été profondément blessé par ça.

● **L'attitude de la justice ?** La justice est, Dieu soit loué, indépendante. Je ne dirai pas qu'il n'y a pas, aujourd'hui, dans la justice, une certaine confusion. Mais cela, ce n'est pas la faute de la justice. C'est la faute de l'Etat, du gouvernement, du ministre de la justice. Quand les procureurs se disputent, quand le principe hiérarchique n'est plus respecté, alors il y a confusion. Et quand il y a confusion, il y a doute. Et quand le doute s'introduit au sujet du droit, c'est évidemment très mauvais. Je ne porte pas de jugement sur les juges. Je dis qu'il y a un devoir : le pouvoir politique doit assumer ses responsabilités. La justice doit être la même pour tous, dans un pays comme la France.

La justice peut vouloir ce qu'elle veut ! Il y a une Constitution. La France a cette manie de mettre en

cause en permanence, et sous n'importe quel prétexte, ses institutions. Rien n'est plus dangereux pour une démocratie. La Constitution donne un pouvoir au Conseil constitutionnel, il n'y a pas une démocratie dans le monde en dehors de la France où ceci serait remis en cause ! Pas une ! Nous avons une Constitution. Respectons-la ! Même si quelques juges ne sont pas de cet avis ! Ils n'ont pas de droit à contester la Constitution. Le Conseil constitutionnel est seul habilité à interpréter la Constitution. Et dans le cas particulier, le Conseil constitutionnel, très sagement, a dit que la responsabilité pénale du président de la République ne peut être mise en cause que par le Parlement.

● **Statut du chef de l'Etat.** Je sais parfaitement qu'une majorité de Français se disent « *Mais enfin, il n'a probablement rien à se reprocher ! Pourquoi ne le dit-il pas aux juges, puisque les juges le lui demandent ?* » Je le comprends. Mais je le dis aux Français, ce n'est pas pareil. Moi, j'ai été élu par les Français. Je veux leur dire pourquoi je n'accepte pas me rendre à la convocation d'un juge. Le président de la République n'est pas un citoyen comme les autres, dans notre pays comme dans aucune démocratie. Il a des responsabilités éminentes et considérables. Imaginez un instant qu'à la suite d'un soupçon, médiatiquement amplifié, à la suite d'une plainte, un juge d'instruction puisse empêcher le président de la République d'assumer, en toute sérénité et en toute liberté, ses responsabilités et ses fonctions. Que se passerait-il ? L'institution serait profondément atteinte. Si je prenais une autre [position], le seul résultat serait d'affaiblir l'autorité du chef de l'Etat. Ne comptez pas sur moi.

● **Faut-il réformer le statut du président ?** La majorité a fait voter en première lecture un projet de loi, en sachant très bien qu'il ne serait jamais voté définitivement. [Si ce texte était adopté], aucun président de la République, dans l'avenir, ne pourrait assumer normalement ses fonctions. Ceci étant, rien n'est permanent, et je suis tout à fait d'accord pour qu'on étudie l'évolution ou la réforme du statut du président de la République. A condition que ce soit fait par des gens compétents, c'est-à-dire de grands constitutionnalistes, et que cela ne mette pas en cause les deux principes essentiels que sont la séparation des pouvoirs et la continuité de l'Etat.

● **Les affaires et le climat électoral.** J'ai toujours cru au bon sens des Français. Je comprends qu'ils soient découragés, quand ils voient le niveau où l'on a porté le débat. C'est misérable !

# La presse britannique, consternée, se veut pédagogique

**LA PRESSE** britannique, qui a consacré ces derniers jours beaucoup de place à l'« *affaire Chirac* », a poursuivi son effort pendant le week-end. Les journaux du dimanche, épais et traditionnellement exhaustifs, ont cherché à comprendre un peu mieux non seulement l'affaire elle-même, mais le « *cas* » Chirac, en remontant toute la vie du président de la République. L'Observer rappelle qu'il s'appelle Jacques René Chirac, qu'il est né à Paris et qu'il a soixante-huit ans. C'est John Lichfield, spécialiste du « *profil* », portrait très poussé, en apparence léger, mais très complet, qui s'est attelé à la tâche. La vente à la criée de L'Humanité dans les rues de Paris, à vingt ans, le mariage, à vingt-quatre avec Bernadette Chodron de Courcel, nettement plus riche que l'intéressé, la montée foudroyante en politique, les retournements de veste, les coups de poignard dans le dos...

Mais le plus étonnant est la chute du papier. Une princesse africaine aurait prédit à Jacques Chirac jeune homme qu'il échouerait à deux reprises dans la quête essentielle de toute sa vie, qu'il réussirait au troisième coup mais que cela finirait mal et qu'il serait alors « *très malheureux* ». Sur l'affaire elle-même, John Lichfield se demande, comme toute la classe politique britannique, « *pourquoi le maire de Paris a-t-il insisté pour payer en liquide, comme un boss de la Mafia, et a-t-il envoyé son chauffeur avec des enveloppes en papier marron remplies de billets de 500 francs ?* ». En Grande-Bretagne, cela ne se fait apparemment pas.

Les quotidiens de lundi 16 juillet se contentent de relater les réactions de partis politiques français aux propos tenus le 14 juillet par Jacques Chirac. La métaphore induite par le symbolisme de la prise de la Bastille est redoutable à manier outre-Manche. Les plus prudents

s'en tirent en faisant remarquer qu'il n'est pas glorieux pour la France que son président de la République, le jour de la fête nationale, doive passer autant de temps à répondre à des accusations de corruption. Le correspondant du Guardian à Paris décrit les attitudes « *prévisibles* » des partis français. « *L'establishment politique français s'est divisé selon ses lignes de partage habituelles, la droite affirmant que le président a fait retomber le scandale* », tandis que la gauche affirme « *que Chirac n'avait toujours pas répondu de façon satisfaisante aux accusations de corruption portées contre lui* ».

Dominique Dhombres

**Mieux que des soldes ou des remises**  
**LES MEILLEURS PRIX**  
**MEDAILLE D'OR**  
 de la distribution Label NF

**DETAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
**TOUTES LES GRANDES MARQUES**

**RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER**

**MATELAS • SOMMIERS**  
 Vente par téléphone possible  
 fixes ou relevables - toutes dimensions.

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC...**

Cuir - Tissus - Alcantara  
**5500 m2 d'exposition**  
**LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE**

**MOBECO**  
 • 239 à 247, rue de Belleville  
 Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Télégraphe  
 • 50, avenue d'Italie  
 Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00 - 7j/7**

**SÉCURITÉ** Les actes d'incivilité et les agressions dans les lieux publics accroissent le sentiment d'insécurité. Face à ce phénomène, des élus prennent des mesures qui susci-

tent la polémique : couvre-feu pour les moins de treize ans dans certains quartiers sensibles, policiers au bord des piscines, etc. ● CETTE LOGIQUE de sécurisation traduit

l'impuissance à gérer un public, plutôt jeune et populaire, considéré comme perturbateur et dangereux. ● SELON Sébastien Roché, politologue et chercheur au CNRS, « il faut

que les règles des espaces collectifs soient énoncées et ne donnent aucune prise au sentiment de discrimination ». ● A LYON, l'interdiction du caleçon de bain dans les piscines a

provoqué des incidents. ● A TOULOUSE, des policiers ont été placés dans l'enceinte de la piscine Nakache pour prévenir les fraudes et les dégradations.

## Entre répression et prévention, des élus cherchent des réponses aux actes d'incivilité

Transports, hôpitaux, cinémas, piscines : les lieux publics sont de plus en plus souvent le théâtre de violences ou d'actes d'incivilité qui exaspèrent usagers et employés. Face à ce phénomène, les autorités sont tentées par des réponses policières ; les sociologues mettent en cause des pratiques ségrégatives

**COUVRE-FEU** municipal pour les moins de treize ans dans certains quartiers « sensibles », policiers au bord des piscines pour protéger les usagers du vandalisme et des agressions : le débat sur l'insécurité, largement abordé par le président Chirac, samedi 14 juillet, resurgit sur fond de mesures qui suscitent la polémique. Dérive sécuritaire ou aveu d'impuissance face à la montée des incivilités et des violences dans les lieux publics ? Le problème se pose depuis longtemps déjà dans les transports en commun, devenus l'un des principaux vecteurs du « sentiment d'insécurité » dans les grandes villes. Selon une étude de l'Union des transports publics (UTP), les agressions suivies d'un arrêt de travail, contre le personnel des transports urbains – hors Ile-de-France –, ont augmenté de 21,6 % en 2000. Les agressions contre les voyageurs ont enregistré une hausse de 6,4 % par rapport à l'année précédente. Dans l'agglomération parisienne, les dispositifs de sécurisation se multiplient sur les lignes du RER et quatorze contrats locaux de sécurité (CLS) spécifiques au transport ont déjà été signés. Outre les

lieux de loisirs ou les transports, les administrations et les services publics sont également touchés par le phénomène. Depuis mars, les hôpitaux commencent à percevoir les premiers crédits « antivolence » alloués par le ministère de la santé. Trois cents millions de francs ont été débloqués sur trois ans pour lutter notamment contre la montée des agressions dans les services d'urgence.

### PERTE DE LÉGITIMITÉ DES RÈGLES

Cette logique de sécurisation se justifie, dans certains cas, par la gravité des violences ou des actes de vandalisme commis. Un maître nageur frappé, une infirmière prise à partie et molestée, du matériel volé ou saccagé sont des actes de délinquance qui nourrissent un sentiment de peur ainsi qu'un besoin légitime de protection parmi le personnel et les usagers. Souvent pourtant, la préoccupation sécuritaire dans les espaces publics s'alimente de petites incivilités, de comportements agressifs ou tout simplement non conformes aux normes en vigueur dans l'endroit concerné. Les adolescents de banlieue profitant de la carte d'abonne-

ment illimité sont ainsi devenus le « cauchemar » des gérants de salles de cinéma multiplexes, en raison de leur manière de parler à voix haute pendant les projections, de prendre des appels sur leur téléphone portable ou de passer d'une salle à l'autre au milieu du film. Pour limiter ces perturbations, certains exploitants ont eu recours à des vigiles, chargés de veiller au respect d'une « charte du spectateur ». En réalité, les réponses de type répressif ne sont souvent qu'un palliatif face à l'incapacité de gérer un public, plutôt jeune et populaire, considéré comme perturbateur voire dangereux. Plus généralement, elles révèlent la difficulté croissante de faire cohabiter des populations socialement ou culturellement différentes selon des règles communes. « On est dans une société ségrégative où il y a peu de lieux où les différentes couches de la population cohabitent », analyse Didier Lapeyronnie, sociologue et professeur à l'université Bordeaux-II. Les jeunes sortent peu de la banlieue et, quand ils le font, c'est souvent en groupe, en ignorant leurs modes de sociabilité et leur culture de provocation turbu-

lente dans les lieux où ils vont. » Selon M. Lapeyronnie, les incivilités dans les lieux publics constituent un signe de la perte de légitimité des règles en vigueur dans ces lieux et de la norme sociale dominante en général, notamment parmi les jeunes les plus défavorisés. « Aujourd'hui, les services publics sont considérés par certains comme faisant partie d'un système qui enferme et exclut ; par extension, c'est valable pour tout ce qui représente le monde public », explique le socio-

logue. « Les catégories qui se considèrent hors du jeu politique et social se disent : "Si on est hors jeu, pourquoi jouer le jeu ?", analyse M. Lapeyronnie. Ces catégories savent très bien ce que sont les normes, mais elles les jugent lointaines et arbitraires, destinées à les exclure. » Sébastien Roché, politologue et chercheur au CNRS, défend, lui, la nécessité d'instaurer des « règles d'hospitalité » dans les espaces publics. Il reproche aux gestionnaires de ces espaces de raisonner

en termes de prestation de services et de règlements à faire respecter et non pas en termes de gestion des lieux et de manières d'être ensemble.

### « SENTIMENT DE DISCRIMINATION »

« Dans les piscines, il ne s'agit pas de dire à quelqu'un qui veut se baigner en caleçon qu'il ne rentre pas parce qu'il n'est pas aux normes. Mais de lui faciliter l'accès en lui fournissant un slip de bain et en lui expliquant pourquoi c'est plus hygiénique », explique M. Roché. D'après lui, les règles des lieux publics doivent s'accompagner d'une présence humaine qui fait souvent défaut, sous la forme de « garants des lieux », destinés à les faire comprendre et accepter, notamment par les publics les plus difficiles. « Les comportements des jeunes favorisent les préjugés et les préjugés favorisent leurs comportements. Il faut que les règles des espaces collectifs soient énoncées et ne donnent aucune prise au sentiment de discrimination. »

Frédéric Chambon

► www.lemonde.fr/securite

## Plus de 130 voitures incendiées en région parisienne lors du week-end du 14 juillet

**PLUS DE 130** voitures ont été incendiées en région parisienne lors des trois nuits du week-end du 14 juillet, dont une centaine dans le seul département de Seine-Saint-Denis. Trente-six véhicules ont été brûlés dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 juillet en Seine-Saint-Denis, et 55 la nuit suivante, dont 13 dans la cité du Galion, à Aulnay-sous-Bois où quatre pompiers ont été blessés. « Nous sommes intervenus dans cette cité pour treize feux de voitures, un feu d'appartement et divers feux de poubelles », a indiqué le capitaine Laurent Vibert, des pompiers de Paris. Lors d'une des extinctions, un tractopelle a été projeté à l'arrière d'un fourgon pompier pour l'empêcher d'intervenir, et a arraché les tuyaux. Les sapeurs-pompiers, contraints de s'éjecter du véhicule pour éviter l'engin bélier, ont été légèrement blessés. Les voitures de pompiers ont également été la cible de quelques jets de pierres et de pavés.

### FEU D'ARTIFICE ANNULÉ

Personne ne s'explique bien ces violences. Ni les pompiers, qui ont reçu « un choc psychologique », ni la mairie d'Aulnay, bien

que le feu d'artifice ait été annulé « pour des raisons de sécurité, le terrain détrempé rendant incertaines les trajectoires des fusées ».

Pendant, des incidents ont lieu chaque 14 juillet, reconnaît Franck Cannarozzo, adjoint chargé de la sécurité, qui a noté une récente tension « liée à la présence de jeunes en rupture totale avec la société ». Il estime que « la mairie réinvestit les lieux avec la mise en place d'équipements qui vont drainer du monde, donc gêner ceux qui ont besoin pour leur "commerce parallèle" d'un terrain laissé à l'abandon ».

Une petite trentaine d'autres voitures ont été incendiées dans d'autres départements de la région parisienne : les Yvelines, l'Essonne et les Hauts-de-Seine. Une demi-compagnie de CRS, soit quarante policiers environ, a été déployée dimanche 15 juillet au soir en Seine-Saint-Denis pour prévenir d'autres incidents, mais une quinzaine de voitures ont à nouveau été brûlées dans la nuit du dimanche au lundi 16 juillet dans le département, dont quatre à Aulnay-sous-Bois, sans violences particulières, hormis deux cabines téléphoniques endommagées.

## L'interdiction du caleçon de bain a provoqué des incidents à Lyon

### LYON

de notre correspondante

« Pendant l'hiver, nous ne rencontrons pas de problème, parce que la clientèle est encadrée par des clubs sportifs, des écoles, des associations.

### REPORTAGE

Après discussion avec les autorités musulmanes, un accord a été trouvé : le short reste interdit, les boxers sont acceptés

L'été, c'est différent et nous devons prendre des mesures plus draconiennes. Mais les piscines lyonnaises ne sont pas des lieux de violence ou de non-droit. Les baigneurs sont globalement satisfaits. » Le responsable de la piscine de la Duchère, quartier populaire lyonnais, est formel : après un début d'été émaillé d'incidents, il estime que le calme est revenu dans son établissement comme dans les cinq autres piscines de plein air de la ville. Le 25 juin, la piscine du Rhône, le plus grand bassin d'extérieur de la ville, avait dû être fermée vingt-quatre heures, à la suite d'une altercation entre un agent de surveillance et une baigneuse, puis, le 26 juin, les responsables du centre nautique de la Duchère avaient découvert au petit matin une voiture volée qui avait été précipitée dans l'eau au cours d'une nuit d'incidents. La piscine avait dû être fermée trois jours, le temps de dégrader le véhicule, de purifier l'eau, et de renforcer les grillages extérieurs. Peu après, la piscine du quartier Mermoz, autre secteur sensible, avait été cambriolée la nuit, et une altercation y avait eu lieu. Les responsables avaient également découvert que des adeptes

du bain de minuit franchissaient les grillages, à la nuit tombée.

Confrontée à ces incidents, la nouvelle municipalité lyonnaise cherche à rassurer. Après les événements de l'été 2000, qui avaient débouché sur deux grèves successives des personnels et le déploiement de CRS à l'entrée des piscines lyonnaises, l'équipe de Gérard Collomb (PS) pensait pourtant s'être prémunie en prenant une série de mesures de sécurité : le règlement a été renforcé, prévoyant l'exclusion définitive de « toute personne troublant l'ordre des piscines » et rendant obligatoires l'accompagnement par un adulte des enfants de moins de sept ans ainsi que le port du slip de bain pour raison d'hygiène, sous peine d'expulsion ou d'amende. Un abonnement permettant aux 7-16 ans d'entrer pour 1,20 franc, à condition que leurs parents aient lu et signé le règlement intérieur, a été instauré. Enfin, des portillons ont été installés aux entrées afin de limiter la fraude, et des agents de sécurité ont été spécialement recrutés.

### DISPOSITIF POLICIER RENFORCÉ

En fait, les premiers incidents sont survenus à l'occasion de la mise en œuvre de ces mesures. Des jeunes se sont élevés contre le port du slip, arguant de raisons de pudeur ou de religion pour préférer l'utilisation de caleçons longs. « Nous voulons des shorts mais pas de strings », avait entendu le maire lors d'une tournée dans les piscines. Après discussion avec les autorités musulmanes locales, un accord a été trouvé, vendredi 13 juillet : le short reste interdit mais les boxers sont acceptés. De plus, des maillots ont été mis à la disposition des usagers démunis. D'autre part, la municipalité a dû rompre avec la société de surveillance choisie pour la

piscine du Rhône : des vigiles avaient de faux papiers, d'autres un casier judiciaire. Depuis, la surveillance est assurée par des agents de la police municipale.

En réponse à ces incidents, le maire a renforcé le dispositif policier. Désormais, les piscines, qui n'étaient gardées que le jour, le sont vingt-quatre heures sur vingt-quatre. A la piscine de Mermoz, par exemple, qui avait connu en 2000 les incidents les plus sérieux, huit vigiles surveillent la piscine, tandis que deux à quatre policiers municipaux sont présents à l'extérieur. Le bassin compte trois animateurs, chargés de distraire les baigneurs en organisant des courses de natation, tournois de ping-pong ou matches de volley. La municipalité, qui réfléchit à l'installation de caméras de surveillance dans les piscines d'été, se défend de ne déployer qu'un dispositif sécuritaire et insiste sur le volet prévention mis en place.

Cette année, une formation juridique a été dispensée à certains maîtres nageurs pour les aider à appréhender la notion de délit. A la piscine de Mermoz, huit agents de médiation devaient être recrutés. Finalement, seules deux personnes – deux réfugiés, un Turc et une Algérienne – ont pu être nommées, qui sont chargées de discuter autour du bassin avec les jeunes.

« Nous avons mis en place un système plus rigide mais qui garantit la tranquillité », estime Pierre Cianfarni, le responsable de la piscine de Mermoz. La sécurité n'est pas la panacée, mais c'est sans doute le prix à payer pour réparer le laxisme qui prévalait il y a quatre ou cinq ans, où la moitié des baigneurs entraient sans payer et où les « grands » du quartier faisaient la loi. »

Sophie Landrin

## A la piscine « HLM » Nakache, les Toulousains nagent sous l'œil des policiers et des caméras

### TOULOUSE

de notre correspondant

En short et tee-shirt kaki, les policiers en service à la piscine Nakache depuis le début du mois

### REPORTAGE

Après l'agression de deux maîtres-nageurs, le personnel a cessé le travail le 1<sup>er</sup> juillet

de juillet n'ont jusqu'à présent guère eu l'occasion de sortir leur brassard « police » orange fluo. La météo orageuse n'attire guère la foule dans la plus grande piscine de Toulouse, qui peut accueillir jusqu'à cinq mille personnes, au plus chaud de l'été. L'immense bassin d'agrément de plus de 100 mètres de long et ses annexes sont d'ailleurs restés inaccessibles aux nageurs dimanche 8 juillet. C'était la deuxième fermeture dominicale consécutive. Un message manuscrit apposé sur un panneau expliquait que la piscine était fermée

pour raison « technique ». « Un problème de pompes », raconte un jeune saisonnier, de l'autre côté de la grille. Dès le lendemain, l'incident était clos. Le panneau avait déjà été sorti le dimanche précédent, mais cette fois pour annoncer un arrêt de travail du personnel, décidé spontanément après l'agression de deux maîtres-nageurs, à quelques jours d'intervalle. En juin 2000, le personnel de la piscine Nakache s'était déjà mis en grève pour les mêmes raisons. Les surveillants, au bord des bassins comme devant l'entrée, s'avouent débordés. « Il y a tous les jours des gamins qui traînent, qui cherchent à passer en fraude, témoigne un agent de sécurité recruté par la mairie pour l'été. Ils sautent par-dessus la grille et repartent comme ils sont venus. Il faudrait mettre un gars tous les vingt mètres ! De toute façon, il n'y a plus que les fauchés qui viennent ici, ceux qui n'ont pas les moyens de partir en vacances. »

La mairie de Toulouse confirme un léger tassement de la fréquentation de la piscine Nakache, au pro-

fit des neuf autres piscines d'été de la ville. Bâtie sur l'île du Ramier, entre deux bras de la Garonne, cette piscine n'est pas seulement la plus grande de Toulouse : elle est la véritable « plage » de Toulouse, populaire et désuète, comme ces stations balnéaires qui connaissent leur heure de gloire dans l'entre-deux guerres, à l'époque des premiers congés payés. Une « plage HLM », dont les travaux furent historiquement confiés en 1931 à l'Office public des habitations à bon marché (HBM) de Toulouse.

### FOUILLE DES SACS

Aujourd'hui, ce grand ensemble nautique intégré dans un parc municipal des sports de 25 hectares, entre le stade de football et le parc des expositions, souffre des mêmes maux que les cités dites sensibles : on y a trouvé des cafards et de l'amiant, la machine à raser tombe en panne... Surtout, les actes d'incivilité ou de délinquance semblent s'y multiplier ces dernières années.

Depuis lundi 2 juillet, des policiers y font des rondes, conformément à un accord passé entre le préfet et le maire de la ville, Philippe Douste-Blazy (UDF). Ils viennent en renfort des « gros bras » en tee-shirt blanc recrutés par la mairie pour assurer la sécurité dont les interventions restaient légalement limitées. « On ne peut même pas donner une gifle à un gamin quand il fait le ... », regrette un de ces agents de sécurité, qui travaille aussi le soir pour des boîtes de nuit. A l'entrée, les sacs sont régulièrement fouillés, mais pas systématiquement. Tout dépend de l'allure du client. Un panneau avertit de la présence de caméras, « pour votre sécurité », est-il précisé. Certaines ont été placées au sommet du portique d'entrée monumental, inscrit depuis 1983 à l'inventaire des Monuments historiques.

La ville de Toulouse n'a pas communiqué de statistiques sur l'évolution de la délinquance à la piscine Nakache. Les habitués reconnaissent une certaine dégradation du climat. Certains regrettent la dispa-

rition de la buvette, sur la grande terrasse du bâtiment central. « Il y avait toujours du monde, c'était familial. Les gens pouvaient passer la journée à la piscine. » Beaucoup confient qu'ils ne laisseraient pas leurs enfants aller seuls à la piscine, comme ils le faisaient eux-mêmes dans leur jeunesse. « Côté pataugé, ça va encore, les petits sont sous la surveillance de leur mère », raconte un maître-nageur. Les familles se regroupent là, profitant de la pelouse et de l'ombre d'un bosquet d'arbres. D'autres zones sont considérées comme plus « chaudes ». La ville a dû se résoudre à enlever tous les plongeoirs, faute de pouvoir faire appliquer les règles de sécurité. En lettres rouges sur presque toute la longueur du bassin olympique, une inscription rappelle qu'« il est absolument défendu de pousser son voisin, même s'il sait nager ». C'est sur les gradins en béton qui entourent ce bassin que les policiers sont les plus présents. « Cet après-midi, il y avait une bande de jeunes, des Maghrébins, qui chahutaient ; les

policiers sont tout de suite intervenus », se félicite une grand-mère, venue accompagner son petit-fils.

### SURVEILLER LES VESTIAIRES

Il faut encore surveiller les vestiaires, dont les hautes grilles font penser aux couloirs d'une prison. La piscine a été placée sous l'œil de caméras vidéo en 1998, mais celles-ci ne fonctionnaient pas au début de la saison en raison des travaux de rénovation – notamment de désamiantage – du bâtiment central qui abrite non seulement les vestiaires, mais aussi un bassin couvert, des gymnases utilisés par les écoles de la ville et une salle des fêtes. « C'est comme une petite ville de 5 000 habitants ; il y a généralement une gendarmerie dans les bourgs de cette importance », plaide un responsable syndical de la mairie de Toulouse. Après les quartiers sensibles de Toulouse, la piscine Nakache expérimente à son tour le déploiement de la nouvelle police de proximité.

Stéphane Thépot

# Le delta du Rhône, embouchure d'un fleuve trop apprivoisé

Ensermé par 190 kilomètres de digues qui protègent la Camargue, pris dans « un vêtement de ciment » à partir de Lyon, le grand fleuve ne produit plus assez de sédiments et est attaqué par l'eau vive de la mer

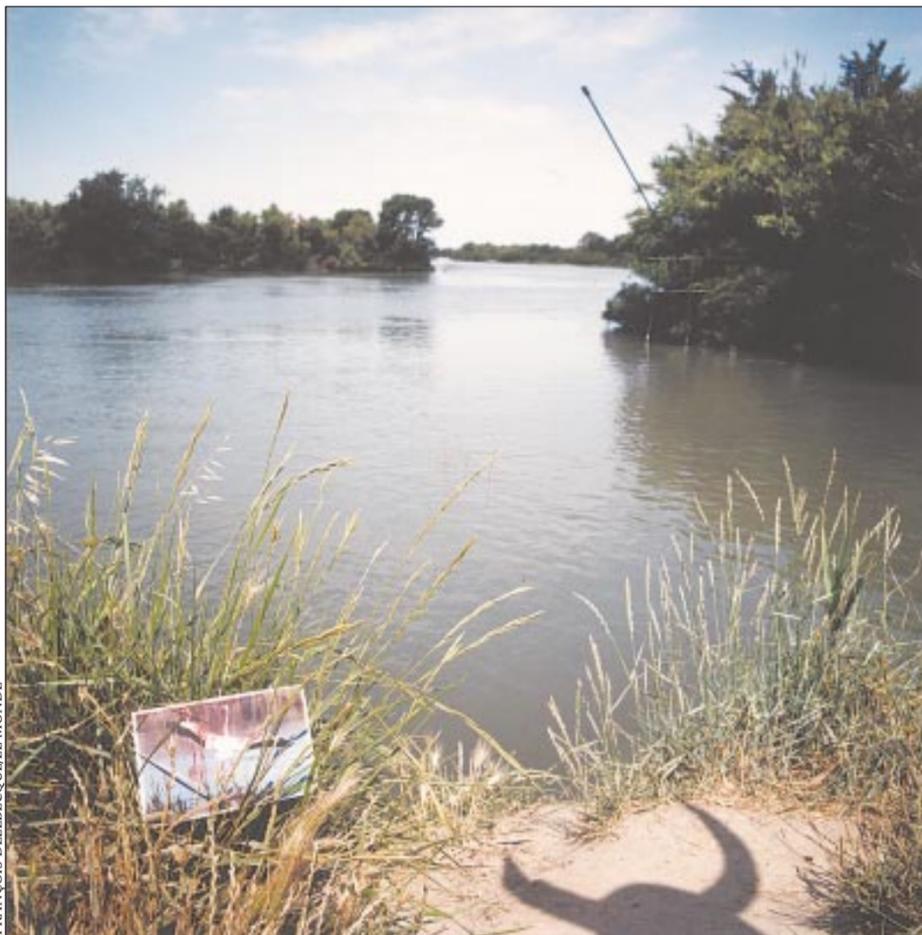
## ARLES (Camargue)

de notre correspondant régional  
Et d'abord qu'est-ce que l'estuaire du Rhône ? Pour la station de la tour du Vallat, siège d'une fondation privée qui se charge, en pleine Camargue, d'analyser certaines des zones humides méditerranéennes, l'estuaire désigne « l'ensemble du delta ». Le directeur général, Jean-Paul Taris, évoque les deux bras du fleuve, petit et grand Rhône. Il devient intraversable sur les populations animales et végétales de l'espace entre grand et petit Rhône, cette Camargue, assemblage fragile d'étangs, de canaux, de roselières, de rizières, de salins, qui dépendent du fleuve mais ne communiquent plus directement avec lui, depuis qu'en 1875 le Rhône est devenu entièrement endigué.

Alain Romac, directeur technique du Syndicat mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer (Sydramer), évoque aussi, pour parler de l'estuaire, les deux bras du fleuve et les 190 kilomètres de digues qui enserment « l'île Camargue » : c'est son métier que de les surveiller et d'y appliquer un programme de renforcement des points les plus faibles.

De son côté, Mireille Provensal, géographe du Centre européen de recherche et d'enseignement en géosciences de l'environnement (Cerege), avance une définition plus précise. Pour elle, le haut de l'estuaire est situé au seuil de Terrin, à 38 kilomètres de la mer. Il y a là une largeur de 800 mètres entre les deux rives, mais c'est surtout le plus haut point de remontée du « coin salé », cette flèche d'eau marine qui, parce qu'elle est plus lourde que l'eau douce, s'avance en biseau sous le courant. Le bas de l'estuaire est situé, lui, à la bouée Roustant, en mer, où « l'énergie est à zéro » : les forces du fleuve y sont neutralisées par celles de la mer. Chaque année, 40 centimètres de sédiments se déposent là avant de s'éparpiller. Entre ces deux points, le lit du Rhône est formé d'une succession de dents de scie, entre 20 et 4 mètres de profondeur, que l'œil ne soupçonne pas quand il regarde le fleuve couler calmement entre ses berges couvertes de peupliers blancs et menacées par l'étouffante *Amorpha fruticosa*, sorte d'acacia parasite qui a poussé ses branches jusqu'à Montélimar.

Pour la géographe et ses collègues, étudier l'estuaire c'est plonger, sonder, peser, analyser : ils ont même installé face à l'écluse de Port-Saint-Louis-du-Rhône, une station qui recueille en permanence des données sur ce que transporte ce fleuve, qui a longtemps été « le rava-

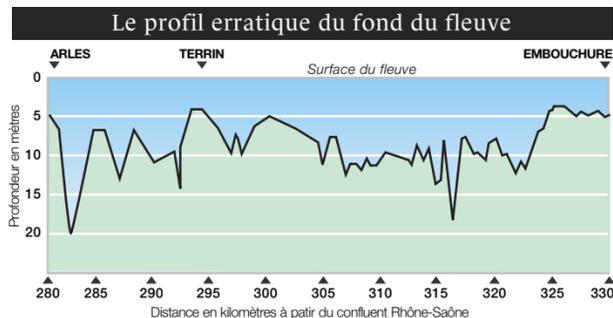


FRANÇOIS DELBECQUE/LE MONDE

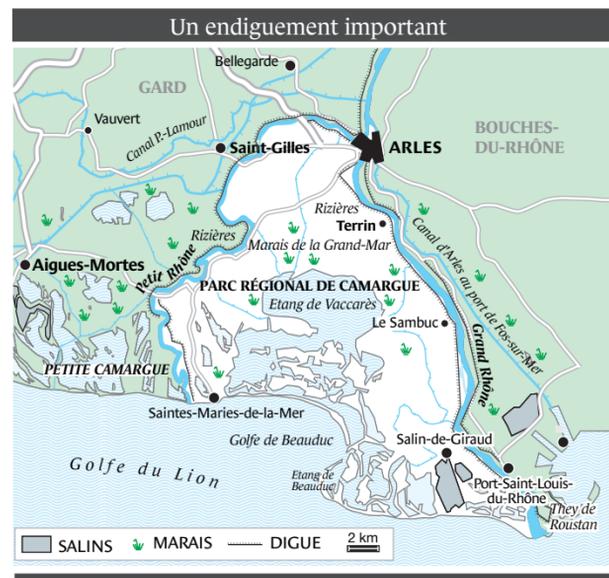
geur de digues, le charrier de graviers, l'arracheur de rochers, le desoucheur de rivages, le mineur de terrains, le fouisseur de lônes [petits bras morts du Rhône] », cher à Bernard Clavel (*Je te cherche vieux Rhône*, Actes Sud, 1984). Car un des

problèmes majeurs de cet estuaire est que le poids des sédiments venus du bassin versant ne cesse de décroître : le delta ne progresse plus comme avant, il est attaqué par les vagues vives de la mer.

Mireille Provensal se garde bien



Ce graphique représente le fond du fleuve, d'Arles à son embouchure. Pour les géographes, l'estuaire s'arrête au « seuil » de Terrin. Ce haut-fond arrête la remontée du « coin salé » (lire ci-contre).



pourquoi ni Jean-Paul Taris ni Mireille Provensal ne sont persuadés que transformer la Camargue en forteresse impenable, même par une crue centennale comme celle de 1994, soit une bonne chose. D'autant qu'on sait, puisqu'on le mesure depuis 1908, que le lit du fleuve s'enfonçait inexorablement.

Quant au contenu des eaux, il est, selon Olivier Radacovitvch, qui travaille aussi au Cerege, acceptable : si on trouve bien du cadmium, du plomb, du cuivre et du zinc dans cet estuaire, les quantités restent inférieures aux normes françaises et européennes ; même chose pour les éléments radioactifs artificiels, sur ce fleuve le plus nucléarisé du monde. On précisera que cet optimisme n'est pas partagé à la tour du Vallat, où l'on analyse avec inquiétude les traces de métaux lourds dans les anguilles, prédateurs de bout de chaîne alimentaire. On y souligne aussi que les stations d'épuration, dont la dernière est à Arles, n'éliminent pas la pollution bactérienne qui rend les eaux de l'estuaire impropres à la baignade.

Mais pour la Compagnie nationale du Rhône (CNR), l'estuaire c'est encore autre chose. Cette société anonyme d'intérêt général est, dans cette zone sans barrage, chargée d'entretenir et de baliser le chenal de navigation. Celui-ci voit passer près de 8 300 bateaux de commerce, de plaisance et de voyageurs chaque année sur les deux écluses de l'aval, Barcarin et Port-Saint-Louis-du-Rhône. A bord de l'*Alosa*, qui double une drague en train de pomper au défluent entre le fleuve et le

canal de Port-de-Bouc, Philippe Genty, directeur régional de la CNR, détaille cette mission : « Nous devons [assurer] 4,25 mètres de profondeur en aval d'Arles et 5,50 mètres à l'aval du quai de l'Esqueineau », où les tapis roulants des Salins du Midi sont justement en train d'emplier les cales ouvertes d'un cargo.

En ce milieu de matinée, le vent de sud forcé légèrement et atteint 16 kilomètres-heure. Le Rhône révèle alors qu'il n'est pas un fleuve tranquille : les courtes vagues remontant le courant cognent contre la vedette qui actionne ses trois essuie-glaces, un cargo fluvio-maritime immatriculé... en Jamaïque jette vers elle d'énormes paquets d'eau. Les bacs de Barcarin parcourent de grandes courbes vers l'amont pour rejoindre leurs ducs-d'Albe, les piliers sur lesquels ils viennent s'appuyer. La vedette continue sa descente et vient s'abriter devant l'écluse de Port-Saint-Louis, qui ouvre sur le chenal du port, par lequel tous les navires rejoignent la mer. Car cet estuaire a ceci de particulier qu'aucun navire d'importance ne rallie la mer par l'embouchure naturelle du fleuve, encombrée de hauts fonds instables. Ce matin-là, un arbre était d'ailleurs échoué en aval de l'écluse. Comme si le grand fleuve apprivoisé depuis les Alpes voulait montrer qu'il gardait encore un peu de sauvagerie.

Michel Samson

Demain  
LA GIRONDE

## L'Etat va s'occuper lui-même du Var, fleuve fantasque

### TOULON

de notre correspondant

Depuis le col de la Cayolle, il dévale quelques rocaïles avant de s'encaïsser dans les gorges de Dalius, court vers Puget-Théniers, s'engouffre dans la Vésubie, saute trois cascades pour produire un peu d'électricité, et se laisse glisser dans la plaine. Jusqu'à se perdre en mer, 120 kilomètres plus bas, entre l'aéroport de Nice et Saint-Laurent-du-Var. Coulant presque exclusivement dans les Alpes-Maritimes, il ne s'accorde qu'une courte escapade dans celles de Haute-Provence, dédaignant le département voisin qui lui a emprunté son nom : le Var.

C'est le paradoxe d'une histoire qui commence en septembre 1790 avec la création de 83 départements français, dont le Var, à l'ouest du fleuve dont il portera le nom. Tout change après le traité de Turin puis le plébiscite du 15 avril 1860, quand la population du comté de Nice approuve sa cession à la France. Ainsi est créé le département des Alpes-Maritimes, qui s'enrichit de l'arrondissement de Grasse. Le fleuve ne change pas ses habitudes pour autant, ni son rythme un peu fantasque, avec des étiages assez bas – de 12 à 15 m<sup>3</sup>/seconde –, mais qui décuplent au moindre orage de montagne. Sans compter les crues, qualifiées de « centennales » par des spécialistes bien incapables de prévoir les sautes d'humeur de ce fleuve méditerranéen qui, comme en novembre 1994, peut déborder plus de 4 000 m<sup>3</sup> d'eau à la seconde, sauter ses rives, raviner les routes, arracher la voie ferrée, inonder le centre administratif et l'aéroport. Et, quelques heures plus tard, retrouver son cours tranquille... fier de fournir une grande partie de l'eau potable de Nice, tout en restant l'immuable frontière entre deux Provençes.

Sur la rive gauche, latine, s'exhibe le baroque avec les clochers à bulbe, les hôtels dorés aux stucs torsadés de l'ancien comté. Sur l'autre rive se perpétue la Provence austère avec son architecture plus sobre, ses hommes rétifs à l'ostentatoire et au démonstratif d'en face. Au milieu, subsiste l'arrondissement de Grasse, qui garde son identité teintée d'influence gavote (du

pays des Hautes-Alpes), doublée d'une activité spécifique : l'industrie du parfum, marque socio-économique de ce territoire de « l'entre-deux ».

Le Var n'en reste pas moins une préoccupation. Ainsi, des directives territoriales d'aménagement (DTA, qui confient à l'Etat la responsabilité d'une zone sensible) sont en fin d'étude et devraient prochainement être soumises à enquête publique. Elles visent, entre autres, à améliorer et optimiser la gestion et la dynamique du fleuve.

### ÉROSION AGRESSIVE

Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, aménageurs et paysans avaient réalisé des berges et des ouvrages pour canaliser son flot versatile dans la basse vallée et jusqu'à son embouchure. Ainsi pouvaient-ils mieux gérer son eau et ses limons, pour des cultures agricoles et horticoles importantes à l'époque. La mise en place ultérieure de gravières devait exacerber les humeurs du cours d'eau, provoquer un déficit en apport de matériaux et imposer au fleuve la recherche d'un profil d'équilibre par une érosion agressive, avec un approfondissement de son lit. De ce fait, les berges ont été fragilisées et certains « seuils » situés dans le cours ont été agressés, malgré la mise en place de microcentrales électriques visant à réguler le flot. Dans le cadre des DTA, des actions fortes seront retenues pour gérer le Var, réaliser de nouveaux travaux d'entretien et de consolidation. Il s'agit de régulariser son cours, de freiner l'ampleur des inondations et les pollutions organiques qui en découlent sur les plages de l'embouchure.

C'est un passage obligé pour la valorisation de la plaine de 2 100 hectares qui avance sur l'embouchure et sur laquelle seront maintenus 800 hectares d'espaces naturels et agricoles, le reste pouvant se transformer en zones d'activité et d'habitation... Avec de nouveaux apports de population propres à inscrire le Var dans le cours d'une histoire nouvelle où il ne serait plus une frontière mais – peut-être – un trait d'union.

José Lenzini

## Bercy va rembourser 2,2 milliards de francs aux communes

UNE MALADRESSE administrative commise il y a quatorze ans conduit aujourd'hui l'Etat à rembourser 2,2 milliards de francs aux communes. C'est l'épilogue d'une affaire inextricable qui a fait la fortune des cabinets d'avocats depuis 1992 : jeudi 12 juillet, Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget s'est engagée devant le Comité des finances locales (CFL), composé d'élus, à ce que l'Etat vide la querelle qui l'opposait depuis près de dix ans à la ville de Pantin (Seine-Saint-Denis), en s'acquittant de ses dettes.

En 1987, Jacques Chirac, premier ministre, et Edouard Balladur, ministre des finances, soucieux d'aider les entreprises, avaient décrété un abattement général de la taxe professionnelle (TP) de 16 % assorti d'une réduction supplémentaire pour celles qui embauchent ou investissent. L'Etat doit compenser le manque à gagner pour les communes.

En 1992, Jacques Isabey, maire (PCF) de Pantin, fait ses comptes : Bercy n'a pas intégré, dans ce qu'il doit lui verser, le produit de la TP qu'auraient dû payer les entreprises installées sur son territoire au cours de l'année. Conscient du caractère difficilement défendable d'une règle qui consiste à ne pas prendre en compte les « rôles supplémentaires » des impôts, le ministère des finances en impute la paternité à un fonctionnaire des impôts trop zélé. Mais il ne recon-

naît pas ses torts, et pas plus sous les gouvernements suivants. M. Isabey crée une association municipale, L'Ardoise de Bercy, avant d'ester en justice contre l'Etat. Il gagne en appel devant le tribunal administratif. En octobre 2000, enfin, le Conseil d'Etat lui donne raison. Entretiens, bon nombre de mairies communistes de la banlieue parisienne ont engagé des contentieux.

### DES DONNÉES TRÈS ALÉATOIRES

Sauf à effacer la dette par un texte de loi, Bercy ne pouvait plus, après l'arrêt du Conseil d'Etat, que transiger, avec peut-être quelques arrière-pensées politiques. Aux termes de savants chiffrages, et malgré l'estimation de l'Association des maires de France qui évalue le préjudice entre 4 et 5 milliards de francs, M<sup>me</sup> Parly propose 2,2 milliards aux communes sur quatre

ans. Jean-Pierre Fourcade, président du CFL et maire (UDF) de Boulogne-Billancourt, sénateur des Hauts-de-Seine, salue « l'effort louable » du gouvernement. Sa ville pourrait empocher une vingtaine de millions de francs.

Les services fiscaux ne sont pas au bout de leur peine. Ils vont devoir répartir la dette entre toutes les communes qui, en théorie, peuvent prétendre à remboursement du fait qu'elles perçoivent la TP. Les archives des communes n'étant pas informatisées à l'époque des faits, les données sont très aléatoires. Nouveau maire de Pantin, le député PS Bertrand Kern a déjà fait ses comptes : l'Etat devra lui verser au total 30 millions, le prix d'une nouvelle école pour sa commune.

Béatrice Jérôme

**ESPRIT** Juillet 2001

**Monnaie, souveraineté et lien social**

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

L'Opéra de Paris, le « vrai », a-t-on envie de dire, le Palais-Garnier, est à peine plus ancien que la tour Eiffel. Il la précède de moins de quinze ans, au jour de son inauguration, le 5 janvier 1875. Leurs deux architectes se connoissent, Charles Garnier fut un des pétitionnaires hostiles à la tour de Gustave Eiffel, avant de changer d'avis et de collaborer avec lui à la construction de l'observatoire de Nice. Garnier et Eiffel furent deux beaux caractères qui vécurent à peu près dans la même période, mais pas à la même époque. On les perçoit mal comme deux contemporains, tant l'œuvre d'Eiffel est moderne, légère et visionnaire, celle de Garnier rattachée à un passé marmoréen et révolu. La tour a été voulue par une république encore jeune, l'Opéra est une commande du Second Empire, commencée en 1861, un Empire détesté qui n'existe plus depuis cinq ans lorsque Garnier livre son bâtiment.

Tout est impérial, ou plutôt « second impérial », dans l'Opéra, les marbres et l'or, le velours, les fastes, qui n'ont pas la vigueur, l'audace du Premier Empire, mais, au contraire, sentent l'opulence mûrie, le revenu, le décor qui tente de freiner un basculement imminent de l'histoire. Tout pèse, les papillons, les lyres et les fleurs de fer et de fonte, comme dut peser ce régime à bien de ses sujets. La veuve de Garnier rapporte, quarante ans après la mort du grand homme, un dialogue peut-être vrai entre Charles Garnier et l'impératrice Eugénie, au moment où le projet du nouvel opéra était en concours. L'impératrice, qui soutenait Viollet-le-Duc, se serait écriée devant le projet de Garnier : « Qu'est-ce que ce style-là ? Ce n'est pas un style ! Ce n'est ni du grec, ni du Louis XVI, pas même du Louis XV ! » A quoi Garnier aurait répondu : « Non, c'est du Napoléon III. » L'anecdote est sans doute inventée, mais pas invraisemblable. Il est certain que rien ne représente mieux à nos yeux ce « contentement de soi » du Second Empire que l'Opéra de Garnier, avec son luxe, ses excès, ses ambiguïtés, tout ce qu'on a habillé du vocable de « néobaroque » et qui reflétait en fait l'idée grandiose d'un seul homme : « Il n'y aura pas dans l'édifice une surface grande comme la main pour laquelle je ne puisse prendre un brevet. »

Par une étrange revanche des lieux contre un tel désir de maîtrise, c'est de l'invisible et de l'impalpable que viendra la célébrité la plus durable de l'Opéra : par son *Fantôme*. Le roman de Gaston Leroux date de 1910 – et Francis Lacassin a raison de voir en Leroux un précurseur du surréalisme – mais son titre le plus célèbre s'inscrit dans la veine finissante du roman-feuilleton à la Eugène Sue. Il connut de nombreuses adaptations cinématographiques, dès 1925, dont l'une des meilleures est due à Brian De Palma (*Phantom of the Paradise*) et l'une des pires à Dario Argento, et une adaptation en comédie musicale qui a fait le tour du monde. Dans *Le Fantôme de l'Opéra*, Leroux imaginait un être assoiffé de vengeance, Erik, d'une incroyable laideur, vivant dans une maison au milieu d'un lac souterrain, au-dessous de l'Opéra, et réservant pour lui seul, à l'année, la loge n° 5, un fantôme criminel et bien sûr amoureux, empreint d'une poésie fantastique échevelée. Le personnage de Leroux est devenu un mythe aussi universel que Frankenstein ou Dracula et si personne n'y croit vraiment, nombreux sont ceux qui pensent néanmoins – à tort – qu'une rivière coule sous l'édifice.

En réalité, quand Charles Garnier prit possession de l'emplacement dégagé par le baron Haussmann et se mit à creuser en 1861, il rencontra très vite le même sol où, il n'y a pas si longtemps, on a installé la station Auber du RER. Nuit et jour, pendant des mois, les ouvriers de Garnier ont travaillé, à la lueur des torches, à l'assèchement du terrain avec des pompes, spectacle colossal que les Parisiens venaient voir en famille. Les archives de l'Opéra ont conservé les lettres de réclamation des concierges de tout le quartier : en pompant ici, on asséchait les puits des maisons environnantes, en un temps où n'existaient pas l'eau courante. Puis Garnier put enfin bâtir ses fondations.

Quitte à décevoir les rêveurs, les caves de l'Opéra ne sont pas si ténébreuses et profondes qu'on les imagine. Garnier lui-même aimait s'y promener une torche à la main.



PHOTOS : THIBAUT CUISSE/PAYSAGES POUR « LE MONDE »

# Les fantômes de l'Opéra

L'ESPRIT DES 2 MONUMENTS

**De pierre et de fer, de velours et de marbre, l'Opéra de Charles Garnier abrite l'esprit fastueux et un rien baroque du « contentement de soi » propre au Second Empire. Mais d'autres fantômes sont venus hanter ces lieux d'un autre âge, grâce à l'imagination de Gaston Leroux et au pas léger des ballerines que courtoisaient les messieurs dans « l'allée des soupirs »**

Depuis, l'électricité a chassé une grande partie du mystère romanesque. Reste une machinerie scénique sur trois niveaux de sous-sols, modernisée sans doute, qui, en grande partie, demeure telle que Garnier l'avait conçue : des cabestans de marine pour enrouler les câbles et les haubans soulevant les décors, des « âmes » de bois pour faire surgir par des trappes des personnages au milieu de la scène. Les premiers théâtres royaux étaient construits en bois, montés et démontés au gré des déplacements de Sa Majesté, et on employait pour ce travail des marins. Avec les marins, vinrent les termes de cabestan, de soutier, de brigadier, etc. Et l'interdiction de prononcer le mot « corde », réservé à l'instrument cruel du châtimement des coupables en mer.

CES treuils en bois, que l'on manoeuvrait au pied, voisinent avec des éléments métalliques préfabriqués tels qu'on les voit de plus en plus dans les expositions universelles. La réussite, ou l'échec, de Garnier, comme on voudra en juger, sont dans cette juxtaposition de la technique métallique moderne et du décor de pierre classique, mariage peut-être impossible, auquel l'avenir n'aura pas donné d'enfant. Eiffel ne masque pas sa structure, il l'exhibe dans sa pureté et sa force, la protège d'une couche de peinture, tout au plus. Garnier noie son édifice dans une arborescence de marbres polychromes, dans des nœuds d'escaliers piranésiens, des statues, des bustes

l'ensemble comme dans le détail, Garnier a tout vu et fait en grand.

Si « jouer et paraître » est une devise du Second Empire, l'Opéra en est la preuve solide, que Théophile Gautier avait baptisé « la cathédrale mondaine de la civilisation ». Vu en coupe, le bâtiment abrite sa salle comme un œuf, derrière des forêts de vestibules, des sas de décompression esthétique, qui, en quelques étapes, isolent le visiteur des bruits et de la lumière de la ville, l'habituent au chatoiement des ors et des pierres, le préparent à passer par une porte étroite dans le vortex rouge éclatant, sphère hors du temps, sans âge, où la règle est celle de la beauté de la danse et du chant, seules instances capables d'immobiliser le temps et de nous faire sentir un moment l'éternel, de justifier le mot de Nietzsche : « Sans la musique, la vie serait une erreur. » Certes, mais goûter à la musique sans être vu des autres, ce serait la moitié d'un plaisir. Il n'y a que l'empereur qui veuille ne pas être vu. Depuis l'attentat d'Orsini à l'opéra de la rue Le Peletier, Napoléon III nourrit des hantises sécuritaires qui conduisent Garnier à bâtir sur le flanc du bâtiment, côté Scribe, un pavillon réplique de celui des abonnés, côté Halévy, réservé à l'empereur, lui permettant d'arriver dans sa lourde berline, et d'avoir un accès direct à sa loge, sans contact avec le public.

Les autres, abonnés ou non, se mêlent aux extractes, se croisent, se jaugent, se comparent, se présentent. Alors que les hommes fortunés (ceux qui peuvent « entretenir

une danseuse ») se rendent au foyer de la danse, réservé en principe à l'échauffement des ballerines, les autres arpentent le grand foyer. C'est un des premiers lieux publics où les femmes peuvent paraître sans passer pour des prostituées. Mais un soupçon de débauche y flotte vaguement, qui fait surnommer l'endroit « l'allée des soupirs ». La galerie est ponctuée de grandes statues de déesses nues et majestueuses représentant les différents corps

**Le monde entier est passé à l'Opéra, de la reine d'Angleterre à Khrouchtchev. Même Hitler, dans la visite-éclair qu'il fit à Paris, sans pouvoir monter à la tour Eiffel, tint à visiter l'Opéra**

de métier qui ont participé à l'édification du bâtiment. On peut voir entre autres l'allégorie du pavage (dont l'outil est la « demoiselle ») et la dame du compteur à gaz avec sa torchère. Les quatre modes d'éclairage sont honorés : la lampe à huile, le gaz et ses robinets, la bougie traditionnelle et l'électricité avec ses bobines. On est au siècle de Pierre Larousse et de Camille Flammarion.

Le grand lustre lui-même, pesant sept tonnes, dessiné par Garnier, avec ses guirlandes de grelots censées renforcer l'acoustique, était au gaz à l'origine, et la coupole au-dessus de la salle servait à l'évacuation

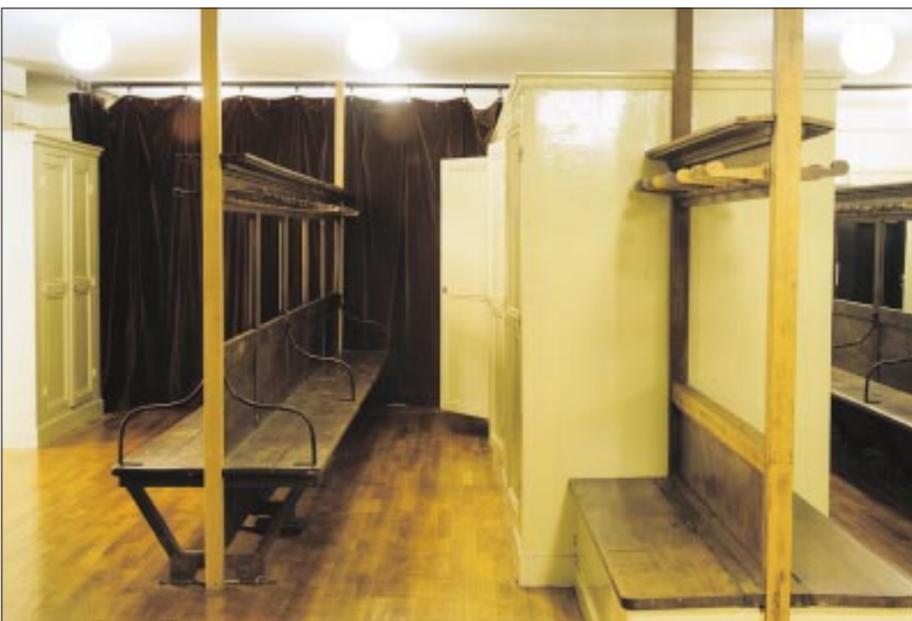
des gaz brûlés et de la chaleur. Le remplacement du gaz par l'électricité a permis d'aménager plusieurs salles de répétition sous cette même coupole percée de larges ceils-de-boeuf.

Dès sa création, l'Opéra a coûté très cher. Il a fallu lancer un emprunt, et, en cours de route, faire appel à François Blanc, directeur des jeux de Monte-Carlo, pour prêter l'argent nécessaire pour conclure. Aujourd'hui, l'Opéra coûte toujours cher. L'Etat subventionne 66 % du budget, la vente des billets couvre les 34 % qui restent. Mais on ne conteste pas en général cette dépense. Cela fait partie des fleurons de la République. Comme le fait observer un conservateur de l'Opéra : « Au départ, bien avant l'invention de la télévision donc, l'Opéra jouait trois soirs par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi, en alternance avec les trois jours de la Comédie-Française. Les riches étaient abonnés aux trois jours, à l'année. Il suffit de se plonger dans les archives des abonnés et de faire quelques sondages : à chaque époque on trouve la noblesse d'épée, de robe, les parlementaires, les généraux, les banquiers, les chevaliers d'industrie, les hommes d'affaires, tous ceux qui sont aux commandes du pays. Mélomanes ou non. Les régimes, quels qu'ils soient, ont toujours profité de l'Opéra pour faire des réceptions. Celui qui en a le plus usé, paradoxalement, puisqu'il détestait la musique, c'est le général de Gaulle. » Le monde entier est passé à l'Opéra, de la reine d'Angleterre à Khrouchtchev. Même Hitler, dans la visite-éclair qu'il fit à Paris, sans pouvoir monter à la tour Eiffel, tint à visiter l'Opéra.

INCONTESTABLEMENT, c'est un lieu du pouvoir. A l'Opéra-Bastille, le rang n° 15 est le rang du gouvernement. « Nous sommes condamnés à l'excellence, poursuit le conservateur. Et la qualité artistique est si forte que même ceux qui n'en profitent pas la reconnaissent. Depuis la décision de Louis XIV, en 1669, de créer une Académie royale (aujourd'hui nationale) de musique, l'Opéra ne s'est jamais interrompu. Malgré les guerres, les épidémies, la grippe espagnole, tous les jours, un danseur enseigne son art à un autre danseur. Un art qui ne s'apprend pas dans les livres, mais se transmet de corps à corps. » Pour le reste, l'Opéra est comme le vin, il a ses grandes années et ses moins

bonnes. De 1950 à 1968, l'Opéra a connu un « creux », les amateurs se répartissant à Aix-en-Provence, à Salzbourg, à Bayreuth ou vers d'autres scènes, laissant le bâtiment Garnier aux réceptions officielles et au répertoire français. L'équilibre entre le Palais-Garnier et l'Opéra-Bastille n'aura sans doute pas été facile à trouver, au-delà des questions d'hommes et de talents, des querelles, des crises, des grèves, des colères, toutes ces passions qui accompagnent si bien l'Opéra dans ce qu'il a de fondamentalement exagéré, dès l'origine. Aujourd'hui, Hughes Gall, directeur de l'Opéra après avoir été l'assistant de Rolf Liebermann, l'administrateur qui sut rétablir l'Opéra dans sa splendeur à partir de 1973, estime la page tournée : « Avant Liebermann, on venait à Garnier autant pour visiter le bâtiment que pour voir le spectacle. Et l'opinion pensait que le bâtiment était maudit. Qu'il rendait les gens fous, provoquait des grèves, des accidents, je ne sais quoi... Et qu'en créant Bastille, on allait s'offrir une utopie toute neuve, propre et créatrice. Les esprits ont évolué, tout comme le goût. L'œuvre de Garnier était mal vue il y a vingt ans. On la regarde autrement aujourd'hui. Tant mieux. » Cela dit, Hughes Gall reçoit encore régulièrement du courrier du monde entier pour lui demander où se trouve le Fantôme. Dans tous les temples que nous élevons, le vide dure plus longtemps que les colonnes.

Michel Braudeau



Le vestiaire des chœurs et des figurants.

PROCHAIN ARTICLE :  
Les mystères de Notre-Dame

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Cohabitation de combat

La longue période de cohabitation à peu près pacifique entre Jacques Chirac et Lionel Jospin aura donc duré quatre ans. Le président de la République y a mis fin le 14 juillet, en lançant une vigoureuse offensive contre le gouvernement, accusé de faiblesse dans tous les domaines, ou presque, de l'action publique. Désormais, entre les deux têtes de l'exécutif, le conflit est ouvert, l'affrontement cesse d'être masqué sous des formules de politesse, le ton redevient vif, voire polémique.

Certes, la cohabitation, cette alliance forcée de deux camps antagonistes attentifs à taire leurs différends au nom de l'intérêt supérieur de l'Etat, n'a jamais été exempte de petites phrases vengeresses qui rappelaient que les convergences n'étaient que de façade, mais les sujets de désaccord n'étaient pas missur la place publique. Cette époque de modération calculée appartient au passé.

La relation de méfiance silencieuse qui caractérise la cohabitation tourne, en général, à l'avantage du président de la République, dont la liberté de mouvement contraste avec les contraintes qui pèsent sur le premier ministre. Le piège de la cohabitation s'est, chaque fois, révélé redoutable pour le chef du gouvernement, fragilisé par les difficultés de la gestion quotidienne. Depuis les élections municipales, l'actuel premier ministre paraissait à son tour menacé par cette malédiction. Paradoxalement, en tirant les premières salves, Jacques Chirac lui a peut-être rendu service. Car, pour sortir du piège,

il fallait que Lionel Jospin se mette en position de combat, en défendant, face à une droite offensive, ses propres valeurs, celles de la gauche, sur lesquelles il a gagné les élections de 1997.

Mais ce combat s'engage dans des conditions très particulières. D'abord parce que l'assaut conduit par le chef de l'Etat est surtout une façon de faire oublier les affaires personnelles pour lesquelles il est mis en cause par la justice et que le débat s'en trouve largement dévoyé. Ensuite parce qu'il est sans précédent qu'un président de la République s'en prenne avec une telle violence à un premier ministre qu'il a lui-même nommé et avec lequel il partage la direction de l'Etat.

Que peut faire Lionel Jospin ? Il pourrait choisir d'aller jusqu'à la rupture, une rupture assumée devant l'opinion dès lors que la guerre est déclarée par le président de la République. Il peut aussi, à son tour, entrer en campagne et opposer aux positions affichées par le chef de l'Etat le projet de la gauche. Car ce sont bien deux conceptions différentes qui s'affrontent. Jacques Chirac a esquissé la sienne, non sans démagogie parfois, en dénonçant l'insécurité grandissante, en critiquant l'indépendance de la justice, en attaquant « l'Etat, qui veut tout réglementer, tout légiférer », en s'indignant du taux des prélèvements obligatoires. A la gauche de définir sa propre vision pour que cette cohabitation de combat devienne aussi le support d'un vrai débat démocratique.

# Quelques légendes sur l'échec de Camp David

par Robert Malley

Il y a tout juste un an, le président Bill Clinton, le premier ministre d'Israël de l'époque, Ehoud Barak, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, se retrouvaient à Camp David pour ce que beaucoup considèrent, avec le recul, comme un tournant dans les relations israëlo-palestiniennes. De la droite à la gauche, des faucons aux colombes, s'élève un chœur inhabituel d'opinions unanimes, ici comme en Israël : Camp David fut, dit-on, une épreuve dont M. Barak est sorti gagnant et M. Arafat perdant. Alors qu'on leur offrait près de 99 % de leur rêve, estime-t-on, les Palestiniens ont dit « non » et exigé davantage. Pis, ils n'ont fait aucune concession, adoptant une attitude sans compromis, révélatrice de leur refus de vivre en paix avec un Etat juif à leurs côtés.

Je faisais partie de l'équipe américaine de Camp David et, moi aussi, j'ai été déçu, presque au désespoir, par la passivité des Palestiniens, leur incapacité à saisir ce moment. Mais il est inutile - et extrêmement préjudiciable - d'ajouter aux erreurs réelles toute une série de légendes. Voici les mythes les plus dangereux que l'on répand volontiers aujourd'hui sur le sommet de Camp David.

- Mythe n° 1 : Camp David a été un test significatif des intentions réelles d'Arafat.

Or M. Arafat nous a déclaré à de multiples occasions ne pas vouloir se rendre à Camp David. Il estimait que les négociateurs israëliens et palestiniens n'avaient pas suffisamment réduit le fossé qui séparait leurs positions. Une fois sur place, il a bien fait comprendre, par ses commentaires, qu'il se sentait à la fois éloigné du monde arabe et en position d'isolement, en raison des relations étroites qu'entretenaient Israëliens et Américains. De plus, le sommet a eu lieu au moment le plus bas de ses rapports avec M. Barak - avec lequel il était censé conclure un accord historique. C'est qu'un certain nombre d'engagements des Israëliens n'avaient toujours pas été tenus, parmi lesquels leur retrait, constamment reporté, de certaines parties de la Cisjordanie et le transfert aux Palestiniens du contrôle des villages jouxtant Jérusalem. Yasser Arafat a cru qu'Ehoud Barak ne cherchait qu'à se soustraire à ses obligations.

Il fallait aussi une bonne dose d'optimisme - de la part de M. Barak comme des Etats-Unis - pour imaginer que le conflit, vieux de cent ans, entre Juifs et Palestiniens vivant dans la région, qui a fait des centaines de milliers de victimes, pouvait être résolu en quinze jours sans qu'aucune des questions essentielles - concernant le territoire, les réfugiés ou le sort de Jérusalem - ait d'abord été discutée par les dirigeants des deux camps.

- Mythe n° 2 : L'offre israëlienne répondait à la plupart, voire à toutes les aspirations légitimes des Palestiniens.

Certes, les propositions faites à la table des négociations allaient plus loin que tout ce qu'aucun dirigeant israëlien avait jamais débattu jusqu'alors - que ce soit avec les Palestiniens ou avec Washington. Mais, du point de vue des Palestiniens, ce n'était pas là l'offre rêvée que l'on a dite. Pour accueillir ses colons, Israël devait annexer 9 % de la Cisjordanie ; en échange, le nouvel Etat palestinien exercerait sa souveraineté sur des terres israëliennes à proprement parler dont la superficie serait égale au neuvième du territoire annexé. Un Etat palestinien couvrant 91 % de la Cisjordanie et de Gaza, c'était plus que ce que la plupart des Américains et des Israëliens estimaient possible jusqu'alors. Mais comment Yasser Arafat allait-il expliquer à son peuple le rapport défavorable de 9 à 1 dans l'échange des terres ?

A Jérusalem, la Palestine aurait eu la souveraineté sur de nombreux quartiers arabes de la partie est de la cité et sur les quartiers musulmans et chrétiens de la Vieille Ville. Elle aurait joui de la tutelle sur le Haram el-Charif, le Noble Sanctuaire, troisième lieu saint de l'islam, tandis qu'Israël aurait exercé, pour sa part, une souveraineté totale sur le site auquel les Juifs donnent le nom de mont du Temple. C'était, ici aussi, beaucoup plus qu'il n'était imaginable quelques semaines à peine auparavant - une proposition très difficile à accepter pour le peuple israëlien. Mais comment M. Arafat pouvait-il justifier devant son peuple qu'Israël conserve la souveraineté sur certains quartiers arabes de Jérusalem-Est, sans parler du Haram el-Charif ? Quant à l'avenir des réfugiés - le cœur du problème, pour beaucoup

de Palestiniens -, les conceptions présentées faisaient vaguement état d'une « solution satisfaisante », ce qui laissait craindre à Yasser Arafat de devoir donner son accord en dernière minute à une proposition inacceptable.

- Mythe n° 3 : les Palestiniens n'ont fait aucune concession de leur côté.

Beaucoup se sont ralliés à l'idée que le rejet par les Palestiniens des propositions de Camp David révélait un refus profond du droit à l'existence d'Israël. Mais considérons les faits : les Palestiniens ont plaidé pour la création d'un Etat de Palestine sur la base des frontières du 4 juin 1967, à côté d'Israël. Ils ont accepté le projet d'une annexion israëlienne de terres en Cisjordanie pour certaines des colonies de peuplement israëliennes. Ils ont accepté le principe de la souveraineté israëlienne sur les quar-

plus, pour la réalité de ce qui s'est passé à ce sommet. Les faits n'indiquent, cependant, aucun manque de prévoyance, aucune absence de vision de l'avenir de la part d'Ehoud Barak, qui a par ailleurs fait preuve d'un courage politique hors du commun. Les concessions d'Israël ne doivent pas se mesurer au chemin parcouru depuis son propre point de départ, mais aux progrès réalisés en direction d'une solution juste.

Les Palestiniens n'ont pas assumé leurs responsabilités historiques lors du sommet, eux non plus. Je pense qu'ils regretteront longtemps leur incapacité à répondre au président Clinton par des propositions plus ouvertes et globales - à Camp David et après.

Enfin, Camp David ne s'est pas tenu dans la précipitation. On peut reprocher au sommet d'avoir été mal préparé, d'avoir été trop peu formel, d'avoir manqué de vraies positions de repli, mais sûrement pas d'avoir été prématuré. Dès le printemps 2000, n'importe quel analyste israëlien, palestinien ou américain sérieux prédisait une explosion de violence palestinienne en l'absence d'une avancée majeure du processus de paix. Oslo avait suivi son cours ; la décision de s'attaquer au délicat problème du statut définitif des territoires est plutôt venue trop tard que trop tôt.

La façon dont les deux camps ont choisi de considérer ce que le passé a été déterminera en grande partie leur comportement de demain.

## La façon dont les deux camps ont choisi de considérer ce que le passé a été déterminera en grande partie leur comportement de demain

tiers juifs de Jérusalem-Est - quartiers qui ne faisaient pas partie d'Israël avant la guerre des Six jours en 1967. Et, tout en insistant sur la reconnaissance du droit au retour des réfugiés, ils ont accepté que celui-ci soit appliqué de façon à ménager les intérêts démographiques et la sécurité d'Israël en limitant leur nombre. Aucun des pays arabes qui ont négocié avec Israël - que ce soit l'Égypte d'Anouar El Sadate ou la Jordanie du roi Hussein, sans parler de la Syrie de Hafez El Assad - n'a jamais été près ne serait-ce que d'envisager de tels compromis.

Si l'on veut conclure la paix, on ne peut tolérer que ces mythes propagés sur la négociation de Camp David passent, chaque jour un peu

*Robert Malley est ancien conseiller spécial du président Bill Clinton pour les questions israëlo-arabes. Il est membre d'honneur du Council for Foreign Relations de New York. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize.*

## George Bush fera-t-il entrer la Russie dans l'OTAN ?

Suite de la première page

Bien sûr, les Américains voudraient amender, voire liquider, le traité ABM pour pouvoir lancer leur programme de défense antimissile (MD). Mais ce n'est pas seulement un objectif tactique, poursuit la même personnalité : « En finir avec ces traités, c'est en finir avec l'esprit de la guerre froide », dit-elle. Un texte comme le traité ABM exige l'existence d'un ennemi tel que nous l'avons eu pendant quarante ans après la seconde guerre mondiale. Cette époque est révolue. « Pour tourner le dos à la guerre froide, il faut en finir avec les accords qui réglaient les rapports militaires entre deux ennemis potentiels. »

La première réaction des Russes - et des Européens - est de voir dans ces bonnes paroles une espèce de camouflage destiné à faire passer des décisions remettant en question le statu quo international. Mais peut-être serait-il nécessaire de se demander si, au-delà d'une préoccupation immédiate, les Américains ne visent pas à terme une redéfinition complète de leurs relations avec la Russie, et par là même la mise en place d'une nouvelle organisation de la sécurité en Europe. Des décisions a priori désagréables pour Moscou sont en préparation : outre le programme de défense antimissiles, un nouvel élargissement de l'Alliance atlantique, à partir de 2002, qui pourrait inclure un ou plusieurs Etats baltes, c'est-à-dire, pour la première fois, des Républiques ayant appartenu à l'ancienne URSS mais aussi à l'ancienne Russie tsariste. La Russie recevra-t-elle des compensations ?

En 1997, deux ans avant le premier élargissement de l'OTAN vers l'Est (Pologne, Hongrie, République tchèque), Moscou avait obtenu une contre-partie : la signature, à Paris, de l'acte fondamental sur les rela-

tions entre la Russie et l'OTAN, et la création du Conseil conjoint OTAN-Russie. Cette offre de coopération n'a pas répondu aux attentes des Russes. On leur avait laissé croire, entre autres, qu'ils auraient un « droit de regard » sur les affaires de l'OTAN ; ils espéraient un « droit de veto ». La guerre du Kosovo leur a montré que le Conseil conjoint ne pouvait pas empêcher les dix-neuf membres de l'Alliance atlantique de passer outre aux objections de Moscou. Aussi les Russes ont-ils boudé pendant quelques mois les réunions de ce Conseil et refusent-ils maintenant toutes les propositions de relance faites par les Occidentaux.

Une autre forme de compensation pour l'expansion de l'OTAN pourrait être financière. Bien que ce ne soit pas la position officielle, certains à Washington évoquent un effacement de la dette contractée par feu l'URSS. Une générosité qui ne coûterait pas trop cher aux Américains puisque les principaux créanciers de la Russie sont européens, et d'abord

allemands. En fait, quand le Kremlin évoque une contre-partie, il pense en termes politiques, par exemple « l'entrée de la Russie dans l'organisation politique de l'OTAN », dit un des porte-parole de Vladimir Poutine. Lors de sa rencontre avec George W. Bush à Ljubljana, le président russe a ressorti une note de 1954 dans laquelle Moscou demandait son adhésion à l'Alliance atlantique.

### « ACCOMPLIR SON DESTIN »

Est-ce une vue de l'esprit ? Toujours à Ljubljana, George W. Bush a affirmé que la porte de l'OTAN était ouverte, que le destin de la Russie était en Europe et que tous les pays européens remplissant les conditions avaient vocation à pouvoir entrer dans l'OTAN. Quelques jours plus tard, le porte-parole du département d'Etat a été plus précis. Interrogé sur la question de savoir si la position américaine était toujours aussi négative que celle exposée par Madeleine Albright au nom de l'administration Clinton, Richard Boucher a

répondu : « Non, je ne pense pas que je dirais exactement cela. (...) Je dirais que cette administration croit que la porte doit être ouverte et que le destin de la Russie est clairement en Europe. Et nous avons l'intention de travailler avec la Russie pour l'aider à accomplir son destin. »

Les Russes se demandent s'il s'agit d'un leurre destiné à affaiblir leur vigilance ou si la proposition est sérieuse, bien qu'elle concerne le long terme. Leur conclusion est qu'ils ne perdent rien à faire comme si l'attitude américaine était sérieuse. Si c'était le cas, elle apporterait une sorte de couronnement aux refrains antiguerre froide que le président Bush et ses conseillers ont entonnés ; elle achèverait la mutation de l'OTAN d'instrument de la guerre froide en organisation de sécurité paneuropéenne. Et elle obligerait les Européens à une révolution de leur pensée stratégique à laquelle ils sont loin d'être préparés.

Daniel Vernet

### CORRESPONDANCE

## A propos de la mort de Ben Barka

A la suite de notre enquête consacrée à l'assassinat en France de Mehdi Ben Barka (Le Monde du 30 juin et daté 1<sup>er</sup>-2 juillet), nous avons reçu plusieurs mises au point en provenance du Maroc. Mohamed Achaachi, préfet de police à la retraite, Abdelkader Saka et Mohamed Mesnaoui, contrôleurs généraux de police à la retraite, nous ont écrit pour contester leur mise en cause dans la mort de l'opposant marocain.

Je n'ai jamais participé de quelque manière que ce soit à cette affaire, nous écrit M. Mesnaoui, et j'en veux pour preuve que j'ai séjourné en France pour la première fois en 1969, à l'occasion de mon congé administratif annuel, ce qui peut être vérifié sans peine auprès des services compétents.

J'atteste que je ne faisais pas partie du personnel des services de contre-subversion à l'époque (1965). Je n'ai intégré ce service qu'en 1966, soit un an après l'affaire Ben Barka, nous pré-

cise de son côté Abdelkader Saka. Comment pouvais-je relater des faits auxquels je n'ai été mêlé ni de près ni de loin ? M. Ahmed Boukhari prétend être mon ami depuis l'âge de dix-huit ans. Il a menti, je ne l'ai connu qu'à l'occasion de mon affectation aux services de contre-subversion en 1966.

Je ne me suis jamais rendu en France. C'est un pays où je n'ai jamais séjourné, proteste pour sa part Mohamed Achaachi. Boukhari veut me faire jouer le beau rôle en répétant à plusieurs reprises que j'ai essayé de m'opposer aux violences infligées à Ben Barka. Je ne me suis opposé à personne et je n'ai participé à rien puisque je n'étais pas là et que vous pouvez le vérifier. M. Boukhari en rajoute en me faisant commissaire divisionnaire dès 1965 alors que je n'ai été promu à ce grade qu'en 1973. Ce que M. Boukhari a inventé de toutes pièces sur mon compte s'applique à la

quasi-totalité de cette « vérité » que vous avez voulu livrer à l'opinion publique. La totalité des pages que vous venez de consacrer à cette affaire est basée sur les notes et les faits que M. Boukhari, se présentant comme standardiste des services secrets marocains, aurait enregistrés et vécus pendant ce week-end de la fin du mois d'octobre 1965 (29-30 octobre). Sachez simplement que M. Boukhari avait été suspendu de ses fonctions le 3 août 1965 pour ivresse, coups et blessures et dégâts à la propriété d'autrui. Je le répète : le 3 août 1965, donc près de trois mois avant ce fameux week-end d'octobre 1965. Sachez donc que le 29 octobre 1965, M. Boukhari n'était pas plus standardiste que moi-même je n'étais en France.

[Contacté à Casablanca, M. Boukhari maintient l'intégralité de son témoignage, publié par Le Monde, à l'égard de MM. Achaachi, Mesnaoui et Saka, avec lesquels il ne demande qu'à être confronté devant la justice.]

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### La mort d'Arnold Schoenberg

LE MUSICIEN Arnold Schoenberg, qui vient de mourir à Los Angeles et qui était né à Vienne en 1874, exerça une influence considérable sur l'évolution de son art. Autodidacte - il n'avait reçu que quelques leçons de contrepoint de son futur beau-frère Alexandre von Zemlinsky -, il fut d'abord le disciple de Gustav Mahler. Ses premiers ouvrages reflètent les influences de Brahms et de Wagner, mais bientôt il affirma plus nettement sa personnalité.

Le chemin est long qui va des *Gurlieder* (1900) et de *Verklärte Nacht* (septuor pour archets) à *Pierrot lunaire* et aux derniers ouvrages de Schoenberg. Il le parcourut cependant assez vite. Le chromatisme wagnérien le conduisit rapidement à l'atonalité. L'audition de *Pierrot lunaire* à Vienne fut assez mal accueillie par une partie du public, mais appréciée par un grand nom-

bre de musiciens, et bien vite Schoenberg se trouva chef d'école. Ses théories se répandirent dans l'Europe centrale d'abord, bientôt après en France et dans le monde entier.

Les disciples de Schoenberg, Alban Berg, Webern, les illustrèrent par leurs œuvres personnelles en même temps que le chef du groupe les propageait à Berlin, à Amsterdam, où il enseigna l'harmonie et donna des concerts. L'école dodécaphoniste, la « musique sérielle », rencontra cependant autant d'hostilité que de sympathie. Innombrables sont aujourd'hui les musiciens qui ont été influencés par ces théories. Retiré à Los Angeles quelques années avant la guerre, Schoenberg avait trouvé en Amérique un terrain propice pour y répandre ses idées.

René Dumesnil  
(17 juillet 1951.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**MUTATION** L'industrie du jouet traverse une phase de reconversion. Pour résister à l'avancée du jeu vidéo, les fabricants traditionnels font évoluer leurs produits. ● L'INTÉ-

GRATION de mécanismes électroniques est l'une des pistes souvent explorées par les grands groupes du secteur pour donner une seconde jeunesse aux jouets classiques.

● CETTE RECONVERSION ne va pas sans effets pervers, puisque les entreprises les plus modestes sont fragilisées. Dans le même temps, les délocalisations, le plus souvent dans

le sud-est asiatique, s'accroissent. ● LES TRAINS JOUEF, qui ont été l'un des fleurons de l'industrie française du secteur, ne seront plus fabriqués dans le Jura. La production va

être assurée en Italie ● LE FABRICANT danois Lego se voit reprocher par les Maoris néo-zélandais d'avoir pillé leur culture pour assurer le succès d'un nouveau jeu.

# Le jouet traditionnel mise sur l'électronique pour résister aux consoles vidéo

Grâce aux nouvelles technologies, les fabricants les plus anciens défendent leur part de marché, face à l'engouement pour le multimédia. Mais la concentration dans cette industrie s'accroît, et le recours à la sous-traitance dans le Sud-Est asiatique est de plus en plus fréquent

RÉGULIÈREMENT, la question est posée : le jouet traditionnel a-t-il un avenir ? L'arrivée du plastique après la seconde guerre mondiale, des jeux électroniques dans les années 1970, des consoles voilà une dizaine d'années, ont successivement plongé les fabricants dans le doute. A chaque fois, ils ont su s'adapter. Adopté, le plastique, en lieu et place des jouets en bois. Avalés, les jeux électroniques, devenus une activité comme une autre, passé l'effet de mode initial.

Pour conserver l'intérêt des enfants, les industriels du jouet n'ont d'autre choix que de renouveler sans cesse leur offre, en se plaçant sur les segments porteurs. A la fin des années 1980, l'offensive des consoles de jeu menée par les japonais Sega et Nintendo avait été ignorée par les fabricants classiques, incapables de réagir. Aujourd'hui, les jeux vidéo représentent 21,9 % du marché du jouet dans le monde, qui a atteint 69,5 milliards de dollars (80,9 milliards d'euros) de chiffre d'affaires en 2000, et échappent totalement aux leaders du jouet traditionnel, dans l'ordre les américains Mattel et Hasbro, le japonais Bandai et le danois Lego.

Echaudés par cette expérience, ces derniers ont pris les devants pour relever le défi du multimédia.

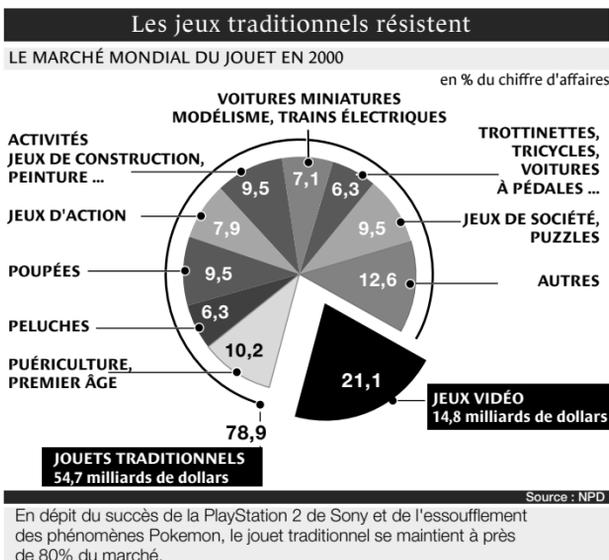
Dès 1995, Hasbro créait Hasbro Interactive pour développer des logiciels à partir de ses produits, avant de racheter les spécialistes du jeu vidéo Atari et Micropose en 1998. L'année suivante, Mattel acquérait The Learning Company (TLC), numéro un mondial des logiciels éducatifs, pour plus de 21 milliards de francs. Après des débuts prometteurs, le rêve aura tourné court. Avec des pertes de plus de 1 milliard de francs en 1999 pour sa nouvelle activité, Mattel s'est résolu à céder TLC en novembre 2000 à Gores Technology, tandis que Hasbro abandonnait sa filiale au premier éditeur de jeu européen Infogrames.

## TENDANCE AU PARTENARIAT

« Le marché des jeux vidéo est très différent de celui du jouet classique. Il demande un savoir-faire et un investissement qui lui sont propres », explique Pierre Laura chez Hasbro. « Pour amortir les coûts d'une telle activité, il faut sortir beaucoup de titres, confirme Christophe Drevet, directeur du marketing de Bandai France. En 1999, nous avons sorti une console au Japon, la Wonserswan. Mais nous ne la sortons pas dans le reste du monde, c'est trop risqué financièrement. »

Pour autant, les industriels sont loin d'avoir renoncé aux nouvelles

technologies. La tendance actuelle penche pour le partenariat : plutôt que de prendre le risque de développer eux-mêmes leurs jeux et de supporter les éventuels échecs, ils confient à des éditeurs indépendants la tâche de créer des logiciels à partir de leurs produits. Le Groupe Berchet, numéro deux français, vient de prendre 50 % du



En dépit du succès de la PlayStation 2 de Sony et de l'essoufflement des phénomènes Pokémon, le jouet traditionnel se maintient à près de 80% du marché.

capital de Génération 5, un éditeur de logiciels éducatifs, tandis que Mattel a confié à Vivendi Universal Publishing la fabrication et la distribution de cédéroms à partir de ses marques Barbie, Hot Wheels et Fischer-Price.

Cette évolution touche aussi les jouets plus classiques, à l'image du familier poupon Mon bébé à moi de

Berchet qui, bourré d'électronique, a retrouvé une seconde jeunesse cet hiver (152 000 exemplaires écoulés en France). Hasbro avait ouvert la voie avec le Furby, une peluche interactive qui avait séduit un million d'enfants dans l'Hexagone.

« On adapte le jouet traditionnel à la technique. C'est une manière de faire évoluer le jeu classique vers la modernité », résume Pierre Laura. Lentement, la mue s'opère. En 1999, 2 % des produits vendus par le leader français, Smoby, avaient une puce électronique ; cette année, ils devraient représenter 15 %. Mais le champion en la matière est sans conteste Fischer-Price : le spécialiste des jeux du premier âge, propriété de Mattel, intègre un composant électronique dans 80 % de ses produits.

« De toute façon, électronique ou jeu vidéo, la technologie n'apporte jamais la valeur ajoutée du jouet simple, que l'enfant peut démonter, remonter, faire évoluer comme il le veut. On ne peut couper tout cet aspect imaginaire », explique M. Drevet. En 2000, plus de six millions de poupées Barbie ont été écoulées dans le monde, et le jouet le plus vendu a été les petites voitures Hot Wheels de Mattel qui ont vu le jour en 1968.

Une des conséquences de cette évolution du jouet vers l'électroni-

que est l'accroissement de la délocalisation de la fabrication des jouets en Asie. C'est vrai pour les poids lourds mondiaux (dix des dix-huit sites de Mattel sont situés en Asie) comme pour les poids moyens français (Smoby y a récemment transféré sa production de puces électroniques). 45 % des importations de jouets en France proviennent ainsi de Chine, où les grands groupes sous-traitent depuis longtemps la fabrication de leurs produits.

## SUCCÈS DES PRODUITS DÉRIVÉS

Autre conséquence de l'océaneuse conversion aux nouvelles technologies : la fragilisation des entreprises les plus modestes, absorbées l'une après l'autre par les grands groupes. Les entreprises de jouet étaient près de 300 en France dans les années 1980 ; selon la Fédération française des industries jouet-puériculture, elles seraient aujourd'hui 130. Résultat : une poignée de gros industriels se partage l'essentiel du marché mondial, par le biais des produits-phares qu'ils distribuent sur tous les continents et des licences qu'eux seuls peuvent s'offrir.

Ce dernier phénomène est en pleine expansion depuis le succès des Pokémon en 1999. Plus un personnage de dessin animé ou de bande dessinée qui ne soit décliné en peluches, figurines ou jeux vidéo. Le succès aidant (Pokémon a généré plus de 100 milliards de francs de chiffre d'affaires en produits dérivés), les licences sont aujourd'hui l'objet de toutes les convoitises. Mattel, Hasbro et Electronic Arts viennent d'acheter le droit de réaliser respectivement des figurines, des jeux de cartes et des jeux vidéo à partir de Harry Potter, tandis que Lansay a arraché l'exploitation du jeu télévisé « Qui veut gagner des millions ? », dont il espère vendre 300 000 jeux de société cette année.

José Barroso

## TROIS QUESTIONS À...

### MAE WONG

**1** Vous êtes coordinatrice de Toy Coalition, une organisation de Hongkong qui observe les conditions de travail dans l'industrie du jouet en Asie-Pacifique. Que représente la Chine pour les multinationales du jouet ?

C'est un lieu de production majeur : en 2000, 70 % des jouets vendus aux Etats-Unis étaient produits en Chine. Cette industrie fait travailler plus de 1,3 million de personnes dans notre pays sur environ 5 000 sites. Sur la seule zone de Shenzhen [Sud-Est], il existe plus de 800 usines de jouets. La délocalisation, qui s'est intensifiée au début des années 1980, a d'abord concerné Hongkong, où les multinationales avaient installé un bureau commercial. L'ouverture de la Chine vers la fin des années 1980 a permis de développer de nouvelles zones de production financées par des investisseurs de Hongkong. L'avan-

tage est double : les coûts sont vraiment faibles, le salaire moyen d'une ouvrière oscillant entre 60 et 80 dollars par mois ; la proximité de Hongkong et de son savoir-faire technologique fait que les sites chinois de production peuvent fabriquer des jouets alliant le plastique traditionnel et l'électronique.

## 2 Quelles sont les multinationales qui utilisent le plus les sites de production chinois ?

Rien n'est transparent. Les multinationales passent par des sous-traitants de Hongkong qui font ensuite travailler d'autres sous-traitants ou leurs propres usines en Chine. Nous savons que Mattel et Disney utilisent massivement cette région, mais les ouvriers dans les sites de production ne savent pas vraiment pour quelle multinationale ils travaillent. Ils reconnaissent juste les jouets, comme la poupée Barbie. La complexité de la chaîne fait qu'il est difficile de contrôler les conditions de travail.

Propos recueillis par Laure Belot

## Le dernier voyage des trains Jouef

### LONS-LE-SAUNIER

de notre correspondant

C'est une petite machine en tôle, conçue en 1948 : le Tombouctou-Alger, premier train miniature fabriqué en France par Jouef. Le rassemblement des collectionneurs organisé le 8 juillet, à la salle des fêtes de Champagnole (Jura), par les salariés de l'entreprise en voie de délocalisation, aurait pu être festif. Il fut triste. « Jouef, leader français du train miniature, est contraint de cesser sa production en France » : par ce simple communiqué, le 1<sup>er</sup> juin, le groupe italien Rivarossi a décidé de rayer de la carte l'usine de Champagnole, dernier lieu où sont fabriqués les célèbres trains Jouef. Cinquante-huit salariés travaillent encore pour l'entreprise, qui en a compté plus de mille, répartis dans cinq autres communes jurassiennes, du temps de sa splendeur.

Né en 1944 au cœur du Jura sous l'impulsion de Georges Huard, Le Jouet français, devenu Jouef, s'était vite taillé une solide réputation en fabriquant, dans les années 1950, une réplique de la fameuse locomotive BB-9004 de la SNCF. Plus récemment, sa série de TGV a connu un grand succès commercial. Trop tard. Depuis le milieu des années 1970, l'entreprise connaît des hauts et des bas

sous la conduite de plusieurs propriétaires. En 1995, Jouef a déjà été victime d'un redressement judiciaire, à la faveur duquel la PME fut reprise par Rivarossi, qui préside Paolo Brandi. Aujourd'hui, M. Brandi entend rapatrier les moules de Jouef à Lima, en Italie, pour y continuer la fabrication des trains Jouef.

## FAIBLES DÉBOUCHÉS

« La société de Champagnole a accumulé un niveau de pertes qui rend inévitable l'arrêt de sa production », justifie la direction. Jouef perdait 1 million de francs fin avril. La crise du jouet traditionnel et la concurrence d'articles moins chers importés d'Asie ou des pays de l'Est, ont entraîné la perte de marchés importants avec la grande distribution, entraînant un gonflement des stocks et des besoins accrus en investissements. « L'industrie du train miniature est très gourmande en capitaux, explique un responsable de Jouef. Le coût d'un moule, qui dépasse le million de francs, est difficilement amortissable sur les petites séries. » Or Rivarossi avait délaissé en partie le train grand public pour repositionner Jouef sur le train de collection, qui n'a pas eu les débouchés espérés. « Quand un collectionneur achète un TGV plus

de 1 000 francs, il en achète rarement deux », commente l'industriel italien.

Du coup, « le chiffre d'affaires en grande surface est passé de 11 millions de francs à 2 millions de francs en 2000 », fait observer le responsable du comité d'entreprise, Dominique Capelli, qui estime que le groupe n'a pas mis les moyens de son développement commercial sur son nouveau créneau haut de gamme. L'analyse du délégué syndical CGT, Jean-Claude Marty, n'est guère différente. Le groupe italien, qui a présenté deux plans sociaux successifs, aurait pu, estime-t-il, maintenir une partie de l'activité sur le site jurassien, « par exemple la fabrication de rails ».

Les « Jouef » essaient de créer un rapport de forces et de gagner du temps. Certains demandent le dépôt de bilan pur et simple de l'entreprise qui permettrait, selon eux, de trouver plus facilement un repreneur. Le comité d'entreprise a demandé un rapport à un cabinet lyonnais d'expertises financières et comptables, Secafi Alpha, dont les conclusions seront rendues lundi 23 juillet. Cela repousse l'échéance de la fermeture, puisque les salariés seront en vacances d'été jusqu'à la mi-août.

Christophe Marchal

## Le bel avenir du jeu en ligne

Le jouet traditionnel est-il compatible avec Internet ? Pour le moment, le jeu sur le Net intéresse surtout les sociétés spécialisées dans le multimédia. Electronic Arts, leader mondial des logiciels ludiques interactifs, vient d'acquiescer pogo.com, le premier fournisseur de jeux de société sur le Web. Il avait lancé en octobre 2000 le site ea.com, qui propose toute une gamme de programmes aux internautes. Mais, conscients que les générations à venir se tourneront de plus en plus tôt vers la Toile et que les millions d'utilisateurs adultes sont autant de clients potentiels, les industriels du jouet traditionnel avouent presque tous avoir quelques projets en cours, à l'image de Tomy France, qui travaille sur un jouet dont les options pourraient être téléchargées via Internet. Selon l'institut Jupiter Communications, il devrait y avoir 3,2 millions de joueurs en ligne cette année, pour un marché estimé à 2,7 milliards de francs.

## Les Maoris de Nouvelle-Zélande menacent la stratégie de reconquête de Lego

### STOCKHOLM

correspondance

En créant le jeu Bionicle, librement inspiré de la mythologie et des arts traditionnels des peuples du Pacifique, le fabricant danois de jouets Lego (contraction de Leg Godt, « amuse-toi ») espérait faire oublier les mauvais résultats financiers et commerciaux de 2000. Un véritable annus horribilis pour cette société familiale dirigée de père en fils depuis sa création en 1932 par Ole Kirk Kristiansen. Mais la communauté maorie de Nouvelle-Zélande, estimant sa culture et sa langue pillées, a menacé de poursuivre l'industriel devant les tribunaux et de lancer une campagne internationale de protestation s'il ne retire pas de la vente sa nouvelle série de figurines articulées.

Destiné aux 7-16 ans, Bionicle raconte l'histoire intemporelle de Mata Nui (« Ouvrir le soleil », en maori), une île imaginaire dont les habitants, les Toa, pourvus de masques aux pouvoirs aussi surnaturels qu'innombrables, résistent aux assauts du diabolique Makuta et de ses disciples monstrueux. Lego a reçu à son siège de Billund, où la firme a créé le parc d'attraction de Legoland, une lettre de Maui Solomon, avocat de plusieurs communautés maories de Nouvelle-Zélande, exigeant de l'industriel danois un engagement ferme à « négocier ». Selon M. Solomon, la plupart des noms utilisés dans l'univers Bionicle et enregistrés sous le label Lego n'ont pas été inventés mais ont été directement empruntés à la langue polynésienne. « C'est incorrect. Nous avons uniquement déposé le mot "Bionicle" », s'est défendu le groupe par la voix de

sa porte-parole, Eva Lykkegaard.

Il s'agit d'une mauvaise affaire pour l'entreprise, qui avait fait de ce jeu la pierre angulaire de son plan de redressement après les exercices catastrophiques de 1998 et 2000. L'an dernier, Lego a affiché une perte nette de 111 millions d'euros et un chiffre d'affaires en baisse de 3,5 %.

Bionicle, lancé en février en Europe, représente un investissement de plusieurs millions d'euros et constitue le projet le plus ambitieux et le plus coûteux jamais lancé par le fabricant de briquettes en plastique. La compagnie a signé des partenariats avec Nestlé, McDonald's ou encore les studios Universal, créé une version animée disponible sur consoles de jeu, s'approprié à bombarder les écrans de cinéma et de télévision de spots publicitaires et à distribuer pas moins de 20 millions de cédéroms à travers le monde. Il va même commercialiser un jeu de cartes Bionicle, pour rivaliser avec les Pokémon de Nintendo.

## COMBLER LE RETARD

L'objectif pour Lego, qui se targue d'avoir fait jouer 300 millions d'enfants et revendiqué 320 milliards de briques vendues depuis 1949, est de devenir, à l'horizon 2005, « la meilleure marque pour les enfants et les familles ». Le patron du groupe, Kjeld Kirk Kristiansen, s'en est visiblement donné les moyens. Il a commencé par baisser les coûts. Les effectifs de Lego auront été réduits de 25 %, ramenés à 7 000 salariés, entre 1998 et la fin de 2001.

Deux sites de production en Suisse et un troisième en Hongrie vont être fermés. Le PDG a conforté le

cœur de métier de la firme, les jouets, et en particulier les fameuses briques, fleuron du groupe, conçues comme « un outil pédagogique au service des éducateurs et des parents ». Dans le même temps, Lego met l'accent sur sa gamme de jouets robotisés – elle a enregistré une progression de 20 % en valeur en 2000 – et en adaptant ses produits au multimédia (télévision, Internet, jeux vidéo, mini-studio de cinéma), secteur dans lequel l'entreprise a accumulé un important retard au cours des années 1990 en privilégiant le développement de produits dérivés.

Pour combler ce retard, Lego a passé des accords avec les grands noms du divertissement (Walt Disney, George Lucas, Steven Spielberg, ou Warner Bros avec des boîtes Harry Potter), et conclu avec Microsoft une alliance pour assurer la vente en ligne de sa gamme. Le groupe vise en priorité les Etats-Unis et le Japon. Une étude réalisée au début des années 1990 montrait que, dans ces deux pays, Lego ne figurait pas au palmarès des dix marques les plus connues, tandis qu'en Europe, elle damait le pion à Rolex, Jaguar ou encore Ferrari. Outre-Atlantique, où il réalise près de la moitié de ses ventes mais n'obtient qu'une part de marché de 3 %, le groupe a lancé un plan d'attaque baptisé « Tempête du désert », grâce auquel il espère doubler son chiffre d'affaires en trois ans. Un défi à la mesure des personnages de Bionicle, mi-dinosaures, mi-guerriers... Sous réserve que les Maoris les laissent se développer.

Boris Lévy

# Le président de la Fédération bancaire se plaint à Laurent Fabius d'un excès de réglementation

Le ministère des finances devrait tenir compte des récriminations de Jean Laurent

Jean Laurent, président de la Fédération bancaire française et par ailleurs patron du Crédit agricole, a adressé, le 19 juin, une lettre à Laurent

Fabius. Dans ce courrier, dont *Le Monde* a obtenu une copie, il se plaint d'un excès de réglementation. Bercy devrait tenir compte de ses dolé-

ces. Cette démarche est révélatrice d'un climat tendu dans la profession, après les récentes mises en examen de plusieurs dirigeants.

**GALVANISÉE** par la dérégulation des activités financières en marche depuis le début des années 1990, la profession bancaire supporte mal désormais les intrusions du législateur sur son territoire. Ainsi, à l'issue d'une session parlementaire particulièrement riche en projets de loi à caractère financier - nouvelles régulations économiques (NRE), mesures urgentes à caractère économique et financier (Murcef), Sécurité quotidienne, etc. - le président de la Fédération bancaire française (FBF), Jean Laurent, par ailleurs patron du Crédit agricole, a entrepris d'écrire au ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, le 19 juin, pour lui faire part « des graves inquiétudes » des banques françaises.

« *L'évolution actuelle de la législation et de la réglementation françaises et européennes prend en tenaille nos établissements à un moment où ils sont confrontés à un tournant stratégique dans leur positionnement international* », estime le responsable mutualiste à l'adresse du ministre de tutelle, dans ce document confidentiel dont *Le Monde* a obtenu une copie. M. Laurent évoque des « *textes difficilement applicables ou dont l'impact sur les charges des banques est sans commune mesure avec les éventuels bénéfices escomptés* », attestant selon lui d'une « *dérive législative spécifiquement française* ».

L'ire de la communauté bancaire se focalise notamment sur les dispositions incluses à la loi NRE du 2 mai pour favoriser le suivi des transactions financières douteuses et durcir ainsi la lutte contre le blanchiment de l'argent de la

drogue ou du crime organisé.

Là où les banques disposaient d'une certaine liberté d'appréciation, celles-ci visent en effet à rendre systématiques les déclarations de soupçon à Tracfin, la cellule anti-blanchiment du ministère des finances. Sont concernées les transactions effectuées avec les fonds fiduciaires ou de gestion, avec les Etats ou territoires à risques inscrits sur la liste noire du GAFI - l'organisme international d'ac-

tivité du bénéficiaire s'avérant, selon les banques, sinon irréalisable du moins délicate s'agissant de fonds transférés à l'étranger - sur le compte d'un correspondant bancaire ne communiquant pas toujours l'identité de l'ayant droit final - les professionnels estiment qu'il leur faudra adresser à Tracfin « la quasi-totalité de leurs journées comptables » pour échapper à d'éventuelles poursuites, c'est-à-dire la quasi-totalité des transac-

tions d'examen à la direction du Trésor, conduirait vraisemblablement à certains aménagements. Tracfin pourrait notamment suggérer aux établissements d'adresser des états mensuels des opérations douteuses.

## UN ÉTAT D'ESPRIT NOUVEAU

Au-delà des préoccupations exprimées par M. Laurent au nom de la communauté bancaire - portant par ailleurs sur la nécessité de prévenir leurs clients « par tous les moyens » en cas de rejet d'un chèque ou sur les nouvelles contraintes vis-à-vis des titulaires de cartes bancaires - la lettre de la FBF est révélatrice d'un état d'esprit nouveau chez les banquiers français.

Sous couvert d'anonymat, le président d'une grande banque française juge ainsi qu'« au vu de l'attention croissante portée par les juges aux affaires financières et du risque pénal à la clé, il importe que la loi soit faite soigneusement comme elle l'était au XIX<sup>e</sup> siècle ».

Plus vindicatif, un autre grand responsable bancaire n'hésite pas, quant à lui, à fustiger le pouvoir des juges, s'en prenant « à ces juges d'instruction procédant à des mises en examen de plus en plus nombreuses pour présomption de blanchiment ». La mise en examen de Claude Bébéar, président du conseil de surveillance d'AXA, pour blanchiment aggravé, dans l'affaire PanEurolife, le 13 juin, l'affaire dite du Sentier et l'enquête en cours sur la centrale de compensation Clearstream ont créé un électroc au sein de la communauté bancaire française.

Anne Michel

## Des soupçons de blanchiment plus fréquents

Le nombre de déclarations de soupçon à Tracfin, la cellule du ministère de l'économie chargée de la lutte contre le blanchiment de l'argent sale, continue à progresser, au rythme de 1 000 déclarations supplémentaires chaque année. Bercy s'attend à ce que 3 500 signalements soient comptabilisés cette année contre 2 750 en 2000. Sur ce total, 20 % donnent lieu à l'ouverture de dossiers pour fortes présomptions de blanchiment. Ces dossiers, au nombre de 150 en 2000 et de 200 déjà cette année, sont transmis au Parquet, qui décide s'il y a lieu ou non d'ouvrir une information judiciaire. Entre 1997 et 1999, une centaine d'informations judiciaires ont été déclenchées, sollicitant les pouvoirs de police. Mais Tracfin continue de déplorer la faible contribution des assureurs par rapport aux banques. En dépit de la campagne de sensibilisation entreprise par la Commission de contrôle des assurances, l'organe de contrôle du secteur, les assureurs représentent une part marginale des déclarations, avec 4 % en 2000.

tion financière sur le blanchiment de capitaux -, ainsi que les opérations dont l'identité du donneur d'ordre ou du bénéficiaire n'aura pu être vérifiée. Or, c'est sur ce dernier point que le bât blesse.

Introduit pendant les débats sans consultation préalable du gouvernement ou des professionnels, cet article d'initiative parlementaire est jugé « intellectuellement satisfaisant mais impossible à mettre en pratique ». La vérification de l'iden-

tité d'une journée. Ce qui représente plusieurs milliers de déclarations quotidiennes.

Le Code pénal sanctionne très lourdement le délit de blanchiment, à raison de cinq ans de prison et 2,5 millions de francs d'amende mais de dix ans de prison et de 5 millions de francs en cas de blanchiment aggravé. Interrogé, vendredi, par *Le Monde*, les services du ministère ont indiqué que la lettre de M. Laurent, en

# BP achète Veba Oel et devient le premier distributeur de carburant en Allemagne

Une transaction évaluée à 6,5 milliards d'euros

**LE GROUPE** britannique BP a annoncé, lundi 16 juillet, une opération d'envergure. Le troisième pétrolier mondial va acquérir les 2 500 stations services et l'activité de raffinage du groupe d'énergie allemand E.ON. Une transaction de 6,5 milliards d'euros (5,6 milliards de dollars) qui lui permet de devenir le premier distributeur de carburant en Allemagne. Il dépasse ainsi son rival européen Shell qui possédait jusqu'à présent le réseau de stations le plus développé dans ce pays.

Pour pouvoir financer cette opération, le pétrolier va céder le capital qu'il détient dans Ruhrgas, le numéro un européen de la distribution de gaz. Le montage se fait principalement par échange d'actifs : BP va acquérir auprès d'E.ON 51 % de sa filiale Veba Oel à la fin 2001, tandis que E.ON va acquérir auprès de BP, via une augmentation de capital, 51 % de Gelsenberg, qui détient elle-même 25,5 %

de l'allemand Ruhrgas. Les deux groupes disposent d'options pour faire passer leur part à 100 % au deuxième trimestre 2002. Le Britannique va également payer en numéraire 1,9 milliard d'euros et prendra à sa charge 1,1 milliard d'euros de dettes de Gelsenberg.

Si BP acquiert le reste de Veba Oel, le britannique s'est engagé à déboursé 396,5 millions d'euros supplémentaires. Il allégerait alors le coût de l'opération en revendiquant les activités en amont de Veba Oel, qui produisent 160 000 barils d'équivalent-pétrole par jour.

Par cette acquisition, le britannique espère voir ses coûts baisser de 15 % et évalue les synergies possibles à 200 millions de dollars par an. Pour obtenir de tels résultats, le groupe britannique a cependant précisé qu'elle envisageait « un certain nombre de suppressions d'emplois ».

Laure Belot (avec agences)

# Allianz s'assure le contrôle de plus de 95 % de la Dresdner Bank

**LE GÉANT ALLEMAND** de l'assurance Allianz détient désormais plus de 95 % de Dresdner Bank, la troisième banque allemande, au terme de son offre de rachat amicale, selon des chiffres provisoires publiés lundi 16 juillet. Cette offre, de 23 milliards d'euros, avait démarré le 31 mai et s'est achevée vendredi 13 juillet. La fusion des deux groupes doit donner naissance à un géant financier mondial, dont la capitalisation boursière dépasse 100 milliards d'euros. Les chiffres définitifs seront publiés au plus tard le 20 juillet, date à laquelle la commission européenne doit rendre son avis sur l'opération. Plus de 92 % des actionnaires de Dresdner ont accepté l'offre d'échange de l'assureur qui offrait aux actionnaires extérieurs une de ses actions pour dix titres Dresdner, ainsi que 200 euros en liquide.

## TABLEAU DE BORD

### ÉCONOMIE

#### Excédent commercial en mai en France

LA BALANCE commerciale de la France est redevenue excédentaire en mai, grâce à une légère hausse de ses exportations, sauvées par les ventes d'Airbus. Après un déficit de 535 millions d'euros en avril, le commerce extérieur a dégagé un solde positif de 517 millions d'euros, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées par les douanes, vendredi 13 juillet. La nouvelle ne réjouit pourtant pas les économistes. « Cet excédent est le signe d'un ralentissement de l'économie française », indique Michel Didier, directeur de l'institut de conjoncture Rhexecode. Il résulte en effet d'une baisse des importations, de 5,2 % sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents.

■ **ALLEMAGNE**: les prix du commerce de gros ont reculé de 0,5 % en juin comparé à mai, et se sont accrus de 3,1 % sur un an, a annoncé, lundi, l'Office fédéral des statistiques.

■ **ITALIE**: le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, a suggéré, samedi, au ministre de l'économie, Giulio Tremonti, de procéder à une réforme de la comptabilité publique.

■ **JAPON**: l'économie japonaise est touchée de plein fouet par la baisse des exportations, provoquée par le ralentissement mondial, situation qui durera jusqu'à l'automne, a estimé lundi la Banque du Japon.

■ **ARGENTINE**: la Bourse de Buenos Aires s'est redressée vendredi, avec une hausse de 5,6 %, au lendemain d'une journée noire (-8,2 %), mais avait du mal à entraîner dans son sillage la Bourse de Sao Paulo. La devise brésilienne s'est encore affaiblie face au dollar.

### AFFAIRES

#### INDUSTRIES

● **VALEO**: l'équipementier automobile français envisage de céder les activités de câblage hors automobile de sa branche Electronique et systèmes de liaison aux dirigeants des sociétés concernées. Cette cession, annoncée vendredi 13 juillet, comprend les unités de Barentin (Seine-Maritime, 40 salariés), de Chiche (Deux-Sèvres, 183 salariés), de Saint-Martin d'Hères (Isère, 65 salariés), de Dijon (Côte-d'Or, 21 salariés) et de Berrechid (Maroc, 260 salariés).

● **BÉGHIN-SAY**: la société sucrière, issue de la scission du groupe alimentaire franco-italien Eridania-Béghin-Say, a pris le contrôle du sucrier brésilien Açucar Guarani, a-t-elle annoncé lundi.

#### SERVICES

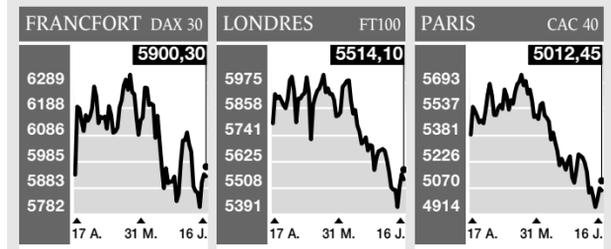
● **LAGARDÈRE**: le groupe Lagardère ne deviendra pas actionnaire de la société de commerce électronique Pere-Noel. fr, a annoncé cette dernière lundi. Les deux sociétés ont en effet mis un terme « d'un commun accord » au rachat par Pere-Noel. fr du site de loisirs multimédias Digitall. fr (Lagardère).

● **ONE 2 ONE**: la filiale britannique de l'opérateur de télécommunication allemand Deutsche Telekom a annoncé, vendredi, le report du lancement de ses services de téléphonie mobile de nouvelle génération, estimant qu'ils avaient été « surmédatisés ».

#### FINANCES

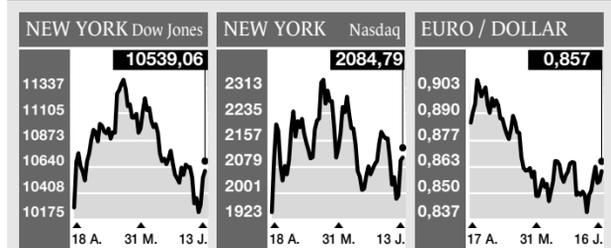
● **PAIEMENTS TRANSFRONTALIERS**: la Commission européenne va proposer le 25 juillet un projet de règlement pour unifier les frais de paiements transfrontaliers.

## EUROPE



Europe 12 h 30	Indice sélection	cours 16/07	Var. % 13/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4018,21	- 0,65	- 15,80
EUROPE	STOXX 50	3865,16	- 0,78	- 15,18
EUROPE	EURO STOXX 324	335,29	- 0,53	- 14,42
EUROPE	STOXX 653	314,82	- 0,74	- 12,50
PARIS	CAC 40	5012,45	- 0,25	- 15,42
PARIS	MIDCAC	2315,88	0,24	- 6,52
PARIS	SBF 120	3431,51	- 0,19	- 14,69
PARIS	SBF 250	3237,81	0,20	- 14,14
PARIS	SECOND MARCHÉ	2558,15	0,13	- 9,19
AMSTERDAM	AEX	548,85	- 0,67	- 13,92
BRUXELLES	BEL 20	2934,53	0,18	- 2,97
FRANCFORT	DAX 30	5900,30	- 0,47	- 8,29
LONDRES	FTSE 100	5514,10	- 0,41	- 11,38
MADRID	STOCK EXCHANGE	8284,20	- 0,24	- 9,06
MILAN	MIBTEL 30	36474,00	0,12	- 16,57
ZURICH	SPI	6922,30	- 0,27	- 14,91

## AMÉRIQUES

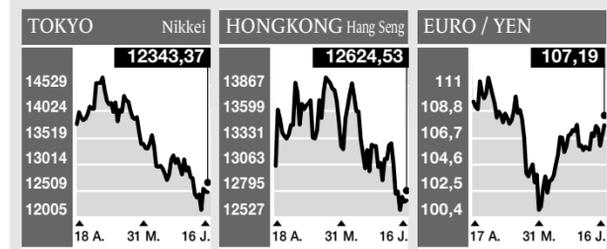


Amérique 9 h 57	Indice sélection	cours 13/07	Var. % 12/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10539,06	0,57	- 2,30
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1215,68	0,62	- 7,92
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2084,79	0,44	- 15,61
TORONTO	TSE INDEX	7765,63	1,24	- 13,07
SAO PAULO	BOVESPA	14078,46	....	- 7,74
MEXICO	BOLSA	362,05	- 0,39	14,57
BUENOS AIRES	MERVAL	329,08	5,59	- 21,04
SANTIAGO	IPSA GENERAL	106,26	- 0,02	10,69
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7503,33	0,20	9,93

## Cours de change croisés

16/07 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,80038	0,85775	0,13078	1,40230	0,56705
YEN	124,94000	.....	107,19500	16,34500	175,15000	70,85500
EURO	1,16584	0,93288	.....	0,15245	1,63440	0,66070
FRANC	7,64655	6,11905	6,55957	.....	10,72000	4,33555
LIVRE	0,71311	0,57075	0,61185	0,09330	.....	0,40430
FRANC SUISSE	1,76350	1,41165	1,51300	0,23060	2,47250	.....

## ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indice sélection	cours 16/07	Var. % 13/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12343,37	- 0,10	- 10,46
HONGKONG	HANG SENG	12624,53	0,09	- 16,37
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1652,89	- 0,24	- 14,22
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	67,53	0,06	6,60
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3365,30	0,69	6,68
BANGKOK	SET	20,71	- 1,10	11,16
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3458,15	0,12	- 12,94
WELLINGTON	NZSE-40	2030,78	- 0,62	6,79

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	13/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4420
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9565
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,2320
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR CANADIEN	33,7850
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6821
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR HONGKONG	6,6600
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0990
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	FORINT HONGROIS	254,8500
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	LEU ROUMAIN	25000
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,6200
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503		

## Taux d'intérêt (%)

Taux 13/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,37	5,21	5,75
ALLEMAGNE	4,52	4,47	5,08	5,64
GDE-BRETAG.	4,56	5,15	5,16	4,86
ITALIE	4,52	4,44	5,49	6,05
JAPON	0,04	0,02	1,30	2,38
ÉTATS-UNIS	3,72	3,63	5,26	5,67
SUISSE	3	3,16	3,35	4,03
PAYS-BAS	4,48	4,44	5,23	5,70

## Matif

Cours 12 h 30	Volume 16/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	4858	88,23	88,27
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

## BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris cédait 0,37 %, pour s'établir à 5 006,83 points, lundi 16 juillet en milieu de journée. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé, vendredi, sur un gain de 1,29 %, finissant à 5 025,24 points. Les places de Londres et de Francfort étaient également dans le rouge. L'indice Footsie se repliait de 0,29 %, à 5 521,20 points, tandis que l'indice DAX perdait 0,56 %, à 5 894,97 points. La Bourse de Tokyo a clôturé lundi sur une baisse de 0,1 %, avec un indice Nikkei à 12 343,37 points.

## CHANGES-TAUX

L'EURO se raffermissait face au dollar, lundi 16 juillet, dans les premières transactions, s'échangeant à 0,8558 dollar. De son côté, le yen s'inscrivait en baisse face à la devise américaine, à 124,89 yens pour 1 dollar, après que la Banque du Japon eût légèrement révisé à la baisse, lundi dans son rapport mensuel, son diagnostic de l'économie en raison de l'affaiblissement de la production industrielle et des investissements des entreprises. Enfin, les taux d'intérêt à dix ans en France se détendaient légèrement, à 5,19 %.

# Serge Dassault semble bien placé parmi les prétendants à une entrée au « Figaro »

Un audit de gestion est lancé dans le principal quotidien du groupe Hersant, parallèlement à l'ouverture d'un « guichet départ » pour les journalistes. La mise en Bourse du Figaro Holding semble abandonnée, mais la recherche de partenaires financiers reste d'actualité

« **DEPUIS DIX ANS**, j'entends dire que Le Figaro va être vendu », s'amuse un journaliste du quotidien phare du groupe Socpresse. La rumeur est repartie, une nouvelle fois, à l'annonce du décès, le 20 juin, de Nadine Hersant, la veuve du fondateur du groupe de presse. La vente, par Philippe Hersant, le PDG de France-Antilles, de trois hebdomadaires régionaux situés en région parisienne à Serge Dassault, président d'honneur de Dassault Aviation depuis avril 2000, a été interprétée comme un nouveau signe d'un réaménagement capitalistique plus vaste.

La grande révolution, l'entrée d'un nouvel actionnaire dans le groupe familial, s'est déjà produite, fin juin 1999, avec l'arrivée, dans le Figaro Holding (qui chapeaute Le Figaro, ses suppléments et sa régie publicitaire Publprint), du fonds d'investissements américain Carlyle. Ce dernier détient 4,9 % d'actions de cette entité, et des obligations convertibles qui lui permettent d'atteindre 40 % du capital. Jean-Pierre Millet, directeur général de Carlyle Europe, rappelle qu'en aucun cas son intention n'est de rester à long terme dans le groupe de presse. Il affirme que, « en général, les investissements sont réalisés sur une période de trois à cinq ans, mais qu'il est prêt à sortir plus

tôt si une bonne opération se présente ». Très pragmatique, il cherche à réaliser une plus-value sur cette participation qui ne représente même pas 1 % des investissements totaux du groupe. La conjoncture politique, et notamment l'approche de l'élection présidentielle, ne peut avoir, aux yeux de M. Millet, de Nadine Hersant, la veuve du fondateur du groupe de presse. La vente, par Philippe Hersant, le PDG de France-Antilles, de trois hebdomadaires régionaux situés en région parisienne à Serge Dassault, président d'honneur de Dassault Aviation depuis avril 2000, a été interprétée comme un nouveau signe d'un réaménagement capitalistique plus vaste.

Serge Dassault, candidat malheureux en 1999 à une entrée dans le capital du Figaro, reste posté. Il avait proposé 1,6 milliard de francs en cash pour prendre 40 % du Figaro et avait vraiment eu du mal à digérer que parmi les différentes offres, celle de Carlyle, pourtant moins-disante financièrement, ait été retenue. « On a été intéressés et on le reste », explique-t-on dans l'entourage de M. Dassault. Le maire (RPR) de Corbeil-Essonnes (Essonne), qui a annoncé sa candidature aux élections législatives de 2002 face au maire d'Evry, vient de reprendre trois hebdomadaires du groupe Hersant, dont *Le Républicain d'Evry*. L'avionneur est déjà présent dans la presse avec *Valeurs Actuelles*, *Le Journal des finances* et *Le Spectacle du monde*. Son arrivée dans *Le Figaro* pourrait toutefois refroidir la rédaction : en novembre 1997, M. Dassault, alors candidat au rachat de *L'Express*, avait

déclaré sur LCI vouloir « avoir un journal ou un hebdomadaire pour exprimer [son] opinion et pour (...) répondre à quelques journalistes qui ont écrit de façon pas très agréable ».

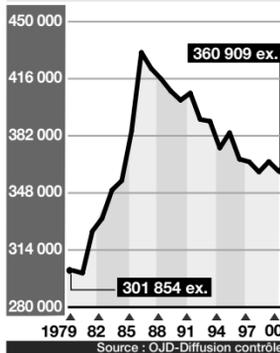
Bien qu'aucune négociation ne soit officiellement entamée avec le groupe Carlyle, le bal des prétendants semble ouvert. Si M. Dassault apparaît comme le candidat le mieux placé, d'autres investisseurs pourraient manifester leur intérêt. L'homme d'affaires François Pinault, qui ne commente pas les rumeurs, n'envisagerait pas une telle hypothèse dans le cadre de Pinault-Printemps-Redoute (PPR), une société cotée, mais par le biais de sa société holding personnelle, Artémis. Il dément avoir approché certains des héritiers du « papirove », surnom donné autrefois à Robert Hersant, pour leur proposer le rachat de leurs participations.

## UNE HOLDING SUR-ÉVALUÉE

Dès que le nom de M. Pinault est cité, celui de son grand rival, Bernard Arnault, est immédiatement avancé. Le PDG de LVMH pourrait avoir envie de compléter son groupe de presse, DI group, déjà composé de *La Tribune*, *Investir* et *Radio Classique*. Lui aussi se refuse à tout commentaire, mais estimerait en privé que la valorisation du Figaro

## Des ventes en baisse

DIFFUSION TOTALE PAYÉE DU "FIGARO"



Holding, généralement estimée à plus de 5 milliards de francs, voire même plus de 6 milliards, serait surévaluée. « *Serge Dassault serait le seul candidat prêt à payer plus cher que le prix demandé* », analyse un financier.

Parmi les autres aspirants, le financier belge Albert Frère est également cité comme un acteur probable. Le groupe Lagardère affirme qu'il n'est pas officiellement concerné par ce dossier. Le groupe régional allemand Westdeutsche Allgemeine Zeitung a pour sa part démenti formellement toute négoc-

iation avec Le Figaro. A plus ou moins long terme, ce n'est pas seulement la participation de Carlyle qui va changer de mains. Comme dans presque toutes les histoires de successions familiales, les héritiers pourraient légitimement être tentés de vendre leurs actifs.

## DES DÉCISIONS EN ATTENTE

« *La politique de non-communication de la direction de la Socpresse entretient les rumeurs, au point qu'elles deviennent un élément de gestion* », déplore un syndicaliste du Figaro. Dans ce contexte d'hypothèses de reconstitution capitalistique, tempérées toutefois par le coup d'arrêt de la croissance publicitaire prévu cette année, une série d'éléments très concrets va se mettre en place. La direction du quotidien de la rue du Louvre vient d'ouvrir un guichet départs, destiné aux journalistes et aux cadres âgés de cinquante-sept à soixante-deux ans. Ce plan pourrait concerner au total près d'une quarantaine de personnes. Par ailleurs, la direction a récemment confié au cabinet d'audit AT Kearney une analyse sur l'organisation interne du titre (informatique, logistique, management, rédaction, etc.), afin de rationaliser la gestion du journal. Cette initiative est interprétée par certains observateurs comme un moyen d'essai-

nir les comptes pour mieux vendre le titre. D'anciens cadres considèrent en revanche que « rien ne presse, à quelques mois des élections présidentielles ».

Enfin, au cours d'un récent comité de groupe, les syndicats ont été informés que le projet de mise en Bourse du Figaro Holding ne devrait pas aboutir. « *C'est resté une hypothèse de travail, dans laquelle la création de stock-options pour les cadres et une politique d'intéressement des salariés ont été étudiés*. Mais, vu le contexte économique, ce projet a été abandonné », explique un syndicaliste.

Au sein de la rédaction, l'atmosphère est plutôt à l'attentisme. Certaines décisions, comme celle de décentraliser à nouveau l'impression du titre en province, ne sont toujours pas prises. Le développement sur Internet s'avère bien plus coûteux que prévu. Nommé voilà plus d'un an à la direction de la rédaction, Jean de Belot, dont le nom est cité dans une affaire de délit d'initiés concernant la fusion Carrefour-Promodès (*Le Monde* du 4 juillet), a du mal à imposer la nouvelle formule en kiosques. Le quotidien pourrait être tenté d'adopter une ligne politique plus radicale avant l'échéance présidentielle.

Nicole Vulser

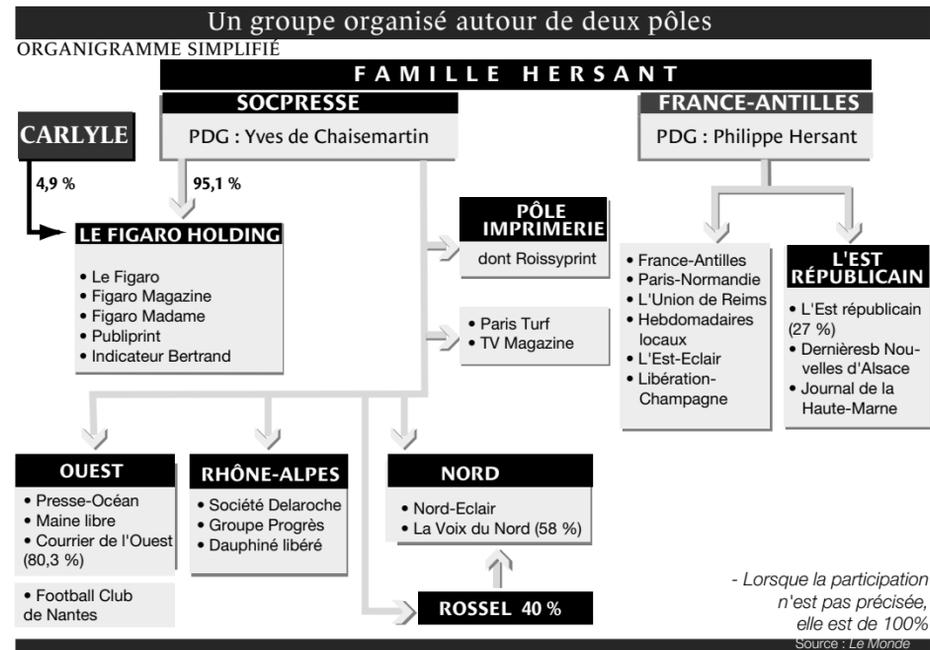
# L'endettement de la Socpresse stabilisé autour de 2,2 milliards de francs

**ROBERT HERSANT** a toujours cultivé un goût du secret. Il a créé un groupe de presse très opaque, en multipliant à l'infini le nombre de ses sociétés. On en compte près d'une centaine rien que dans l'une des branches du groupe, la Socpresse. L'organigramme précis de l'autre branche importante, *France Antilles*, n'a jamais été publié. N'étant pas coté, restant un groupe presque exclusivement familial (à l'exception de la présence du groupe américain Carlyle à hauteur de 4,9 % dans Le Figaro Holding), le groupe de presse fondé par Robert Hersant n'est pas tenu de publier ses comptes chaque année.

Seul le cabinet d'expertise comptable et d'analyse financière Secafi Alpha tente de déchiffrer les arcanes de la Socpresse et publie chaque année, en octobre, de façon confidentielle et à usage interne, une photographie économique de cette partie du groupe, qui englobe *Le Figaro* et bon nombre de quotidiens régionaux.

Dans sa dernière analyse annuelle, portant sur l'exercice clos au 31 décembre 1999, Secafi Alpha estime le chiffre d'affaires consolidé de la Socpresse à 7,18 milliards de francs (1,09 milliard d'euros), en hausse de 3,8 % par rapport à 1998. Sur ce total, la vente de journaux représente 3,11 milliards de francs et les recettes publicitaires 3,42 milliards. Le pôle *Figaro* représente à lui seul plus de la moitié de l'activité du groupe (3,89 milliards de francs, une augmentation de 155 millions de francs par rapport à 1998). Fin 2000, les prévisions couramment admises font état d'un chiffre d'affaires en légère hausse de 2 % à 3 % grâce à la bonne santé du marché publicitaire.

L'effectif du groupe Socpresse a progressé en 1999, pour atteindre 6 648 salariés, soit 135 de plus qu'en 1998. Près d'un tiers est concentré dans le pôle *Figaro* (1 932 personnes). C'est un phénomène nouveau : depuis 1994, le nombre de salariés du groupe, alors de 7 547, s'érodait année après année. La Socpresse s'est notam-



ment séparée de *France-Soir* en 1999, qui représentait encore 229 salariés.

Grâce à la cession de ce titre gravement déficitaire, le résultat économique brut a considérablement progressé, pour passer de 468 millions de francs en 1998 à 706 millions de francs l'année suivante. Le rapport précise que « *France-Soir présentait un résultat économique brut négatif de 113 millions de francs, soit la totalité des résultats du groupe Socpresse, Figaro exclu* », en 1998. L'année suivante, le pôle *Figaro* représente les trois quarts du résultat économique brut, un indicateur important sur la santé de la Socpresse.

Secafi Alpha souligne « *la spectaculaire performance du Figaro* » en 1999, grâce à une « *excellente conjoncture publicitaire* », qui permet de dégager 529 millions de francs de résultat brut d'exploitation. Toutefois, l'imprimerie Roissy-Print reste déficitaire (moins 16,9 millions de francs de résultat brut d'exploita-

tion). En province, le pôle *Progrès* a maîtrisé ses coûts, en partie grâce au prix raisonnable du papier, pour afficher un résultat d'exploitation brut de 72,7 millions de francs, en hausse de 23 %. Le pôle *Dauphiné* a également amélioré ses performances de près de 15 %, à 51,6 millions de résultat brut d'exploitation. Les

## La seule expertise économique de la Socpresse est donnée chaque année par le cabinet Secafi Alpha et à usage interne

bonnes performances du *Courrier de l'Ouest* et l'arrêt du journal gratuit *C.O.Mag* ont permis au pôle Ouest de multiplier par trois son résultat brut d'exploitation, qui atteint 36,6 millions de francs en 1999. En revanche, le pôle des journaux Nord est toujours en situation délicate : son résultat économique brut est toujours déficitaire de 34,5 millions de francs.

Le résultat d'exploitation du groupe Socpresse a augmenté de 55 % en 1999, pour atteindre 601 millions de francs. Les frais financiers poursuivent leur décline et s'établissent, en 1999, à 145 millions de francs. Par ailleurs, l'étude souligne que « *l'année 1999 est marquée par un recul des ressources de trésorerie d'exploitation* ». La capacité d'autofinan-

cement de 214 millions de francs, en progression de 35 millions, est quasi suffisante pour financer les investissements d'exploitation, mais « *aucune marge de manœuvre n'est laissée pour d'autres financements* ». De plus, la capacité d'auto-financement, estimée à 237 millions de francs en 1999, « *progressé, mais moins que ce qui était attendu* », tandis que l'endettement net du groupe (financier et crédit-bail) reste assez stable, à 2,22 milliards de francs. Désormais récheloné à long terme (dix ans), il pourrait légèrement décroître en 2000.

Toutefois, Secafi Alpha note que « *le résultat net du groupe Socpresse recule fortement en 1999 sous l'effet d'événements exceptionnels* ». Ainsi, après trois années de bénéfices, la Socpresse enregistre une perte nette de 363,5 millions de francs, alors que son résultat courant est multiplié par 2,5, pour atteindre 438,9 millions de francs. Les résultats exceptionnels englobent notamment des provisions pour *France-Soir* (160 millions de francs) et une très forte provision pour impôts de plus-value de cession (425 millions de francs).

Sans être très précise, l'étude note, dans les charges exceptionnelles, un abandon de créances d'un montant de 558 millions de francs, encore essentiellement lié à *France-Soir*, et des charges de restructuration pour 242 millions de francs. Ces charges n'étant pas récurrentes, le résultat net en 2000 sera obligatoirement meilleur que celui de 1999.

N. V.

# Trois mariages et huit enfants expliquent la complexité de la succession Hersant

**ROBERT HERSANT** est mort le 21 avril 1996, à l'âge de soixante-seize ans. Ce fils d'un capitaine au long cours breton, très tôt taraudé par l'ambition politique et condamné à la Libération à dix ans d'indignité nationale pour collaboration, a fondé son groupe de presse en 1950, à partir de *L'Oise-Matin* et de *L'Auto-Journal*. De rachats en prises de participations, le « papirove » a contrôlé jusqu'à près du tiers de la presse française. Elu député du Front républicain en 1956, il a par la suite adopté toutes les étiquettes, du gaullisme au centrisme en passant par la fédération de la gauche de François Mitterrand.

Toujours très secret, n'ayant de cesse que de venger son honneur perdu pendant l'Occupation, « *RH* » n'était attaché qu'à ses entreprises et à sa famille. Il rentrait tous les jours dans sa propriété de Saint-Cloud, à 18 h 30 précises, prenant trois semaines de congés tous les six mois et ne dérangeait jamais un collaborateur en vacances (*Le Monde* daté 26-27 mai 1996).

Sa succession s'est avérée complexe : Robert Hersant s'est marié trois fois et a eu huit enfants. De ses premières noces avec Hélène Beaufilet sont nés Jacques, aujourd'hui décédé, qui a exercé les fonctions d'administrateur, directeur général de Publprint et associé majoritaire de Gerpresse, et Michel, dit Mick, gérant de Le Havre Presse et compagne, et directeur de la publication du quotidien *Le Havre Presse-Le Progrès*. Le « papirove » s'est ensuite remarié à Aline Duclus. Ils ont eu ensemble trois

enfants : Michèle, Philippe - président du directoire de France-Antilles - et Christine.

Après divorcé pour la deuxième fois, Robert Hersant s'est marié en troisième noces à Rolande, Nadine de Vries, propriétaire et directrice de la publication du quotidien *L'Eclair*, à Nantes. Ils étaient inséparables et ont eu trois filles, Martine, Florence et Caroline, aujourd'hui décédée.

## UNE VÉRITABLE RÉGENCE

« *Nadine Hersant fédérait tous les enfants de Robert Hersant, elle avait adopté tout le monde* », explique un de ses proches. Cultivant une très forte personnalité et étant considérée comme la véritable autorité de la famille, Nadine Hersant, usufruitière de son ancien mari, est morte le 20 juin à Paris. Sa disparition a relancé les spéculations sur une réorganisation capitalistique du groupe familial. D'autant plus que la période de trois ans pendant laquelle l'administration fiscale pouvait intervenir après la déclaration de la succession du « papirove » s'est achevée au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Pendant toute cette période, Yves de Chaisemartin, dont le nom, comme celui de Christian Grimaldi, aurait été couché sur le testament de Robert Hersant pour veiller aux intérêts du groupe, a assuré une véritable régence. « *Cette période s'achève, et les héritiers pourraient être tentés de céder leur participation* », explique un ancien dirigeant du groupe.

N. V.

# Europe 1, seule radio généraliste dont l'audience progresse sur un an

L'AUDIENCE générale de la radio est restée presque stable d'avril à juin 2001, selon la dernière enquête Médiamétrie, rendue publique lundi 16 juillet. Au deuxième trimestre, la radio a rassemblé 83,5 % d'audience cumulée. Avec 13,5 % d'audience, contre 13,6 % il y a trois mois, RTL conserve la tête du classement des radios auprès des auditeurs âgés de quinze ans et plus, malgré une nouvelle baisse d'audience, et reste loin de son niveau d'il y a un an (16,7 %). Avec 10,6 %, contre 10 %, il y a un an, Europe 1 est la seule généraliste à progresser. En revanche, sur trois mois, la station est en repli : 10,6 % contre 11,4 %. France-Inter est la grande perdante du moment. Avec 10,7 % d'audience, la station est en repli par rapport au premier trimestre (11,9 %) et par rapport à avril-juin 2000 (11,6 %). Les radios musicales progressent, à commencer par Fun Radio (8,1 % d'audience) et Nostalgie (9,1 %).

## DÉPÊCHE

■ **TÉLÉVISION** : près de 9 millions de téléspectateurs ont suivi l'intervention télévisée de Jacques Chirac, samedi 14 juillet. Avec une moyenne de 5,55 millions de téléspectateurs et 38,7 % de parts d'audience (PDA), TF1 a, selon Médiamétrie, largement distancé France 2 (3,436 millions et 23,9 % de PDA).

## Plan social à « Nord Eclair »

Les synergies prévues entre *La Voix du Nord* et *Nord Eclair*, un quotidien qui perdait près de 40 millions de francs par an, se mettent en place. Les deux titres du groupe Socpresse - le premier via le groupe belge Rossel, le second contrôlé en direct - concrétisent également leur rapprochement dans le domaine rédactionnel. Un plan social à *Nord Eclair*, aujourd'hui entré en application, concerne 220 postes, sur un effectif total de 567. Grâce à 57 départs en préretraite (FNE) et à la mise en œuvre des 35 heures, *La Voix du Nord* a proposé 110 postes au personnel de *Nord Eclair*, dont 63 sont déjà pourvus. A *Nord Eclair*, une cinquantaine de salariés devraient partir en FNE. « *Le plan social s'effectue sans licenciements secs, avec le maintien de deux titres complémentaires, tout en stoppant l'hémorragie financière* », a récemment souligné, dans un entretien aux *Echos*, André Soleau, directeur général de *La Voix du Nord*.

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Infineon a terminé la séance de vendredi 13 juillet, à Francfort, en hausse de 5,03 %, à 27,15 euros. Le fabricant allemand de semi-conducteurs a réussi son augmentation de capital. Il a injecté 52 millions de nouvelles actions sur le marché et la demande de titres a été 3,8 fois supérieure à l'offre.

assemblée générale, après avoir annoncé une nouvelle baisse des ventes de prêt-à-porter. Le titre a abandonné 0,81 % vendredi, 5,4 % sur la semaine, à 245 pence.

16/07 12h45

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, and BMW.

BANQUES

Table of stock prices for various banks, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, and ALL & LEICS.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products, including ACERLINA, ACERINOX R, and ALUMINIUM GREEC.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies, including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

SOLVAY BE\* 58,50 + 0,43

Table of stock prices for conglomerates, including D'IETTEREN SA, AZEL, and GEVAERT.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies, including ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, and CABLE & WIRELES.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies, including ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies, including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

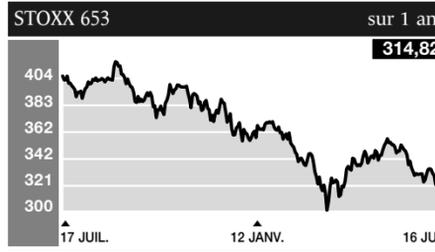


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index, including SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, and THE SWATCH GRP.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies, including ACTELION N, ALTANA AG, and ASTRAZENACA.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

ENERGIE

Table of stock prices for energy companies, including BG GROUP, BP, and CEPSA.

EURO STOXX50



Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, and VESTAS WIND SYS.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies, including 3I GROUP, ALMANIJ, and ALPHA FINANCE.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, and BBAG OE BRAU-BE.

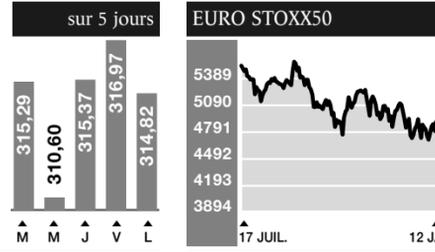


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, and VESTAS WIND SYS.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

ENERGIE

Table of stock prices for energy companies, including BG GROUP, BP, and CEPSA.

EURO STOXX50



Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, and VESTAS WIND SYS.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies, including 3I GROUP, ALMANIJ, and ALPHA FINANCE.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, and BBAG OE BRAU-BE.

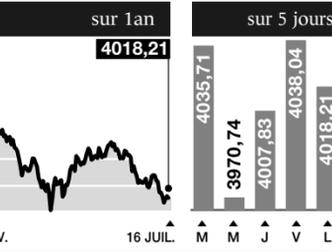


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, and VESTAS WIND SYS.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

ENERGIE

Table of stock prices for energy companies, including BG GROUP, BP, and CEPSA.

EURO STOXX50

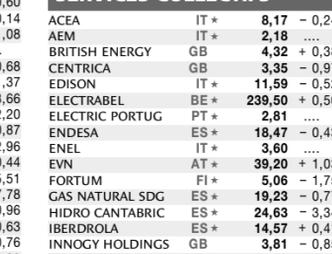


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, and VESTAS WIND SYS.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies, including 3I GROUP, ALMANIJ, and ALPHA FINANCE.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, and BBAG OE BRAU-BE.

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021



Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, and VESTAS WIND SYS.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

ENERGIE

Table of stock prices for energy companies, including BG GROUP, BP, and CEPSA.

EURO STOXX50



Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, and VESTAS WIND SYS.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies, including 3I GROUP, ALMANIJ, and ALPHA FINANCE.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, and BBAG OE BRAU-BE.

EURO NOUVEAU MARCHÉ
16/07 12h45
Cours en euros % Var. 13/07

AMSTERDAM
AIRSPRAY NV 18,50 - 2,37
ANTONOV 0,31 - 3,13
CTAC 2,10 - 5,83

BRUXELLES
ARTHUR 4,60 - 0,86
ENVIPCO HLD CT 0,47
FARDIS B 15,97 + 0,44

FRANCFORT
AIXTRON 115,50
AUGUSTA TECHNOLOGIE 20,32
BB BIOTECH ZT-D 87,60

CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède
GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

**VALEURS FRANCE**

● Le titre **Moulinex**, qui avait perdu 15 % jeudi 12 juillet sur des rumeurs, démenties, de dépôt de bilan, a ouvert la séance de lundi en baisse de 0,97 %, à 3,05 euros. Un comité central d'entreprise devait se réunir, ce même jour, pour étudier le volet industriel du plan de sauvegarde du groupe. Un second comité central d'entreprise se réunira, jeudi, pour aborder le volet social.

● L'action **Peugeot** a ouvert la séance de lundi en repli de 0,19 %, à 53 euros. Le constructeur automobile pourrait pâtir de la décision de Nissan Motor de ne plus lui acheter ses moteurs diesel pour ses modèles européens, pour faire appel désormais à Renault. Nissan mettra un terme à l'accord qui le lie à Peugeot avant la fin de l'année fiscale en cours, qui s'achèvera en mars 2002, selon l'agence de presse japonaise Kyodo.

● La valeur **Schneider Electric** a ouvert en baisse de 1,15 %, à 60,35 euros. Le groupe devrait rester pénalisé par son offre sur Legrand, en dépit des déclarations de son président Henri Lachmann, selon lequel le nouvel ensemble sera « moins sensible aux effets de cycle ». Dans un entretien aux Echos, lundi, M. Lachmann estime que les concessions demandées par Bruxelles ne devraient pas « remettre en cause le bien fondé du rapprochement ».

**PREMIER MARCHÉ**

LUNDI 16 JUILLET Cours à 12 h 30  
 Dernier jour de négociation des OSRD : 25 juillet

France	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ACCOR	46,02	301,87	-0,50	+2,26
AGF	64,40	422,44	-0,16	-12,97
AFINE(X)IMM	38,79	254,45	-0,21	+7,75
AIR FRANCE G.	20,15	132,18	+0,50	-19,40

	Cours	Var.
AIR LIQUIDE	165,90	+4,40
ALCATEL	19,10	-0,53
ALCATEL O.	10,45	+0,48
ALSTOM	32,67	-2,48
ALTRON TECHNI	54,15	+1,21
ATOS ORIGIN	79,95	-1,30
ARBEL	5,35	-0,49
AVENTIS	87	-1,81
AXA	32,70	+0,43
BAIL INVESTI.	127	+0,08
BAZAR HOT.V.	...	...
BECHIN SAY	38,55	+1,50
BIC	43,49	+0,18
BIS	190	+2,84
BNP PARIBAS	99,90	+0,10
BOLLORE	256	-1,35
BOLLORE INV.	52,50	+0,38
BONGRAIN	44,71	+1,15
BOUYGUES	36,58	-1,14
BOUYGUES OFF.	43,60	+3,32
BULL#	2,24	+4,19
BUSINESS OBJ	26,42	+0,65
B P (LA CI.)	...	...
BURELLE (LY)	63,70	+4,17
CANAL	3,55	-1,11
CAP GEMINI	77	-2,65
CARBONE-LORR.	43,01	-0,85
CARREFOUR	61,95	+0,32
CASINO GUICH.	93,10	-0,85
CASINO GUICH.	64,25	-0,43
CEA INDUSTRI.	63,15	-0,24
CEGID (LY)	226,90	-0,04
CEREOL	100,70	+0,55
CERESTAR	25,02	+4,25
CFR.RECYCLIN	22,80	+2,98
CGIP	48,90	+1,66
CHARGEURS	34,55	+0,06
CHRISTIAN DA.	79,30	+5,73
CHRISTIAN DI.	115	+4,64
CIC-ACTIONS	41	-1,98
CIMENTES FRAN.	121	+1,60
CLARINS	52,75	+0,76
CLUB MEDITER.	88,10	-0,40
CNP ASSURANC.	70,10	+3,09
COFACE	36,17	-1,55
COFLEXIP	81	-1,52
COLAS	174	+0,69
CONTIN.ENTRE.	67	-1,90
CPR	49	-0,61
CRED.FON.FRA.	58	+0,16
CREDIT LYONN.	44,32	-0,56
CS.COM.ET.SY.	8,65	-2,70
DAMART	79	+1,80
DANONE	155	+0,06
DASSAULT-AVI.	281	-1,40
DASSAULT SYS.	40,43	-0,05
DEVEAUX(LY#)	69,95	+3,94
DEV.R.N-P.C.A.	...	...
DMC (DOLLFUS)	10,32	+1,47
DYNACTION	27,50	+1,85
EIFFAGE	77,10	-0,52
ELIOR	13,50	+1,50
ELEC.MADAGAS.	23,40	+1,74
ENTENIAL(EX)	36,50	+0,52
ERAMET	37,99	+0,50
ESSILOR INTL.	337,90	-0,62

**NOUVEAU MARCHÉ**

LUNDI 16 JUILLET  
 Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ABEL GUILLEM	10,50	68,88	+1,45	...
AB SOFT	4,49	29,45	...	...
ACCESS COMME	5,10	33,45	-7,27	...
ADL PARTNER	13,90	87,24	+1,53	...
ADL PARTNER	6,50	42,64	...	...
ALGORIE	5,90	38,70	...	...
ALPHAMEDIA	1,20	7,87	...	...
ALPHA MOS	3,65	23,94	-1,08	...
ALPHA MOS BO	0,15	0,98	...	...
ALTAMIR & CI.	120,90	793,05	+0,08	...
ALDETA	4,45	29,19	...	...
ALTI	8,55	56,08	-4,26	...
A NOVO	19,80	129,88	-0,25	...
ARTRPRICE COM	9,50	62,32	-2,46	...
ASTRA	0,73	4,79	...	...
AUFEMINICO	1,80	11,81	...	...
AUTOMA TECH	5,85	38,37	+0,17	...
AVENIR TELEC	2,37	15,55	-1,25	...
BAC MAJESTIC	0,14	0,92	+16,67	...
BARBARA BUI	3,63	23,81	-3,20	...
BCI NAVIGATI.	17	111,51	+1,49	...
BELVEDERE	5,72	37,52	+4	...
BOURSE DIREC	20,70	135,78	-1,90	...
BOURSE DIR	2,76	18,10	-3,50	...
BRIME TECHNO	38	249,26	-1,81	...
BRIME TECH	1,05	6,89	...	...
BUSINESS ET	9,95	65,27	+1,53	...
BUSINESS INT	2,80	18,37	-3,45	...
BVRC ACT.DIV.	13,50	88,55	+1,50	...
CA SYSTEMES	3,40	22,30	...	...
CALL CENTER.	7,40	48,54	-5,13	...
CARRERE GROU	17,60	115,45	+0,57	...
CAST	10	65,60	-0,50	...
CEREP	87,60	574,62	-0,23	...

	Cours	Var.
CHEMUNEX #	0,10	0,66
CMT MEDICAL	16,23	106,46
COALA #	16,97	111,32
COHERIS ATIX	12,30	80,68
COIL	16,85	110,53
CION ET SYS.	2,03	13,32
CONSODATA	8,05	52,80
CONSODATA NV	19,50	127,91
CONSORTS FRAN	2,75	18,04
CROSS SYSTEM	1,76	11,54
CRYO #	5,61	36,80
CRONETWORKS	3,03	19,88
CYBERDECK #	1	6,56
CYBER PRES.P.	14	91,83
CYBERSEARCH	3,70	24,27
CYRANO #	0,48	3,15
DALET #	2,82	18,50
DALERT #	0,30	1,97
DALERT #	0,30	1,97
DALETT #	0,30	1,97
DALERT #	0,30	1,97

**SICAV et FCP**

Une sélection. **Cours de clôture le 13 juillet**

Émetteurs	Valeurs unitaires	Date cours
	Euros	francs
AGIPI	...	...
AGIPI AMBITION (AXA)	27,20	178,42
AGIPI ACTIONS (AXA)	28,55	187,28
3615 BNP	...	...
BNP MONÉ COURT TERME	2466,07	16176,36
BNP MONÉ PLACEMENT C.	13534,76	88782,21
BNP MONÉ PLACEMENT D.	11817,14	77515,36
BNP MONÉ TRÉSORERIE	154060,63	1010571,49
BNP OBLI. CT	162,77	1067,70
BNP OBLI. LT	33,34	218,70
BNP OBLI. MT C	150,24	985,51
BNP OBLI. MT D	137,83	904,11
BNP OBLI. SPREADS	181,65	1191,55
BNP OBLI. TRÉSOR	1930,16	12861,02
Fonds communs de placements	...	...
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1808,32	11861,80
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT	...	...
BP OBLI HAUT REND.	107,97	708,24
BP MEDITERRANÉE DÉV.	59,20	389,57
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	101,39	663,83
BP OBLIG. EUROPE	50,96	334,28
BP SÉCURITÉ	101780,41	667635,72
EUROACTION MIDCAP	140,06	918,73
FRACTUS EURO SD	109,10	715,65
FRACTUS FRANCE C	91,28	598,76
FRACTUSFRONDS FRANCE NM	192,41	1282,13
CDC IXIS	...	...
MULTI-ASSET MANAG	198,42	1301,55
NORD SU DÉVELOP. C	516,26	3386,44
NORD SU DÉVELOP. D	398,23	2612,22
CAISSE D'ÉPARGNE	...	...
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	55,40	363,40
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C.	19,33	126,80
ÉCUR. ACTIONS FUTUR	70,11	459,89
ÉCUR. CAPITALISATION C.	43,18	283,24
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	46,63	305,87
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA.	46,22	303,18
ÉCUR. EXPANSION C	14566,39	95549,25
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41,69	273,47
ÉCUR. INVESTISSEMENTS	56,71	371,99
ÉCUR. MONÉTAIRE C	221,41	1452,35
ÉCUR. MONÉTAIRE D	190,94	1252,48

	Cours	Var.
ESSO	79,50	+0,63
EULER	57	-0,09
EURAZEO	67,80	+0,09
EURO DISNEY	1,08	...
EUROFUTEL	1,18	-0,84
FAURECIA	67,95	+0,67
FIMALAC	44,45	+1,02
F.F.P. (NY)	114	+0,10
FINAIX	114	+0,09
FONCLYON#	31,60	+0,16
FRANCE TELECOM	50,45	-0,69
FROMAGERIES	98,90	+0,16
GALERIES LAF	175,60	+1,21
GAUMONT #	42,30	-0,59
GECINA	94,10	-1,36
GENERALE DE	20,45	-0,68
GEOPHYSIQUE	58,10	+4,68
GEINFORMAT	17,25	-1,15
GRANDVISION	21,57	+1,27
GRANDEUR ANDRE	119	-0,25
GROUPE GASCO	83	+4,44
GR.ZANNIER	94	-0,42
GROUPE PARTO	80	-2,32
GYNNEN GASC	86,80	+1,17
HAVES ADVERT	11,10	+1,65
IMERYS	114,80	+0,09
INGENICO	22,50	-2,47
ISIS	151,30	+0,27
J.C. DECAUX	14,92	-0,53
KAUFMAN ET B.	19,97	+0,91
KLEPIERRE	102,50	-0,97
LAFARGE	105,50	-0,09
LAGARDERE	56,55	-0,35
LAPEYRE	55	-0,72
LEBON (CIE)	55,70	-0,37
LEGRAND	208,70	-1,09
LEGRAND ADP	173,20	-1,03
LEGRAND INDUS	53,20	+0,38
LIBERTY SURF	3,71	+0,27
LOCINDUS	124,70	-0,08
L'OREAL	78,80	-1,01
LOUVRÉ #	88	-0,23
LYM MOET H.E.	57,40	-0,69
LVHM WENDE.	56,70	-2,07
MAUREL ET PR.	17,05	+1,73
METALEUROPE	5,38	...
MICHELIN	36,24	-0,79
MARIONNAUD P.	104	+1,07
MONTUPET SA	15	+3,09
DAMART	3,01	-2,27
MATEXIS BQ P	99,40	-0,40
NEOPOST	31,50	-0,63
NEXANS	29,02	-0,07
NORBERT DENT	22,50	-1,53
NORD-EST	28,40	...
NRJ GROUPE	18,60	+1,64
OBERTHUR CAR.	10,65	-0,19
OIFP	8,02	-0,99
ORANGE	9,42	+1,07
OXYGEXT-ORI	389	-0,26
PECHINEY ACT	60,45	-1,55
PECHINEY B P	58,30	-0,26
PENAUILLÉ PO	66	-1,35

**International**

	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ADECCO	53,90	353,56	-2,53	-19,06
AMERICAN EXP.	45,32	297,28	+0,44	-21,11
AMVESCAP EXP	...	...	...	-6,10
ANGLOGLD LT	42,11	276,22	+1,03	+32,83
AT.T.	24	157,43	-2,04	+35,90
BARRICK GOLD	17,95	117,74	+1,64	+4,29
COLGATE PAL.	65,80	431,62	+2,81	-6
CROWN CORK	...	...	...	+53,20
DE BEERS #	...	...	...	+80,89
DIAGO PLC	12,40	81,34	+2,14	+5,89
DOW CHEMICAL	39,45	258,78	-1,38	-2,35
DUPONT NEMO	52,45	344,05	-0,10	-1,40
ECHO BAY MIN.	1,05	6,89	-3,67	+176,31
ELECTROLUX	...	...	...	+23,37
ELF GABON	166,50	1092,17	+0,91	+37,83
ERICSSON #	5,63	36,93	-0,71	-53,12
FORD MOTOR #	...	...	...	+14,72
GENERAL ELEC.	55,30	362,74	+1,94	+6,34
GENERAL MOTO	76,55	502,14	-0,33	+33,08
GO FIELDS	4,75	31,16	+0,21	+91,94
HARMONY GOLD	6,15	40,34	+1,99	+33,11
HITACHI #	10,23	67,10	+2,	



départementale de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre; Jean Roucheau, président délégué d'une union départementale de combattants volontaires de la Résistance; Claudine Roux, née Moulin, présidente régionale de l'Association nationale des anciens prisonniers internés déportés d'Indochine; Jeannine Silberberg, née Dreyfuss, membre du Comité national de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes; Léon Turinaz, président départemental d'associations d'anciens combattants; Louis Verjat, membre du comité de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie; Raymond Vial, née Mazoué, présidente honoraire d'un comité du Souvenir français; Charles Wieshofer, membre du bureau d'une section de l'Union nationale des combattants.

**DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE**

Sont promus officiers : René Felez, interné résistant; René Gallas, déporté résistant; Théodore Leistenschneider, déporté résistant; Pierre Rolinet, déporté résistant. Sont nommés chevaliers : Rose Barraço, née Neau, internée résistante; Georges Biatarna, interné résistant; Robert Lasnier, interné résistant; Robert Mansard, interné résistant; Odette Rallion, née Panier, internée résistante; Paul Sansarat, interné résistant.

**Equipement, transports et logement**

Sont promus officiers : Emmanuel Duret, directeur général à Aéroports de Paris; Sammy Saadi, chef de l'inspection générale du travail et de la main-d'œuvre des transports.

Sont nommés chevaliers : François Boyer de La Giroday, courtier maritime, vice-président d'un office de tourisme; François Chavatte, adjoint à un maire, pilote, président d'une association européenne d'aéronautique; Dominique Cocquet, directeur général adjoint d'un parc d'attractions; Marie-Françoise Courtin, présidente déléguée générale d'une organisation professionnelle de logistique de transport; Daniel Davisse, maire, membre du conseil d'administration d'un office public d'aménagement concerté; Jean Delaballe, chef de cabinet du directeur général de l'aviation civile; Marie-Christine Dion, née Hervouet, chargée de mission aux affaires sociales d'un organisme maritime; Alain Dusch, directeur général d'un organisme patronal du bâtiment; Gilles Gouin d'Ambrières, président-directeur général d'une société de parcs de stationnement; Francis Guitonneau, directeur à la RATP; Patrick Labia, adjoint au secrétaire général d'un organisme interministériel à vocation urbanistique; Yves Laffoucrière, directeur général d'une société d'économie mixte; Jacques Maurice Lengrand, directeur de recherches honoraire; André Liebot, vice-président-directeur général d'un groupe de bâtiment et travaux publics; Gérard Maurice, président d'une organisation professionnelle régionale de travaux publics; Serge Méry, vice-président d'un conseil régional, chargé des transports et de la circulation; François Orizet, directeur délégué d'une direction régionale de l'équipement; Roger Péréon, président d'une organisation de pilotes maritimes; Françoise Philip, chargée de mission dans un organisme consultatif de transports; Jean-Bernard Raoust, président de la chambre syndicale des courtiers d'affrètement maritime; Michèle Tilmont, épouse Bizet, directrice d'une école d'architecture; Patrick Villessot, président d'honneur d'une organisation professionnelle de transports de voyageurs; Jean-Pierre Weiss, directeur d'administration centrale, délégué à la modernisation et à la déconcentration.

**LOGEMENT**

Sont promus officiers : Jean Joubert, administrateur d'une chambre syndicale immobilière; Maurice Maman, membre et ancien trésorier d'une fédération nationale de promoteurs-construteurs.

Sont nommés chevaliers : Andrée Canton, née Duval, administratrice d'un office d'HLM; Paul Claval, professeur d'université; Gérard Delbecque, vice-président d'une société anonyme d'HLM; Christian Gay, président d'une fédération régionale du bâtiment; Jeannine Gheysen, née Castro, administratrice d'une association de réhabilitation de logements; Gilbert Lagouanelle, directeur de secteur dans un organisme de lutte contre l'exclusion; Ariella Masboungi, née Dumbakly, architecte-urbaniste, chargée de mission au ministère de l'équipement, des transports et du logement; Michel Mouillart, professeur en économie immobilière; Jacques Oudot, administrateur territorial, directeur d'une société anonyme d'HLM; Jean-François Tourtelier, président d'une association d'aide aux gens du voyage.

**TOURISME**

Sont nommés chevaliers : Germaine Dumesnil, née Salenty-Enne, présidente d'un office de tourisme; Alfred Henguette, propriétaire d'une ferme-auberge; Jean-Pierre Mas, président d'un organisme d'agences de voyages; André Soltner, restaurateur.

**Culture et communication**

Sont promus officiers : Catherine Bodet, dite Lara, compositrice, interprète, violoniste; Jean-Michel Boris, directeur d'une salle de spectacle; André Brincourt, journaliste, écrivain; Gérard Gassiot-Talbot, ancien délégué adjoint aux arts plastiques au ministère; Philippe Labro, journaliste, romancier et réalisateur de films; Michel Sardou, auteur, compositeur, interprète. Sont nommés chevaliers : Dominique Auzias, éditeur; Pierre de Barrigue de Montvallon, dit Piem, dessinateur de presse, écrivain; Dominique Baudis, ancien député de la Haute-Garonne, ancien maire de Toulouse, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel; Geneviève Bonjean, dite Page, épouse Bujard, artiste dramatique; Claire Cayron, traductrice littéraire; Antoine Ciosi, chanteur, conteur et écrivain; Gilbert Couillier, dit Couillier, producteur de spectacles; Michel Duchaussoy, comédien, sociétaire honoraire de la Comédie-Française; Mémoona Hintermann, née Affifée, grande reporter; Sylvie Hubac, épouse Crouzet, directrice de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère; Pierre Jean-tet, président d'un groupe de presse; Jean-Pierre Jouffroy, artiste-peintre; Jean-Philippe Lafont, artiste lyrique; Norbert Lagane, expert, donateur; Pierrette Lazerges, libraire; Félicie Marcel, épouse Demard, cofondatrice de musées; Jean Nouvel, architecte; Dominique Ponsard, chef du bureau de la production et de la création artistique à la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère; Ricardo Porro, architecte; Hugues Questerbert dit Quester, comédien.

**PATRIMOINE ET DÉCENTRALISATION CULTURELLE**

Sont nommés chevaliers : Gabriel Désert, président fondateur d'une association culturelle; Wanda Diebolt, née Manolino, directrice de l'architecture et du patrimoine au ministère; André Larquetoux, conservateur de la citadelle Vauban à Bellefleur-en-Mer; Nicole Singier, architecte, directrice du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain.

**Agriculture et pêche**

Sont promus officiers : Michel Desprez, président-directeur général d'une société semencière; André Pointud, ancien secrétaire général du conseil général du génie rural, des eaux et des forêts; Pierre Zert, ancien directeur d'un institut technique d'élevage et de production animale.

Sont nommés chevaliers : Alain Baranger, président d'une caisse régionale de crédit maritime mutuel; Léon Betting, ancien président d'une coopérative agricole; Nicole Blanc, née Gerrer, directrice départementale de l'agriculture et de la forêt; Odette Bordes, ancienne présidente d'un lycée agricole; Philippe Chaudron, président-directeur général d'une entreprise agro-industrielle; Jean Combabessouse, président d'un syndicat de défense d'une appellation d'origine contrôlée; Paul Couesnon, président d'une association nationale de meunerie; Marie Crouzet, née Rumeau, exploitante agricole; Jacky Deforges, ancien président d'une chambre syndicale de la boucherie; Pierre Larcher, ingénieur en agriculture; Jean Lesne, président de l'établissement public Les Haras nationaux; Maurice Le Vaillant de Folleville, vice-président de la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français; Maryanick Mehaignerie, née Bellier, première vice-présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles; Christiane Molesin, née Cavaillel, provisoire d'un lycée d'enseignement général et technologique agricole; Danièle Mounier, née Malleval, ancienne vice-présidente d'une chambre départementale d'agriculture; Anne Paches, née Pacquet, chef de service à la Caisse nationale de crédit agricole; Henri Périssé, ancien directeur d'une cave coopérative; Léon Petit, directeur général d'un groupement régional d'assurances agricoles; Guy Prévosteau, président d'honneur d'une fédération régionale de coopératives viticoles; Nathalie Rault, née Kerboeuf, présidente d'une association d'aide à domicile en milieu rural; Jean-Pierre Saint Amand, chef technicien dans une direction départementale des services vétérinaires.

**Aménagement du territoire et environnement**

Est promu officier : André Pochon, fondateur et secrétaire d'une association en faveur de la protection de l'environnement. Sont nommés chevaliers : Bernard Biton, ancien conseiller municipal délégué à la gestion de l'eau et des déchets; Pierre Boyer, ancien maire, conseiller général; Claude Dauphin, président-directeur général d'une société en faveur de l'environnement; Claude Déchamps, délégué régional d'une association en faveur de la protection de l'eau et de son environnement; Pierre Roche, directeur d'une agence de l'eau.

**Relations avec le Parlement**

Sont nommés chevaliers : Humberto Battist, ancien député du Nord; Nelly Commergnat, née Richard, ancienne députée de la Creuse; Elisabeth Couturier, directrice des programmes de La Chaîne parlementaire de l'Assemblée nationale;

Eliane Fighiera, née Rolland, chef de la division du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale; Sophie Huet, épouse Neuwirth, journaliste parlementaire; Fernand Marin, député honoraire de Vaucluse; Robert Menu, ancien député du Nord; Jean-Michel Testu, ancien député d'Indre-et-Loire; Jean-François Var, directeur adjoint des comptes rendus analytiques du Sénat; Elisabeth Zoller, professeure de droit politique et constitutionnel, spécialiste de droit parlementaire.

**Fonction publique et réforme de l'Etat**

Est promu officier : Robert Borrel, professeur agrégé, maire d'Annemasse (Haute-Savoie). Sont nommés chevaliers : Jean-Louis Boucly, ancien professeur de lettres; Michel Casteigts, directeur général de la biomarrition d'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz (Pyrénées-Atlantiques); Anne-Maire Courech, née Alicot, directrice générale des services de la ville de Talence (Gironde); Louis Daigouan, ancien exploitant agricole, maire honoraire de Chavin (Indre); Henri Duhaldeborde, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique; René Fluchaire, ancien directeur d'école; Bruno Mannoni, ingénieur informaticien, chef du département de l'organisation et des systèmes d'information du ministère de la culture et de la communication; Jean Menjoz, ancien adjoint au maire d'Épernay (Marne); Monique Pêche, née Rosaire, directrice de cabinet du maire de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis); Jean Thermanarias, ancien conseiller d'éducation, conseiller général des Alpes-de-Haute-Provence; Jacqueline Vottero, née Lambrechts, conseillère générale du Rhône, ancienne première adjointe au maire de Saint-Fons; Mireille Guillaume, née Georquin, directrice régionale des affaires sanitaires et sociales du Nord-Pas-de-Calais.

**Jeunesse et sports**

Sont nommés chevaliers : Jean Brun, président de la Fédération française de lutte; Jean-Pierre De Vincenzi, directeur technique national de basketball; Yves Lair, président de la Fédération nationale des offices municipaux des sports; Jacques Lataste, président de clubs UNESCO; Dominique Petit, membre de la commission technique des Jeux méditerranéens; Gaston Prétot, président d'une commission régionale sportive, entraîneur d'athlétisme; Bernard Thévenet, ancien coureur cycliste, vainqueur du Tour de France en 1975 et 1977.

**Recherche**

Est promu officier : Bernard Barataud, président de l'Association française contre les myopathies. Sont nommés chevaliers : Françoise Audouze, née Coqueugnot, directrice de recherche à l'université Paris-X-Nanterre; Françoise Ballibar, née Dumesnil, professeure des universités à l'université Paris-VII-Denis-Diderot; Jacqueline Bergeron, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique, directrice scientifique associée à l'European Southern Observatory; Philippe Bouchard, professeur d'université, praticien hospitalier, chef de service à l'hôpital Saint-Antoine; Marie-Louise Briard, née Guillemot, généticienne, ancienne directrice de recherche, trésorière de l'Association pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant; Yves Caristan, directeur général du Bureau de recherches géologiques et minières; Maurice Desloire, ingénieur, sous-directeur technique au Centre national d'études spatiales; Roland Etienne, professeur d'archéologie, directeur de l'Ecole française d'Athènes; Claude Ligny, conférencier spécialiste des sciences de la Terre; André Menez, docteur-ingénieur, chef de département au Commissariat à l'énergie atomique; Monique Pommeuy, née Miginiac, docteure-ingénieure, responsable de laboratoire à l'Institut français de recherche pour l'exploration des mers.

**Intérieur**

Est promu commandeur : Oghannès Nacachian, délégué apostolique de l'Eglise arménienne pour l'Europe occidentale.

**Economie, finances et industrie**

Est promu officier : Bernard Arnault, président de sociétés.

**Equipement, transports et logement**

Est nommé chevalier : Guillaume Peyp, directeur général délégué à la SNCF.

**Affaires étrangères**

**PROTOCOLE**

Etrangers en France Sont nommés chevaliers : James Conlon (Etats-Unis), chef d'orchestre; Josef Wolf (Liechtenstein), représentant permanent au Conseil de l'Europe.

**DISPARITIONS**

**Paul Magloire**

**Ancien président d'Haïti, il vivait à l'écart de la vie publique**

PRÉSIDENT D'HAÏTI de 1950 à 1956, l'ancien général Paul Magloire est mort, jeudi 12 juillet, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans dans sa résidence située dans la banlieue de Port-au-Prince. Exilé aux Etats-Unis peu avant l'arrivée au pouvoir du dictateur François Duvalier, Paul Magloire était rentré en Haïti en 1986, après la chute de son fils Jean-Claude Duvalier. Aveugle depuis plusieurs années, l'ancien président vivait à l'écart de la vie publique. Paul Magloire était arrivé au pouvoir à la faveur d'une crise entre le président de l'époque, Dumarsais Estimé, et le Sénat, qui avait dégénéré en émeute. Une junte militaire composée du général Lavaud et des colonels Levlet et Magloire déposa le président Estimé le 10 mai 1950, promettant d'or-

ganiser des élections au suffrage universel pour la première fois dans l'histoire de la république caribbe indépendante depuis 1804. Noir issu d'une famille de mulâtres, Paul Magloire était le membre le plus populaire de la junte et fut élu président le 8 octobre 1950. S'appuyant sur l'élite mulâtre et la coopération des Etats-Unis, Paul Magloire parvint à ranimer l'économie au début des années 1950. Grâce au développement du tourisme et à la bonne tenue des cours du café, le principal produit d'exportation, Haïti vécut alors l'une de ses rares périodes fastes. Profitant d'exonérations fiscales, plusieurs compagnies étrangères investirent en Haïti dans la production de ciment (la société française Lambert), la minoterie et l'exploitation

de la bauxite. Mais le désordre administratif et la corruption accompagnaient cette embellie économique. En octobre 1954, le cyclone Hazel provoqua d'importants dégâts dans les plantations agricoles et fit plusieurs centaines de morts. Ce désastre mit en péril les finances publiques, déjà affectées par une mauvaise récolte de café l'année précédente. En décembre 1956, une série d'attempts attribués aux partisans de François Duvalier et une grève des commerçants provoquèrent la fuite vers la Jamaïque puis à New York du président Magloire, qui avait été lâché par l'armée. Soutenu par les militaires, François Duvalier allait s'emparer de la présidence dix mois plus tard.

Jean-Michel Caroît

■ GWENN-AËL BOLLORÉ, ancien président des éditions de La Table ronde, est mort jeudi 12 juillet à l'hôpital de Cornouaille à Quimper, à l'âge de soixante-seize ans. Né le 4 septembre 1925 à Ergué-Gaberic (Finistère), ce grand résistant avait rejoint l'Angleterre à seize ans et avait été un des premiers Français à débarquer avec les Alliés, le 6 juin 1944 à Oustrehem. Compagnon de la Libération, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaillé de la Résistance, il était aussi un explorateur passionné des fonds marins et avait été le premier à remonter un coelacanthe, poisson des grands fonds que l'on croyait disparu. Après avoir dirigé la célèbre marque de papier OCB (Odet-Cas-

cadec-Bolloré), il avait été, de 1953 à 1988, le président des éditions de La Table ronde avec son ami inséparable Roland Laudenbach mais aussi, le conservateur du Musée océanographique de l'Odé. Il avait également créé le Salon du livre maritime de Concarneau. Il avait vendu la maison que dirige aujourd'hui Denis Tillinac en 1990. Gwenn-Aël Bolloré est l'auteur de très nombreux livres consacrés à sa passion des mers et de l'océanologie, comme *Moïra la naufrageuse*, *Destins tragiques du fond des mers*, *Le Diner bleu* (aux éditions de La Table ronde), *Célébration de la bernique* (Gallimard Jeunesse), mais aussi *Commando de la France libre*, *Né gosse de riche* (éd. Ouest-France) ou encore *J'ai débarqué le*

6 juin 1944 (Le Cherche Midi éditeur).

■ PATRICE CAFAXE, cor solo de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, est mort, jeudi 12 juillet, à l'âge de trente-neuf ans. Premier prix de cor du Conservatoire de Paris où il fut l'élève de Jacky Magnardi, Patrice Cafaxe avait d'abord été soliste indépendant avant d'être engagé à la Musique de l'Air à Paris, à l'Orchestre national de Lyon puis, en 1992, à l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Patrice Cafaxe, qui venait de jouer au Palais Garnier, avec l'Orchestre de l'Opéra de Paris, *Le Songe d'une nuit d'été* dans la chorégraphie de John Neumeier, a été terrassé par une crise cardiaque après la représentation.

**Anniversaires de décès**

– 16 juillet 1991 - 16 juillet 2001...

... et, pourtant, nous aimerions tant que

**Bernard**

soit encore à nos côtés.

Mireille Mendès France, Samuel, La famille Et ses amis.

– Le 15 juillet 1996,

**Jean LAURENT**

nous quitte.

Ceux qui un jour ont croisé son chemin se souviennent de lui.

« Passons passons puisque tout passe Je me retournerai souvent. » Guillaume Apollinaire.

**Robert RIMBAUD**

17 juillet 1995 - 17 juillet 2001.

**Tous les jours dans le «Carnet du Monde»**  
**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**  
 600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES  
 TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES  
 La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €  
 ☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42  
 Fax : 01.42.17.21.36  
 e-mail: carnet@mondepub.fr

**AU CARNET DU « MONDE »**

**Naissances**

– Montréal. Québec.

**Valentine**

a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur,

**Capucine,**

le 12 juillet 2001.

**Véronique**

Et le docteur Romain MANDEL.

**Anniversaires de naissance**

– Antony. Milan. Pékin.

Du monde et dans *Le Monde*,

bon anniversaire,

**Benoît,**

on t'aime et on t'embrasse.

Tes femmes :

Françoise, Marianne, Raphaëlle, Shooky.

**Décès**

– Claude Juvenelle, son épouse, André Juvenelle, son père, Christelle Caput, Et leurs familles, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Alain JUVENELLE,**

survenu le 10 juillet 2001.

**OFFRE SPÉCIALE ÉTÉ**  
**1 mois 173 F\*** (26,37 €)  
 seulement

**Les plus belles pages de l'été**

**Pour votre été, abonnez-vous au Monde**

Chaque vendredi, *Le Monde* vous propose une nouvelle inédite, signée Annie Ernaux, Jorge Semprun, Dominique Noguez, Philippe Sollers...

Et tout au long de l'été, chaque jour, partez à la découverte :  
 • des mystères et secrets des grands monuments de Paris ;  
 • des grands peintres dans l'intimité de leur atelier ;

• des territoires inconnus de la Sibirie orientale et du sommet du K2 ;  
 • des grands solitaires de la prière ;  
 • de la passion des jeux de société et des jeux vidéo.

**Rapide et pratique pour vous abonner**  
[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
 (rubrique "Services")

**Recevez Le Monde sur le lieu de vos vacances**

**Abonnez-vous par Internet :**  
[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) ou remplissez le bulletin ci-contre, en choisissant la durée de votre abonnement, et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :  
 LE MONDE - Service abonnements - 60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°) .....	96 F (14,64 €)
3 semaines (19 n°) .....	139 F (21,19 €)
1 mois (26 n°) .....	173 F (26,37 €)
2 mois (52 n°) .....	378 F (57,63 €)
3 mois (78 n°) .....	562 F (85,68 €)
12 mois (312 n°) .....	1 980 F (301,85 €)

**BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT**  
 A retourner 10 jours à l'avance 101 MQ V42

**Votre adresse de vacances :**  
 du : ..... au : .....  
 Prénom : .....  
 Nom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....

**Votre mode de règlement :**  
 Chèque joint à l'ordre de *Monde*  
 Carte bancaire  
 N° : .....  
 Expire le : .....  
 Date et signature obligatoires : .....

**Votre adresse habituelle :**  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....

\* Au lieu de 195 F prix de vente au numéro  
 \*\* Offre valable jusqu'au 15/12/2001, en France métropolitaine uniquement.

**Pour tout autre renseignement : tél. : 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 h le lundi au vendredi ; abo@lemonde.fr**

**TOUR DE FRANCE 2001** La 8<sup>e</sup> étape, Colmar-Pontarlier (223 km), a été emportée, dimanche 15 juillet, par le Néerlandais Erik Dekker (Rabobank), vainqueur de trois étapes en

2000. ● SAMEDI 14 JUILLET, le Français Laurent Jalabert (CSC) s'était imposé à l'arrivée de la 7<sup>e</sup> étape, Strasbourg-Colmar (163 km). Le maillot jaune, porté, dimanche, par



l'Allemand Jens Voigt (Crédit agricole), est revenu sur les épaules de son coéquipier l'Australien Stuart O'Grady. ● UN COUREUR de la formation basque Euskaltel, Txema Del Olmo,

a été retiré de la course par son directeur sportif, après que le contrôle antidopage, effectué lors du prologue, a montré qu'il avait eu recours à l'érythropoïétine (EPO).

## Partie de poker menteur parmi les favoris de la Grande Boucle

En laissant se développer une échappée au long cours (117 km sur les 233 de l'étape), entre Colmar et Pontarlier, dimanche 15 juillet, le peloton des prétendants au maillot jaune a pris le risque de voir des outsiders – Andreï Kivilev (Cofidis), François Simon (Bonjour) – lui tenir tête jusqu'au pied des Pyrénées

### PONTARLIER (Doubs)

de notre envoyé spécial « Drôle de journée », « Baroque » « Jeu avec le feu », « Partie de poker » : les sentences ne manquent pas au sein du peloton du 88<sup>e</sup> Tour de France, dimanche 15 juillet, pour tenter de décrire le scénario invraisemblable de la 8<sup>e</sup> étape, course entre Colmar et Pontarlier (223 km).

Il faut dire que la course s'est donné des couleurs qu'on ne lui avait plus vues depuis longtemps. Non que le soleil, peu présent depuis quelques jours, soit venu réchauffer les coureurs de la Grande Boucle. Au contraire, ceux-ci ont été douchés tout au long de la journée par une pluie glaciale.

Et pourtant, samedi 14 juillet, Laurent Jalabert (CSC) s'était imposé à l'arrivée de la 7<sup>e</sup> étape, Strasbourg-Colmar (163 km). Le maillot jaune, porté, dimanche, par l'Allemand Jens Voigt (Crédit agricole), est revenu sur les épaules de son coéquipier l'Australien Stuart O'Grady.

### Les vainqueurs d'étapes

7<sup>e</sup> étape, samedi 14 juillet : LAURENT JALABERT Né le 30 novembre 1968 à Mazamet (Tarn), 1,76 m, 68 kg ; CSC Tiscali.  
Ses principales victoires : champion du monde du contre la montre 1997 ; champion de France 1998 ; vainqueur du Tour d'Espagne 1995 ; 18 étapes du Tour d'Espagne ; Milan-San Remo 1995 ; Tour de Lombardie 1999 ; Paris-Nice 1995, 1996 et 1997 ; Grand Prix du Midi-Libre 1996 ; Criterium International 1995 ; Flèche Wallonne 1995 et 1997 ; Classique des Alpes 1996 et 1998 ; 4 étapes du Tour de France (Bruxelles 1992, Mende 1995, Verdun et Colmar 2001).

8<sup>e</sup> étape, dimanche 15 juillet : ERIK DEKKER Né le 21 août 1970 à Hoogeveen (Pays-Bas), 1,82 m, 66 kg.

Carrière : professionnel depuis 1992. Equipes : Buckler (1992) ; WorldPerfect (1993 et 1994) ; Novelli (1995) ; Rabobank (depuis 1996).  
Ses principales victoires : Clasica San Sebastian 2000 ; Amstel Gold Race 2001 ; Tour des Pays-Bas 1997 et 2000 ; Tour de Suède 1994 et 1995 ; Tour d'Andalousie 2001 ; championnat des Pays-Bas du contre-la-montre 1996 et 2000. Quatre étapes du Tour de France : Villeneuve-sur-Lot, Revel et Lausanne (2000), Pontarlier en 2001.

### Les maillots jaunes

Samedi : JENS VOIGT Né le 17 septembre 1971 à Gevelsmlihen (Allemagne), 1,92 m, 77 kg.  
Carrière : professionnel depuis 1997. Equipes : ZVZ Giant Australian (1997) ; Gan, puis Crédit Agricole (1998) ; Crédit Agricole depuis 1999.  
Ses principales victoires : Criterium International 1999 ; Tour de Bavière 2000 et 2001 ; Cholet-Pays de Loire 2000.  
Classement dans le Tour de France : 83<sup>e</sup> en 1998 ; 60<sup>e</sup> en 1999 ; 60<sup>e</sup> en 2000.  
Classement mondial UCI (fin d'année) : 267<sup>e</sup> en 1997 ; 61<sup>e</sup> en 1998 ; 40<sup>e</sup> en 1999 ; 53<sup>e</sup> en 2000.

Dimanche : STUART O'GRADY Né le 6 août 1973, à Adélaïde (Australie), 1,76 m, 73 kg, Crédit Agricole.  
Ses principales victoires : champion du monde de poursuite par équipes en 1993 ; Tour Down Under 1999 et 2001 ; une étape du Grand Prix Midi-Libre 2000.

Mais, peut-être à cause de ces conditions météorologiques et compte tenu de l'approche de la première étape de haute montagne, mardi 17 juillet (Aix-les-Bains-L'Alpe d'Huez), les équipes ayant des visées sur le podium final à Paris – l'US Postal (Lance Armstrong), Telekom (Jan Ullrich), ou encore Once (Joseba Beloki) – se sont livrées au petit jeu du : « Vous ne roulez pas, nous ne roulons pas non plus. »

A ce jeu de dupes, une échappée de 14 coureurs s'est développée à partir du 5<sup>e</sup> kilomètre et a pris une ampleur telle qu'à l'arrivée le jury des commissaires a dû repêcher les 161 coureurs qui composaient le peloton, tous hors délais ! Ils ont achevé l'étape à 35 min 54 s du vainqueur, le Néerlandais Erik Dekker (Rabobank). Une situation bien embarrassante qui a dû contraindre les commissaires de course à piocher dans le règlement pour éviter l'élimination de la grande majorité du peloton.

« En application de l'article 22 du règlement particulier de l'épreuve, en raison de la moyenne générale de l'étape (44,604 km/h), le jury a décidé de porter le délai

d'élimination à 13 %, soit 5 h 38 minutes et 13 secondes. En conséquence, tous les coureurs arrivés dans ce nouveau délai sont autorisés à prendre le départ de la 9<sup>e</sup> étape », ont-ils décidé. Le camouflet était ainsi évité. Le dernier plus gros écart creusé par une échappée sur le Tour remontait à 1976 : il était de 22 min 50 s.

« Il a fait un bon coup. Je n'en reviens pas. » Sur la ligne d'arrivée à Pontarlier, Alain Bondue, le manager de Cofidis, a savouré la bonne opération effectuée par l'un des leaders de son équipe, le

Kazakh Andreï Kivilev, présent dans cette échappée fleuve. Mais il n'a pas masqué sa perplexité quant à la gestion de cette journée par les grands prétendants à la victoire sur le Tour de France.

Tout juste a-t-il pu proposer un élément d'explication : « L'an dernier, Andreï a fini à plus de 1 h 30 min à Paris ». Le Kazakh a effectué un véritable bond au classement général : de la 77<sup>e</sup> place, il est passé à la 4<sup>e</sup>. Lundi 16 juillet, il devait certes prendre le départ de la 9<sup>e</sup> étape avec encore un solide débours sur le maillot jaune : il compte 22 min 7 s de retard sur l'Australien Stuart O'Grady, qui a repris la tunique dorée à son coéquipier du Crédit agricole, l'Allemand Jens Voigt. Ce dernier l'avait endossée, samedi 14 juillet, à Colmar, au terme d'une autre échappée, de cinq coureurs, ponctuée par la victoire du Français Laurent Jalabert (CSC-Tiscali), la deuxième en quatre jours, après son succès à Verdun, lors de la 4<sup>e</sup> étape, le 11 juillet.

## L'érythropoïétine s'invite encore sur le Tour

actuellement en cours, Txema Del Omo a été déclaré « non négatif ». C'est vendredi 13 juillet en soirée que Jan Van Gestel, commissaire responsable médical de l'UCI, a informé Miguel Madariaga de « la non-négativité » de Txema Del Olmo.

### SUSPENDU À TITRE PROVISOIRE

« Devant cette situation, le coureur, en accord avec la direction technique et médicale de l'équipe, a demandé à l'UCI une étude plus approfondie et définitive de l'échantillon d'urine B », a indiqué la formation. Suspendu à titre provisoire, Txema Del Olmo sera définitivement licencié par son employeur si l'expertise confirme les premiers soupçons. Comme les 188 autres concurrents inscrits au départ de ce Tour, Txema Del Olmo a subi, le 6 juillet, à Dunkerque, une visite médicale avec examens sanguins. Ces derniers sont menés à l'instigation de l'UCI par l'institut médico-légal de Lausanne. Ceux de Txema Del Olmo avaient-ils révélé des valeurs anormales ? Aucune précision n'a été donnée à ce propos.

Txema Del Olmo, 28 ans, est professionnel depuis 1998. Vainqueur d'une étape du Tour de

l'avenir cette année-là, il n'a connu qu'une seule équipe : Euskaltel. A l'instar des formations danoise CSC-Tiscali et françaises BigMat-Auber, La Française des jeux, l'équipe basque n'était pas sélectionnée pour le Tour. Invitée par l'organisation, elle s'y aligne pour la première fois. Dirigée par l'ancien champion Julian Gorospe, elle s'est distinguée en 2001 en inscrivant le nom d'Iban Mayo, un de ses jeunes espoirs absents de ce Tour, au palmarès du Grand Prix Midi Libre, le 29 mai.

Lors du précédent Tour de France, trois coureurs avaient été mis hors course quelques heures avant le départ du Futuroscope en raison d'un hémocrite supérieur au seuil maximal de 50 % admis par l'UCI. En 1998, l'équipe Festina dans son ensemble avait connu un sort identique après les aveux de son directeur sportif, Bruno Roussel. Mais le dernier cas positif avéré sur le Tour remonte à 1997. A cette époque, l'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov (Lotto) avait été condamné pour absorption d'amphétamines. Il avait été exclu du Tour à Marennes (Charente-Maritime).

« Nous avons roulé sur l'échappée quand Alexandre Vinokourov

« Ils verront dans quelques jours s'ils ont eu raison, mais cela va les stresser un moment », voulait croire dimanche soir Roger Legeay, le manager de Crédit agricole, « satisfait d'avoir conservé le maillot jaune dans l'équipe » et d'avoir vu, en prime, « Stuart O'Grady prendre le maillot vert » à l'Allemand Erik Zabel (Telekom). Aux yeux de plusieurs directeurs sportifs, un autre élément a joué dimanche : les efforts consentis depuis le début du Tour de France ont pesé. « On a fait huit classiques en huit jours », a souligné Jean-René Bernaudeau, le directeur sportif de Bonjour. « On ne peut pas faire rouler impunément son équipe », a ajouté Yvon Sanquer. Ce qu'a confirmé Johan Bruyneel : « Nous ne pouvons pas rouler tous les jours, d'autant que nous ne sommes plus que huit. »

« La Tour est très dur, il se gère sur trois semaines. On n'est qu'au bout de la première, il y a encore beaucoup de chemin à faire », a ajouté le directeur sportif d'US Postal, écartant toute inquiétude par rapport à Andreï Kivilev. Avant ce dernier, un autre coureur peut espérer se parer de jaune : le Français François Simon, 2<sup>e</sup> au classement général, à 4 min 32 s de Stuart O'Grady. « Je pense que c'était le coup du Tour, a déclaré le coureur de Bonjour, j'ai une petite pensée pour le jour de l'Alpe d'Huez et pourquoi pas y prendre le maillot jaune. »

Philippe Le Cœur

► www.lmonde.fr/tdf2001

Yves Bordenave



### Laurent Jalabert, deuxième bouquet sans artifice

Déjà vainqueur à Verdun, mercredi 11 juillet, Laurent Jalabert s'est imposé à Strasbourg, samedi 14 juillet. Il a utilisé la même recette : une succession d'attaques sur la fin de l'étape, après avoir participé activement à l'échappée d'un petit groupe de coureurs. Réussissant à se détacher dans

une descente où il a pris tous les risques, au point que l'Italien Ivan Basso a chuté en tentant de le suivre, il a rejoint seul la ligne d'arrivée, 11 secondes avant l'Allemand Jens Voigt (Crédit agricole), le Français Laurent Roux (Jean Delatour) et l'Espagnol Inigo Cuesta (Cofidis). Laurent Jalabert a ainsi réédité l'exploit qu'il avait réalisé à Mende en 1995 : triompher en solitaire le jour de la fête nationale.

## LES CLASSEMENTS

### 7<sup>e</sup> étape Strasbourg-Colmar

#### (163 km) samedi 14 juillet

1. Laurent Jalabert (Fra/CST), les 163 km en 4 h 6 min 4 s (moyenne : 39,623 km/h) ; 2. Voigt (AUS/C.A.), à 11 s ; 3. Roux (Fra/DEL), à 11 s ; 4. Cuesta (Esp/COF), à 13 s ; 5. Basso (Ita/FAS), à 1 min 36 s ; 6. Etxebarria (Esp/EUS), à 4 min 28 s ; 7. Vinokourov (Kaz/TEL), à 8 Brochard (Fra/DEL) ; 9. Tosatto (Ita/FAS) ; 10. Bouyer (Fra/BJR) ; 11. O'Grady (AUS/C.A.) ; 12. Bettini (Ita/MAP) ; 13. Simon (Fra/BJR) ; 14. Gutierrez (Esp/KEL) ; 15. Mikhalov (Rus/LOT) ; 16. Baldato (Ita/FAS) ; 17. Botcharov (Rus/A2R) ; 18. Wadecki (Pol/DFF) ; 19. Bouvard (Fra/DEL) ; 20. Verheyen (Bel/RAB) ; 21. Bénéteau (Fra/BJR) ; 22. Van de Wouwer (Bel/LOT) ; 23. Sorensen (Dan/CSC) ; 24. Ullrich (AUS/TEL) ; 25. Manco (Esp/BAN) ; 26. Pinotti (Ita/LAM) ; 27. Julich (USA/C.A.) ; 28. Odziorola (Esp/BAN) ; 29. Rodriguez (Esp/BAN) ; 30. Trentin (Ita/COF), m.t. etc.

#### 8<sup>e</sup> étape Colmar-Pontarlier

#### (223 km) dimanche 15 juillet

1. Erik Dekker (Pab/RAB), les 223 km en 4 h 59 min 18 s (moyenne : 44,604 km/h) ; 2. Gonzalez (Esp/KEL) ; 3. Knaben (Pab/DFF), m.t. ; 4. Wauters (Bel/RAB), à 4 s ; 5. O'Grady (AUS/C.A.), à 2 min 32 s ; 6. Teutenberg (AUS/FES) ; 7. Durand (Fra/FDJ) ; 8. De Groot (Pab/RAB), à 2 min 32 s ; 9. Dierckx (Bel/LAM) ; 10. Loda (Ita/FAS) ; 11. Turpin (Fra/A2R) ; 12. Simon (Fra/BJR) ; 13. Kivilev (Kaz/COF), m.t. ; 14. Chantreau (Fra/FES), à 9 min 23 s ; 15. Hunter (AUS/LAM), à 35 min 54 s ; 16. Zabel (AUS/TEL) ; 17. Frutti (Ita/LAM) ; 18. Gutierrez (Esp/KEL) ; 19. C. Capelle (Fra/BIG) ; 20. Auger (Fra/BIG) ; 21. Moreau (Fra/FES) ; 22. Ullrich (AUS/TEL) ; 23. Bénéteau (Fra/BJR) ; 24. Voigt (AUS/C.A.) ; 25. Agnolitto (Fra/A2R) ; 26. Van de Wouwer (Bel/LOT) ; 27. Brard (Fra/FES) ; 28. Julich (USA/C.A.) ; 29. Galdeano (Esp/ONC) ; 30. Botero (Col/KEL), m.t. etc.

#### Classement général

1. Stuart O'Grady (AUS/C.A.), 34 h 57 min 18 s ; 2. Simon (Fra/BJR), à 4 min 32 s ; 3. De Groot (Pab/RAB), à 21 min 16 s ; 4. Kivilev (Kaz/COF), à 22 min 7 s ; 5. Teutenberg (AUS/FES), à 27 min 15 s ; 6. Voigt (AUS/C.A.), à 29 min 23 s ; 7. Dierckx (Bel/LAM), à 29 min 49 s ; 8. Wauters (Bel/RAB), à 30 min 12 s ; 9. Turpin (Fra/A2R), à 30 min 35 s ; 10. Gonzalez (Esp/KEL), à 31 min 56 s ; 11. Jalabert (Fra/CST), à 31 min 57 s ; 12. Julich (USA/C.A.), à 33 min 49 s ; 13. Galdeano (Esp/ONC), à 34 min 23 s ; 14. Beloki (Esp/ONC), à 34 min 33 s ; 15. Sastre (Esp/ONC), à 34 min 34 s ; 16. Jaksche (AUS/ONC), à 34 min 38 s ; 17. Moreau (Fra/FES), à 34 min 43 s ; 18. Gutierrez (Esp/ONC), à 34 min 46 s ; 19. Loda (Ita/FAS), à 34 min 47 s ; 20. Serrano (Esp/ONC), à 34 min 49 s ; 21. Casero (Esp/FES), à 34 min 59 s ;

22. Pradera (Esp/ONC), à 35 min 08 s ; 23. Perez (Esp/FES), à 35 min 16 s ; 24. Armstrong (USA/USP), à 35 min 19 s ; 25. Botero (Col/KEL), à 35 min 37 s ; 26. Gutierrez (Esp/KEL), à 35 min 43 s ; 27. Ullrich (AUS/TEL), à 35 min 46 s ; 28. Klöden (AUS/TEL), à 35 min 58 s ; 29. Heras (Esp/USP), à 36 min 00 s ; 30. Sevilla (Esp/KEL), à 36 min 05 s ; 31. Vinokourov (Kaz/TEL), à 36 min 11 s ; 32. Boogerd (Pab/RAB), à 36 min 13 s ; 33. Bartoli (Ita/MAP), à 36 min 59 s ; 34. Heulot (Fra/BIG), à 37 min 10 s ; 35. Garzelli (Ita/MAP), à 37 min 10 s ; 36. Rous (Fra/BJR), à 37 min 14 s ; 37. Bénéteau (Fra/BJR), à 37 min 41 s ; 38. Robin (Fra/BJR), à 37 min 48 s ; 39. Brozyna (Pol/BAN), à 37 min 56 s ; 40. Knaben (Pab/DFF), à 38 min 02 s, etc.

● Classement de la montagne  
1. Patrice Halgand (Fra/DEL), 60 pts ; 2. Jalabert (Fra/CST), 50 ; 3. Brochard (Fra/DEL), 32 ; 4. Cuesta (Esp/COF), 31 ; 5. Salmon (Fra/A2R), 29, etc.

● Classement par points  
1. Stuart O'Grady (AUS/C.A.), 116 pts ; 2. Zabel (AUS/TEL), 103 ; 3. Kirsipuu (Est/A2R), 72 ; 4. Nazon (Fra/BJR), 68 ; 5. Teutenberg (AUS/FES), 66, etc.

● Classement par équipes  
1. Rabobank 105 h 12 min 16 s ; 2. Festina, à 23 min 55 s ; 3. Crédit agricole, à 43 min 17 s ; 4. Kelme, à 50 min 45 s ; 5. Fassa Bortolo, à 58 min 8 s, etc.

● Classement des jeunes  
1. Jorg Jaksche (AUS/ONC) 35 h 31 min 56 s ; 2. Gutierrez (Esp/ONC), à 18 s ; 3. Sevilla (Esp/KEL), à 1 min 27 s ; 4. Manco (Esp/BAN), à 3 min 28 s ; 5. Montgomery (Sui/FDJ), à 5 min 2 s, etc.

● Classement de la combattività  
1. Laurent Jalabert (Fra/CST), 45 pts ; 2. Durand (Fra/FDJ), 34 ; 3. Verbrugghe (Bel/LOT), 27 ; 4. Dierckx (Bel/LAM), 22 ; 5. Jalabert (Fra/CST), 22, etc.

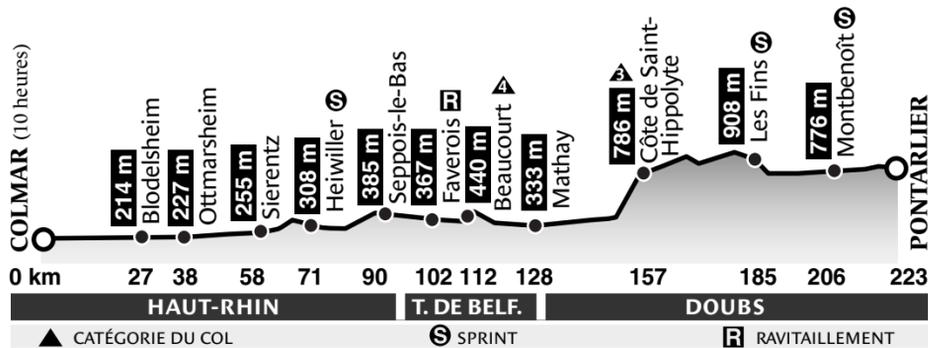
● Abandons  
De Waele (Bel/LOT, n.p., 1<sup>er</sup> ét.) ; Flores (Esp/EUS, ab., 2<sup>e</sup> ét.) ; Desbiers (Fra/Kel, ab., 3<sup>e</sup> ét.) ; Casagrande (Ita/FAS, ab., 4<sup>e</sup> ét.) ; Gonzales (Esp/ONC, ab., 6<sup>e</sup> ét.) ; Olivier Trastrour (Fra/DEL, ab., 6<sup>e</sup> ét.) ; Del Olmo (Esp/EUS, n.p., 7<sup>e</sup> étape) ; Zanini (Ita/MAP, ab., 7<sup>e</sup> ét.) ; Rinerio (Fra/COF, ab., 7<sup>e</sup> ét.) ; De Jongh (Pab/RAB, ab., 7<sup>e</sup> ét.) ; Prétot (Fra/FES, ab., 7<sup>e</sup> ét.) ; Vandeveldt (USA/USP, ab., 7<sup>e</sup> ét.) ; Basso (Ita/FAS, n.p., 8<sup>e</sup> ét.) ; Fomacari (Ita/MAP, ab., 8<sup>e</sup> ét.) ; Ab. : abandon ; n.p. : non partant ; h.d. : hors délais ; h.c. : hors course.

● Abréviations  
A2R (AG2R Prévoyance) ; BAN (banesto.com) ; BIG (BigMat-Auber) ; BJR (Bonjour) ; CA (Crédit agricole) ; COF (Cofidis) ; CST (CSC Tiscali) ; DEL (Jean Delatour) ; DFF (Domo-Farm-Frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (La Française des jeux) ; FES (Festina) ; KEL (Kelme-Costa Blanca) ; LAM (Lampre-Dalmeida) ; LOT (Lotto Adisco) ; MAP (Mapel-Quick Step) ; ONC (ONCE) ; PAB (Rabobank) ; TEL (Deutsche Telekom) ; USP (US Postal).

## COLMAR • PONTARLIER

8<sup>e</sup> étape • 223 km

dimanche 15 JUILLET



## En hausse

● **Andreï Kivilev** (Cofidis) : en se glissant dans l'échappée victorieuse à Pontarlier, le Kazakh (27 ans) a réussi à prendre 13 minutes d'avance sur les favoris. Habile en montagne, il pourrait bien causer la surprise.

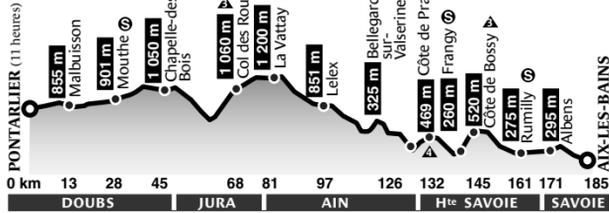
● **Aitor Gonzalez** (Kelme) : deuxième de l'étape, l'Espagnol (26 ans) n'a pas ménagé ses efforts, répondant à toutes les attaques de ses compagnons d'échappée.

## En baisse

● **Le peloton** : archifavoris, outsiders ou seconds coupeaux, tous ont failli, dimanche 15 juillet, sur les routes du Doubs, même si la pluie n'a pas rendu très agréable cette étape longue de 223 km, course quand même à plus de 44 km/h de moyenne. Du coup, voici les principaux prétendants au maillot jaune à plus d'une demi-heure de la précieuse tunique.

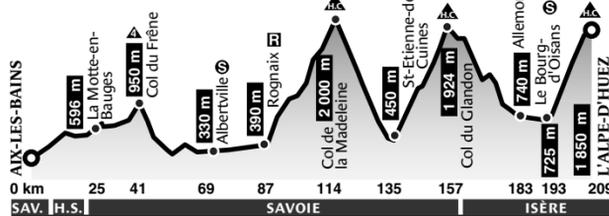
## PONTARLIER • AIX-LES-BAINS

lundi 16 JUILLET



## AIX-LES-BAINS • L'ALPE-D'HUEZ

mardi 17 JUILLET



## LES HORIZONS DU DOPAGE (7)

## Sandro Donati : « Les coureurs confondent les effets du dopage et ceux du travail »

« CES DERNIÈRES ANNÉES, il m'est souvent arrivé d'être consulté par des magistrats et par des gendarmes chargés d'enquêtes sur le dopage, qui me demandaient de les aider à analyser et à interpréter le contenu des nombreux documents saisis.

J'ai eu, notamment, l'occasion d'examiner les actes judiciaires concernant des médecins qui dispensaient des produits interdits aux athlètes tout en mettant au point leur programme d'entraînement. J'ai compris, peu à peu, qu'il n'y avait pas de nouvelle race de médecins qui ont asséné un coup terrible au monde du cyclisme, en confondant astucieusement, aux yeux des coureurs et des directeurs sportifs, l'effet des produits dopants avec le résultat de séances de travail.

Dans d'autres disciplines, ces praticiens auraient été obligés de se limiter à leurs prescriptions douteuses puisque aucun champion – et surtout aucun entraîneur – n'aurait accepté qu'on se mêle de son programme technique et physique. La raison en est simple : un entraîneur se forme pendant les milliers d'heures passées, après des épreuves et des erreurs qui lui permettent, progressivement, d'optimiser l'entraînement de ses athlètes. Astreint dans son cabinet (ou son laboratoire), le médecin n'a pas le temps d'accumuler ce savoir.

La nouvelle « race » de médecins-entraîneurs a proposé ses services au monde du cyclisme et dans d'autres sports d'endurance, en vantant sa connaissance de la biochimie et de la physiologie, et en prétendant réduire le travail de l'athlète à quelques axiomes simplistes. Ces individus ont ébloui le peloton et ses suiveurs en profitant des effets, pourtant destructeurs, du dopage hématique et en profitant de sa faible aptitude à élaborer des méthodes d'entraînement. Non que les cyclistes ne soient pas capables de travailler correctement – car, sur la base de leur expérience et grâce à la grande variété des parcours et des situations de course, ils sont en mesure d'appréhender valablement leurs capacités à la performance –, mais ils ne se sont jamais préoccupés de systématiser ces connaissances. Alors, lorsqu'ils se sont retrou-

vés face aux médecins « apprentis sorciers », qui leur ont prescrit des remèdes miracles et livré quelques « secrets » d'entraînement, les cyclistes et leurs directeurs sportifs n'y ont vu que des avantages. Ils ont mordu à l'hameçon. En commençant à prendre les produits dopants et en entamant, parallèlement, les premières séances du programme d'entraînement élaboré par le « docteur », les champions se sont vus devenir chaque jour plus puissants et plus endurants.

A ce stade, il leur était désormais égal de chercher à faire la différence entre l'effet des produits et l'effet du travail. Cela aurait d'ailleurs été impossible. Déjà, dans les années 1980, le dopage avait été introduit dans le cyclisme

## Le principal dénonciateur des pratiques interdites

**Sandro Donati a longtemps entraîné les athlètes italiens. Dans les années 1970 et au début des années 1980, ce professeur de sport travaillait à l'Université du sport de Rome. C'est là qu'il a pu observer toutes les dérives liées au dopage mises en place autour du professeur Francesco Conconi, avec la complicité d'une partie du Comité national olympique italien (CONI). En 1994, après s'être livré durant plusieurs années à un travail minutieux d'analyse, de renseignements et de recoupements, Sandro Donati a rédigé un rapport qui mettait au jour les pratiques de Francesco Conconi et de certains médecins du sport italiens. Malgré la tentative des dirigeants du CONI de dissimuler la teneur des révélations renfermées dans ce rapport, celui-ci a fini par être rendu public. Depuis, Sandro Donati est devenu le principal dénonciateur du dopage en Italie. Il livre un combat qui dérange les institutions sportives de son pays, au point qu'en octobre 2000, la direction du CONI l'a écarté de sa commission scientifique.**

par des médecins malhonnêtes et irresponsables, par le biais de transfusions sanguines massives, avant que, dans les années 1990, l'érythropoïétine – l'EPO – participe à la « mise à jour » des connaissances. Aujourd'hui, le dopage poursuit sa quête du progrès avec l'utilisation des hémoglobines synthétiques ou des hémoglobines modifiées.

## DÉTOURNEMENT MALHONNÊTE

Le « docteur » s'est servi de médicaments et de méthodes de soins créés initialement pour sauver la vie de malades sévèrement atteints, pour les réduire au rôle d'instruments à améliorer la performance sportive et, in fine, porter atteinte à la santé des sujets dont ils ont conquis la confiance.

Voilà qui est malhonnête. Le monde du cyclisme a assisté à ce massacre avec beaucoup de passivité, quand il n'y a pas pris part. En augmentant artificiellement de 4 ou 5 kilomètres par heure la vitesse moyenne des courses, il est devenu beaucoup plus difficile, pour ne pas dire impossible, de sortir du groupe pour tenter une échappée ; cela à cause d'une loi physique bien connue qui explique que la résistance de l'air augmente plus que proportionnellement à l'augmentation de la vitesse.

En résumé, à grande vitesse, le cycliste se heurte à un véritable mur, et il ne peut plus attaquer que dans la montagne, où les paramètres changent. On a ainsi modifié la caractéristique principale du sport cycliste, à savoir son côté

spectaculaire, déterminé par les impondérables que sont le courage individuel et les changements continus de situations tactiques.

Ces derniers temps, ce n'est pas la prise de conscience des coureurs et des dirigeants du cyclisme professionnel qui a provoqué la diminution globale de la consommation de produits dopants, mais bien les progrès des enquêtes policières. Pour les coureurs, c'est peut-être le moment de comprendre que leurs ennemis ne sont ni les magistrats ni les forces de l'ordre, mais bien ces dirigeants du cyclisme et ces journalistes qui cherchent à les convaincre du contraire. »

Propos recueillis par Yves Bordenave

## Le Belge Jacques Rogge succède à Juan Antonio Samaranch à la tête du CIO

La 112<sup>e</sup> session du Comité international olympique a désigné son président. Le dauphin officieux du marquis catalan a été élu au deuxième tour de scrutin devant le Canadien Richard Pound et le Sud-Coréen Kim Un-yong

## MOSCOU

de notre envoyé spécial

Jacques Rogge est, depuis lundi 16 juillet, le nouveau président du Comité international olympique (CIO). Ce Belge de cinquante-neuf ans, chevalier de son état, a été élu par ses pairs au dernier jour de la 112<sup>e</sup> session du CIO. Il était le grand favori de l'élection.

En tant que président des Comités olympiques européens (COE) depuis 1989, il était assuré d'un important quota de voix issues du continent le plus représenté au sein du CIO. Juan Antonio Samaranch, en avait fait, en outre, son dauphin officieux.

« On prête beaucoup de choses à M. Samaranch. Or, il est toujours resté neutre, se défendait Jacques Rogge, avant son élection pour faire taire les rumeurs. Il n'est pas mon ami. Nous appartenons à deux générations différentes. J'ai un énorme respect pour lui et je pense qu'il a de l'estime pour moi. Mais on n'est pas à tu et à toi. Je ne l'appelle jamais Juan Antonio. »

## LE SUCCÈS DE SYDNEY

Né à Gand, en 1942, ce chirurgien orthopédique présentait sans doute un profil idéal aux yeux de nombreux membres du CIO. Son aïeule linguistique – il parle parfaitement le français, l'anglais, l'allemand, le néerlandais et l'espagnol – l'a aidé dans sa campagne. Ancien pratiquant de voile – il a participé aux Jeux olympiques de Mexico (1968), de Munich (1972), et de Montréal (1976) en catégorie finn –, Jacques Rogge surfe sur une bonne vague depuis le succès des Jeux de Sydney (2000) : c'est lui qui, en tant que président de la commission de coordination du CIO, « supervisa » l'avancement des travaux en Australie.

D'un naturel discret, Jacques Rogge sait qu'il devra battre en brèche l'idée selon laquelle il ne serait pas assez ferme pour diriger un organisme aussi complexe que le CIO.

« Je n'ai pas un style spectaculaire, concède-t-il. Mais je peux prendre des mesures impopulaires. Dans mon métier de chirurgien, quand il faut amputer quelqu'un, il

faut pouvoir le lui dire. » En avril 2000, toujours à la tête de la commission de coordination, il avait vivement critiqué le comité d'organisation des Jeux d'Athènes de 2004 en raison de l'accumulation de nombreux retards. A sa demande, Juan Antonio Samaranch avait adressé une admonestation aux autorités grecques.

Jacques Rogge, qui fut également international de rugby au poste de troisième-ligne-aile, s'est fait élire sur un programme qui prévoit notamment de lutter contre le gigantisme des Jeux. Son idée est de diminuer le nombre de personnes accréditées et de baisser la part de la technologie dans

a consenti que la question soit étudiée après les Jeux d'hiver de Salt Lake City. Il s'oppose, en revanche, à toute modification de la procédure de cooptation des membres : « Si le CIO était un système représentatif comme l'est l'ONU, il y aurait des blocs politiques et nous ne serions plus aussi indépendants. » L'homme n'est pas favorable, non plus, à introduire une règle d'alternance des continents » pour l'attribution des JO.

Reste à savoir comment cet admirateur déclaré de l'œuvre de Juan Antonio Samaranch parviendra à gouverner sous le regard vigilant de son prédécesseur. En plus de rester à Lausanne en tant que

## Nette majorité pour le nouveau président

Tout comme pour l'élection de la ville organisatrice des Jeux olympiques d'été de 2008, la nomination de Jacques Rogge à la présidence du Comité international olympique (CIO) s'est faite dès le deuxième tour de scrutin. L'Américaine Anita De Frantz, qui était la première femme de l'histoire du CIO à postuler au poste suprême, a été éliminée de la course à la présidence après le premier tour. Jacques Rogge a ensuite obtenu la majorité avec 59 voix, contre 23 au Sud-Coréen Kim Un Yong et 22 au Canadien Richard Pound. Le Hongrois Pal Schmitt n'a, lui, obtenu que 6 voix.

L'élection de Jacques Rogge s'inscrit dans la continuité de l'action de son prédécesseur, Juan Antonio Samaranch. Richard Pound apparaît comme celui de la « restauration ». Avant d'être décoré de l'Ordre olympique par le nouveau président, Jacques Rogge, Juan Antonio Samaranch a reçu une ovation de la part des membres du CIO. Tous n'ont pas applaudi. La princesse Anne et Richard Pound sont restés les bras le long du corps.

le budget des comités d'organisation. « En réduisant la taille des Jeux, un nombre plus important de pays pourront les organiser », explique-t-il. Parallèlement, il plaide pour une plus grande représentativité au sein du cénacle olympique : « Il y a aujourd'hui 52 membres européens et 16 membres africains. Il va falloir revoir cela. »

## ADMIRATEUR DE SAMARANCH

Pris de court, lors de la campagne, par la proposition de son principal adversaire, le Sud-Coréen Kim Un-yong, qui a prêché pour le rétablissement des visites des membres du CIO dans les villes candidates aux JO, Jacques Rogge

président de la Fondation du Musée olympique, le marquis catalan assistera aux séances de la commission exécutive du CIO au titre de « président honoraire à vie », comme le permet la Charte olympique. « J'ai connu la même situation dans mon comité olympique national avec mon prédécesseur. Si un jour, M. Samaranch veut prendre une décision à ma place, et je sais qu'il ne fera pas, car il est beaucoup trop intelligent pour cela, je lui dirais que ce n'est pas son rôle, assure Jacques Rogge. En revanche, si nous donne un bon conseil, nous serons parfaitement heureux. »

Frédéric Potet

## He Zhenliang, le « Monsieur olympique » chinois, grand artisan du couronnement de Pékin

## PÉKIN

de notre correspondant

C'est à lui que revient une grosse partie de l'honneur. A soixante et onze ans, He Zhenliang, tempes neigeuses et sommet du crâne lisse comme de la laque, n'est pas seulement le « Monsieur olympique » chinois, titre dont il est affublé depuis des années déjà. Il entre aujourd'hui dans l'histoire comme le véritable artisan du couronnement olympique de Pékin. C'est lui, ce bureaucrate distingué – voir comment il ajuste ses lunettes d'un index délicat –, qui aura arpenté les coulisses, labouré l'appareil, séduit les plus hauts dignitaires du CIO (c'est un proche de Juan Antonio Samaranch) jusqu'à installer durablement dans les esprits que l'heure de la Chine avait sonné.

Ironie de l'histoire, ce « tom-beur » de Paris est francophone et francophile. Il est un produit du sérial de l'université jésuite d'Aurore à Shanghai, où il apprit le catéchisme... et l'électricité.

Les Pères ignoraient probablement que le sage étudiant était un sympathisant du Parti communiste clandestin qui, avant l'arrivée des troupes de l'Armée populaire de libération à Shanghai en mai 1949, faisait du renseignement à la sortie de l'université. « Notre mission était de localiser les postes radio des agents du Kuomintang », se souvient-il.

A la « libération », l'activiste devient technocrate dans une administration de l'industrie mécanique. Mais il n'y fait pas de vieux os. Apprenant qu'il maîtrisait le français, le maréchal He Long, un héros de la révolution devenu patron de la commission des

sports, l'enrôle à ses côtés en 1955. Dès cet instant, He Zhenliang ne quittera plus le monde sportif même s'il est requis à l'occasion par le Comité central du Parti pour jouer les interprètes (en français) de Mao ou Zhou Enlai. Il accueillera même le communiste français Jacques Duclos lors du 8<sup>e</sup> congrès du Parti en 1956.

Mais la grande affaire politique de He Zhenliang, c'est plutôt l'après-rivalité opposant Pékin à Taïpeh auprès des enceintes sportives internationales. « J'ai vécu toute cette histoire », dit-il aujourd'hui sur un ton détaché. Il l'a vécu aux premières loges, car il était « chargé des relations entre la Chine populaire et le CIO ». Déjà, le CIO !

## QUADRILLAGE ET LABOURAGE

A l'époque, Pékin n'était guère en odeur de sainteté. On était au plus sensible de la guerre froide. Le conflit de Corée venait à peine de s'achever. La Chine populaire était certes représentée au CIO mais le président d'alors, l'Américain Avery Brundage (1952-1972), décida subitement de gratifier l'île nationaliste du même privilège. Tempête à Pékin où l'on dénonce une manœuvre visant à « créer deux Chineses » ! C'est donc la rupture. Pékin claqua la porte du CIO en 1958. Officiellement, « la relation est suspendue ».

Commence la reconquête. He Zhenliang est l'homme de ce travail de réhabilitation. Du lobbying avant l'heure ! Il trouvera – autre ironie de l'histoire – des oreilles plutôt favorables chez les gaullistes français qui concoctent la reconnaissance de la Chine rouge par la France (1964). C'est à ce

moment-là qu'il se lie d'amitié avec Maurice Herzog, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports du général. Une convivence qui ne se démentira jamais jusqu'au retour en grâce scellé en 1979, quand le CIO rétrograde le comité olympique taïwanais au rang d'organisation régionale.

Pékin peut revenir par la grande porte en qualité de représentant exclusif. Et quel est le Chinois propulsé aussitôt aux plus hautes fonctions du CIO ? He Zhenliang, bien sûr. Membre de la commission exécutive dès 1985, il est élu vice-président en septembre 1989 « à l'unanimité », en dépit de Tiananmen. Un tremplin idéal pour préparer la candidature olympique de Pékin. L'échec est cuisant en 1993 – coiffé de deux voix par Sydney –, mais le quadrillage et le labourage se poursuivent jusqu'à cette réunion de Moscou avec pour argument masqué : « La vocation universelle de l'olympisme impose de ne pas restreindre l'organisation des jeux aux seuls pays riches. »

L'œuvre de toute une vie est donc aujourd'hui couronnée. Pourtant, « la presse occidentale n'a jamais été très amicale avec la Chine ». « On n'a cessé de la regarder avec des idées préconçues, se plaint-il. Nous ne disons pas que tout est parfait en Chine. Il reste certainement beaucoup à faire. Mais il faut comparer avec la situation d'il y a quinze ans. Quel progrès ! » Le CIO en a été convaincu. Homme modeste, He Zhenliang n'avouera jamais son poids personnel dans cet acte de reconnaissance. Il est assurément énorme.

Frédéric Bobin

# A Silverstone, Mika Hakkinen renoue avec le succès

Au Grand Prix de Grande-Bretagne, le pilote finlandais a devancé facilement les deux pilotes Ferrari, Michael Schumacher, qui n'a pas réussi à égaler le record de victoires d'Alain Prost (51), et Rubens Barrichello

Onze mois après sa dernière victoire lors du Grand Prix de Belgique, en septembre 2000, le Finlandais Mika Hakkinen a fait taire les rumeurs concernant sa prochaine retraite en s'imposant nettement au Grand Prix de Gran-

de-Bretagne, dimanche 15 juillet, à Silverstone. Le pilote finlandais de l'écurie McLaren-Mercedes a facilement pris l'avantage sur la Ferrari de Michael Schumacher, alors que son coéquipier David Coulthard a dû aban-

donner dès le troisième tour, laissant sans doute s'envoler à ses derniers espoirs d'emporter le titre de champion du monde des pilotes 2001. Michael Schumacher, qui n'a jamais été en mesure de rivaliser avec Mika

Hakkinen à Silverstone, devra patienter encore un peu avant d'égaliser le record de victoires (51) d'Alain Prost. Le Grand Prix d'Allemagne, chez lui, le 29 juillet, pourrait être l'occasion rêvée.

ON DISAIT Mika Hakkinen aux portes de la retraite, prêt à se retirer avec ses deux titres de champions du monde (1998 et 1999). Depuis le début de la saison de formule un, le pilote finlandais de l'écurie McLaren-Mercedes semblait peu à son aise dans les paddocks, pas très concerné par les courses du dimanche.

Tout se passait comme si l'homme au regard de loup était entré

dans une phase de régression, de renoncement ; comme s'il savait qu'il n'atteindrait plus jamais cette plénitude qu'il avait eue après son extraordinaire dépassement de Michael Schumacher, lors du Grand Prix de Belgique, en septembre 2000 ; comme si cette manœuvre pleine de brio et de panache avait suffi à l'apaiser, en faisant taire les critiques qui ne voyaient en lui qu'un pilote hon-

nête muni d'une excellente voiture.

Mais cette victoire en Belgique, la dix-huitième de sa carrière, était restée sans suite. Pour le Finlandais, la saison 2000-2001 n'avait été qu'une longue série noire d'abandons et de vexations, de problèmes électroniques, de problèmes de la ligne de départ, ou de pannes mécaniques le contraignant à se ranger sur le bas côté à moins d'un tour d'une arrivée victorieuse, comme au Grand Prix d'Espagne, le 29 avril.

## PRÉPARER SA SUCCESSION

Avant de s'élancer depuis la première ligne du Grand Prix de Grande-Bretagne, dimanche 15 juillet, Mika Hakkinen n'avait terminé que quatre des dix courses disputées depuis le 4 mars. Il n'était jamais monté sur le podium, et il n'avait engrangé qu'une médiocre moisson de points (9) au classement du championnat du monde des pilotes. Il n'avait plus aucune ambition pour la saison, et cela se voyait à son allure plus nonchalante et plus mélancolique qu'à l'habitude. Il allait tirer sa révérence en fin d'année, c'était écrit sur l'asphalte. Dans son ombre, les manœuvres avaient commencé pour préparer sa succession. A Silverstone, le Canadien Jacques Villeneuve, furieux de la « désorganisation » régnant au sein de son équipe BAR-Honda, aurait pris langue avec Ron Dennis, le patron de l'équipe McLaren-Mercedes. Au cas où... « Tout cela ne crée pas un environnement positif », admet l'un des dirigeants de l'écurie McLaren-Mercedes.

La séance d'essais du Grand Prix de Grande-Bretagne, samedi 14 juillet, avait donné une première indication de l'état d'esprit de Mika Hakkinen. Vexé d'entendre la concurrence murmurer dans son dos des propos vachards sur sa condition de préretraité, le Finlandais avait laissé échapper la

pole position d'un rien (82 millièmes de seconde).

Le lendemain, il allait vite s'apercevoir qu'il était bien le plus rapide du jour. Son coéquipier David Coulthard, le seul pilote encore en mesure de menacer Michael Schumacher et sa Ferrari au classement du championnat du monde, a très vite perdu tout espoir de triompher devant son public.

Au premier virage, l'Ecosse était poussé vers l'extérieur par la Jordan-Honda de l'Italien Jarno Trulli ; au troisième tour, il

cinquième tour, pour s'infiltrer et se lancer dans une échappée sans fin. Une heure et deux arrêts au stand plus tard, le double champion du monde pouvait ralentir et lever le bras pour saluer la foule, ses mécaniciens et ses adversaires prêts à le déloger à la première occasion. « Je voulais être le premier à prendre ma tasse de thé à l'arrivée », a-t-il déclaré, visiblement surpris par sa facile domination de Michael Schumacher – « Il m'a laissé une ouverture sans donner l'impression de vouloir lutter », et soulagé de retrouver le

## Les gros soucis d'Alain Prost

L'écurie Prost Grand Prix a enregistré une nouvelle déception au Grand Prix de Grande-Bretagne, dimanche 15 juillet, à l'issue d'un week-end marqué par des grandes manœuvres autour de l'équipe française. Jean-Charles Roguet, avocat d'Alain Prost, était présent pour la première fois depuis très longtemps sur un circuit. « Je ne viens que lorsque cela est nécessaire. Et là, ça l'était », avait le juriste. Les 13 et 14 juillet, le quadruple champion du monde a ainsi eu plusieurs entrevues : chez Ferrari, avec Jean Todt, et avec Bernie Ecclestone. Il semble qu'Alain Prost ait obtenu le report de l'échéance du moteur Ferrari, dont la facture s'élève à 32 millions de dollars (250 millions de francs environ), une facture très lourde pour une équipe aux abois financièrement. Alain Prost essaie toujours de trouver une solution pour sauver son équipe, mais le temps presse et l'avenir est plus que jamais incertain. « Il serait possible de vendre à Pedro Diniz », indiquait M<sup>r</sup> Roguet, mais cela impliquerait qu'Alain Prost quitte la direction de l'équipe.

quittait la piste sur rupture de suspension, abandonnant à ses derniers rêves d'accrocher le titre de champion du monde cette année : « Un objectif difficile », reconnaît-il – à six courses de la fin de saison, il accuse 37 points de retard sur Michael Schumacher.

David Coulthard n'avait pas encore regagné son stand que Mika Hakkinen, bien calé dans le sillage de Michael Schumacher depuis les premiers tours de roue du Grand Prix d'Angleterre, avait déjà profité d'une sortie de virage un peu large de l'Allemand, au

haut du podium : « Je suppose que tout vainqueur de Grand Prix connaît cette peur de ne plus jamais gagner. »

Sur le podium, Michael Schumacher pouvait regarder son adversaire avec amusement. L'Allemand n'a plus rien à craindre du Finlandais, et sa deuxième place à Silverstone lui suffit amplement pour prendre ses distances au championnat du monde, même si elle ne lui permet pas d'égaliser le record de victoires en Grand Prix (51) d'Alain Prost.

Eric Collier

**Grand Prix de Grande-Bretagne**

11<sup>e</sup> MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Dimanche 15 juillet • Circuit de Silverstone, en Angleterre • 60 tours de 5,140 km (308,400 km) • Temps couvert • Température piste : 26 °C • 21 qualifiés, 16 classés.

**VAINQUEUR**

**Mika HAKKINEN** (McLaren/Mercedes)  
Les 60 tours en 1 h 25 min 33 s 770 à 216,231 km/h de moy. Age : 32 ans. Nationalité : finlandaise. Début en F1 : 1991. 156 courses, 19 victoires. Palmars : champion du monde en 1998 et 1999.

**CLASSEMENT DE LA COURSE**

1	M. Hakkinen (Fin., McLaren)	1 h 25'33"770
2	M. Schumacher (All., Ferrari)	à 10 s 399
3	R. Barrichello (Bré., Ferrari)	à 59 s 280
4	J.-P. Montoya (Col., Williams)	à 1 min 08s 772
5	K. Raikkonen (Fin., Sauber)	à 1 tour
6	N. Heidfeld (All., Sauber)	à 1 tour

**A un tour :** 7. H.-H. Frentzen (All., Jordan), 8. J. Villeneuve (Can., BAR) et 9. E. Irvine (G-B Jaguar). **A deux tours :** 10. J. Verstappen (P-B Arrows), 11. J. Alesi (Fra., Prost), 12. P. De La Rosa (Esp., Jaguar), 13. G. Fisichella (Ita. Benetton), 14. E. Bernoldi (Bré., Arrows) et 15. J. Button (G-B, Benetton). **A trois tours :** 16. F. Alonso (Esp., Minardi).

**PRINCIPAUX ABANDONS**

R. Schumacher (All., Williams) : moteur 37<sup>e</sup> tour ; D. Coulthard (G-B, McLaren) : sortie de piste 3<sup>e</sup> tour ; O. Panis (Fra., BAR) : accident 1<sup>er</sup> tour

**MEILLEUR TOUR en course**

M. Hakkinen (McLaren-Mercedes) en 1 min 23 s 405 (moy. 221,900 km/h), 34<sup>e</sup> tour

**Les faits marquants**

1. D. Coulthard sort de la piste (3<sup>e</sup> tour) suite à un problème de suspension arrière, causé lors d'un accrochage avec J. Trulli, au premier virage. L'Ecosse se voit contraint d'abandonner.

2. M. Hakkinen, resté dans le sillage de M. Schumacher, profite d'une maladresse de l'Allemand pour le dépasser et prendre ainsi la tête de la course (5<sup>e</sup> tour).

3. J.-P. Montoya, bien calé derrière M. Schumacher, prend le meilleur sur l'Allemand et se lance à la poursuite de M. Hakkinen, le leader (17<sup>e</sup> tour). Les Ferrari, grâce à une stratégie à un seul arrêt, viendront finalement ravir au Colombien les deux dernières places du podium.

**CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS**

**PILOTES :** 1. M. Schumacher (+6), 84 pts ; 2. D. Coulthard, 47 pts ; 3. R. Barrichello (+4), 34 pts ; 4. R. Schumacher, 31 pts ; 5. M. Hakkinen (+10), 19 ; 6. J.-P. Montoya (+3), 15 pts, etc.

**CONSTRUCTEURS :** 1. Ferrari (+10), 118 pts ; 2. McLaren-Mercedes (+10), 66 pts, etc.

## DÉPÊCHES

**ATHLÉTISME :** la Russe Svetlana Feofanova a battu son propre record d'Europe du saut à la perche, en franchissant 4,70 m, lors de la 3<sup>e</sup> journée des championnats de Russie, samedi 14 juillet.

**FOOTBALL :** Troyes, Rennes et le Paris-Saint-Germain se sont imposés lors du 3<sup>e</sup> tour aller de la Coupe Intertoto, respectivement face aux Suédois de Solna (2-1), aux Tchêques de Synot (5-0) et en Ukraine contre le FC Tavriya Simferopol (1-2), dimanche 15 juillet. Les matches retour auront lieu le 21 juillet.

**MOTOCROSS :** le Français Mikaël Pichon (Suzuki) s'est adjugé le Grand Prix de France (250 cc), la 8<sup>e</sup> épreuve du championnat du monde, dimanche 15 juillet à Ernée (Mayenne), devant l'Allemand Pit Beirer (Yamaha) et le Néo-Zélandais Joshua Coppins (Suzuki).

**RUGBY :** l'Australie a battu les Lions britanniques (29-23) lors du troisième et dernier test-match entre les deux équipes, samedi 14 juillet, à Sydney (Australie). La sélection des meilleurs joueurs britanniques et irlandais avait emporté la première rencontre (29-13) avant de s'incliner dans la deuxième (14-35).

**GOLF :** quatre semaines après avoir remporté l'US Open, le Sud-Africain Retief Goosen s'est adjugé le Loch Lomond Open, en Ecosse. Avec un total de 268 coups (16 sous le par), il devance le Danois Thomas Bjorn de 3 coups, après avoir mené le tournoi de bout en bout.

**LOTTO :** résultats des tirages n° 56 effectués samedi 14 juillet. Premier tirage : 3, 16, 40, 41, 44, 45 ; numéro complémentaire : 5. Rapports pour 6 numéros : 5 243 755 F (799 405 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 108 890 F (16 600 €) ; 5 numéros : 12 695 F (1 935 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 342 F (52,13 €) ; 4 numéros : 171 F (26,06 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 38 F (5,79 €) ; 3 numéros : 19 F (2,89 €).

Second tirage : 22, 31, 36, 39, 41, 47 ; numéro complémentaire : 28. Rapports pour 6 numéros : 11 298 805 F (1 722 491 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 91 415 F (13 936 €) ; 5 numéros : 10 070 F (1 535 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 430 F (65,55 €) ; 4 numéros : 215 F (32,77 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 42 F (6,40 €) ; 3 numéros : 21 F (3,20 €).

REPRODUCTION INTERDITE

**Le Monde**

**VENTES APPARTEMENTS**

**Paris 5<sup>e</sup>**  
Quart. Mouffetard, 3 P. duplex + mezzanine, caves, gar., 80 m<sup>2</sup> (Carrez), Gaz, cuis. équipée, chem., poutres. Calme s'impat. Bon état. Tél. : 01-43-36-07-32.

**Paris 6<sup>e</sup>**  
Cherche-Midi IMMEUBLE ANCIEN 2 p., 2<sup>e</sup> étage - 2 p. 4<sup>e</sup> étage. Notaire 01.43.29.21.09

**Paris 10<sup>e</sup>**  
**LOFT 200 M<sup>2</sup>**  
Structure EIFFEL. Dernier étage, parf. état, grands volumes. Pierres SA 01-45-66-47-47.

**Paris 11<sup>e</sup>**  
BASTILLE maison récente, calme, soleil, JARDIN, TERRASSES 3 620 000 F. RARE park. poss. 01.43.20.32.71

**Paris 18<sup>e</sup>**  
BUTTE MONTMARTRE Studio env. 18 m<sup>2</sup>, clair et calme, 390 000 F. I.P. 01.43.72.73.22

**Paris 20<sup>e</sup>**  
GAMBETTA Dans le site privilégié, beau 3/4 p. moderne, 91 m<sup>2</sup>, loggia, parking 1 950 000 F. I.P. 01.43.72.73.22

**MAISONS**  
MARSEILLE, quartier résidentiel, prox. centre. RARE, maison de maître 350 m<sup>2</sup> habitables, prestations de luxe, récept. 100 m<sup>2</sup>, 4 ch. + appart. indép. 50 m<sup>2</sup> type 2. Jardin 900 m<sup>2</sup> arboré paysagé avec piscine à débordement et jacuzzi, 3 garages. 5,5 M, à saisir. AG : 04.96.11.57.57 / 06.07.44.19.56

**Paris**  
Maison de ville sur 3 niv. 176 m<sup>2</sup>, calme, lumière + cour et terrasse donnant sur jardin, 70 m<sup>2</sup> + cave. Pour tt rens. part., tél. : 01-45-82-61-59.

**Province**  
VAR, PROV. VERTE Authentique pigeonnier, XVIII<sup>e</sup> siècle entièrement restauré, cuis. provençale 2 chbres + 1 gde s. de bs Chauffage central, carrelage salernes Jardin 520 m<sup>2</sup> + dépend. Px : 1 700 000 F Part. tél. : 04-94-78-81-63 06-16-23-65-85.

**PROPRIÉTÉS Province**  
**PAYS BASQUE ASCAIN** Moulin rénové tradition sur 1 ha boisé et fleuri 3 700 000 F. Agence Perez 06.09.79.79.58

**VIAGERS Province**  
Part. vd viager occupé, 1 tête, 75 ans. Près Jonzac, maison saintongaise, confort. Mme Michaud, rue Adhemar-Eisnein, 16360 Baignes.

**LOCATIONS**  
Salariée Le Monde rech. 2 P. 9e, 10e et 18e arrt Budget : 3 800 F cc/mois Tél. : 01-44-97-55-07 ou 06-63-76-61-37.

**OFFRES MEUBLÉES**  
10 min de Paris et du parc de La Villette, M<sup>o</sup> Bobigny-Pantin, part. loue petite studette équipée 1 P, 2<sup>e</sup> ét. clair, calme. Commerces et parc à prox. (les fumeurs et les chats ne sont pas acceptés). 1 800 F (275 m) par semaine. E-mail : raymondqueneau@hotmailcom Tél. : 06-87-51-05-28.

**DEMANDES VIDES**  
A LOUER URGENT Les Verts, parti politique national, recherchent 1 000 m<sup>2</sup> bureaux dans Paris, immédiatement utilisables (équipement téléphonique, Internet, alimentation EDF pour une trentaine de postes de travail), pour 1 an à partir du 15 septembre 2001. Les propositions situées dans les 2<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> seront étudiées en priorité. S'adresser à Béatrice Gatard au 01.45.55.10.01 ou 01.43.55.44.54

**ACHATS**  
INTER PROJETS rech. tous volumes atypiques ciaux ou habitation à vendre ou à louer I.P. 01.43.72.73.20

**VIAGERS**  
LEGASSE VIAGER 47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18. Liste de nos viagers sur WWW.VIAGER.FR

**AGENDA**  
Côte d'azur, La Colle-sur-Loup, près de St-paul-de-Vence. Villa 140 m<sup>2</sup>, clos, park., pisc., 4 ch., séj., cuis., 2 b., ter., Barb., prest. 06.13.22.72.10

## NEUF ET RÉSIDENTIEL

**196, boulevard Voltaire** 75011 Paris  
Réalisation : SEPIMO  
Commercialisation : LW  
Tél. 01 41 31 80 00  
http://www.lwpierre.fr

**ACHETEZ AUJOURD'HUI EMMÉNAGEZ DANS 6 MOIS.**  
Entre la Mairie du 11<sup>e</sup> et Nation, le "196, boulevard Voltaire" propose 3 appartements de 2 & 3 pièces emménageables avant fin 2001. Travaux en cours  
2 pièces - 49 m<sup>2</sup> : 1 200 000 F  
2 pièces - 51 m<sup>2</sup> : 1 380 000 F  
3 pièces - 66 m<sup>2</sup> : 1 600 000 F  
Renseignements et vente : LW - 49 rue de Sèvres 92100 Boulogne Tél. 01 41 31 80 00  
http://www.lwpierre.fr

**81, rue Rébeval** 75019 Paris  
Réalisation : LW PIERRE  
Tél. 01 44 52 05 79  
http://www.lwpierre.fr

**Offre exceptionnelle d'été FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS**  
LW réalise dans une rue calme, avec les Buttes Chaumont pour jardin, une résidence de standing de quelques appartements seulement. Travaux en cours  
Exemples de prix : studio de 35 m<sup>2</sup> à 810 000 F.  
3 pièces de 69 m<sup>2</sup> à 1 490 000 F.  
5 pièces de 110 m<sup>2</sup> à 2 468 000 F.  
Renseignements et vente : 79, rue de l'Équerre - 75019 Paris  
Tél. 01 44 52 05 79 - http://www.lwpierre.fr

**Carré Mirabeau**  
Entre la Tour Eiffel et le Parc André Citroën  
Rue Paul Hervieu - 75015 Paris  
Réalisation : SORIF/UNIMO  
Commercialisation : Frank Arthur Transactions

**UNIQUE DANS LE 15<sup>ème</sup> - DÉMARRAGE DES TRAVAUX**  
Entre la Tour Eiffel et le Parc André Citroën, une propriété à quelques pas des bords de Seine et au Pont Mirabeau, des immeubles de grand standing, un large choix d'appartements clairs et spacieux tout autour d'un jardin privé de 3000 m<sup>2</sup>, préservé, à l'abri du bruit et de l'agitation. Vivrelec et label Qualitec.  
Du studio au 6 pièces, balcon, terrasse.  
110 appartements dont 21 disponibles. Prix : à partir de 25 500 F le m<sup>2</sup>  
**Bureau de vente** : 12 bis, rue du Capitaine Ménard, ouvert : jeudi, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 19h  
Renseignements : 0 825 09 46 09 www.carré-mirabeau.com

**Les Jardins de Fougères**  
Villa Brocéliande  
94300 Vincennes  
Réalisation : Groupe Bouygues Immobilier  
150, route de la Reine 92100 Boulogne  
Certifié ISO 9001  
http://www.bouygues-immobilier.com

A VINCENNES, près du Bois de Vincennes, et au cœur d'un nouveau quartier, Bouygues Immobilier vous propose de beaux appartements, du studio au 5 pièces, dont quelques uns avec de belles terrasses et vue sur le Bois.  
Des exemples de prix :  
2 pièces de 48 m<sup>2</sup> avec cave et parking pour 1 070 000 F  
3 pièces de 67 m<sup>2</sup> avec cave et parking pour 1 530 000 F  
Choisir le Domaine du Bois de Vincennes comme lieu de vie, c'est bénéficier de la verdure, des commerces et de la proximité de Paris.  
Métro, ligne 1 - RER, ligne A  
Nos commerciaux sont à votre disposition pour étudier avec vous le meilleur choix.  
Renseignements et vente au 01 55 38 25 38 tous les jours de 9 h à 19 h et sur rendez-vous.

**Le Parc Rodin**  
8, avenue Léopold II  
75016 PARIS  
Réalisation : Bouygues Immobilier  
150, route de la Reine 92100 Boulogne  
http://www.bouygues-immobilier.com

Dans une résidence luxueuse située dans un beau parc près de la Place Rodin, BOUYGUES IMMOBILIER vous propose des appartements spacieux dans un environnement calme et aéré.  
Disponibles : studios, 2 pièces et 4 pièces.  
Livrables immédiatement.  
Renseignements et vente : 01 55 38 25 38 du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et sur rendez-vous

Retrouvez nos annonces classées sur :  
**explorimmo.com** L'Immobilier sur Internet

# Encore de la pluie

**MARDI.** Une nouvelle perturbation atlantique circule sur une bonne moitié ouest du pays : nuages et pluies sont de nouveau au programme. Seul l'est du pays est épargné par cette dégradation et profite d'une petite journée de répit.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le temps est gris et pluvieux. Seules quelques éclaircies pourront se dessiner en fin d'après-midi. Les températures s'échelonnent entre 18 et 21 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le ciel se couvre en matinée et les pluies débutent rapidement sur la Haute-Normandie. Elles se généralisent aux autres régions dans l'après-midi. Les températures varient entre 19 et 22 degrés.

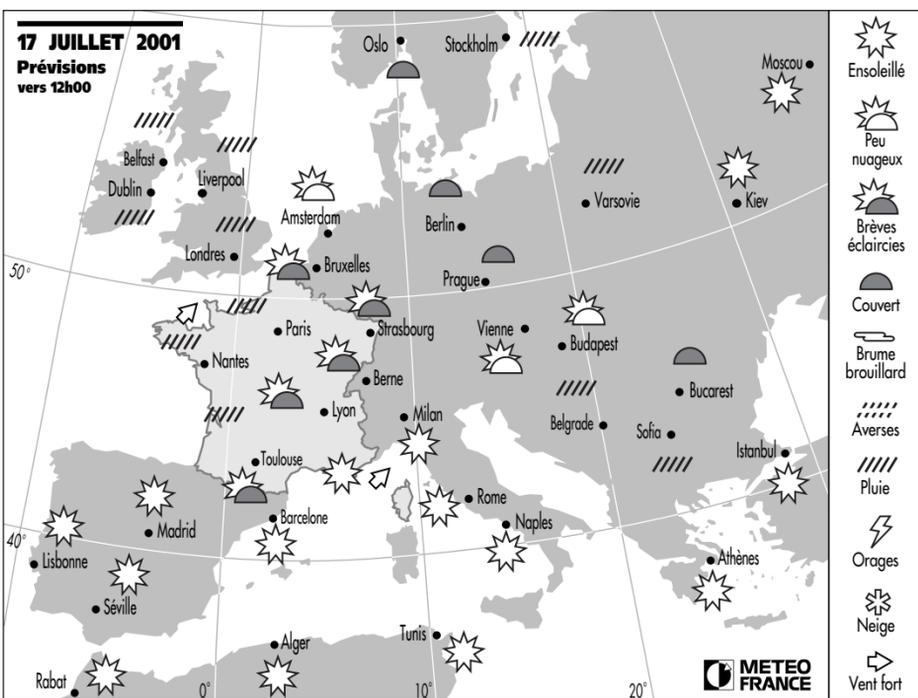
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le matin, le ciel est bleu, à l'exception de quelques bancs de grisaille. Dans l'après-midi, des nuages envahissent le ciel de la Champagne, la Lorraine et du Morvan.

Plus à l'est, nuages inoffensifs et soleil se partagent le ciel. Les températures sont comprises entre 20 et 23 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur le nord de l'Aquitaine et Poitou-Charentes, les nombreux nuages gris apportent rapidement des pluies faibles dès le milieu de matinée. Ailleurs, le soleil matinal se cache l'après-midi derrière des nuages de plus en plus nombreux. Le thermomètre affiche de 22 à 26 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** La matinée est assez ensoleillée puis des nuages envahissent le ciel du Limousin, puis de l'Auvergne, annonçant des pluies pour la soirée et la nuit suivante. Cette dégradation ne concernera la région Rhône-Alpes que dans la soirée. Il fait de 18 à 24 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le soleil domine malgré quelques passages de voiles nuageux. Les températures s'échelonnent entre 25 et 30 degrés.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

**ITALIE.** Jusqu'au 31 août, le voyageur CIT Evasion propose, au départ de Paris, un week-end à Rome à partir de 1990 F TTC (303 €) par personne pour 2 nuits en chambre double (hôtel « 3 étoiles ») avec petit déjeuner et le vol régulier A/R sur Alitalia. De Lyon, Marseille et Nice, compter 2 038 F (311 €). Réservations jusqu'au 15 août. Renseignements au 0810-00-70-70 et dans les agences de voyages.

**FRANCE.** Jusqu'au 30 septembre, le parc des Aigles du Léman, domaine de Guidou, à Sciez, près de Thonon (Haute-Savoie), présente trois nouveaux spectacles qui permettent d'observer des rapaces, des loups et des ours en pleine nature et d'en approcher quelques-uns. Entrée : 60 F (9 €) pour les adultes et 50 F (8 €) pour les enfants. Renseignements au 04-50-72-72-26 et sur Internet ([www.lesaignesduleman.fr](http://www.lesaignesduleman.fr)).

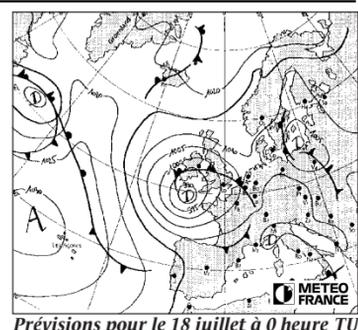
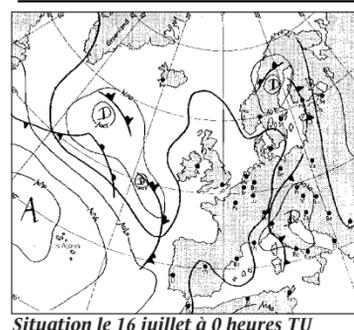
## PRÉVISIONS POUR LE 17 JUILLET 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		NANCY		10/21 N	
AJACCIO	16/26 S	NANTES	12/20 P	BARCELONE	17/27 P
BIARRITZ	14/24 N	NICE	17/27 S	BELFAST	10/13 P
BORDEAUX	13/23 P	PARIS	11/21 P	BELGRADE	19/25 P
BOURGES	11/22 P	PAU	12/24 N	BERNE	16/27 S
BREST	13/19 P	PERPIGNAN	12/21 P	BRUXELLES	12/21 N
CAEN	14/18 P	RENNES	12/22 N	BUCAREST	12/25 C
CHERBOURG	12/18 P	ST-ETIENNE	12/22 N	BUDAPEST	16/26 S
CLERMONT-F.	10/22 N	STRASBOURG	10/22 N	COPENHAGUE	12/26 N
DIJON	10/23 N	TOULOUSE	12/26 N	DUBLIN	11/20 P
GRENOBLE	11/24 N	TOURS	11/20 P	FRANCFORT	10/23 C
LILLE	10/21 N	FRANCE outre-mer	23/29 P	GENEVE	12/24 S
LIMOGES	11/19 P	CAYENNE	26/30 S	HELSINKI	21/28 S
LYON	12/23 N	FORT-DE-FR.	26/30 S	ISTANBUL	25/31 S
MARSEILLE	16/25 S	NOUMEA	18/22 S		

PAPEETE	23/28 P	KIEV	21/32 S	VENISE	16/24 S	LE CAIRE	23/37 S
POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	18/24 S	LISBONNE	18/24 S	NAIROBI	14/24 C
ST-DENIS-RE.	18/24 S	LIVERPOOL	12/16 P	LONDRES	12/16 P	PRETORIA	6/23 S
		LUXEMBOURG	11/21 C	MADRID	15/28 S	RABAT	17/26 S
		ATHENES	27/37 S	MILAN	16/29 S	TUNIS	25/31 S
		BARCELONE	18/25 S	MOSCOW	20/31 S		
		BELFAST	10/13 P	MUNICH	10/18 C		
		BELGRADE	19/25 P	NAPLES	21/27 S		
		BERNE	16/27 S	OSLO	9/15 C		
		BRUXELLES	12/21 N	PALMA DE M.	18/30 S		
		BUCAREST	12/25 C	PRAGUE	10/16 C		
		BUDAPEST	16/26 S	ROME	18/26 S		
		COPENHAGUE	12/26 N	SEVILLE	19/34 S		
		DUBLIN	12/14 P	ST-PETERSB.	17/25 P		
		FRANCFORT	10/23 C	STOCKHOLM	16/19 P		
		GENEVE	12/24 S	TENERIFE	21/27 S		
		HELSINKI	21/28 S	VARSOVIE	14/22 P		
		ISTANBUL	25/31 S				

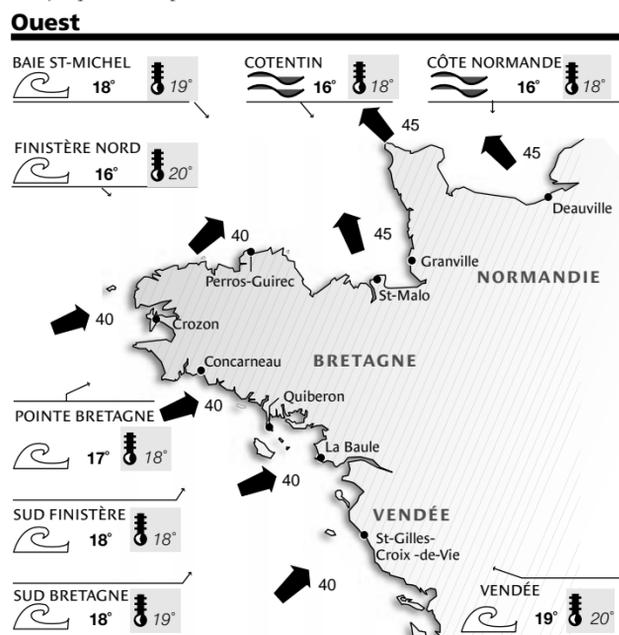
AMÉRIQUES		ASIE-Océanie	
BRASILIA	13/26 S	BANGKOK	26/33 P
BUENOS AIR.	15/20 P	BEYROUTH	26/29 S
CARACAS	23/26 C	BOMBAY	26/29 P
CHICAGO	24/31 C	DJAKARTA	27/30 S
LIMA	14/17 C	DUBAI	32/39 S
LOS ANGELES	13/19 S	HANOI	28/33 S
MEXICO	12/23 S	HONGKONG	26/28 P
MONTREAL	15/22 S	JERUSALEM	23/30 S
NEW YORK	22/26 C	NEW DEHLI	27/33 C
SAN FRANCIS.	11/17 S	PEKIN	25/36 S
SANTIAGO/CHI	6/11 P	SEUL	22/27 P
TORONTO	17/23 C	SINGAPOUR	27/30 P
WASHINGTON	21/34 S	SYDNEY	7/16 S
AFRIQUE		TOKYO	28/35 S
ALGER	19/29 S		
DAKAR	25/28 C		
KINSHASA	19/28 S		



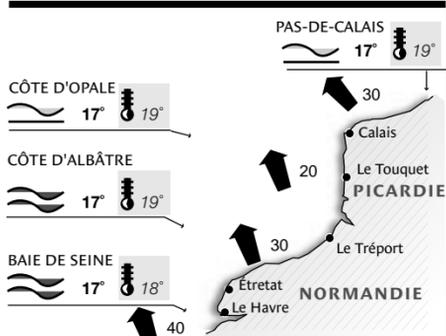
# Sur les plages

Le 17 JUILLET 2001 vers 12 heures

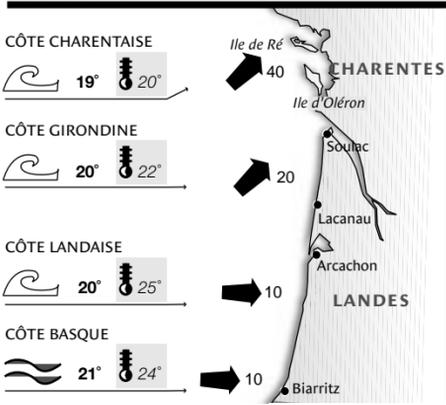
Sur les côtes de la Manche, et en Bretagne, la journée est le plus souvent grise et pluvieuse. Seules quelques trouées se formeront en fin d'après-midi de la Bretagne au Cotentin. Les côtes atlantiques sont également rapidement envahies par des pluies plutôt faibles. Les côtes basques résistent jusque dans l'après-midi. Le soleil brille autour de la Méditerranée.



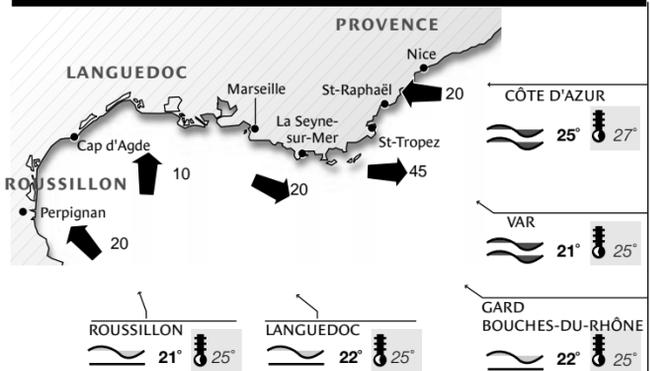
## Nord



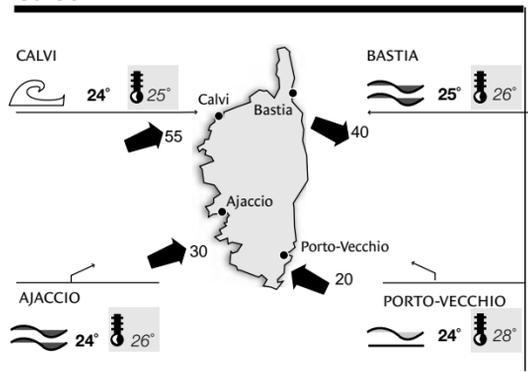
## Sud-Ouest



## Sud



## Corse



# MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 166

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

## HORIZONTALEMENT

I. Doit être libre pour s'engager. Engagement en toute liberté. - II. Pour les allergiques aux cartes. Estuaire breton. - III. Du latin dans les notes. Seul sur terre pendant un certain temps. Conjonction. - IV. Personnel. Dépasse de peu les mille euros par mois. - V. Réserve en sous-sol. Blessure. - VI. Font Etats chez nos voisins germains. D'un auxiliaire. - VII. Paresseux ou fourmilier. Préposition. Points sur la carte. - VIII. Vénéral

## VERTICALEMENT

1. Fait dans le froid... pas dans la tuyauterie. - 2. Travaille des deux côtés et aussi dans le milieu. Promotion pour le pion. - 3. Aime les fonds sableux de la Manche. Pronom. - 4. Par-dessus. Manchoth à Las Vegas. - 5. Affirmation. Voie étroite. - 6. Pâte

batave. Degré dans les signes. - 7. Elu localement. Instrument à corde. - 8. Tranchant. Conjonction. - 9. Etoffé ou métal de même origine. Attaque avec les dents. - 10. Dans le bide. Cours espagnol. Protégeait des coups. - 11. Entre muscles et os. Le plus fort. - 12. Vous met sur la bonne voie.

Philippe Dupuis

## SOLUTION DU N° 01 - 165

### Horizontalement

I. Plombe. Heure. - II. Rémouleur. Es. - III. Orbe. Irréels. - IV. Dorlotée. Pie. - V. Utile. GIG. - VI. Ne. Givrait. - VII. Treuils. Ea. - VIII. Eu. Souteneur. - IX. Usuel. Eparses. - X. Ramsès. Otées.

### Verticalement

1. Producteur. - 2. Lérot Rusa. - 3. Ombrine. Um. - 4. Moelleuses. - 5. Bu. OE. Iole. - 6. Elit. Glu. - 7. Erémiste. - 8. Hure. EPO. - 9. Ere. Grenat. - 10. Epia. Ere. - 11. Religieuse. - 12. Esse. Tares.

# AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 232

## L'âge de César Thaire

CÉSAR THAIRE a invité un couple d'amis à son anniversaire. On papote âges...  
« C'est étonnant, mais si on ajoute à mon âge le produit des deux chiffres qui le composent, puis encore la somme de ces chiffres, puis encore leur différence, on obtient 100 », confie Pierre. « Bien que je sois plus jeune que lui, c'est exactement la

même chose pour moi », précise Aure, sa femme.  
« Ce n'est pas mon cas », dit César. Puis il ajoute : « Mais si on enlève la différence des deux chiffres à la somme de mon âge, du produit des deux chiffres et de leur somme, cette fois, on obtient 100. »  
Quel est l'âge des trois protagonistes ?

(D'après le tournoi mathématique de Saint-Michel-en-l'Herm.)

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution du problème dans *Le Monde* du 24 juillet.

## Solution du problème n° 231 paru dans *Le Monde* du 10 juillet.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	8	5	2	9	6	3	10	7	4

LE MONDE TELEVISION  
avec **Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

Chaque jeudi avec  
**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI  
retrouvez  
**LE MONDE DES LIVRES**

● **APRÈS L'AMÉRIQUE**, le groupe U2 poursuit sa tournée en Europe. Leur Elevation Tour, du nom de la chanson de la bande originale du film *Tomb Raider*, est à Paris les 17 et 18 juillet.

Les deux concerts affichent complets. ● **LOIN DES GADGETS** et des effets spéciaux, caractéristiques des tournées précédentes, les quatre rockers irlandais veulent un retour aux sour-

**FESTIVAL S**  
été 2001

ces et aux chansons « à l'ancienne », dans le but avoué de reconquérir l'entière affection de leurs fans. ● **DANS UN ENTRETEN** au Monde, la chanteuse P. J. Harvey, en concert à Nîmes le

19 juillet, revient sur ses passions : la poésie, la sculpture, la guitare. « *J'ai toujours été certaine que la musique était mon plus grand amour, mais je ne pensais pas en faire un métier.* »

## U2 retourne dans les arènes du rock

Paris/Musique. Dans le cadre de leur tournée européenne, Elevation Tour, les quatre Irlandais seront les 17 et 18 juillet au Palais omnisports de Paris-Bercy. Le groupe, revenu à ses bases lyriques, délaisse les effets spéciaux pour un retour aux sources censé rétablir la totale communion avec son public

CHICAGO (Illinois)  
de notre envoyé spécial

La tournée européenne de U2, qui a débuté le 8 juillet, à Copenhague, passe par Paris les 17 et 18. Avant cela, les dix-neuf semi-remorques et les dix bus de l'Elevation Tour auront triomphalement sillonné l'Amérique du Nord pour cinquante dates de concerts, étreintes par un show à Miami, le 24 mars, achevées, le 24 juin, dans le New Jersey, devant un public où figuraient Bill Clinton et le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Institution d'un rock sûr de sa puissance commerciale comme de sa conscience politique, le quatuor irlandais s'emploie à finaliser sur scène l'opération séduction d'un album, *All That You Can't Leave Behind*, sorti en novembre, qui invoquait (« ce que l'on ne peut laisser derrière soi ») un retour aux sources.

Parmi les buts avoués : renouer avec des fans qui, selon le bassiste Adam Clayton, « ont pu se sentir éloignés d'un groupe censé offrir une relation de proximité ». Les Dublois ont alors pris l'initiative de jouer dans de plus petites salles. En langage de promoteur, il ne s'agit pas d'organiser des concerts dans des clubs, mais de diminuer d'un iota l'échelle du gigantisme. « Je trouve gratifiant, précise Adam Clayton, de jouer dans des arènes plutôt que dans des stades. » A Chicago, l'arène en question est le United Center, l'antre des basketteurs des Bulls et des hockeyeurs des Blackhawks. Tous les soirs, du 12 au 16 mai, 25 000 personnes se sont pressées dans ce lieu où résonnèrent les exploits de Michael Jordan.

Le 16, comme lors de la plupart de ces dates américaines, P. J. Harvey (en Europe, les Stereophonics assurent la première partie) s'escrime à toucher des gradins qui se remplissent doucement. Défendant ses blues écorchés avec une rage altière, l'Anglaise se tire avec les honneurs de cet exercice ingrat. A la pause, on fait provision de soda, de pop corn, de chips recouvertes de fromage fon-

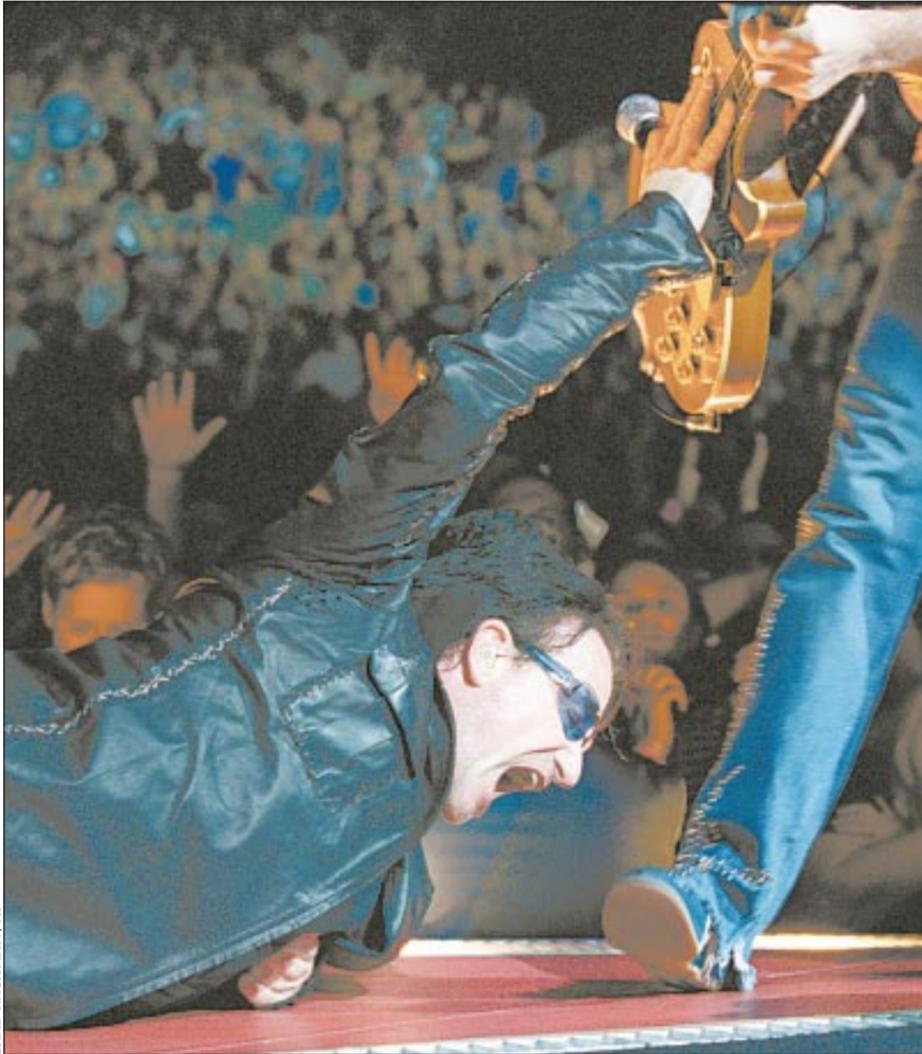
du. On est pourtant loin des décors de parc d'attractions des deux précédentes tournées de U2. Pas ici de constructions cathodiques et de Trabant suspendues comme au temps du Zooropa Tour, pas d'olive et de citron géants comme à l'époque du Pop Mart. D'un dépouillement spartiate, la scène semble correspondre aux déclarations d'intentions du manager du groupe, Paul McGuinness : « Cette tournée se concentre sur le groupe et sa musique, pas sur les gadgets et les effets spéciaux. »

### VIEILLES SENSATIONS

Toutes lumières allumées, l'entrée en scène des stars - Bono (chant), The Edge (guitare), Larry Mullen Jr (batterie), Adam Clayton - affiche une belle décontraction. Les lunettes de soleil et le blouson noir à galons de Bono sont sobres en comparaison du peignoir satiné et du déguisement de diabolin des deux dernières tournées. *Elevation*, nouveau single qui figure dans la bande originale de *Tomb Raider*, est un peu la quintessence de *All That You Can't Leave Behind*. Avec sa guitare claquant comme une oriflamme, sa rythmique athlétique, son chant tendu vers le ciel, ce morceau cherche à faire renaître de vieilles sensations : celles d'une exaltation électrique, à l'origine de la gloire des Irlandais.

Ces dix dernières années, U2 s'était amusé à mettre en abyme sa propre démesure et les perversions du star system. L'intelligence ambiguë de ce discours avait pu mettre une distance dans la communion entre le groupe et son public. Aujourd'hui, on sent les musiciens prêts à assumer le premier degré de leurs élans pour reconquérir l'entière affection de leurs fans.

Quitte à renoncer à la prise de risque artistique. Dans des albums comme *Achtung Baby*, *Zooropa* ou *Pop*, U2 explorait des zones (souvent électroniques) en marge de l'orthodoxie rock. Mais, comme le reconnaît Adam Clayton, « cette musique était bien plus accessible à l'Europe qu'aux Etats-Unis ». Pour les quatre de Dublin, l'Amérique res-



CHAD RACHMAN / AP

Le blouson noir de Bono est sobre en comparaison de ses déguisements des dernières tournées.

te le marché roi. Revenu à ses bases lyriques, le groupe vient de connaître son plus gros succès commercial (dix millions d'albums vendus) depuis *The Joshua Tree*, en 1987. Le répertoire des nouveaux concerts se

concentre sur des chansons « à l'ancienne » : *Even Better Than the Real Thing*, *New Year's Day*, *I Will Follow*, *Sunday Bloody Sunday*, *One, Beautiful Day*, *I Still Haven't Found What I'm Looking For*.

Inutile pourtant de boudier son plaisir. Le groupe vibre d'un vrai panache et d'une maturité qui évacue l'esbroufe. La scénographie - signée Willie Williams - se contente de l'essentiel. Derrière les musi-

ciens, un mur d'écrans s'élève ou disparaît, agaçant des jeux de lumières et de projections graphiques. Loin des sept cents mètres carrés de la toile vidéo de Pop Mart, quatre écrans de très haute définition surplombent la scène et suivent, en couleurs sépia, la performance respective de chaque musicien.

On a construit une promenade en forme de cœur, qui s'avance dans le public. Bono y évolue en son royaume, porté par une forêt de mains et d'embrassades. Le chanteur brille à la frontière de deux mondes. Les hymnes tonitruants flattent ses tendances les plus messianiques. La retenue d'une guitare sèche, les inflexions soul et intimistes de ballades comme *Stuck in a Moment* ou *In a Little While*, en font une rock-star humaine et fraternelle.

### DISCOURS POLITIQUE

Pas de prêche entre les morceaux. Des dédicaces plutôt à des amis disparus comme Michael Hutchence, le chanteur de INXS, ou Joey Ramone, pionnier du punk new-yorkais. « *Quand j'avais seize ans, Joey m'avait appris cette chanson.* » Et le chantre de la new wave irlandaise de reprendre *I Remember You*, des Ramones, seul à la guitare. Le discours politique n'a pas totalement disparu. Bono dédie *Pride (In the Name of Love)*, écrit à la mémoire de Martin Luther King, au Chicago Peace Museum. En prélude à *Bullet the Blue Sky*, Charlton Heston en prend pour son grade de président de la National Rifle Association, dans un petit film contre le port d'armes.

Son militantisme, Bono le garde surtout pour les à-côtés de la tournée : discours, le 9 juin, devant cinq mille étudiants de Harvard ; participation, à Barcelone, au show caritatif Frock'n'roll, devant Nelson Mandela ; manifestation pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Mais dans ces concerts de l'Elevation Tour, clôturés par *Walk on*, il s'agit d'abord de marcher vers une rédemption musicale.

S. D.

### Dates des spectacles

● **U2**  
Avec les Stereophonics en première partie, au Palais omnisports de Paris-Bercy, les 17 et 18 juillet (complets).  
● **Convention et nuit U2**  
Rencontre entre fans et DJ's,

projection de clips, à La Locomotive, 90, bd de Clichy, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Blanche. Le 16 juillet, 20 h 30. 100 F (15,17 €).

● **P. J. Harvey**  
Avec Noir Désir, Muse, My Favorite Dentist Is Dead, aux arènes de Nîmes, le 19 juillet (complet).

CHICAGO (Illinois)  
de notre envoyé spécial

De la violence cathartique de *Dry*, en 1992, aux mélodies épanouies de *Stories from the City, Stories from the Sea*, paru l'an dernier, P. J. Harvey s'est révélée, avec Björk, la figure rock féminine la plus importante des années 1990. Après avoir accompagnée U2 dans sa tournée américaine, elle donnera un unique concert estival, en France, le 19 juillet, dans les arènes de Nîmes.

« **Votre dernier album, *Stories from the City, Stories from the Sea*, a été, en partie, conçu à New York. Votre tournée, en première partie de U2, vous a donné l'occasion de parcourir les Etats-Unis. Ce pays continue-t-il de vous fasciner ?**

« L'Amérique offre des espaces et des variétés de paysages qui ne peuvent qu'impressionner des Européens imprégnés de légendes, d'images et de musiques américaines. Nous avons aussi une part de cynisme qui nous met à bonne distance de ces mythes. En Angleterre, j'habite en bord de mer, dans un coin isolé. J'ai besoin de ce calme, mais je ressens aussi sans cesse l'appel du voyage. J'ai une âme de bohémienne. J'ai besoin de transporter ailleurs ma musique. »

« J'ai collaboré, cette année, avec des artistes américains comme Sparklehorse. Récemment, j'ai passé deux jours à Tucson, Arizona, en compagnie de Howe Gelb et des groupes comme Giant Sand et Calexico. Nous avons donné un concert sous un hangar, derrière une voie ferrée, en soutien à une radio locale. C'est là-bas que j'ai acheté deux magnifiques guita-

res : une Airline National, de 1963, blanche, très kitsch, et une Gretsch Jet Firebird rouge, de 1962, dont je rêvais depuis longtemps. J'adore les guitares millésimées. Je n'utilise pratiquement pas d'ordinateurs, un vieil instrument possède tellement plus de caractère. J'ai besoin de cette sensation tactile, qu'un dialogue s'établisse entre le musicien et son instrument.

« **Le blues possède cette qualité-là. Il vous a beaucoup influencée ?**

« Une grande part de mon écriture vient de là. J'en ai beaucoup écouté étant enfant. C'est une musique qui touche droit au cœur. Mes bluesmen préférés sont probablement Howlin' Wolf et John Lee Hooker. Le premier est sans doute le chanteur le plus brut auquel je puisse penser. Sa voix et ses chansons sont plus terrifiantes que n'importe quel groupe punk. J'aime le côté cru et émouvant de John Lee Hooker. Je l'ai croisé une fois à la réception d'un hôtel. Il s'engouffrait dans une limousine noire avec six top models. Exactement comme dans mes fantasmes (*rires*). »

« **Au début de votre carrière, on sentait sur scène une tension impressionnante qui semble faire place aujourd'hui au plaisir d'être devenue une musicienne épanouie ?**

« Ça m'a pris un moment de ne pas me sentir coupable de vivre de ma passion. J'ai toujours été certaine que la musique était mon plus grand amour, mais je ne pensais pas en faire un métier. J'étais persuadée que l'art serait mon mode d'expression privilégié,

P. J. Harvey, chanteuse

## « Une grande part de mon écriture vient du blues »



MARIA MOCHINAZ

P. J. Harvey : « *J'ai une âme de bohémienne.* »

mais je croyais que je n'intéresserais personne comme chanteuse. Je me voyais plus comme sculpteur et plus tard, peut-être, professeur. Tout s'est précipité. Je pensais que mon premier album serait ma première et dernière chance d'enregistrer. J'ai voulu tout mettre dans ce disque. Il a fallu attendre *To Bring you my Love*, en 1995, pour que je me relaxe un peu.

« **Quel regard portez-vous sur la jeune fille de l'époque ?**

« J'ai beaucoup d'affection pour elle. Ses mots sont très naïfs, sincères, directs, touchants. Je faisais de mon mieux pour jouer et chanter ce que j'avais sur le cœur. J'ai toujours mis toute ma vie dans ma musique. J'étais aussi quelqu'un d'apeuré par le milieu de l'industrie musicale. »

« **Cette peur a-t-elle disparu ?**

« Je sais maintenant gérer ce genre de problème, mais je n'aime pas le milieu du showbiz. J'ai un réseau d'amis musiciens comme Thom Yorke [le chanteur de

*Radiohead*], Michael Stipe [le chanteur de *R.E.M.*], Mark Linkous [le chanteur de *Sparklehorse*], Will Oldham, qui essaie de garder les pieds sur terre et de maintenir une honnêteté profonde par rapport à ce qu'ils font. Leur musique m'aide et m'inspire. Nous nous protégeons, nous nous encourageons mutuellement. »

« **Qu'est-ce qui a provoqué ce désir de mélodie, caractéristique de *Stories from the City, Stories from the Sea* ?**

« J'essaie que chaque album soit différent. Jusqu'à présent, je n'avais pas beaucoup travaillé les mélodies. Mon but a longtemps été de créer des sons violents, dérangeants. Je voulais enfin produire quelque chose de beau et de revigorant. Chaque disque est une étape qui correspond aussi à celle d'une vie intérieure. La sauvagonne renfermée de *Dry* n'aurait pas pu écrire *Stories from the City, Stories from the Sea*. Je me sens beaucoup plus sereine, je suis capable de laisser entrer un peu de bonheur dans mes chansons. »

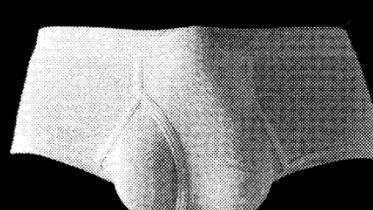
« **Avez-vous continué à faire de la sculpture ?**

« Je n'ai pas assez de temps pour cela. Je continue, en revanche, de dessiner. Observer tous les détails d'un corps ou d'un objet demande une concentration qui est très utile pour l'écriture. J'écris beaucoup de poèmes, même en tournée. J'aimerais un jour en publier, mais je ne me sens pas prête. Je suis une débutante qui n'a pas encore le niveau. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

# BIGARD

# BOURRE BERCY



LE 28 DECEMBRE

LOCATION : 0 825 030 031

www.bigard.com • www.ticketnet.fr • Virgin Megastore • Auchan • Galeries Lafayette • Frac • Centre • Agences

Fonds soutien  
subventionné par la Mairie de Paris

# Le Kirov dans les ors de Versailles

Versailles/Danse. Un programme démonstratif

**BALLET DU KIROV.** Makhar Vaziev (directeur du ballet). Elena Morozova (costumes). Boris Gruzin (Orchestre du Ballet du Kirov). Opéra royal du château de Versailles, à 21 heures, jusqu'au 18 juillet. Tél.: 01-30-83-78-88. Fnac: 0-892-701-892. De 200 F (30,49 €) à 450 F (68,60 €).

Si on a pris l'habitude le 14 juillet que l'armée fête sur les Champs-Élysées la prise de la Bastille par les émeutiers de 1789 (et cette année en présence du roi d'Espagne I), le château de Versailles lui non plus n'en est pas à un paradoxe près en accueillant le ballet du Kirov de Saint-Petersbourg. Si la ville de Leningrad a repris son ancien patronyme impérial, le Kirov reste le Kirov, qui tient son nom d'un héros de la révolution de 1917, assassiné en 1935. On s'amuse aussi de voir la célèbre compagnie se produire dans l'Opéra royal – un bijou bleu ciel et doré – construit à l'occasion des noces de Louis XVI et de Marie-Antoinette, pour lesquels 1789 annonçait la guillotine de 1793.

Chic et banal de dire que depuis des années le « Kirov n'est plus ce qu'il était »: qu'en est-il vraiment? Après Covent Garden à Londres, où la troupe a dansé pendant trois semaines les classiques du répertoire, on se sentait frustré de n'avoir qu'un défilé de pas de deux pour apprécier les danseurs. La faute à l'étroitesse de la scène royale. En revanche, les fauteuils du roi n'obligent pas à partager les accoudoirs avec les voisins. Il n'empêche que ce genre de programme sent la compagnie qui cachetonne, et ça agace. Une première partie qui présentait *Chopiniana ou les Sylphides*, un ballet en un acte de Fokine (datant de 1907), a vaincu en partie nos réticences. Pas tant à cause des solistes que par la manière dont le corps de ballet est chorégraphié: c'est le jardin à la française. Lignes, diagonales, mais aussi bosquets, massifs avec fleurs qui dépassent juste ce qu'il faut. Et aucun bouton de rose ne manque à la couronne des danseuses, longues et parfaites.

Pas très révolutionnaire? L'époque n'est plus où le Kirov s'élançait pour un *Cuirassé Potemkine*,

une *Rafale rouge*. Mais, à bien regarder le programme, qui change chaque soir, il s'y cache une curiosité: *Flammes de Paris*, créé en 1932 par Boris Assafiev, un feu d'artifice sur la prise des Tuileries du 10 août 1792. Il aurait pu ouvrir ce 14 juillet! En revanche, si la soirée commençait avec Fokine, chorégraphe russe de renom, la deuxième partie rendait hommage aux Français puisque ce sont eux qui ont modelé l'âme du ballet russe: tout d'abord Jean-Baptiste Landé, qui créait en 1738 une école – embryon du Kirov – pour les enfants de l'impératrice Anna. Puis Charles-Louis Didelot, Jules Perrot, Arthur Saint-Léon et l'indétrônable Marius Petipa, arrivé droit de Marseille *avé* l'accent.

## BELLE BALANCHINIENNE

Après *La Fée des poupées*, après le très glamour tutu noir de Natalia Sologub dans *Le Carnaval de Venise*, on quitte la démonstration – dans le genre concours de Varna – pour aborder la danse, la vraie de vraie, avec Janna Aiouпова et Ilia Kuznetsov dans *Manon*: la ballerine n'est que séduction, frivolité, le tout exprimé avec des jambes à damner Des Grieux, son amant. Ce qu'elle fera. On voudrait la suite. Ce sera *Le Pas de deux de Tchaïkovski*, un ballet de Balanchine créé en 1960 au New York City Ballet, mis au répertoire du Kirov en 1998. On a rarement vu une aussi belle balanchinienne que Svetlana Zakharova, nerveuse, pétillante, avec de vraies pointes cambrées à fond comme on les aime.

On enchaîne avec *La Mort du cygne*, immortalisé à jamais par la Pavlova, interprété en majesté par Ouliana Lopatkina: bras portés très loin en arrière, imitant les battements d'ailes du volatile. Pointillés des pointes tenues collées. Emotion et perfection... La veille, Mikhaïl Baryshnikov était là pour la « générale ». Ancien soliste du Kirov, il demandait le 30 juin 1972 l'asile politique au Canada. Comment ne pas évoquer Nouriev, autre star absolue de la compagnie, qui, le 17 juin 1961, avait, le premier, choisi la liberté en restant à Paris? C'est si loin le communisme...

Dominique Fréтард

## Les capteurs gestuels de Michèle Noiret

Aix/Danse. « Twelve Seasons », une chorégraphie à la pointe de la technologie

MICHÈLE NOIRET, chorégraphe belge, n'a au fond qu'une obsession: rendre compte de la complexité de la réalité humaine à travers la danse. Collaboratrice pendant treize ans du compositeur Karlheinz Stockhausen, elle a retenu la leçon de polyphonie du maître, s'ingéniant à multiplier sur scène l'impact visuel de la danse. D'où les systèmes savants d'appareillages électroniques au sein desquels ses danseurs tiennent lieu de détonateurs. Après *In Between* (2000) présenté à Danse à Aix l'an dernier, *Twelve Seasons* (2001), évolution à la pointe de la technologie de la pièce précédente, refait l'affiche du festival dirigé depuis 1977 par Ginette Escoffier-Carrère.

En collaboration avec le scénographe Paolo Atzori et le musicien Todor Todoroff, Michèle Noiret a conçu une architecture transformable composée de panneaux mobiles, de miroirs et d'écrans. Espace interactif (les mouvements des interprètes génèrent par l'intermédiaire de capteurs des sons et des images retransmis en direct), la scène subit une métamorphose telle que ses limites semblent s'abolir. En particulier pour *Twelve Seasons* (sur la musique *Tierkreis* de Stockhausen jouée live) où la technologie se laisse oublier. Dans le flux des projections et des lumières qui diaprent le plateau d'un tissu irréel, les ombres des interprètes et leurs reflets dialoguent au point de faire perdre de vue les corps vivants. Glissements suggestifs du geste, l'insaisissable nature des choses prend des proportions insolentes. Toujours en déséquilibre, le spectacle devient le récepta-

cle d'une magie hallucinogène qui altère la vision du spectateur en le plongeant dans un bain de sensations instables.

« Les possibilités offertes par la technologie sont inépuisables, commente Michèle Noiret, fille du poète et fondateur du mouvement expérimental Cobra, Joseph Noiret. *J'ai aujourd'hui envie de me concentrer sur des expérimentations précises. Comme celle des "micros contacts" au sol. Un effleurement du pied donne tel son, une frappe plus ferme, tel autre. On peut ainsi écrire une partition dans laquelle gestes et sons se conçoivent ensemble.* » Si la technologie permet une extension du corps, c'est le mouvement qui est le cœur battant du réseau. Souple et anguleuse, la gestuelle de Michèle Noiret a été tatouée par son expérience en tant que danseuse de la notation corporelle élaborée par Stockhausen.

Affranchie de cette écriture magistrale, *Twelve Seasons* prend son origine dans *Solo Stockhausen* (1997), poème frémissant d'une femme saisie par la musique. A l'exacte intersection de la danse, de la musique et de la vidéo, Michèle Noiret intensifie notre vision du monde en dilatant cette connaissance du corps qu'est la danse.

Rosita Boisseau

★ TWELVE SEASONS, de Michèle Noiret. Musique interprétée par le trio European Wind. Le 18 juillet, 22 heures, Val de l'Arc. Danse à Aix, jusqu'au 5 août. Tél.: 04-42-23-41-24. De 70 F (10,6 €) à 250 F (37,9 €).

# Le jazz reprend ses quartiers d'été au vieux Casino

Montreux/Musique. Joshua Redman a donné le meilleur concert de sa carrière

**RANDY WESTON, JOSHUA REDMAN: le jazz dans tous ses états, 35<sup>e</sup> Montreux Jazz Festival. Tél.: 00-41-848-800-800. Festival jusqu'au 22 juillet.**

## MONTREUX

de notre envoyé spécial

Montreux en tous points Montreux: le lac, les palaces, les canards, les zonards et, tous les 10 mètres, trois musiciens andins attelés à la énième version du *Vol du condor*. Lequel a l'air tout à fait réveillé.

On vient pour Randy Weston. C'est avec Joshua Redman en tête que l'on repart. Non que Weston, en sa tonitruante méditation (piano), ait si peu que ce soit démerité. Au contraire. Mais Joshua Redman (trente-deux ans) donne, dans la grande salle biscornue du Casino retrouvé, le meilleur concert de sa carrière. Construction, free, mélodies, pensée de la musique, c'est Montreux et sa légende – tant d'âmes courant par les couloirs, tant de mains disparues en loge: *Passage of Time*, c'est le dernier titre du jeune homme, qui pilote le tous tonique quartet de l'heure: Aaron Goldberg (piano), Reuben Rogers (basse), Gregory Hutchinson (batterie).

Lesquels ont réglé la question du conservatoire (Marsalis), du post-

modernisme (James Carter) ou de la recherche (Steve Coleman). De quelle façon? A la hache, à la hussarde et à la joie. Chez Joshua Redman, la saisie des saxophones (ténor et soprano), la mobilité des cadences ne supposent pas une séparation moindre que l'effort de Weston: sa séparation de Monk et de Duke.

## PUBLIC UNIQUE

Ce qui n'aurait que le sens d'un concert de plus, s'il n'y avait l'effet Montreux, le génie du lieu, les apparitions de Claude Nobs en djinn, feu follet, maître de cérémonies, et ce public unique. Jazz? Dès la deuxième année du Montreux Jazz Festival (1970), on a polémique ferme. Jazz, donc, même s'il n'en reste plus que quinze pour cent au programme: Claude Nobs a essayé quinze fois de retirer le mot. Personne ne veut.

D'autant que, partout, en montagne, dans les bars, sur les podiums, en parachute ascensionnel ou à bord des bateaux à roues, en chemin de fer aussi bien, il y a musique, « off », concerts gratuits, revue de mille jeunes souffleurs, soixante batucadas du Brésil, Beck, Calxico, cloches à vache, Palais des Congrès, duos à la plage, mélanges, plumages, ramages... D'un côté, le Montreux Palace et ses fastes (entrée gratuite en son théâtre), soit le souk de

la riviera et ses bouffes qu'on règle en piécettes « jazz », la monnaie intermédiaire.

Le public le plus hétérogène, le plus divers, de loin, c'est celui du jazz. Les autres sont formatés, nickels, uniformes, le petit doigt sur la couture du piercing. Cette cuvée, loin du Palais des Congrès, le jazz reprend ses quartiers d'été au vieux Casino. Bêlements immédiats des populistes (ils sont partout, c'est leur devise): « élitisme intello » (eux du moins ne sont pas menacés), « passéisme » (cette angoisse d'être déjà gâteaux), etc. Or, quel public, aujourd'hui, capable de marquer des différences (Justin Robinson avec Jimmy Scott), de repérer Jeff Hamilton et Gregory Hutchinson (tous deux batteurs), de sonner juste, d'être à ce point connaisseur, rapide, musical, exact?

Jamais à la traîne d'une riche idée, Nobs a changé le Casino en club démesuré. Lumières douces, tables enchevêtrées et son rêvé: où l'on vérifie que la basse de Ray Brown mérite un autre traitement qu'en plein air, et que Jimmy Scott baigne ses grâce Greenaway en milliers d'âmes qui comprennent ses mots d'amour. La magie Montreux. Où l'on venait pour Randy Weston.

Francis Marmande

# la Région Aquitaine soutient la création

## en Avignon

- ▶ Gao Xingjian - Prix Nobel de Littérature - 2000
- « Dialoguer-Interloquer » (création au Molière-Scène d'Aquitaine en 1999)
- « Au bord de la vie »
- ▶ Théâtre des Chimères [Biarritz]
- ▶ Théâtre Monte-Charge [Pau]
- ▶ Tombés du Ciel [Bordeaux]
- ▶ La compagnie Humaine [Bordeaux]
- ▶ Compagnie Nukku Matti [Saint Quentin de Baron]
- ▶ Compagnie Hors Série [Floirac]
- ▶ Les Frères Brothers [Ambarès]

## à Aurillac

- ▶ Théâtre du Terrain Vague [Villeneuve-sur-Lot]
- ▶ Opéra Pagai [Talence]
- ▶ Le Petit Théâtre de Pain [Larressore]
- ▶ Le Diable par la queue [Castelnaud La Chapelle]
- ▶ Compagnie Bougrellas [Bordeaux]
- ▶ Ohé! La Compagnie [Bordeaux]

## et toute l'année en Aquitaine

accompagnée par l'Office Artistique de la Région Aquitaine et le Centre Régional des Lettres d'Aquitaine

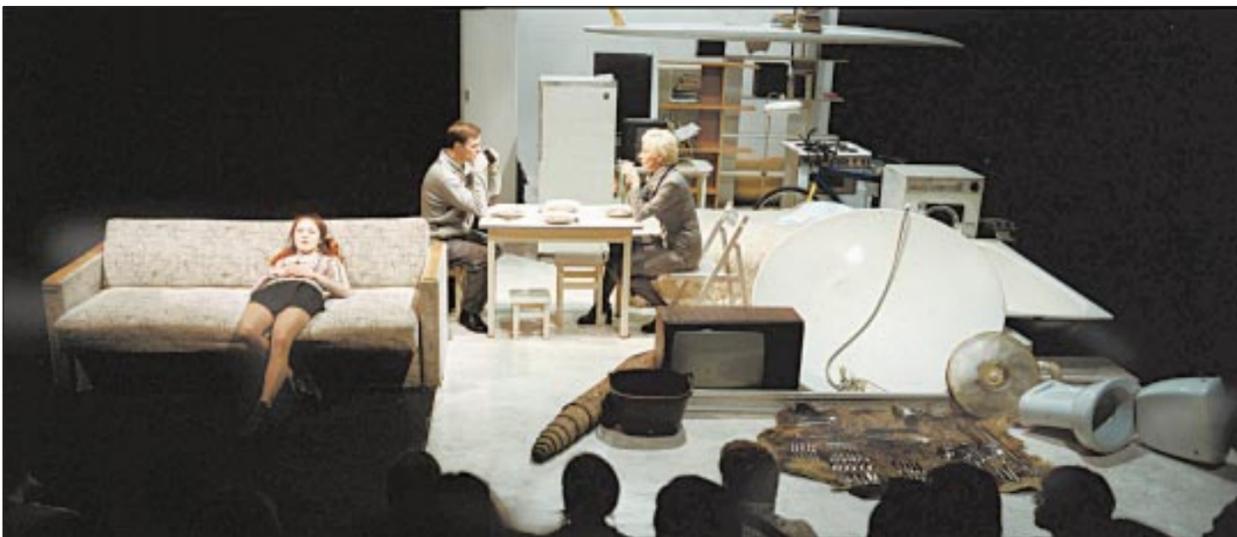


**AQUITAINE** Région Création

WWW.aquitaine.fr

CONSEIL REGIONAL





« Visage de feu » : la guerre est inscrite dans l'entassement des éléments d'un quotidien bourgeois.

## « Visage de feu », le reflet d'une violence brute

Avignon/Théâtre. Le Lituanien Oskaras Korsunovas cerne l'horreur au plus près

**VISAGE DE FEU**, de **MARIUS VON MAYENBURG**. Mise en scène : **Oskaras Korsunovas**. Avec **Dalia Brenčiute, Remigijus Vikaits, Rasa Samuolyte, Gytis Ivanuskas, Dainius Gavenonis**. **SALLE BENOIT XII**, à 19 heures, jusqu'au 18. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18,29 €) et 140 F (21,34 €). Durée : 1 h 45. En lituanien surtitré.

### AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Ce pourrait être la relation d'un fait divers dans la presse. Le premier jour, on lirait un entrefilet : « Trois corps ont été découverts calcinés dans les restes de la maison de M. et M<sup>me</sup> X... qui a brûlé dans la nuit du tant... Il s'agit des propriétaires et de leur fils Kurt, quinze ans. » Les jours suivants, d'autres éléments apparaîtraient : « La fille, Olga, dix-sept ans, était absente la nuit du drame. L'incendie serait d'origine criminelle. » Puis cet incendie serait mis en relation avec d'autres incendies ayant détruit une église et des maisons, dans les semaines précédentes,

sans raison apparente. Quelques jours encore, et l'affaire ferait la une des journaux, accompagnée d'analyses et de commentaires afférents : Kurt, le visage de feu, ou comment un adolescent de la bourgeoisie (père ingénieur, mère au foyer) peut devenir un pyromane criminel, qui incendie des bâtiments et des églises en compagnie de sa sœur, avant de tuer ses parents à coups de marteau, de s'arroser d'essence et de mettre le feu à la maison familiale ?

Comment ? La réponse est au théâtre, dans *Visage de feu*, de Marius von Mayenburg, jeune dramaturge de la Schaubühne de Berlin. Une pièce qui fait le tour de l'Europe. Alain Françon l'a mise en scène à la Colline, le Lituanien Oskaras Korsunovas l'a créée à Vilnius avant de la présenter à Nancy et à Avignon. Elle s'inscrit dans le courant des écritures très contemporaines dont la jeune génération britannique (Mark Ravenhill, Sarah Kane) a donné le coup d'envoi dans les années 1990. Contemporain, ici, veut dire reflet d'une violence brute, terrifiante. Ainsi, nous trouvons dans *Visage de feu* l'inceste et

la haine, le feu et le sang. Nous verrons des gens enfermés sur eux-mêmes, sans issue de secours possible vers l'extérieur – le monde, pour cette génération qui fut adolescente pendant l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, vit dans un état de guerre perpétuelle et irraisonnée. Nous entendrons un langage éclaté, une force de frappe sans vergogne ni état d'âme, avec des envolées folles. Nous touchons le fond du fond.

### PLATEAU CONSOMÉ

Et ce n'est pas gai. Reste la question, déterminante au théâtre, de l'incarnation. Comment jouer *Visage de feu* de façon qu'il en reste autre chose que des cendres ? Alain Françon, au Théâtre national de la Colline, avait choisi le détour par la parodie distanciée des feuilletons télévisuels les plus « crasses » (et soap). Le Lituanien Oskaras Korsunovas, lui, consume le plateau. Blancheur aveuglante et jeu sans détour. Théâtre cru, sinon de la cruauté. La guerre est inscrite dans l'entassement des éléments d'un quotidien bourgeois. C'est un champ de ruines où la vie se réduit à l'espace étroit d'un canapé transformable

style clic-clac où s'assoient côte à côte, en silence, les parents ; où Olga et Kurt nichent leurs corps d'enfants à moitié nés qui n'en peuvent de s'accrocher l'un à l'autre, siamois liés par le malheur de ne savoir grandir, sinon dans la haine ; où Paul culbute Olga comme il enfourche sa moto ; où Kurt affiche froidement son visage de feu après que, une première fois, il est passé à l'acte sur lui-même, en jouant avec des explosifs.

Rien à redire : Oskaras Korsunovas maîtrise l'horreur. Il la cerne de près, en confinant dans l'espace les quatre protagonistes principaux, les deux camps, parents et enfants, toujours sous le regard l'un de l'autre, même quand l'action les isole. Ce double regard incessant – associé à un jeu d'autant plus violent qu'il est entendu dans la langue si douce, bercée de voyelles, du Lituanien – appelle par moments le rire de la salle. Un rire nerveux, cela va de soi. Il ne le serait pas si les comédiens n'étaient pas aussi bons : un comble, en la matière.

Brigitte Salino

## Gloria noyée dans un monde d'images et de sons

Avignon/Théâtre. Une fable interprétée avec justesse par Véronique Caye, seule sur scène

**GLORIA**, d'après le triptyque de Jean-Marie Piemme *Eva, Gloria, Léa* (Lansman). Mise en scène : **Jacques Vincey**. Avec **Véronique Caye**. **Sous-sol du Gymnase Aubanel, rue Palapharnerie, Avignon** (84). Tél. : 04-90-14-14-14. 80 F (12,20 €) et 100 F (15,25 €). Durée : 1 h 10. A 15 heures, jusqu'au 22 juillet.

### AVIGNON

de notre envoyé spécial

« Le matin tu t'éveilles/C'est plus moche que la veille. » Cordes douces, riffs cruels. Gloria n'entend pas. Elle a tout fait, rien fait, Gloria. Une même pas plus haute que ça, toujours à sauter d'un endroit à l'autre, un poids plume, un piaf des rues. On la prend vendeuse de chaussures, elle est passée serveuse de café, mêlée à un braquage. Témoin peut-être, d'accord, je veux bien. Ici, ou là, otage, toujours. Du patron, de la femme du patron, d'un tueur. Un tueur souriant. Elle ne se gêne pas pour leur dire ce qu'elle doit dire. Elle ne leur doit rien. Elle a de la fierté à n'en plus savoir démorde, de l'ascendant sur les pas clairs qui l'escortent en boîte, un père qu'elle aimerait bien en mieux. Descendre une vitrine

de temps en temps ne lui fait pas peur. Rien que pour le bruit. De toute façon, les filles comme ça finissent un jour ou l'autre chez les flics : « Oui, commissaire, c'est elle, c'est bien elle. » Ou au prétoire : « J'ai tout vu madame la présidente. »

Une fille comme ça, toute simple, c'est trop simple. Elle et rien qu'elle avec nous, c'est trop simple. Le metteur en scène, Jacques Vincey, a compliqué le jeu en l'invitant dans les sous-sols du Gymnase Aubanel. Du béton, du vrai, genre parking, bien vu. Il a ramené les copains, les coquins, le père, les témoins à coups de photos, de vidéos, de vidéo-photos, ce qui est une autre manière d'immobiliser en laissant la durée chuchoter. Ils ont de braves visages d'acteurs qui ne feraient pas de mal à un patron de café, de bonnes voix d'acteurs qui articulent carré.

### JAMAIS LASSE, TOUJOURS ÉVEILLÉE

En images, ils ne sont plus vraiment acteurs, et pas encore témoins. Les images jouent un autre jeu dans le jeu. L'image, même la plus dépouillée – surtout la plus dépouillée –, est difficile à contrôler. Et le son, toujours venu d'ailleurs, pareil. A la différence de l'acteur, qui a toujours trois, quatre ou cinq accents en bou-

che, le son off est souvent mono. Monocorde, monotone. Il faut multiplier les bandes, les artifices, pour compenser. Cela fait courir Gloria dans tous les sens pour raccorder les sons et les images.

Plus Gloria court et plus on a envie de la voir courir. Avec ses bottines et sa jupe-culotte d'un autre âge, elle bondit du passage Lemoonnier à la rue de la Casquette, d'un trait. Jamais lasse, toujours éveillée, de nuit comme de jour. Elle s'avance, à grands coups d'épaules et de hanches vers le micro bien au centre de la pièce. Elle l'aime son micro. Elle le caresse et le mord. Elle s'y colle, et lui jette ses phrases comme des pains, en inclinant la tête avec le recul, parce qu'elle y a tout mis. Elle lui crache des morceaux gros comme le cœur, les mains crispées par l'effort, les bras le long du corps, qui se tendent vers nous, pour que ça passe, en attendant que ça passe. Plus elle se donne, plus elle est belle, et elle le sait, elle veut être encore plus belle, à en mourir sur place avec son micro qui la tient droite quand elle commence à n'en plus pouvoir de cette vie-là. Elle s'appelle Véronique Caye.

Jean-Louis Perrier

## Babel fête la nécessaire diversité des langues

Strasbourg/Musique. Concert époustouflant du compositeur serbo-croate Goran Bregovic

### STRASBOURG

de notre envoyé spécial

« Pour vous, Babel, c'est une ambiance, une diversité culturelle, une fête, des découvertes musicales ? Classez de 1 à 4 ce qui caractérise le festival. » Le festival Babel sonde le son public. Les bulletins sont à disposition dans le hall du Palais de la musique et des congrès. Dimanche 15 juillet, à 23 h 35, lorsque Goran Bregovic quitte la scène après deux heures d'un concert époustouflant en compagnie de son Orchestre des mariages et des enterrements, on ne connaît pas encore le résultat du sondage, mais les visages trempés de sueur, les sourires grand angle et les commentaires enflammés disent déjà tout cela à la fois. Il y a ceux qui connaissent les musiques du *Temps des Gitans*, d'*Arizona Dream*, d'*Underground*, mais n'avaient

encore jamais vu leur auteur en action et puis les autres, ceux qui savaient le compositeur, de père serbe et de mère croate, capable d'emporter une salle. Comme il vient de le faire.

Pendant que Bregovic finissait de goûter à la capacité d'enthousiasme du public alsacien, dans une autre salle, Massilia Sound System entamait le dernier concert de cette troisième édition de Babel (ouverte le 13 juillet par une création régionale, *Baroque'n jazz*, arrangée par Philippe Geiss, avec le guitariste Birelli Lagrène et le Parlement de musique dirigé par Martin Gester). « Les langues, c'est la clé qui te donne accès à la culture de ta région. Les parlers nous ouvrent un deuxième regard », déclare le groupe marseillais. Sa présence à Babel, « festival des cultures régionales et musiques mélangées », est donc

naturelle, logique même, pour Roger Siffer, créateur et directeur artistique de l'événement. « Face à la montée du Front national, qui a atteint 25 % dans la région, après une analyse des raisons de cet état de fait, j'ai proposé plusieurs pistes, dont ce festival, avec en tête un proverbe : "ton voisin, c'est ton miroir", et l'idée que chaque langue est une fenêtre sur autre chose. J'ai en outre toujours travaillé sur la langue régionale, comme un plus et non un but en soi, et donc souhaité qu'une place soit laissée à la création régionale. »

### BERNOIS ET WOLOF

Festival de conviction humaniste doté cette année d'un budget de 4 millions de francs, dont 3 millions alloués par l'ancienne équipe municipale – la nouvelle, dirigée par Fabienne Keller (UDF), pourrait se montrer moins volontaire

dans son soutien –, Babel est semé de symboles, dont voici quelques exemples : Stephan Eicher, entouré de son orchestre (huit nationalités différentes) invitait Ismaël Lo à le rejoindre sur scène pour interpréter un titre mélangeant bernois et wolof (*Der Rand der Welt*) ; le duo franco-ivoirien Anò Neko (dont le nom en langue bété signifie « créons ensemble ») ; le groupe de ska hardcore Skunk, qui chante en français, castillan et euskara ; la création *L'Arbre qui marche*, d'après un poème d'Albert Strickler, récité en yiddish, traduit par une chanteuse lyrique d'origine camerounaise, sur une musique nourrie de langages musicaux issus de différentes contrées, interprétée par un ensemble de jazz dirigé par Bernard Struber.

Patrick Labesse

## SORTIR

### AIX-EN-PROVENCE

#### Festival Danse-à-Aix

Le festival sera marqué par le départ de Ginette Escoffier-Carrère qui, depuis qu'elle créa Danse-à-Aix, en 1977, n'a cessé de le développer avec modestie et entêtement. Selon un usage désormais bien établi, le programme fait la part belle aux projets de danse dans la rue et aux jeunes compagnies, comme Barbara Sarreau, Heddy Maalem, Abou Lagraa ou Frank Il Louise. Geneviève Sorin ouvre la manifestation. Elle sera suivie de Michel Kelemenis, d'Angels Margarit, artiste de Barcelone, et de Michèle Noiret, qui travaille à Bruxelles. On pourra aussi observer comment le Ballet de Lorraine évolue sous l'impulsion de Karole Armitage. Quant à l'artiste de la ville, Angelin Preljocaj, il fera vrombir son *Helikopter* pour le finale.

Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Conservatoire Darius-Milhaud, 3, rue Joseph-Cabassol. Du 16 juillet

au 5 août, Tél. : 04-42-23-41-24.

De 70 F à 250 F.

### SARLAT

#### 50<sup>e</sup> Festival des jeux de théâtre

Sous la houlette de Jean-Paul Tribout, l'équipe de ce cinquantième festival s'est employée à concocter un

programme éclectique, présentant aussi bien des pièces du répertoire classique, *L'Ecole des femmes*, mise en scène par Régis Santon, *La Nuit des rois*, mise en scène par Anne Bourgeois, que des créations variées, des spectacles poétiques (*Paroles de Prévert*), musicaux (*Le Quatuor*), et des lectures. Tous les spectacles sont présentés en plein air, dans trois lieux mythiques de Sarlat : la place de la Liberté, le jardin des Enfeus, l'abbaye Sainte-Claire. Seul le spectacle « Jeune public » est joué au centre culturel.

Festival des jeux de théâtre de Sarlat (Dordogne), BP 53, 24202 Sarlat Cedex. Du 18 juillet au 6 août. Tél. : 05-53-31-10-83.

### RODEZ

#### Festival occitan du Grand Sud

« L'Estivada » plante son décor rouge et jaune sur la place Foch. Cette année, l'Occitanie accueille les arts ibériques, avec des moments forts autour du flamenco et de la fiesta gitane. Chants, danses, musiques traditionnelles et actuelles, spectacles vivants et convivialité du village occitan viendront conforter l'esprit festif de cette manifestation au cœur de l'été aveyronnais. Spectacles gratuits, avec Massilia Sound System, la Cie Lubat, Juan Carmona, Tekameli, Călic, Maoajit... Rodez (Aveyron). Du 16 au 20 juillet. Tél. : 05-65-77-88-49.

## Le Monde DES RENCONTRES

### AVIGNON

Le Monde vous accueille de 11 heures à 19 heures, du 7 au 20 juillet 2001, à l'espace « Le Monde des Rencontres ». Tous les jours, de 17 heures à 18 h 30, rencontres avec les artistes du Festival, animées par Olivier Schmitt. Le 18 juillet : Gao Xingjian, peintre, romancier, dramaturge, Prix Nobel de littérature. Cloître Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20, rue Portail-Boquier, Avignon (84). Entrée libre. Tél. : 04-90-27-33-08.

### AIX-EN-PROVENCE

Le Monde vous accueille de 12 heures à 21 heures, du 8 au 21 juillet 2001. Tous les jours de 17 heures à 18 h 30, rencontres avec les artistes du Festival, animées par Philip de la Croix. Le 18 juillet : Stéphane Lissner, directeur du Festival, et ses invités « coup de cœur » : Miles et Flora du *Tour d'écrou* et Magali Léger (*Les Noces de Figaro*). Cloître Saint-Sauveur, cour du Presbytère, place de l'Archevêché, Aix (13). Entrée libre. Tél. : 04-42-96-01-31.

## GUIDE

### FESTIVALS CINÉMA

#### Cinéma en plein air de La Villette

Pour sa douzième édition, le festival a choisi le thème « Familles, clans et tribus », illustré par des œuvres de Visconti, Bergman, Cassavetes, etc. Un hommage au Festival des trois continents proposera des films d'Im Kwon-taek, Souleymane Cissé, Arturo Ripstein et une soirée spéciale « Année du cirque » se tiendra la 4 août. Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Du 17 juillet au 26 août. Tél. : 01-40-03-76-92.

#### Portes ouvertes au cinéma

Voici la troisième édition du cycle « Portes ouvertes au cinéma », intitulée « Spectateurs migrants ». Une douzaine d'artistes, invités par le Musée Zadkine, proposent les films qu'ils ont pu découvrir au cours de leurs propres « migrations » territoriales, mentales et autres, parmi lesquels *Rashomon*, de Kurosawa, et *Voyages*, de Finkiel. Cinéma Le Quartier latin, 9, rue Champollion, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Luxembourg. Tous les mardis, du 17 juillet au 4 septembre. Tél. : 01-43-26-84-65.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Des années 1930 à Astor Piazzolla La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermitte, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Monge. 18 h 30, le 17. Tél. : 01-47-07-22-11. 60 F.

#### Farzaneh Valai

Pour un grain de beauté mise en scène de Muriel Bloch.

Mairie du 15<sup>e</sup> arrondissement, 31, rue Péclot, Paris-15<sup>e</sup>. Le mardi 17, à 17 h 30. Entrée libre. Mairie, 47, rue du Général-Leclerc, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Le mardi 17, à 12 h 30. Entrée libre.

#### James Carter

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. 21 h 30, le 17. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

### RÉGIONS

Rouen, la trentième nuit de mai 31 d'Hélène Cixous, avec Luce Mouchel, Catherine Berriane, Andrée Tainsy. Villeneuve-lès-Avignon (Gard). *Tinel de la Chartreuse*, 18 heures, le 18. Tél. : 04-90-15-24-45. 60 F. Geraldine McGreevy (soprano), Chris Gould (piano) Œuvres de Schumann, Wolf, Debussy.

## CONCERTS

**monum,**  
**Bach**  
Sainte-Chapelle

du 10 au 20 juillet  
20 concerts à 19 h & 21 h

*Intégrale  
des œuvres pour  
violon et violoncelle*

Léonidas Kavakos  
Andrew Manze  
Rachel Podger  
Anton Barachovsky  
Pieter Wispelwey

Concerts de Pieter Wispelwey  
on line et en direct  
sur [www.monum.fr](http://www.monum.fr)  
les 17 et 18 juillet

Loc. 01 40 51 60 90  
[www.fnac.com](http://www.fnac.com) / [www.ticketnet.fr](http://www.ticketnet.fr)

GUIDE TÉLÉVISION

**DÉBATS**  
**21.00** Au nom du fric, l'intimité perdue. **Forum**  
**22.00** La Science, le Bien et le Mal. **Forum**  
**23.00** Sissi, l'impératrice assassinée. **Forum**

**MAGAZINES**  
**21.00** La Route. Invitées : Christine Orban et Daniela Lumbroso. **Canal Jimmy**  
**21.05** Le Point. Juan Gerardi, un cadavre qui ne parle pas. Cybercrimes. **TV 5**  
**23.05** Vie privée, vie publique. Fric, secret et transparence. Invités : Philippe Bouvard ; Charles de Castres ; Nick Heys ; Franck Lebouf ; Jean Yanne ; Sylvie Angel ; Jean Arthuis ; Gilles Legendre. **France 3**  
**0.20** Musiques au cœur de l'été. Concert à la mémoire d'Herbert von Karajan. **France 2**

**DOCUMENTAIRES**  
**17.45** Frank Sinatra « The Voice ». **Planète**  
**18.30** L'Actors Studio. Whoopi Goldberg. **Paris Première**  
**19.00** Du Cap au Caire. Guerriers et sorciers. **Odyssée**  
**19.00** Nature. Le Vietnam sauvage. [2/2]. Des flots au milieu des rizières. **Arte**  
**19.00** Biographie. Lénine. **La Chaîne Histoire**  
**20.00** Pilot Guides. La Papouasie-Nouvelle-Guinée. **Voyage**  
**20.15** Reportage. Sur les traces de Bruce Lee. **Arte**  
**21.00** Une terre, des hommes. Des cheminées fumantes. Des bras pour les usines. Les nouveaux horizons. **Histoire**  
**22.20** Henri Guillemin présente... Blaise Pascal. [2/2]. **Histoire**  
**22.35** Le Concorde. **Odyssée**  
**23.45** Notre siècle. [3/9]. 1918-1928 : Les années jazz. **Planète**  
**23.45** Les Mystères de l'Histoire. [3/3]. Gladio. **La Chaîne Histoire**  
**0.00** Pilot Guides. L'Indonésie. **Voyage**

Le Monde **TÉLÉVISION**

France-Culture

**10.30 Les Chemins de la musique**  
 Le quatuor à cordes n'est pas seulement un genre musical comme le concerto, la symphonie ou la sonate. Pour certains de ceux qui la pratiquent ou qui s'en nourrissent, c'est une véritable religion. Des festivals lui sont voués, des associations se consacrent à sa promotion, éditent des bulletins. Diffusée du lundi au vendredi, cette série d'émissions de Christian Rosset tente d'éclairer des origines obscures.

Canal+

**20.35 Le Cinquième Élément** ■  
 Produit par Gaumont mais entièrement réalisé en anglais et aux Etats-Unis, *Le Cinquième Élément*, superproduction futuriste au budget de 90 millions de dollars réalisée par Luc Besson en 1997, se veut une fable. La virtuosité d'un scénario aux lignes narratives multiples et la diversité des protagonistes sont des tours de force qui légitiment le plaisir enfantin qu'on ressent dans les séquences explosives.

Planète

**22.50 Mariage tout compris**  
 Des cinquante-trois couples participant au concours du « mariage de rêve » organisé par un magasin de Schönbühl, près de Berne, c'est celui de Thomas et Sylvia qui l'emporte. Une union célébrée dans la grande surface même, « entre petits pois et parfums ». La caméra de Jeanne Berthoud a tout enregistré, de la fièvre du concours à la cérémonie tristounette, bien loin du mariage rêvé par les fiancés...

GUIDE TÉLÉVISION

**DÉBATS**  
**21.00** Histoire du temps. **Forum**  
**22.00** Chercheurs d'épaves. **Forum**  
**23.05** Carte blanche à Raymonda Tawil. **Forum**

**MAGAZINES**  
**19.00** Archimède. Voir : La peau. Pourquoi : Plus vite que le vent. Expérience : Confiture au chocolat. Sciences animées : Espèces d'espèces. Application : Fards égyptiens. **Arte**  
**20.55** Zone interdite. L'été de la jet set : soleil, rolls et piscine. **M 6**  
**22.15** Jour après jour. Sortir de prison et redémarrer sa vie. Invités : Pierre Botton ; Dieudonné. **TV 5**  
**23.20** Pourquoi ? Comment ? P4. La mort imminente. Les hypers du futur. Le vertige. La chirurgie esthétique au masculin. Le faucon, protecteur des aéroports. L'anaconda. Invités : Marc Jolivet ; Sophie Forte ; Antoine ; Cendrine Dominguez. **France 3**  
**0.05** Top bab. Invité : M. **Canal Jimmy**  
**0.50** Capital. Aventures au bout du monde. **M 6**  
**1.00** La Route. Invitées : Christine Orban et Daniela Lumbroso. **Canal Jimmy**

**DOCUMENTAIRES**  
**17.30** Adeus penta. Adieu la cinquième coupe. **Planète**  
**17.50** La Survie de Tanuki. **TMC**  
**18.00** Civilisations. Les divinités du Mont Olympe. **La Chaîne Histoire**  
**18.05** Les Orques de Nouvelle-Zélande. **La Cinquième**  
**18.25** L'Actors Studio. Tommy Lee Jones. **Paris Première**  
**18.30** Perspectives américaines. [2/8]. La terre promise. **Planète**  
**19.00** Plogoff, des pierres contre des fusils. **Histoire**  
**19.00** Journal d'un globe-trotter. Mongolia. **Odyssée**  
**19.20** Les Grandes Aventures du XX<sup>e</sup> siècle. L'histoire de l'acrobatie aérienne. **La Chaîne Histoire**  
**19.25** Mon pays, ma prison. Une femme en Palestine. **Planète**  
**19.50** Du Cap au Caire. Guerriers et sorciers. **Odyssée**  
**19.50** Les Mystères de l'Histoire. Pocahontas, sa vraie histoire. **La Chaîne Histoire**  
**20.00** Pilot Guides. Les îles du Pacifique Sud. **Voyage**  
**20.00** Don Juan, Figaro, Carmen. Une trilogie sévillane. **Muzzik**  
**20.15** Reportage. Culture nomade. **Arte**  
**20.20** Histoires de chevaux. Le polo, sport roi. **Odyssée**

**SPORTS EN DIRECT**  
**13.55** Cyclisme. Tour de France (10<sup>e</sup> étape) : Aix-les-Bains - L'Alpe d'Huez (209 km). **France 2**  
**18.00** Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Stockholm. **Eurosport**

**MUSIQUE**  
**18.30** Les Concerts de Prinsengracht. Amsterdam, en 1988 et 1994. Avec Shlomo Mintz, violon et alto ; Paul Ostrovsky, piano ; Maxim Vengerov, violon ; Itamar Golan, piano. **Mezzo**  
**19.55** Robert Schumann. *Concerto pour piano* opus 54. Avec Wilhelm Kempff, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Rafael Kubelick. **Mezzo**  
**21.00** Gala de Berlin 97. Avec Anne-Sophie von Otter ; Bryn Terfel, baryton ; Gil Shaham, violon ; Yvonne Geis, soprano ; Stella Doufexis, mezzo-soprano ; Roberto Alagna, ténor ; Mikhail Pletnev, piano ; Gil Shaham, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, l'Orfeo Donostiarra et le Südtyroler Kinderchor, dir. C. Abbado. **Muzzik**

Le Monde **TÉLÉVISION**

Arte

**21.45 Thema : Palerme**  
 Arte consacre une Thema à la capitale sicilienne, Palerme, carrefour de toutes les cultures. Une ville fascinante qui a longtemps été abandonnée à son sort par les autorités italiennes, et livrée à la mafia qui en a fait son quartier général. Mais la ville connaît, depuis une dizaine d'années, une lente révolution lancée par son ex-maire, Leoluca Orlando, originaire de la région de Corleone et adversaire déclaré de la Pieuvere.

Canal+

**22.15 Le Voyage à la mer**  
 Denis Gheerbrant s'est promené pendant un mois de camping en camping, muni d'une tente et d'une petite caméra numérique. Au hasard de ses rencontres, il a découvert des gens, de tous âges et de toutes provenances, qui donnent chair à son *Voyage à la mer*. Des vacanciers, se laissant filmer avec générosité, qui font ressentir le poids des contraintes qui pèsent sur eux le reste de l'année.

Paris Première

**22.30 Il Bidone** ■ ■  
 Un escroc à la petite semaine (Broderick Crawford), en proie aux remords d'exploiter la crédulité humaine, entame un parcours douloureux, semé d'expériences humiliantes. C'est à ce prix qu'il rencontre la grâce, mais d'une manière sombre et tragique. Tourné entre *La Strada* et *Les Nuits de Cabiria*, *Il Bidone*, réalisé par Federico Fellini en 1955, n'a jamais été tellement bien accueilli en France. En v.o.

LUNDI 16 JUILLET

FILMS

**18.40 Sexe, mensonges et vidéo** ■ ■  
 Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1989, 95 min) ○. **Cinéstar 1**  
**19.20 Passage à l'acte** ■ ■  
 Francis Girod (France, 1996, 100 min) ○. **Cinéstar 2**  
**20.30 Le Miroir à deux faces** ■ ■  
 André Cayatte (France - Italie, 1958, 105 min) ○. **Ciné Classics**  
**20.45 Angel Heart, aux portes de l'enfer** ■ ■  
 Alan Parker (Etats-Unis, 1987, 115 min) ○. **13<sup>ème</sup> Rue**



**21.00 Le Mauvais Chemin** ■ ■  
 Mauro Bolognini. Avec Jean-Claude Belmondo, Claudia Cardinale, Gabriella Pallotta (Italie, 1962, v.o., 105 min) ○. **Cinétoile**  
**21.30 L'Histoire d'Adèle H** ■ ■ ■  
 François Truffaut (France, 1975, 95 min) ○. **TMC**  
**22.10 It's a Big Country** ■ ■  
 Clarence Brown, Charles Vidor, John Sturges, Don Hartman et William A Wellman, Don Weis, Richard Thorpe (Etats-Unis, 1951, v.o., 90 min) ○. **TCM**  
**22.15 Eléna et les hommes** ■ ■  
 Jean Renoir (France, 1956, 105 min). **TV 5**  
**22.35 La Veuve noire** ■ ■  
 Bob Rafelson (Etats-Unis, 1986, 100 min) ○. **RTL 9**  
**23.40 Piège au grisi** ■ ■  
 Burt Kennedy (Etats-Unis, 1966, 95 min). **TCM**  
**23.45 American Gigolo** ■ ■  
 Paul Schrader (Etats-Unis, 1979, 115 min) ○. **Cinéstar 1**  
**23.50 Le Sixième Jour** ■ ■  
 Youssef Chahine (France - Egypte, 1986, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

MARDI 17 JUILLET

FILMS

**13.35 Mafia blues** ■ ■  
 Harold Ramis (Etats-Unis, 1999, 100 min) ○. **Canal +**  
**14.40 Le Sixième Jour** ■ ■ ■  
 Youssef Chahine (France - Egypte, 1986, v.o., 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**  
**15.35 Le Carrefour de la mort** ■ ■ ■  
 Henry Hathaway (Etats-Unis, 1947, v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**  
**17.15 Les Casse-Pieds** ■ ■ ■  
 Jean Dréville (France, 1948, 75 min) ○. **Ciné Classics**  
**18.15 L'Autre** ■ ■ ■  
 Youssef Chahine (France - Egypte, 1999, v.o., 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**  
**18.15 Eléna et les hommes** ■ ■  
 Jean Renoir (France, 1956, 105 min). **TV 5**  
**19.15 Une brigue d'enfer** ■ ■ ■  
 Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1985, 90 min) ○. **Cinéfaz**  
**20.30 49<sup>e</sup> parallèle** ■ ■ ■  
 Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1941, v.o., 125 min) ○. **Ciné Classics**  
**20.30 Cléopâtre** ■ ■  
 Joseph L. Mankiewicz et Darryl F. Zanuck (Etats-Unis, 1963, 215 min) ○. **Ciné Cinémas 1**  
**20.45 Le Prisonnier de Zenda** ■ ■ ■  
 Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, 105 min). **TCM**  
**21.45 Fort Saganne** ■ ■ ■  
 Alain Corneau (France, 1984, 175 min) ○. **Cinéfaz**  
**22.30 L'Affaire Macomber** ■ ■ ■  
 Zoltan Korda (Etats-Unis, 1947, v.o., 100 min). **TCM**



**22.30 Il Bidone** ■ ■ ■  
 Federico Fellini. Avec Broderick Crawford, Richard Basehart, Giulietta Masina (Italie, 1955, v.o., 85 min) ○. **Paris Première**  
**22.30 Passage à l'acte** ■ ■ ■  
 Francis Girod (France, 1996, 100 min) ○. **Cinéstar 1**  
**22.35 Le Secret magnifique** ■ ■ ■  
 John M Stahl (Etats-Unis, 1935, v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**  
**0.15 Sexe, mensonges et vidéo** ■ ■ ■  
 Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1989, v.o., 100 min) ○. **Cinéstar 2**  
**1.25 Mercedes mon amour** ■ ■ ■  
 Bay Ökan. Avec Alexander Gittinger, Valérie Lemoine, Ilyas Salman (All. - Fr. - Turq., 1997, v.o., 90 min). **Arte**  
**1.45 Petits arrangements avec les morts** ■ ■ ■  
 Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) ○. **Cinéstar 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

**TF 1**  
**18.00** Sous le soleil.  
**19.00** Le Maillon faible.  
**19.50** Météo, Journal, Météo.  
**20.50** Navarro. La mariée est en rouge ○.  
**22.30** Ça vaut le détour.  
**23.40** L'Empreinte du crime. Le fétichiste ○.  
**0.30** F1 magazine.  
**FRANCE 2**  
**17.55** La Fête à la maison ○.  
**18.25** Nash Bridges ○.  
**19.15** Le Tour, l'arrivée.  
**19.45** La Musique de l'été. Bebel Gilberto.  
**19.50** Le Tour des femmes.  
**20.15** Un gars, une fille.  
**20.00** Journal, Météo 2.  
**20.50** Urgences. Un trou dans le cœur ○. Jour de galère ○. Fraction de seconde ○.  
**23.10** Millennium. Recomencement ○.  
**0.00** Journal, Météo.

**FRANCE 3**  
**18.25** Questions pour un champion.  
**18.50** Météo des plages.  
**18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.10** Tout le sport.  
**20.15** Le Journal du Tour.  
**20.30** C'est mon choix ce soir.  
**21.00** Le téléphone sonne toujours deux fois. Film. Jean-Pierre Vergne.  
**22.35** Météo, Soir 3.  
**23.05** Vie privée, vie publique. Fric, secret et transparence.  
**0.55** Histoire du Vatican. [3/3]. Vatican 1978, Jean-Paul II.

**CANAL +**  
 ► En clair jusqu'à 20.10  
**18.10** Animasia ○.  
**18.40** Spin City ○.  
**19.00** Le Journal.  
**19.15** Nulle part ailleurs. Best of ○.  
**20.05** Le Zapping.  
**20.08** Rien que des monstres ○.  
**20.10** Daria ○.  
**20.35** Le Cinquième Élément ■  
 Film. Luc Besson. ○.  
**22.40** Corridas. Spécial feria de Séville.  
**0.10** Lundi golf. Spécial Open britannique.

ARTE

**19.00** Nature. Le Vietnam sauvage. [2/2].  
**19.45** Météo.  
**19.50** Arte info.  
**20.15** Reportage. Sur les traces de Bruce Lee.  
**20.45** Lea. Film. Ivan Fila.  
**22.25** Court-circuit. *Migrations*. Court métrage. Constantin Chamski.  
**22.30** Chacun pour soi ■  
 Film. Bruno Bontzolakis.  
**0.10** Court-circuit. *Compter les moutons*. Court métrage. Sven Taddicken (v.o.).

M 6

**18.55** Le Caméléon ○.  
**19.50** Voile.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Madame est servie ○.  
**20.38** Météo des plages.  
**20.39** Un jour à part.  
**20.40** Qui décide ? Qui décide si l'air est sain ou malsain pour notre santé ?  
**20.55** On se calme et on boit frais à Saint-Tropez. Film. Max Pécas. ○.  
**22.35** Abus d'influence. Téléfilm. Bruce Pittman. [1 et 2/2] ○.

RADIO

**FRANCE-CULTURE**  
**20.30** Décibels. Invité : Christophe.  
**22.12** Multipistes. Enregistré en public à l'Ecole des Beaux-Arts d'Avignon. Film. Jean-Pierre Vergne.  
**22.30** Surpris par la nuit. Youssef Darwish : Un Egyptien dans son siècle. Gilles A Tiberghien (*Nature, Art, Paysage*).  
**0.05** Du jour au lendemain. Gilles A Tiberghien (*Nature, Art, Paysage*).

**FRANCE-MUSIQUES**  
**20.00** Festival de Radio France et de Montpellier. Œuvres de Mascagni, Monleone.  
**22.00** Sur un autre ton. Festival de Radio France et de Montpellier.  
**RADIO CLASSIQUE**  
**20.40** Les Rendez-vous du soir. Le chef d'orchestre Paul Paray. Œuvres de R. Schumann, Beethoven, Haydn, Wagner, Liszt, Schmitt.  
**22.40** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Thomas, Poulenc, Debussy, Fauré, Chausson.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

**TF 1**  
**14.40** Souvenirs d'amour. Téléfilm. Bethany Rooney.  
**16.20** Xena la guerrière.  
**17.10** Sunset Beach.  
**18.00** Sous le soleil.  
**19.00** Le Maillon faible.  
**19.50** Météo, Journal, Météo.  
**20.50** Levy et Goliath. Film. Gérard Oury.  
**22.35** Les Films dans les salles.  
**22.40** L'Africain. Film. Philippe de Broca ○.  
**0.35** Le Maillon faible.  
**FRANCE 2**  
**13.55** Cyclisme. Tour de France.  
**17.30** Le Tour, vestiaires.  
**17.55** Un livre.  
**18.00** La Fête à la maison ○.  
**18.25** Nash Bridges ○.  
**19.15** Le Tour, l'arrivée.  
**19.45** Le Tour des femmes.  
**20.00** Un gars, une fille.  
**20.50** Journal, Météo.  
**20.50** Shooting Fish. Film. Stefan Schwartz ○.  
**22.35** La Musique de l'été. Bebel Gilberto.  
**22.40** Amour, vengeance et trahison. Film. Malcolm Mowbray ○.  
**0.05** Journal, Météo.

**FRANCE 3**  
**14.55** Tercé. En direct.  
**15.20** La Confrérie de la rose. Téléfilm. Marvin J. Chomsky [1/2].  
**16.50** Les Jours euros.  
**16.55** La Confrérie de la rose. Téléfilm. Marvin J. Chomsky. [2/2].  
**18.25** Questions pour un champion.  
**18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.10** Tout le sport. En direct.  
**20.15** Le Journal du Tour.  
**20.30** C'est mon choix ce soir.  
**21.00** La Carte aux trésors. Charente-Maritime : l'Aunis (les îles de Ré, d'Oléron et d'Aix).  
**22.55** Météo, Soir 3.  
**23.20** Pourquoi ? Comment ?  
**1.05** La Case de l'oncle Doc. Les Chemins du Mont-Perdu.

**CANAL +**  
**13.35** Mafia blues ■ ■  
 Film. Harold Ramis ○.  
**15.15** Le Magicien aux pièces d'or. Téléfilm. Bodo Fürneisen ○.  
**16.35** Les Frères Sœur ■ Film. F. Jardin ○.  
 ► En clair jusqu'à 20.10  
**18.10** Animasia ○.  
**18.40** Spin City ○.  
**19.00** Le Journal.  
**19.15** Nulle part ailleurs. Best of ○.  
**20.05** Le Zapping.  
**20.09** Rien que des monstres ○.  
**20.10** Daria ○.  
**20.35** Dune. Téléfilm. J. Harrison [3/3]. ○.  
**22.15** Le Voyage à la mer.  
**23.40** Signs & Wonders ■  
 Film. Jonathan Nossiter ○.  
**1.25** Seinfeld. Poulet au vinaigre ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

**14.00** Les Géants du siècle. [3/11].  
**15.00** Au cœur de la Fournaise.  
**16.00** L'Indus, sur les rives de l'éternité.  
**16.55** C'est le goûter ! Les Frères Flub. Af.  
**17.35** 100 % question 2<sup>e</sup> génération.  
**18.05** Les Orques de Nouvelle-Zélande.  
**18.55** Je suis un citoyen du monde.  
**18.58** Météo.  
**19.00** Archimède.  
**19.45** Météo, Arte info.  
**20.15** Reportage. Culture nomade.  
**20.45** La Vie en face. Bismuna, un vrai film d'aventures.  
**21.45** Thema. Palerme. 21.45 Palerme, portrait d'une séductrice. 22.35 Palerme murmure. Film. Wolf Gauditz. ○.  
**0.00** Biographies. Leoluca Orlando, ma vie.

M 6

**13.35** L'Été de mes 17 ans. Téléfilm. Giles Walker ○.  
**15.30** Demain à la une ○.  
**17.05** M comme musique.  
**17.30** L'Étalon noir ○.  
**17.55** Highlander ○.  
**18.55** Le Caméléon ○.  
**19.50** et 0.45 Voile.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Madame est servie ○.  
**20.38** Météo des plages.  
**20.39** Un jour à part.  
**20.40** E = M 6 découverte.  
**20.55** Zone interdite. L'été de la jet set : soleil, rolls et piscine.  
**23.09** L'Équipée nature.  
**23.10** Claude François, le film de sa vie. Film. Samy Pavel ○.  
**0.50** Capital. Aventures au bout du monde.

RADIO

**FRANCE-CULTURE**  
**19.30** In vivo. La chimie des sucres.  
**20.30** Perspectives contemporaines. *Diotime et les lions*, d'Henry Bauchau.  
**22.12** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.  
**0.05** Du jour au lendemain. Jean Joubert (*Un peu avant la nuit*).  
**FRANCE-MUSIQUES**  
**18.07** Sur tous les tons.  
**20.00** Festival de Radio France et de Montpellier. Par l'Orchestre du festival de Budapest, dir. Iván Fischer : Œuvres de Dohnanyi, Smetana.  
**22.00** Sur un autre ton. Festival de Radio France et de Montpellier.  
**0.00** Festival de Radio France et de Montpellier.  
**RADIO CLASSIQUE**  
**18.30** Intermezzo.  
**20.40** Les Rendez-vous du soir. Kandinsky et les couleurs de la musique. Œuvres de Schoenberg, Rimski-Korsakov, Berg, Reger, Zemlinski.  
**22.50** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Beethoven, Brahms.

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES**  
**Les codes du CSA**  
 ○ Tous publics  
 ○ Accord parental souhaitable  
 ■ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
 ○ Public adulte  
 Interdit aux moins de 16 ans  
**Les cotes des films**  
 ■ On peut voir  
 ■ A ne pas manquer  
 ■ Chef-d'œuvre ou classique  
**Les symboles spéciaux de Canal + DD** Dernière diffusion  
 ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

## Pschitt !

par Pierre Georges

AH, QU'EST-CE qu'on était heureux en ce temps-là ! Des goûts simples, des envies modestes, une France sage et une publicité qui l'était encore plus, dans le genre neuneu. Roméo ne se lançait pas dans des free-parties. Juliette ne se faisait point agresser au coin de la tour. Et Roméo et Juliette, les yeux dans les yeux, la main dans la main, vivaient d'amour et de soda.

« Pour toi, mon ange, Pschitt orange. Pour moi, garçon, Pschitt citron. » L'extase bien avant l'extase ! L'idée d'un pareil paradis perdu, quand les filles se bardotaient en vichy et que les garçons avaient la conduite admirable du soupirent (à fendre l'âme d'auteurs), nous est revenue en un instant. En un éclair. En cette admirable, et présidentielle, et républicaine, et imagée, et définitive, et ronronnante onomatopée : « Pschitt ! »

Ce pschitt, quelle trouvaille ! A l'atelier des mots élyséens, on a de la ressource, c'est évident. A chaque conférence de presse, ou de guerre, selon appréciation, sa trouvaille bien forgée, soigneusement polie ! Le mot qui reste et mène son bonhomme de chemin dans les gazettes et les imaginaires, le mot qui vogue et vole, dans l'azur des mots, à toute aile.

Il y eut donc, pour la plus grande joie et le profit du chroniqueur, un premier trésor sémantique censé qualifier la nature des menus soupçons judiciaires infligés à un président tourmenté par d'odieuses juges et d'affreux magistrats échappant, ces garnements casseurs d'Etat, au légitime contrôle d'une autorité supérieure en nombre et en politique. Ce fut l'admirable « abracadabrantesque ».

Un mot mi-fée, abracadabra,

mi-raisin, dantesque, un mot de poète, quasiment rimbaldien, un mot qui fit son bonhomme de chemin. Sans toutefois dissiper d'un coup de baguette magique ces noirs nuages. A l'abracadabrantesque affaire des valises de feu M. Méry, vidéo-testament fantomatique, succéda en effet la douloureuse affaire des voyages, à fonds secrets, la caisse dirait un plaisantin, de la famille Bernolin-Pierac, parents et alliés.

Donc, c'est que l'abracadabrantesque coupe-feu n'avait point suffi. Et l'on remit, au cabinet des trouvailles, l'ouvrage sur le métier. Dans l'urgence absolue de trouver une expression, moins sophistiquée peut-être, mais plus parlante au sens commun. Une onomatopée, une vraie, pour purger l'affaire, la dégonfler, dire qu'elle se dégonfle comme baudruche judiciaire, comme affliction médiatique gonflée à l'hélium, comme pneu arrière du brave Poulidor en ses tourments cyclistes ! Une onomatopée, vite, car qui tient l'onomatopée tient sa bouée !

On chercha donc. Et la langue française, qui n'est pas chiche, offrit toute sa gamme. Toc-toc ? Miam-miam ? Cocorico ? Pinpon ? Atchoum ? Broum-broum ? Bof, bof ? Rien ne convenait vraiment. Jusqu'à ce que quelqu'un, mais qui eut cette idée de génie, de l'onomatopée perceuse « pschitt » et déjà du bruit enchanteur de la vessie devenant lampion du 14 juillet.

Ainsi fut-il dit et pschitt ! Devant un aimable et souriant parterre de journalistes, plus anges que citrons. Et au prix de très longues, et très emberlificotées explications pour atteindre à la douteuse béatitude du pschittisme.

## Les intempéries causent d'importants dégâts

LES VIOLENTS ORAGES qui ont éclaté, samedi 14 juillet, dans plusieurs régions de France ont causé d'importants dégâts. Dans le Tarn, les pompiers sont intervenus plus de 200 fois, principalement autour de Lavaur, dans le sud-ouest du département, où une mini-tornade a provoqué des inondations dans les caves et garages et emporté de nombreuses toitures. Des arbres sont tombés sur des voitures, sans faire de blessés, ou sur les routes, interrompant momentanément le trafic. En Haute-Garonne, les pompiers ont été sollicités à de nombreuses reprises en fin de journée, surtout autour de Toulouse et de Muret, pour des caves inondées ou des toitures arrachées. Dans l'Aude, des dommages ont été signalés à Caudeval, près de Limoux, où une mini-tornade a emporté des toitures et provoqué des coulées de boue dans des habitations. Dans l'Hérault, une dizaine de maisons ont été endommagées, pendant la nuit de samedi à dimanche, à proximité de Béziers. Dimanche matin, un étang de trois hectares s'est totalement vidé de son eau sur le village de Châteauneuf-les-Bains (Puy-de-Dôme), après les fortes précipitations de la nuit précédente. Une vague d'eau boueuse a déferlé sur cette localité, endommageant une vingtaine d'habitations.

### DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS** : près de 25 millions de francs de bijoux ont été dérobés, samedi 14 juillet, dans la bijouterie Van Cleef & Arpels à Cannes. Trois malfaiteurs, selon les enquêteurs, ont défoncé la porte blindée du magasin à l'aide d'un véhicule de type 4 x 4 et brisé les vitrines avec des masses avant de s'emparer de colliers, de boucles d'oreilles et de bracelets.

■ **Un artificier est mort, samedi 14 juillet**, après l'explosion d'une fusée pendant le feu d'artifice organisé dans une pâture de Fléchin, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

■ **Un agriculteur retraité et son fils**, lui aussi agriculteur, sont morts écrasés par une machine qu'ils tentaient de réparer, dimanche 15 juillet à Ouge (Haute-Saône).

■ **ESPACE** : grâce à la sortie dans l'espace de deux astronautes de la navette Atlantis, lancée jeudi 12 juillet, la station spatiale internationale (ISS) est équipée, depuis le dimanche 15 juillet, de son propre sas d'entrée. Aidés depuis l'intérieur de la navette par Susan Helms et Janet Kava, Michael Gernhardt et James Reilly ont mis six heures pour fixer le module Unity de l'ISS, cette pièce de 6,5 tonnes et de 164 millions de dollars. Deux autres sorties sont encore prévues.

Tirage du Monde daté dimanche 15-lundi 16 juillet 2001 : 594 637 exemplaires. 1-3

## 10 000 personnes ont participé au Teknival de l'Aveyron

Quarante-huit heures de musique techno dans la boue, avec l'ecstasy pour tenir

SALLES-LA-SOURCE (Aveyron) de notre envoyée spéciale

Ses « rangers » battent la cadence, pilonnent le sol boueux. « Boum, boum, boum, boum, boum ». Dans sa parka militaire, il danse, en transe, au son de la techno. Son regard fixe la grande bâche noire, tendue deux mètres devant lui. Derrière se cache le DJ, sans visage, pour mieux servir le « son ». Une vingtaine de jeunes habillés de kaki s'agitent : un bataillon de raveurs, happés par la musique. Loin devant eux, à l'horizon, les causses de l'Aveyron. Dans leur dos, des milliers de voitures, de camionnettes, garées au milieu d'un champ.

Samedi 14 juillet, vers minuit, le Teknival, qui devait se terminer mardi, bat son plein : 10 000 personnes se sont retrouvées sur un terrain en jachère, situé sur la commune de Salles-la-Source (Aveyron), pour célébrer la techno, sous les yeux des forces de l'ordre, amassées à l'entrée d'un parking improvisé. Le danseur à la parka tient un ballon dans sa main gauche ; il le porte à sa bouche, chaque minute, pour profiter des effets hilarants du protoxyde d'azote.

Parmi les participants à cette gigantesque free-party (fête clandestine et gratuite), beaucoup ont consommé des drogues. Tous les cent mètres, de jeunes dealers proposent leurs « taz » : des pilules d'ecstasy, censées permettre aux « teufeurs » de tenir toute la nuit. « Fais gaffe, je vois aucune trace d'amphétamines et je trouve que ça réagit bizarrement », prévient un bénévole de Médecins du monde (MDM), assis sous une tente, une pipette entre les doigts. Il teste la pilule d'ecstasy, cachet de couleur jaune, qu'un raveur lui apporte.

### POUR « SE PERCHER TRÈS HAUT »

Après avoir gratté un peu la pastille, il ajoute quelques gouttes d'un mélange chimique, pour révéler le contenu du produit. « On est là pour donner aux gens des informations sur la qualité des drogues qu'ils achètent. Certains se font refiler des médicaments en croyant acheter de l'ecstasy [vendue entre 50 et 100 francs le cachet] », explique Mady, infirmière pour MDM. Les raveurs, qui veulent « gober » pour « se percher très haut », risquent d'avaler des antalgiques ou des anxiolytiques.

Pour accéder au « testing », les « teufeurs » font donc la queue. L'occasion pour les dix bénévoles de l'association de faire de la prévention, de déconseiller la polyconsommation. « Sois pas goulu :

un prod à la fois, c'est mieux pour toi », conseille un écrivain. Samedi matin, des douaniers sont venus, accompagnés d'un chien, pour repérer les trafiquants. Selon la préfète de l'Aveyron, Anne-Marie Escoffier, « ils sont repartis bredouilles ». « La plupart des gens avaient une pilule dans la soirée et puis c'est tout », raconte Jeannot. Ancien pilote de char pendant la guerre du Golfe, « fils de bourgeois », Jeannot est aujourd'hui « le paria de la famille », comme il dit. « Après le Golfe, l'armée m'a jeté comme un malpropre. Aujourd'hui, je ne supporte plus la hiérarchie. Ici, y a pas de galons. Les gens viennent juste écouter du bon son. »

Dimanche 15 juillet, quelques dizaines de « sound-systems », collectifs de musiciens, sonorisent la rave. Chacun pour sa tribu : hard-core ou hard-tech, styles plus ou moins violents, basses plus ou moins puissantes. Tous réunis par l'envie de fuir les auto-

milieu de la nuit, que seuls les « spots » montés sur les camions des « sound-systems » illuminent, les bénévoles de la Croix-Rouge patrouillent. « On n'a pas eu d'urgence, aucun « bad trip » [délire paranoïaque provoqué par la prise de stupéfiants] », raconte le responsable du poste avancé de l'association, Eric Painsec. Dans la nuit de samedi à dimanche, seules quatre personnes ont été évacuées par les pompiers, présents tout le week-end au milieu des raveurs.

Les autorités avaient installé deux citernes d'eau et une benne à ordures. « Tout s'est passé dans des conditions aussi convenables que possible », résume la préfète de l'Aveyron. Accrochés aux essuie-glaces des voitures, des milliers de sacs-poubelle, dans lesquels les fêtards jettent leurs canettes de bière. A l'issue du Teknival, une cinquantaine de personnes devaient nettoyer le champ, propriété d'un viticulteur. Sachant que l'été sera une période-

### Un jeune homme décède lors d'une rave-party en Moselle

Un jeune homme d'une vingtaine d'années est mort, dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juillet, après avoir eu un malaise lors d'une rave-party organisée sur le territoire de la commune de Saint-Jure, au sud de Metz (Moselle). La soirée, qui n'avait pas fait l'objet d'une autorisation et n'était pas encadrée, a rassemblé entre 300 et 500 personnes sur un terrain militaire désaffecté, situé dans une forêt. A l'arrivée des pompiers et des forces de l'ordre, vers 4 h 30 du matin, le matériel de sonorisation avait déjà été emporté et les organisateurs ainsi que la majorité des participants avaient quitté les lieux. Le parquet de Metz a ouvert une enquête pour déterminer les causes de la mort du jeune homme, originaire de la région.

routes de la techno commerciale. Derrière les platines, les DJs ont fait les « trois-huit » tout au long du week-end. « C'était un peu le chaos, au milieu de la pluie et de la boue », raconte Clément, d'Educative System, un des seuls collectifs à jouer aussi du reggae. « Mais on a quand même fait danser du monde, notamment les Blacks et les Beurs, qui ne se retrouvent pas complètement dans le mouvement techno, qu'on dit souvent raciste. »

Clément, 22 ans, cheveux rasés, mais pas de trop près, est étudiant à Paris. Le sujet de son mémoire : « L'accès aux soins dans les raves et la réduction des risques ». Il collabore avec Médecins du monde, mais porte un regard critique sur les opérations de testing montées par l'association : « Quand les mecs viennent tester leur drogue, ils ont envie d'entendre : « Vas-y, tu peux la prendre. » On n'a pas le temps de discuter prévention. » Entre les voitures et les tentes, au

test, ils veulent prouver au gouvernement que les raveurs peuvent se rassembler librement, sans législation supplémentaire.

Au petit matin, dimanche, les silhouettes en treillis kaki, silencieuses la nuit, si peu rieuses, dévoilent leur vrai visage. Les yeux brillent, la démarche se fait lente, sauf devant les baffles qui continuent de cracher du son. Aymeric, 20 ans, un piercing sur le menton, se balade et reconnaît enfin quelques « potes ». « Ça fait quarante-huit heures qu'on est tous là, mais on n'a pas encore discuté », raconte-t-il. La techno d'abord. Pour Brigitte, 46 ans, ancienne adepte des communautés hippies des années 1970, « ces jeunes sont un peu individualistes. Ça parle peu, ça drague peu. La différence avec les hippies, dont certains se réclament, c'est leur absence de conscience politique et leur puritanisme ».

Mathilde Mathieu

Pierre Cherruau

## Un évêque luthérien français a donné son « adhésion » à l'Eglise catholique

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis la Réforme de Martin Luther, au XVI<sup>e</sup> siècle, un évêque luthérien – un Français – a décidé de se « convertir » au catholicisme. Le pasteur Michel Viot, qui était en charge de la paroisse protestante des Billettes, à Paris (4<sup>e</sup> arrondissement), et, depuis 1996, inspecteur ecclésiastique (rang d'évêque) de l'Eglise évangélique luthérienne de France, a donné son « adhésion » à l'Eglise catholique, le 28 juin 2001, au cours d'une cérémonie présidée par Mgr Bernard-Nicolas Aubertin, évêque de Chartres.

L'ex-pasteur Michel Viot est désormais candidat à un ministère de prêtre catholique. Son ordination de pasteur ne peut pas être reconnue comme valide par Rome et, pour entrer dans les ordres catholiques (diaconat, sacerdoce), il devra se plier à l'échéancier fixé par son évêque de Chartres. Il sera vraisemblablement ordonné prêtre dans un an, au terme d'une période de formation dans une équipe pasto-

rale de la ville de Châteaudun (Eure-et-Loir), où il a été affecté. Son accès au sacerdoce catholique sera d'autant plus facile que Michel Viot est célibataire.

### POUR LUI, LES DIVISIONS SONT DÉPASSÉES

Né le 25 mai 1944 à Paris, d'un père franc-maçon et catholique pratiquant, Michel Viot avait été baptisé dans l'Eglise catholique, mais n'avait pas reçu de formation religieuse. Entré à quatorze ans dans l'Eglise luthérienne, il avait été ordonné pasteur le 5 mai 1968 dans l'inspection de Paris, juste avant d'entrer aussi en maçonnerie, en novembre 1968, dans la Grande Loge nationale française. Nommé en 1969 à la paroisse des Billettes, élu en 1981 président du consistoire luthérien de Paris, il a présidé son dernier culte aux Billettes le 22 juin 2001. Un an plus tôt, il avait démissionné de la Grande Loge nationale française.

C'est la signature d'une déclaration commune

sur le thème de la « justification », le 31 octobre 1999 à Augsburg (Allemagne), entre le Vatican et la Fédération luthérienne mondiale, qui a convaincu Michel Viot de faire ce choix. Pour lui, les divisions sont désormais dépassées et les Eglises doivent hâter leur réconciliation pour faire avancer l'« évangélisation du monde ».

Mais, dans un entretien à La Croix daté du 16 juillet, il se livre aussi à une critique en règle des Eglises protestantes, notamment de l'Eglise réformée de France, largement majoritaire. Le pasteur converti estime « inacceptable » que des non-baptisés y soient admis à la communion et qu'un laïc (non ordonné pasteur) puisse recevoir, par délégation, le pouvoir de célébrer l'eucharistie. C'est « une insulte à la tradition du ministère eucharistique », souligne le futur prêtre catholique, dont l'attitude risque de provoquer de nombreux remous.

Henri Tincq

# Révissez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde

UNIVERSAL

FRANCE INTER

FNAC



BRAHMS Les SYMPHONIES JOCHUM

ENTRE LE PASSÉ ET L'AVENIR. Si l'on devait choisir une intégrale des symphonies de Brahms, celle-ci, captée au début des années cinquante mériterait de figurer dans la sélection finale. Eugen Jochum y crée une sorte de lien invisible entre les grands interprètes du passé et la jeune génération de l'après-guerre. Écoutez comme l'aération et la vigueur de sa direction sont exaltantes. Il conçoit les quatre symphonies comme une lutte sans merci dans laquelle les architectures sonores développent au maximum les capacités sonores de l'orchestre. L'auditeur reste figé sur son siège par le relief du Philharmonique de Berlin. Un très grand moment de l'histoire du disque.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "CARREFOUR DE LODÉON"

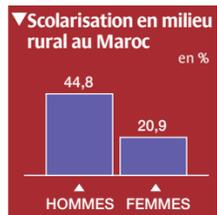
France Inter

FRANCE

fnac.com

**FOCUS**

A l'issue des deux premières années de règne du roi Mohammed VI, les Marocains ne voient toujours



pas venir les réformes sociales tant attendues (page IV)

## EMPLOI

● Pour Sergio Cofferati, secrétaire général de la confédération syndicale italienne CGIL, le nouveau président du conseil Silvio Berlusconi oublie les salariés et les retraités (page V)

● Economica, maison d'édition fondée par Jean Pavlevski en 1971, fête ses trente ans et 5 000 ouvrages publiés (page VI)



**A NOS LECTEURS**

« Le Monde Economie » interrompt sa parution pendant les vacances d'été. Prochain numéro : le lundi 3 septembre, daté 4. Bonnes vacances à tous

**OFFRES D'EMPLOI**

- Gestion et administration p. VII et VIII
- Banques, assurances p. IX
- Conseil p. X à XII
- Ingénieurs p. XIII à XV
- Carrières internationales p. XVI
- Collectivités territoriales p. XVII et XVIII

La lutte contre la cybercriminalité est une aubaine pour l'espionnage industriel. Les Etats-Unis devançant l'Europe

# Les grandes oreilles de l'Oncle Sam traînent sur Internet

### Les technologies américaines dominent le marché

**EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, LES ÉTATS-UNIS ONT PRIS DE L'AVANCE...**

**SERVEURS WEB SÉCURISÉS** par 100 000 personnes

UNION EUROPÉENNE	~5
ÉTATS-UNIS	~25

**... LES ENTREPRISES FRANÇAISES\* SONT ENCORE PEU SENSIBILISÉES...**

<b>OÙ EN SONT VOS PROJETS DE CRYPTAGE ?</b>	<b>OÙ EN SONT VOS PROJETS DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ?</b>
En cours de déploiement: 23%	En cours de déploiement: 28%
Déjà déployés: 6%	Déjà déployés: 5%

**... ET S'EN REMETTRAIENT VOLONTIERS À L'ÉTAT**

**SI VOUS DEVIEZ VOUS REPOSER SUR UNE AUTORITÉ DE CERTIFICATION, À QUI FERIEZ-VOUS LE PLUS CONFIANCE ?**

Je fais confiance dès le moment où tout est contractuellement « verrouillé »	31%
Une administration / L'Etat	23%
Un groupement institutionnel ou interprofessionnel (CCI, GIE, fédération, syndicat...)	17%
Je ne fais confiance à personne d'externe	12%
Un opérateur télécom (public ou privé)	8%
Une entreprise publique (ex : EDF, La Poste...)	5%
Une entreprise française utilisant une technologie 100% française	3%
Une entreprise française, utilisant une technologie pas forcément 100% française	1%

\*110 grandes entreprises interrogées en mai 2001

Les grandes entreprises sont en train de prendre conscience qu'Internet est devenu, au nom de la lutte contre le cybercrime, un champ privilégié pour « l'intelligence économique », terme politiquement correct pour désigner l'espionnage de leurs activités par les services de renseignement. Savoir qui achète quoi à qui, qui se prépare à fusionner avec qui, intéresse au plus haut point les Etats dont les firmes se livrent une concurrence féroce sur les marchés mondiaux.

Le 25 septembre 2000 à Miami (Floride), les grandes entreprises multinationales réunies par le Global Business Dialogue on Electronic Commerce (GBDe) sur le thème de la sécurité du réseau Internet déclaraient « s'opposer à tout espionnage industriel mené par les Etats au profit des intérêts commerciaux de leurs entreprises ou de leurs nations ». Le GBDe prenait note du « développement d'outils d'investigation détenus par les gouvernements pour combattre le cybercrime », et recommandait que gouvernements et entreprises « coopèrent à l'établissement de lois et de conditions transparentes d'emplois de ces outils » afin de « maintenir la confiance, la confidentialité et la viabilité des activités économiques ».

Avec le développement du « Business to Business » (B to B), Internet devient le principal vecteur de transactions entre grandes entreprises. Le développement concomitant du cybercrime – 13 % des entreprises européennes victimes de la criminalité économique en 2000 l'ont été par le biais d'Internet, selon une étude de PriceWaterhouseCoopers publiée le 3 juillet – incite à rechercher des solutions pour sécuriser ces transactions. Un tel effort ne peut laisser indifférent les services de renseignement... « Il est facile de comprendre, remarque un haut fonctionnaire français, que les Etats privilégient des solutions en lesquelles ils ont confiance », entendez « transparentes » à leurs systèmes d'écoute.

La multiplication de solutions hétérogènes met cependant en péril ce qui fait la force d'Internet, à savoir la possibilité de dialoguer à l'aide d'un protocole de communication unique ou « interopérabilité ». D'où la recherche de solutions globales pour essayer de garantir cette dernière. Les banques, un moment mises à mal par les possibilités de désintermédiation offertes par le commerce électronique, voient là l'occasion de reconquérir leur rôle de tiers de confiance.

La concentration des documents de transaction sur d'immenses bases de données centralisées intéresse au plus haut point les services de renseignement. L'importance du programme Echelon – dont l'objectif était d'écouter les lignes téléphoniques mondiales – montre que les services américains ne lésinent pas sur les moyens. Nombre d'observateurs craignent que l'activité déployée actuellement à Washington pour mieux coordonner les initiatives publiques et privées, nationales et internationales, de lutte contre la cybercriminalité, ne soit au mieux les prémisses, au pire la preuve, de la construction d'un deuxième Echelon, consacré cette fois à l'écoute d'Internet.

L'Europe peut-elle riposter à ce qui ressemble fortement à une offensive majeure des Etats-Unis dans la guerre économique transatlantique ? Dans la mesure où cette offensive s'appuie sur l'avance technologique américaine, une des voies possibles est de « favoriser l'émergence d'un marché européen

pour les produits et solutions de confiance », explique-t-on au secrétariat d'Etat français à l'industrie. C'est le sens de l'appel à projets Oppidum, lancé par le secrétariat d'Etat et reconduit pour deux ans avec un budget de 40 millions de francs. La Commission de Bruxelles a initié son propre appel à projets dans le cadre du programme Safer Internet Action Plan, tandis que ses services planchent sur des normes technologiques communes en matière de signature électronique.

Mais la Commission, comme les gouvernements, hésite à imposer aux entreprises l'obligation d'adhérer à des systèmes de sécurité dont la racine serait située à l'échelle nationale ou européenne. D'une part, parce que les services de renseignement de chaque Etat ne sont pas exempts du soupçon qui pèse sur leurs homologues américains ; d'autre part, parce que ce serait aller contre « les lois du marché ». Scrupule ou naïveté ?

Antoine Reverchon

**ESAM**

**2ème CYCLE**

DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSISTANTS DE MANAGEMENT

TITRE HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT NIVEAU II

**RECRUTEMENT À BAC+2**

- Formation polyvalente de haut niveau à la maîtrise des techniques de gestion, finances, marketing, ressources humaines
- 6 mois de stages en entreprise, en France ou à l'étranger
- Préparation du diplôme de l'EMA (European Management Academy)

ESAM - Ecole Supérieure d'Administration et de Management  
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris  
Tél. 01 40 03 15 20  
Informations : 01 40 03 15 69

GROUPE IGS

## CRYPTOLOGIE

## Questions-réponses

**1 Comment fonctionne en France la signature électronique ?**

La loi du 13 mars 2000, qui transpose une directive européenne de décembre 1999, a donné à la signature électronique une validité juridique identique à celle de la signature manuscrite. Un décret du 30 mars 2001 définit les critères selon lesquels une signature électronique est jugée sécurisée ; cinq arrêtés, attendus pour septembre, devraient préciser les caractéristiques techniques et légales des dispositifs permettant de respecter ces critères.

Pour apposer sa signature électronique à une transaction réalisée par Internet, une entreprise utilise une Public Key Infrastructure (PKI), qui dispose, d'une part, d'une clé de cryptage privée, qui lui est propre et qu'elle garde secrète, d'autre part, d'une clé publique, qui lui est également propre mais qu'elle peut diffuser. Dans une transaction, l'entreprise émettrice utilise ses deux clés : la clé privée lui permet de crypter le document ; la clé publique permet au destinataire de vérifier l'identité de l'émetteur, de renvoyer à ce dernier sa propre clé publique à fin d'identification, et de recevoir le document crypté avec la clé de décryptage (le tout en temps réel).

Mais il est facile pour un pirate de générer des couples de clés publique et secrète associées. Comment être sûr que la clé publique est authentique ? Une solution consiste à faire signer la clé publique par une autorité certifiant son appartenance à un individu. Ce « certificat électronique » délimite également le champ des habilitations du porteur de la clé (nature et durée). Les conditions dans lesquelles ces tiers de confiance pourront exercer leur activité seront précisées par les arrêtés à venir.

**2 Comment fonctionne le cryptage ?**

Une clé de cryptage est une suite de bits (0 et 1) qui forme un nombre. Plus il y a de bits, plus la clé est « longue » et solide, un pirate devant tester toutes les combinaisons possibles pour la « casser ». Une clé de 40 bits présente 2<sup>40</sup> (plus de 1 099 milliards) combinaisons, une clé de 128 bits 2<sup>128</sup>. Selon les spécialistes en cryptologie, en 1995, un pirate individuel était en mesure de « casser » des clés de 45 bits, une grande entreprise des clés de 70 bits, et des services secrets des clés de 75 bits ; mais les moyens de déchiffrement de ces derniers ont depuis considérablement augmenté... La solution la plus utilisée par les concurrents ou les « services » consiste toutefois à

se procurer les clés privées par des moyens on ne peut plus traditionnels : corbeille à papier fouillée, agenda subtilisé, « taupou », etc.

**3 Quel est l'encadrement juridique du cryptage en France ?**

Les seules technologies de sécurisation soumises au contrôle de l'Etat sont celles qui intègrent de la cryptologie. Ce contrôle est exercé par la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI), qui dépend du secrétariat général de la défense nationale, un service du premier ministre. L'utilisation et l'importation de clés inférieures ou égales à 40 bits sont libres, mais leur fourniture doit être « déclarée » à la DCSSI par l'éditeur ; utilisation, importation et fourniture doivent être « déclarées » si la clé est inférieure ou égale à 128 bits. Si la clé est supérieure à 128 bits, ces trois opérations doivent faire l'objet d'une « autorisation » qui n'est délivrée que si la DCSSI a eu la possibilité de « décortiquer » le système.

La loi sur la société de l'information, en discussion, devrait supprimer ces contrôles, mais introduirait l'obligation pour l'utilisateur de mettre ses clés de cryptage à la disposition des services de l'Etat en cas de besoin, et autoriserait ces derniers à utiliser « tous les moyens » pour les obtenir si l'utilisateur ne les fournit pas...

Par ailleurs, les arrêtés concernant la signature électronique devraient confier à la DCSSI la procédure d'agrément des tiers de certification et la vérification de la conformité des systèmes de certification aux critères de sécurité définis par le décret du 31 mars 2001.

**4 Quelle est la législation au niveau international ?**

Les accords de Wassenaar, signés aux Pays-Bas en 1995 entre 33 pays pour réglementer l'exportation d'armements et de technologies « duales » (usages civils et militaires), concernent également la cryptologie. Tous les Etats possèdent plus ou moins l'équivalent de la DCSSI française (NSA aux Etats-Unis, BSI en Allemagne, CESG au Royaume-Uni). Des négociations multilatérales ont permis de définir des « critères communs » d'évaluation des systèmes, et ont abouti en 1999 et 2000 à la reconnaissance mutuelle des autorisations délivrées par ces différentes entités. Cette reconnaissance fonctionne pour tous les produits de cryptologie entre les pays européens, et pour les produits de niveau de sécurité 1 à 4 (sur une échelle de 7) entre l'Europe, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

## La sécurité sur Internet : le marché de l'angoisse

## Le basculement des transactions sur le Réseau pousse à des systèmes de plus en plus centralisés

Faites-moi peur et je vous crée votre marché. » C'est par ce raccourci ironique que Daniel Kaplan, délégué général de la fondation Internet Nouvelle Génération, tête chercheuse de divers acteurs du commerce électronique, décrit la montée en flèche de l'angoisse sécuritaire qui étire les entreprises engagées dans le e-business. Si bon nombre de grandes entreprises réalisaient déjà la plupart des transactions avec leurs fournisseurs, leurs clients et l'administration sur support électronique – les « échanges de données informatisées » (EDI) –, elles le faisaient à travers d'infrastructures bilatérales où la confiance était construite a priori entre partenaires connus.

L'avantage retiré d'un basculement sur Internet est de faire passer toutes les transactions par une seule infrastructure, qu'il n'est donc plus nécessaire de modifier lorsque le partenaire change. Mais l'inconvénient, c'est la disparition de la confiance : qu'est-ce qui peut garantir, dans une structure totalement ouverte comme Internet, que c'est bien mon client qui passe commande, que le document électronique que j'ai signé ne sera pas lu ou modifié par un concurrent, qu'il est juridiquement valable en cas de contentieux ?

**« HUILE DE SERPENT »**

Les solutions ne manquent pas : pare-feu contre les intrusions et les virus, cryptage, réseaux privés virtuels (VPN) et – plus récemment – signature électronique. Editeurs de solutions (VeriSign, Entrust, Baltimore, RSA...), cabinets de conseil (PriceWaterhouse avec BeTruste...), banques (Banques populaires avec Click & Trust...), mais aussi opérateurs de télécommunications (France Télécom avec Certplus), logisticiens (La Poste avec Certinomis), places de marché (Achat

Pro...), industriels (Thalès avec CashWare), chambres de commerce (ChamberSign) se ruent, généralement en s'associant, sur ce marché de l'angoisse.

Le foisonnement de l'offre laisse les entreprises perplexes. Selon Arthur Andersen, 4 % seulement des directeurs informatiques de grandes entreprises françaises estiment que « les produits du marché correspondent complètement à leurs attentes » en matière de signature électronique, produits que 52 % admettent... « ne pas connaître suffisamment » ! Les chiffres sont respectivement de 11 % et 43 % en matière de cryptage.

## Trois impératifs

« En matière de sécurité électronique, il existe trois types de marché », explique Michel Lacoste, directeur pour l'Europe du Sud de VallCert, l'un des principaux fournisseurs américains de solutions.

**Le premier, traditionnel, couvre la gestion de mots de passe, l'encryption de messages, la protection contre les intrusions ou les virus.**

**Un deuxième marché, celui du certificat électronique, s'est développé grâce à la directive européenne et aux lois nationales qui ont fait acquiescer à la signature électronique la même valeur juridique que la signature manuelle.**

**Le troisième est celui des infrastructures de confiance pour les communautés d'intérêt, financières, gouvernementales, industrielles, logistiques, etc. Ces infrastructures offrent électroniquement la garantie d'être en relation avec la bonne personne (validation), que celle-ci soit toujours autorisée à utiliser ses prérogatives dans le processus d'échange (habilitation), que la communication se fasse en toute confidentialité (encryption), que le contenu et/ou le contenant de l'échange soit correctement et juridiquement horodaté, signé et archivé (notarisation).**

« En fait, note Daniel Kaplan, il est difficile de déterminer les niveaux de sécurité réellement nécessaires, d'ailleurs variables selon qu'il s'agisse du système informatique, de confidentialité des contenus, d'authentification des parties ou de conservation des documents... », alors que les prestataires tendent à proposer des « solutions intégrées » et une « sécurité maximum ». De plus, le marché regorge d'« huile de serpent », comme disent les spécialistes du cryptage pour désigner les remèdes de charlatan. Enfin, les entreprises reculent devant le coût de la migration de leurs applications vers de nouveaux systèmes, aussi fiables soient-ils. « Le coût de la non-sécurité reste, dans bien des cas, inférieur à celui de la sécurité », remarque Daniel Kaplan.

Même si, par miracle, une technologie se révélait être fiable à 100 %, la question de la sécurité resterait entière, car elle est aussi et surtout une question d'hommes et d'organisation. La principale difficulté rencontrée par le déploiement des clés de cryptage et des certificats est la gestion de l'attribu-

tion de leur usage... au sein même de l'entreprise : « Quand on voit que les organisations peinent à tenir leurs annuaires à jour, vous imaginez ce que peut être la gestion de clés dont le détenteur peut perdre les codes, les laisser traîner sur un bout de papier, quitter l'entreprise pour un concurrent, et ce 24 heures sur 24 ! », s'exclame Tuyen Vu, responsable « gestion des risques technologiques » chez PriceWaterhouseCoopers en France.

Au final, comme l'explique Eric Blot-Lefèvre, président d'X-Cert, société spécialisée, « la prolifération des formats, des cryptages et des protocoles de communication en mode propriétaire destinés à protéger chaque communauté des concurrents ruine du même coup le libre échange sur le Web ».

D'où les deux concepts aujourd'hui mis en avant : l'externalisation des systèmes de sécurité auprès d'un prestataire « tiers de confiance » qui attribue, authentifie et gère les certificats, transporte, date et conserve les transactions, et surtout organise l'interopérabilité des systèmes.

« L'avenir du commerce et de la finance électronique, explique Eric Blot-Lefèvre, est fondé sur des infrastructures de sécurité et de confiance interopérables entre les tiers de confiance, les banques et les entreprises. » Mais dans une économie mondialisée, l'interopérabilité parfaite ne peut être obtenue que si tous les partenaires « adoptent une méthode de communication sécurisée identique basée sur une racine de cryptage unique », poursuit-il. La tendance est donc à la création de systèmes centralisés assurant la reconnaissance mutuelle du bas en haut d'une pyramide de certificats. En laissant une question ouverte : qui contrôlera le sommet de ces pyramides ?

A. R.

## Identrus, réseau de confiance ou cheval de Troie ?

L'idée a été lancée dès 1994 par Bankers Trust, une grande banque américaine. Objectif ? Créer un réseau d'établissements financiers qui garantirait à leurs clients la sécurité des transactions sur Internet. Fin 1997, Global Trust Enterprise (GTE) voit le jour et reçoit, en octobre 1998, l'adhésion de sept banques (ABN Amro, Bank of America, Barclays, Chase Manhattan, Citibank, Deutsche Bank, HypoVereinsbank). Rebaptisée Identrus en avril 1999 (www.identrus.com), l'initiative a été rejointe depuis par 38 autres banques et institutions financières dont, pour la France, BNP Paribas, le Crédit agricole, le Crédit lyonnais et la Société générale. Ensemble, elles génèrent 70 à 75 % de l'activité bancaire mondiale...

Pour sécuriser une transaction, les certificats électroniques des deux parties remontent auprès de leur banque respective ; ceux des banques remontent à une racine unique détenue par Identrus, qui garantit ainsi, en temps réel, l'ensemble de la transaction, et propose également des services de notarisation. Par un accord avec Microsoft, l'accès à l'infrastructure

Identrus devrait figurer dans l'offre standard de la firme de Bill Gates dès 2002 : les PME pourraient alors entrer dans ce système planétaire.

Ce fonctionnement pyramidal et centralisé suppose l'interopérabilité parfaite des systèmes de sécurité : c'est même l'argument principal d'Identrus. Mais c'est aussi là que le bât blesserait...

**FAILLES**

La concentration de données sur les transactions entre entreprises dans un système d'information unique « donnerait à qui y aurait accès plus de pouvoir que tout organisme national ou international de régulation financière », observe-t-on au ministère français de l'industrie. Qui vise-t-on ? Identrus a choisi les normes de sécurisation définies et contrôlées... par les autorités américaines et canadiennes. « On peut légitimement s'inquiéter », note un haut fonctionnaire français. Jusqu'où un gouvernement peut-il faire confiance à ceux qui vont auditer ce système ? D'autant que les documents conservés tom-

bent sous la juridiction de l'Etat qui abrite le service d'Identrus, et permet à cet Etat, à la demande de la justice ou pour des raisons de « sécurité nationale », de se les faire livrer en clair.

Ecartant tout risque de perte de souveraineté des Etats, Eric Blot-Lefèvre, président de Xcert, rappelle que « Identrus admet aussi les normes de sécurisation européennes dans le cadre de la reconnaissance mutuelle des autorisations de cryptage entre l'Europe et les Etats-Unis ».

Le risque est jugé suffisamment important pour que l'administration française ait cru bon de rappeler discrètement aux grandes entreprises hexagonales qu'il existait des alternatives à Identrus (par exemple la Global Trust Authority, créée sur un modèle proche entre douze institutions financières européennes... dont BNP-Paribas, la Société générale), et pour inviter la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) à se pencher avec attention sur l'accord entre Identrus et Microsoft.

A. R.

## Le gouvernement américain cherche à contrôler les systèmes privés

**NEW YORK**  
correspondance

George W. Bush a annoncé le 9 mai dernier sa volonté de réviser le Plan national de sécurité du cyberspace, à la suite d'un rapport rendu public le 25 avril par le General Accounting Office (GAO), sorte de Cour des comptes dépendant du Sénat américain, qui critiquait les insuffisances du système existant.

Le président des Etats-Unis a insisté sur la nécessité de mieux impliquer le secteur privé dans le futur plan, dont la mise en place sera confiée au Critical Infrastructure Assurance Office (CIAO), dépendant du département du Commerce, alors que le système mis en cause par le GAO, le National Infrastructure Protection Centre (NIPC) créé en 1998, est géré par le FBI. Ce changement traduit la migration progressive du contrôle policier de la cybercriminalité vers celui d'une surveillance accrue des activités économiques.

**VIRUS**

En janvier 1993, un décret présidentiel institue le National Industry Security Program (NISIP), qui organise la coopération entre les agences de sécurité américaines,

## Le contrôle policier de la cybercriminalité évolue vers une surveillance accrue des activités économiques

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs de Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Peggy Lipps, représentante de Bits, une émanation de la « Table ronde des services financiers », un puissant lobby de 150 banques, compagnies d'assurance et sociétés de Bourses installé à Washington, explique comment les experts de Bits mettent à l'épreuve les matériels informatiques, logiciels, réseaux, fournisseurs de service. « Nous étudions les dispositifs de sécurité de chaque couche », indique-t-elle. Les services de l'Etat sont associés à ce travail. « Nous vérifions que nous sommes bien en conformité avec la loi, et comme leurs règles de sécurité sont aussi éle-

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs de Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Peggy Lipps, représentante de Bits, une émanation de la « Table ronde des services financiers », un puissant lobby de 150 banques, compagnies d'assurance et sociétés de Bourses installé à Washington, explique comment les experts de Bits mettent à l'épreuve les matériels informatiques, logiciels, réseaux, fournisseurs de service. « Nous étudions les dispositifs de sécurité de chaque couche », indique-t-elle. Les services de l'Etat sont associés à ce travail. « Nous vérifions que nous sommes bien en conformité avec la loi, et comme leurs règles de sécurité sont aussi éle-

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs de Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Peggy Lipps, représentante de Bits, une émanation de la « Table ronde des services financiers », un puissant lobby de 150 banques, compagnies d'assurance et sociétés de Bourses installé à Washington, explique comment les experts de Bits mettent à l'épreuve les matériels informatiques, logiciels, réseaux, fournisseurs de service. « Nous étudions les dispositifs de sécurité de chaque couche », indique-t-elle. Les services de l'Etat sont associés à ce travail. « Nous vérifions que nous sommes bien en conformité avec la loi, et comme leurs règles de sécurité sont aussi éle-

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs de Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Peggy Lipps, représentante de Bits, une émanation de la « Table ronde des services financiers », un puissant lobby de 150 banques, compagnies d'assurance et sociétés de Bourses installé à Washington, explique comment les experts de Bits mettent à l'épreuve les matériels informatiques, logiciels, réseaux, fournisseurs de service. « Nous étudions les dispositifs de sécurité de chaque couche », indique-t-elle. Les services de l'Etat sont associés à ce travail. « Nous vérifions que nous sommes bien en conformité avec la loi, et comme leurs règles de sécurité sont aussi éle-

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs de Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Peggy Lipps, représentante de Bits, une émanation de la « Table ronde des services financiers », un puissant lobby de 150 banques, compagnies d'assurance et sociétés de Bourses installé à Washington, explique comment les experts de Bits mettent à l'épreuve les matériels informatiques, logiciels, réseaux, fournisseurs de service. « Nous étudions les dispositifs de sécurité de chaque couche », indique-t-elle. Les services de l'Etat sont associés à ce travail. « Nous vérifions que nous sommes bien en conformité avec la loi, et comme leurs règles de sécurité sont aussi éle-

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs de Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Peggy Lipps, représentante de Bits, une émanation de la « Table ronde des services financiers », un puissant lobby de 150 banques, compagnies d'assurance et sociétés de Bourses installé à Washington, explique comment les experts de Bits mettent à l'épreuve les matériels informatiques, logiciels, réseaux, fournisseurs de service. « Nous étudions les dispositifs de sécurité de chaque couche », indique-t-elle. Les services de l'Etat sont associés à ce travail. « Nous vérifions que nous sommes bien en conformité avec la loi, et comme leurs règles de sécurité sont aussi éle-

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs de Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Peggy Lipps, représentante de Bits, une émanation de la « Table ronde des services financiers », un puissant lobby de 150 banques, compagnies d'assurance et sociétés de Bourses installé à Washington, explique comment les experts de Bits mettent à l'épreuve les matériels informatiques, logiciels, réseaux, fournisseurs de service. « Nous étudions les dispositifs de sécurité de chaque couche », indique-t-elle. Les services de l'Etat sont associés à ce travail. « Nous vérifions que nous sommes bien en conformité avec la loi, et comme leurs règles de sécurité sont aussi éle-

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs de Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Peggy Lipps, représentante de Bits, une émanation de la « Table ronde des services financiers », un puissant lobby de 150 banques, compagnies d'assurance et sociétés de Bourses installé à Washington, explique comment les experts de Bits mettent à l'épreuve les matériels informatiques, logiciels, réseaux, fournisseurs de service. « Nous étudions les dispositifs de sécurité de chaque couche », indique-t-elle. Les services de l'Etat sont associés à ce travail. « Nous vérifions que nous sommes bien en conformité avec la loi, et comme leurs règles de sécurité sont aussi éle-

Caroline Talbot

Sorbas von Coester, associé à Salamandre, société européenne de conseil en stratégie

## « L'avance des Etats-Unis crée un déséquilibre préjudiciable à l'Europe et à ses entreprises »

« Vous regrettez l'inertie européenne face à une stratégie américaine qui pourrait offrir à l'Etat fédéral et aux entreprises d'outre-Atlantique un avantage décisif face à leurs concurrents en matière de collecte d'information économique. N'est-ce pas une vision quelque peu caricaturale ?

– Il s'agit d'appliquer un principe de précaution. Les risques que le développement des technologies et des stratégies de sécurisation d'Internet fait peser sur la souveraineté des Etats et l'activité des entreprises doivent être évalués. Je constate que, dès 1993, avec la création du National Industry Security Program (NISIP), l'Etat américain a associé ses agences de sécurité (National Security Agency - NSA ; Central Intelligence Agency - CIA ; Federal Bureau of Investigations - FBI) et ses principales administrations (Pentagone, justice, commerce, Trésor) aux entreprises du secteur des technologies de l'information.

« Cette coopération a permis aux Etats-Unis de maîtriser rapidement les technologies-clés, à leurs entreprises de conquérir une position dominante sur le marché mondial des solutions de sécurisation et a pu permettre à la NSA de s'assurer de la transparence de ces solutions. Le nombre d'anciens des "services" figurant aux conseils d'administration de certaines sociétés high-tech du secteur est éloquent : ainsi, 100 % du capital de la société spécialisée Science Applications International Corp. (SAIC) est privé, mais 50 % de son board est composé d'anciens du Pentagone (armée, NSA, CIA...).

« Le second volet de cette stratégie est d'obtenir la diffusion mondiale de ces technologies, en amplifiant la demande (par la coopération internationale contre la cybercriminalité), en libéralisant les exportations de solutions cryptographiques et en procédant parallèlement à un lobbying intense visant à écarter toute solution non américaine. C'est ainsi que ni

la directive européenne sur la signature électronique ni sa transcription en droit français ne retiennent finalement le concept de "racine nationale" des autorités de certification ni ne définissent de technologies appropriées, alors qu'on aurait pu imposer l'emploi de cartes à puce, qui offrent un degré élevé de sécurité mais que maîtrisent moins bien les Américains...

– **Mais la libéralisation de la cryptographie effective en Europe comme aux Etats-Unis depuis 1999 ne permet-elle pas aux entreprises d'avoir accès à des technologies moins faciles à « casser » ?**

– La lecture de la loi américaine permet de comprendre que l'administration fédérale (Bureau of Export Administration - BXA) dispose des codes à la source de tout logiciel cryptographique exporté. La législation américaine interdit en fait – ce qui semble bien logique d'ailleurs – l'exportation de solutions cryptographiques qui pourraient « menacer la sécurité nationale ». Or, selon la doctrine américaine, la puissance économique est une composante essentielle de la sécurité nationale. Il semble donc logique que les solutions certifiées aux Etats-Unis ou exportées des Etats-Unis soient toutes plus ou moins transparentes pour la NSA.

« On peut certes penser que les autres Etats, lorsqu'ils "désertent" un logiciel pour donner leur agrément, procèdent de même. Mais l'avance technologique américaine, notamment en termes de puissance marketing, relayée par les choix parfois naïfs des entreprises et banques multinationales, crée un déséquilibre préjudiciable aux Etats comme aux entreprises européennes.

– **Les "services" américains pourraient donc intercepter et lire systématiquement tous les échanges électroniques ?**

– C'est un peu plus subtil que cela. Vu les flux énormes d'information circulant aujourd'hui sur Internet, le renseignement doit se

baser sur la détection de signaux (Signal Intelligence). Sans même parler du risque de subversion de la cryptographie, il existe un risque objectif que certaines infrastructures de "sécurisation" des systèmes d'information, à cause de l'architecture et des protocoles adoptés, puissent permettre aux agences de sécurité américaines de connaître l'identité, la date et la fréquence des transactions effectuées entre les entreprises, les banques et les administrations.

« Si Thales passe commande à Siemens, les traces de la transaction pourraient remonter immédiatement auprès de leurs autorités de validation, puis de là jusqu'à la racine du système global de validation, et y demeurer stockées. Certes, le contenu des messages ne peut être connu que si l'on force – de façon illégale – les codes de cryptage, ou si une décision de jus-



### Sorbas von Coester

● Sorbas von Coester est associé à Salamandre SA cabinet de conseil en stratégie spécialisé dans les enjeux de sécurité et de souveraineté, et qui compte, parmi ses conseillers, plusieurs anciens cadres des services du renseignement français.

● De nationalité allemande, il est diplômé de l'Ecole polytechnique (1988) et docteur en économie de la London School of Economics and Political Science.

– Il faudrait pour cela que les gouvernements européens et la Commission aient conscience du problème, qu'ils aient la volonté, et les moyens, de mettre en œuvre une solution. Peu d'Etats, en dehors des Etats-Unis, ont élaboré une doctrine de sécurisation. Au nom du "libéralisme", les gouvernements se refusent à intervenir auprès des entreprises – et les entreprises refusent une intervention de l'Etat – alors que l'administration américaine sait, sur ce chapitre, faire preuve de dirigisme. On développe les technologies dans les laboratoires du Pentagone, puis on les transfère dans le privé avec à la clé une commande publique qui crée d'emblée un marché important. Le marché européen reste encore trop fragmenté pour susciter une offre capable de rivaliser avec la concurrence américaine.

« Le handicap en Europe provient aussi du fait qu'experts du public et du privé rechignent encore à coopérer et que se pose un problème de recrutement et de gestion de carrière dans les "services", alors que la NSA recrute ses spécialistes dans les mêmes universités que les entreprises high-tech et les paie au même salaire. En France, un chef d'entreprise a parfois du mal à prendre au sérieux le fonctionnaire de la DST qui vient lui expliquer les méandres de la sécurité informatique. Les Américains, eux, ont compris que les lois du marché ne doivent l'emporter que lorsqu'elles favorisent leurs intérêts nationaux. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

## CHRONIQUE

par Alain Lebaube

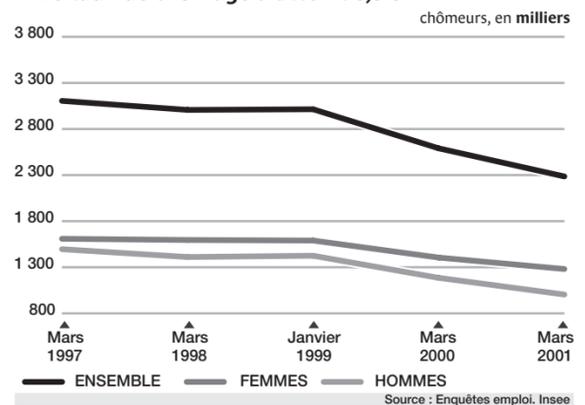
# Pour une politique de l'emploi

Coup de semonce ou simple accident de parcours, la (petite) augmentation du chômage enregistrée en mai est, de toute manière, un avertissement encore sans frais. Alors que, au début de l'été, arrivent traditionnellement sur le marché du travail les jeunes qui sortent du système scolaire, cette dégradation peut en annoncer d'autres, passagères ou pas.

Quoi qu'il en soit, une série de succès sur le front de l'emploi vient d'être interrompue. Comme cela coïncide avec un enchaînement de nouvelles qui incitent plus au doute qu'à la morosité, c'est un peu du charme de la confiance qui s'en va. Or la période récente nous avait démontré l'importance, en économie, des facteurs psychologiques. Depuis 1997, le gouvernement de Lionel Jospin en a d'ailleurs beaucoup profité.

Cette fois, un cycle pernicieux s'installe que tout, pourtant, ne justifie pas. Pour le cinquième mois consécutif, l'indicateur du moral des ménages français affiche un léger repli, tandis que l'achat d'automobiles neuves atteint des niveaux record. Lau-

### Le taux de chômage a atteint 8,8%



rent Fabius ne cesse de rabaisser les perspectives de croissance, en France, pour 2001. Elles étaient de 3,3 % à l'origine, et les voilà, de proche en proche, ramenées à 2,5 %, quand l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) table maintenant sur 2,3 %. En d'autres temps, pas si lointains, de tels chiffres auraient presque suffi à notre bonheur : aujourd'hui, ils alimentent la crainte du retour des années de crise.

Faute d'une pédagogie rassurante, à l'instar de son prédécesseur Dominique Strauss-Kahn, qui s'était abrité derrière l'image du « trou d'air » à l'été 1998, le ministre de l'économie et des finances a sans doute contribué au présent vague à l'âme. Il a longtemps voulu croire que l'Europe et la France constitueraient un pôle de stabilité qui serait épargné par les effets du ralentissement américain. La suite a prouvé, avec un temps de retard, qu'il n'en était rien et que la mondialisation a précipité pour conséquence de rendre les économies dépendantes les unes des autres, surtout de la première d'entre elles. Entre autres, on a vu combien l'Allemagne pouvait être vulnérable, dans cet environnement, et comment elle pouvait entraîner ses autres partenaires européens dans des perturbations.

Parmi ceux qui s'en remettaient presque exclusivement aux vertus de la croissance, plus personne ne doute que la faiblesse du dynamisme économique ne vienne désormais enrayer le mouvement de baisse du chômage. C'est, au passage, ce que vient de rappeler l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son rapport 2001 sur les Perspectives de l'emploi. Mais c'est aussi ce que constate l'office européen de statistique Eurostat, pour qui le taux de chômage est resté inchangé en mai dans la zone euro, comme dans l'Union européenne de Quinze.

Maintenant que les signes avant-coureurs d'une reprise semblent se manifester outre-Atlantique, il s'agirait de « faire la soudure » en attendant qu'elle se confirme, puis qu'elle revienne jusqu'à nous. Autrement dit, il faudrait mener une politique de l'emploi pour ne pas sombrer dans le pessimisme en se murant dans le fatalisme.

Or, en France, les hésitations actuelles montrent qu'on n'en est pas là ou, pis, que les anciennes politiques de l'emploi sont, si ce n'est en sommeil, du moins peu actives. Mais il se trouve surtout que le fléchissement sur le marché du travail intervient à un moment où l'appareil d'Etat se trouve démuné. Les 35 heures, rentrées en application au 1<sup>er</sup> janvier 2000, ont certainement fini de jouer leur rôle dans la création d'emplois, tout comme les emplois-jeunes, prolongés. Il faudra attendre le 1<sup>er</sup> janvier 2002, et les mois suivants, pour espérer voir la réduction du temps de travail produire éventuellement des effets positifs dans les entreprises de moins de 20 salariés.

De même, l'entrée en vigueur du plan d'aide de retour à l'emploi (Pare), à compter du 1<sup>er</sup> juillet, ne trouvera que bien plus tard ses prolongements dans l'évolution des chiffres du chômage, si la réforme de l'assurance-chômage tient ses promesses. D'ici là, sa mise en place pourrait plutôt avoir un impact contraire avec l'arrêt concomitant de certains dispositifs, sans parler des incertitudes qui affectent les dispositifs d'insertion, par exemple.

Mais l'essentiel n'est pas là. Comme cela est patent depuis peu de mois avec le recul conjoncturel de l'intérim, le marché du travail, flexible, est devenu très réactif. A la hausse, quand tout va bien, comme à la baisse, quand les indicateurs s'affaissent.

## Les portes dérobées des services secrets

Les révélations concernant le système américain d'espionnage planétaire Echelon et plusieurs autres affaires récentes sont propres à nourrir la paranoïa des responsables en sécurité informatique. L'exemple de Crypto AG, une entreprise suisse qui a fourni des moyens de cryptage à plus de 120 Etats, appartient à l'histoire. En 1992, l'arrestation pour espionnage d'un attaché commercial de Crypto AG par le gouvernement iranien devait entacher durablement la réputation d'indépendance de la firme helvétique, soupçonnée d'avoir fourni depuis des décennies les clés de cryptage à la National Security Agency (NSA), les « grandes oreilles » américaines, qui se sont récemment dérobées à une enquête de parlementaires européens sur le système Echelon.

Mais des entreprises à l'audience moins confidentielle ont, elles aussi, été prises en défaut. En novembre 1997, les pouvoirs publics suédois ont appris que le système cryptographique du logiciel Lotus Notes d'IBM, utilisé notamment par les parlementaires et l'administration, mais aussi l'industrie, avait été affaibli pour faciliter le décryptage des courriers électroniques par la NSA, qui disposait d'une partie de la clé de cryptage. Lotus s'est défendu mollement de ces accusations, assurant seulement avoir reçu des garanties que le gouvernement américain n'en ferait pas « mauvais usage ».

Durant l'été 1999, ce fut au tour de Microsoft et de son logiciel Windows NT d'être mis en cause. Un expert en sécurité informatique, Andrew Fernandes, annonce qu'il a découvert deux « clés secrètes » dans le logiciel, dont l'une était dénommée... « NSA Key ». Microsoft assure que cette appellation signifie simplement que cette clé est conforme aux standards imposés par la NSA, mais se défend de « partager les informations que don-

### Dans la plupart des Etats, la loi impose de faire auditer les logiciels de cryptage par l'administration

ne cette clé avec des tiers, même avec la NSA ».

Reste l'exemple du logiciel PGP (Pretty Good Privacy), diffusé en 1991 sur la Toile par son créateur, Philippe Zimmermann, qui fut pour cette raison l'objet de poursuites judiciaires de la part des autorités américaines. Réputé inviolable, PGP fit longtemps figure d'alternative aux produits standards, suspectés, eux, d'offrir des back doors, ces portes dérobées permettant aux services américains d'espionner les communications.

#### BRÛLOT LIBERTAIRE

Mais ce brûlot libertaire fit long feu : en 1997, le chercheur confia son logiciel à Network Associates Inc., qui en édite des versions commerciales, dotées notamment d'un système de dépôt de clés destiné aux employeurs. En février 2001, Phil Zimmermann annonce qu'il quitte NAI, car l'entreprise a décidé de ne plus publier les codes sources du logiciel, dont l'analyse permettrait de se convaincre qu'il ne contenait pas de porte dérobée. L'ex-chercheur du MIT se consacre désormais à la promotion d'OpenPGP, destiné, comme le logiciel original, « à protéger l'intimité et les libertés civiles à l'âge de l'information ».

Dans la plupart des Etats, la loi impose de faire auditer les logiciels de cryptage par l'administration d'Etat, qui leur accorde l'autorisation d'être mis sur le marché. Certains suspectent ces autorités nationales, telles que la direction centra-

le de sécurité des systèmes d'information (DCSSI) en France ou le National Information Assurance Partnership aux Etats-Unis, de repérer des « failles », c'est-à-dire des défauts de sécurité, mais de se garder d'en avertir les éditeurs ou le public, afin de rester les seuls à percer le cryptage des utilisateurs. Ou de rajouter carrément des back doors, plus ou moins à l'insu des éditeurs.

La libéralisation du cryptage, introduite en France à partir de 1999, a conduit à lever progressivement ces contrôles administratifs. A vrai dire, étant donné le développement des moyens de décryptage, back doors et failles n'étaient plus guère nécessaires pour parvenir à « casser » les clés de faible longueur. Les mesures de contrôle sont restées en place pour les logiciels les plus puissants... qui ne reçoivent d'autorisation qu'au compte-gouttes. De plus, la future loi sur la société de l'information prévoit la remise des « conventions secrètes » – les clés de cryptage – à la force publique, soit pour procéder à des écoutes, soit pour mettre au clair des données chiffrées au cours d'une enquête ou d'une instruction judiciaire.

Mais que se passera-t-il lorsque ces conventions secrètes auront été délivrées par un opérateur étranger ? Les entreprises « patriotiques » en seront-elles réduites à se fournir chez les seuls prestataires nationaux ? Dans ce cas, l'offre hexagonale paraît bien réduite, et n'ira pas sans poser de rudes problèmes d'interopérabilité avec les produits américains, qui dominent le marché.

Certains éditeurs de solutions, comme Certplus, tentent une approche transnationale : Gemplus, France Télécom, EADS, le réseau des Banques populaires et, pour ce qui est des logiciels de fourniture des certificats, l'américain Verisign. Encore un cheval de Troie ? « Rumeur lancée par les

concurrents », assure-t-on à Certplus. Le soupçon prend pourtant quelque consistance lorsque l'on sait que Verisign est détenu à 9 % par Science Applications International Corp (SAIC), dont le conseil d'administration comprend pas moins de trois généraux et amiraux, dont Bobby Inman, un ancien directeur de la NSA. Paranoïa, vous dit-on !

Reste qu'il faut se garder de tout manichéisme : au terme d'une compétition internationale qui a duré trois ans, le département du commerce américain a choisi, pour succéder à l'algorithme de cryptage quasi universel DES (Data Encryption Standard), d'origine américaine, un algorithme baptisé Rijndael (Le Monde du 5 octobre), œuvre de chercheurs... belges.

Hervé Morin

### Pour en savoir plus

- [www.scssi.gouv.fr](http://www.scssi.gouv.fr) Site de la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI), où figurent les réglementations française et européenne, ainsi que de nombreux documents sur la cryptologie.
- [www.nsa.gov](http://www.nsa.gov) Site de la National Security Agency (NSA) américaine.
- [www.GBDe.org](http://www.GBDe.org) Site du Global Business Dialogue on Electronic Commerce, qui reflète les positions des grandes entreprises.
- [www.codis.lu/saferinternet/home.html](http://www.codis.lu/saferinternet/home.html) Site de la Commission européenne sur les initiatives de l'Union en matière de sécurisation des transactions sur Internet.
- [www.geocities.com/openpgp](http://www.geocities.com/openpgp) et [michel.arboi.free.fr](http://michel.arboi.free.fr) Deux sites non institutionnels sur la cryptologie et les pratiques des services de renseignement.

### INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92  
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : [mba@sciences-po.fr](mailto:mba@sciences-po.fr)

# Les Marocains ne voient toujours pas venir les réformes tant attendues

RABAT

de notre envoyée spéciale

Pour nous, rien n'a changé... » Alors que le roi Mohammed VI fêtera fin juillet ses deux premières années de règne, la rancœur d'Abdellah, 54 ans, marié et père de deux enfants, est infinie. « Ça viendra, espère sa belle-sœur Majouba, 34 ans. Le roi s'occupe davantage des pauvres, des handicapés. Les jeunes ont un espoir. » Mais Abdellah reste sceptique. Cadre dans une entreprise, il perçoit 6 000 dirhams par mois, et sa femme, Sabah, qui est secrétaire, 3 000, soit au total l'équivalent de 5 800 francs. « Cela ne couvre pas tous les besoins, dit-il. La vie est chère. Depuis 1993, je construis une maison. Je n'arrive pas à la terminer. »

L'un des grands soucis d'Abdellah et de Sabah est l'avenir de leur fille Inès, 24 ans, en licence de sciences économiques. Elle voudrait suivre un troisième cycle, « sinon, on ne trouve pas de travail », explique-t-elle. Mais même avec un tel bagage, « des diplômés se retrouvent au chômage, rectifie son père. Obtenir un emploi est une question de piston. Le système des privilèges n'en finit pas. »

En se présentant comme le roi des pauvres, Mohammed VI avait fait naître des espoirs dans le pays plongé dans une grave crise économique et sociale. Le gouvernement a donné des signes positifs sur le plan social. Ainsi, l'an passé, le salaire minimum (smig), qui stagnait depuis quatre années, a été augmenté de 10 %. Une Agence pour la promotion de l'emploi et des compétences (équivalent à l'ANPE en France) vient de naître. Une quantité impressionnante de réformes sont en projet, sans parler des programmes de lutte contre la pauvreté, le travail des enfants. Les besoins sont immenses dans ce pays privé de « tout contrôle populaire depuis quarante ans », comme le dit Abbas El Fassi, ministre de l'emploi, de la formation profes-

La protection sociale ne concerne que 15 % des salariés, et le secteur informel emploierait environ 40 % des travailleurs

sionnelle, du développement social et de la solidarité, et qui appartiendra en 2010 à une zone de libre-échange entre l'Union européenne et douze Etats de la Méditerranée.

Actuellement, « 7,5 millions de personnes vivent avec un dollar par jour de revenu » sur une population de 28 millions d'habitants, constate Abbas El Fassi. Le déficit en logements est de 750 000. Le taux d'analphabétisme s'élève à 47 %, celui du chômage à 13 % (20 % en milieu urbain). La protection sociale ne concerne que 15 % des salariés et le « secteur informel » emploierait environ 40 % des travailleurs. Quant au taux de croissance, il vient d'être révisé à la baisse pour 2001, à 6,5 % au lieu des 8,1 % initialement prévus, en raison de la sécheresse qui sévit au Maroc pour la troisième année consécutive.

Conscient de cette crise, le ministre de l'emploi s'implique dans tous

les domaines. « J'ai proposé une réforme de l'administration pour lutter contre la bureaucratie et la corruption ; je demande une réforme de la justice afin que les investisseurs aient confiance en elle. J'ai proposé aussi que l'on ouvre le dossier des privilèges. »

Un ambitieux programme, mais aucune amélioration n'est encore perceptible dans la vie quotidienne des Marocains. Le smig reste faible, à environ 1 100 francs par mois, « et 40 % des salariés touchent moins », dénonce El Miloudi El Mokharek, secrétaire national de l'Union marocaine du travail (UMT), l'une des trois grandes centrales syndicales avec la Confédération démocratique du travail (CDT) et l'Union générale des travailleurs marocains (UGTM).

CODE DU TRAVAIL

Dans les entreprises, le climat social est très conflictuel, parfois extrêmement violent. « Les syndicats ne sont pas reconnus », déplore Mahjoub Benseddik, secrétaire général de l'UMT. La répression est fréquente ; le droit de grève n'est pas réglementé. « C'est tous les jours l'explosion sociale. » Il y a donc urgence à recadrer le droit social.

La réforme du code du travail vient de faire l'objet de deux années de négociations entre le gouvernement, le patronat et les

## Le désespoir des diplômés

Plus de 200 000 diplômés sont au chômage (un sur quatre) au premier semestre 2001, selon le ministère de l'emploi. Un phénomène issu du programme d'ajustement structurel négocié en 1985 avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), qui a stoppé les recrutements de fonctionnaires. « Les diplômés continuent à vouloir entrer dans l'administration », déplore-t-on au ministère. « Faux, rétorque Omar Baaziz, secrétaire général de l'Association nationale des diplômés chômeurs du Maroc (ANDCM), créée en 1991. Nous voulons simplement un emploi respectable, dans n'importe quel secteur. »

En mai, le ministère a admis l'existence de 50 000 postes budgétaires vacants dans la fonction publique, donnant aux diplômés un nouvel espoir, qui ne se concrétise pas. « Tous les jours, un appel à un sit-in est lancé dans le pays, et à chaque fois, proteste Omar Aziz, il y a répression par les forces de l'ordre. »

# Souk Es Seb, une « ville marginale » sur la voie du développement

RABAT

de notre envoyée spéciale

En sortant de Rabat, la capitale du Maroc, par le sud, il faut traverser les cités populaires de Temara, et, un peu plus loin, les bidonvilles, avant d'apercevoir le douar Souk Es Seb. Un paysage périurbain classique : maisons inachevées, rues sans bitume, quelques commerces modestes et au loin le minaret blanc d'une petite mosquée. C'est dans ce lotissement de douze mille habitants, situé sur la commune de Mers El Keir, qu'ont été relégués à partir de 1996 les habitants des bidonvilles du centre de Temara, à plus de 20 kilomètres de là. Quand les gens sont arrivés ici, il n'y avait rien : pas de moyen de transport ni d'infrastructure, pas de raccordement à l'électricité ni d'eau potable, pas d'assainissement... Mais, petit à petit, les choses ont commencé à bouger.

CENTRE POLYFONCTIONNEL

L'un des symboles de ce changement, c'est le « centre polyfonctionnel », un petit bâtiment inauguré début 1999 au cœur de cette cité. Dans l'entrée, il y a trois machines à coudre, et à côté, des tables d'écoliers où des femmes et des fillettes attendent la monitrice qui leur enseigne la broderie et la couture. Ce centre, c'est l'une des réalisations initiées à Souk Es Seb par l'association Environnement, développement, action (ENDA) Maghreb, antenne de l'organisation non gouvernementale (ONG) ENDA Tiers-monde, dont le siège est à Dakar, au Sénégal. ENDA opère sur ce site depuis 1997, en partenariat avec Médecins sans frontières (MSF) Espagne.

A Souk Es Seb, comme pour chacun de ses chantiers, ENDA a mis en œuvre, avec MSF, une « démarche participative », indique Lilian Pioch, anthropologue et chargé des programmes urbains d'ENDA Maghreb : enquête auprès des ménages pour repérer les problèmes, réalisation d'une monogra-

Deux organisations non gouvernementales ont commencé à faire bouger les choses

phie, puis organisation d'ateliers de restitution afin de valider les constats. Ensuite il faut définir les axes prioritaires et négocier les projets avec les acteurs locaux et des bailleurs de fonds des pays du Nord. Dans le cas de Souk Es Seb, il s'agit des ambassades de France et de Grande-Bretagne, du ministère des affaires étrangères italien via une ONG et de MSF Espagne. La commune et le caïd (sous-préfet) ont également apporté leur soutien.

Les premières réalisations concrètes ont débuté en 1999, avec la canalisation des eaux usées et l'accès à l'eau potable par l'installation de bornes fontaines. Puis des actions ciblées ont été entreprises. Ainsi, les jeunes de huit à seize ans sortis du système scolaire peuvent bénéfi-

cier d'une « éducation non formelle, dans le but d'intégrer un centre de qualification professionnelle », indique Saïd Kourar, chargé de projets à ENDA. Il y a aussi l'alphabétisation des femmes et l'aide à des activités rémunératrices telles que la tapisserie.

MSF organise pour sa part des séances d'éducation à la santé et prochainement, une « maison d'accouchement » devrait voir le jour. Autre fierté des acteurs locaux, la garderie, où une cinquantaine d'enfants de trois à cinq ans reçoivent une éducation préscolaire. Une structure toutefois fragile, car ses recettes proviennent exclusivement des parents. « C'est le ministère de l'éducation nationale qui devrait financer ce service, mais il est en train de passer la main au privé », constate Saïd Kourar.

Pour autant, les problèmes sont loin d'être tous résolus pour les habitants de cette « ville marginale », comme la femme Magdi Ibrahim, coordinatrice d'ENDA Maghreb. Les revenus des ménages sont faibles. « Il y a plein de petits métiers informels, y compris la prostitution », relève Klara Beyst, coordinatrice de MSF au Maroc. L'habitat

reste précaire. « Au début, les gens ont été autorisés à construire des maisons mais seulement en rez-de-chaussée », précise Lilian Pioch. Certains ont, malgré tout, ajouté un étage, illégalement. Depuis peu, des permis de construire sont délivrés. Mais pour bâtir plus haut, il leur faudra détruire les rez-de-chaussée, afin de creuser des fondations...

Quant à l'électricité, elle n'existe que sur la voie publique, avec des coupures de temps à autre. La gestion des ordures ménagères et des déchets divers, dont la collecte est très irrégulière, reste à régler. « Notre idée est qu'il faut réhabiliter le rôle de l'Etat, en l'amenant à voir les problèmes autrement, par l'appui aux acteurs locaux. C'est à lui d'apporter des ressources, car les communes n'ont pas toujours les moyens », estime Magdi Ibrahim.

ACTEURS LOCAUX

Parmi les acteurs locaux, il faut compter désormais, à Souk Es Seb, avec l'Association des jeunes pour le développement et la culture, créée l'an passé et qui travaille en lien étroit avec ENDA et MSF. Elle s'occupe par exemple d'alphabétisation, organise des manifestations culturelles.

Le 2 juillet, une soixantaine d'enfants sont partis en colonie de vacances sur les plages de Casablanca avec l'association Son bureau compte dix-sept jeunes, dont la plupart sont au chômage. Aussi, ils s'investissent « à 100 % dans cette initiative », affirme Hassan, vingt-quatre ans, président. Leur but : « échanger, apprendre des choses et les transmettre à la population », dit Hicham, vingt-trois ans, le trésorier. ENDA et l'association sont aujourd'hui dans une phase de « cogestion », précise Saïd Kourar, le but étant qu'un jour, elle ou d'autres groupements puissent s'approprier le processus de développement. Alors ENDA pourra partir vers d'autres chantiers.

Francine Aizicovic

## PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

# Bastiat ou la verve au service du libéralisme

Faut-il éteindre la lumière, en particulier celle du soleil ? Singulière question posée de façon ironique par Frédéric Bastiat dans la *Pétition des marchands de chandelle contre la concurrence du soleil*. Au travers de cette requête imaginaire visant à éteindre le soleil ou à interdire les fenêtres, cet économiste libéral veut montrer l'aboutissement logique et absurde de la démarche protectionniste. Quand ce texte paraît, en 1845, il lui reste cinq ans à vivre, cinq ans particulièrement féconds, puisque, quoique malade, il va rédiger une œuvre considérable d'économiste et de pamphlétaire tout en assumant à partir de 1848 un rôle de député, le tout au service de la liberté, tant économique que politique. Œuvre qui connaît un regain d'intérêt car l'on fête le bicentenaire de Bastiat en ce moment.

Frédéric Bastiat naît le 29 juin 1801 à Bayonne. Sa famille, originaire de Chalosse, combine l'exploitation d'un important domaine agricole et la gestion de maisons de commerce à Bordeaux et à Bayonne. Déjà aisée, elle s'enrichit encore sous la Révolution grâce à l'achat de biens nationaux. Né dans un milieu a priori favorisé, Frédéric Bastiat voit vite sa vie s'assombrir : il perd sa mère à sept ans et son père à dix ; le blocus continental écorne la fortune familiale ; et c'est sans diplôme qu'il quitte le lycée en 1819.

En 1825, à la mort de son grand-père, il se retire sur la partie du domaine dont il hérite. Il devient un notable représentatif de son époque, rappelant en moins ridicule les personnages caricaturés par Flaubert : comme Bouvard et Pécuchet, il se veut modernisateur du monde rural ; comme M. Homais, il admire les Lumières et se fait franc-maçon ; comme Emma Bovary, il est mal marié et se sépare vite de Marie Clotilde Hiart, épousée en 1831 ; comme Frédéric Moreau, il attend son heure et n'aura guère le temps de la savourer.

Il trompe l'ennui de la vie provinciale et la solitude d'un mariage qui se défait en lisant énormément. Lorsque les négociants Bastiat ne valent guère plus qu'une roupie de sansonnet, il décide de se battre pour la liberté et contre le protectionnisme qui a ruiné Bordeaux, Bayonne et ses cousins. Il mène ce combat sur deux fronts. Il s'engage dans la vie publique, se faisant nommer juge de paix en 1831 et élire conseiller général des Landes en 1832, puis député en 1848. Il multiplie les libelles en faveur du libre-échange. En 1844, *De l'influence des tarifs français et anglais sur l'avenir des deux peuples* lui apporte la célébrité. C'est l'amorce d'une longue série de textes qui vont du pamphlet comme les *Sophismes économiques* ou *Ce qui se voit et ce qui ne se voit pas* jusqu'à des œuvres plus théoriques comme ses *Harmonies économiques*.

Frédéric Bastiat défend avec une grande élégance de style des positions qui lui donnent une place à part parmi les économistes de son temps. Alors que ceux-ci concentrent leur réflexion sur la production, c'est-à-dire l'offre de biens, il aborde les problèmes en se plaçant plutôt du point de vue du consommateur, c'est-à-dire des conditions de formation de la demande. S'il est libre-échangiste, ses arguments sont aux antipodes de ceux de Ricardo. Pour ce dernier, l'augmentation de la population oblige un pays fermé aux importations, à mettre en culture des terres de moins en moins fertiles. Le protectionnisme est néfaste du fait des rendements décroissants, notamment de la terre agricole. Frédéric Bastiat nie le problème des rendements décroissants. Le progrès technique améliore sans cesse les processus de production et accroît les rendements. En revanche, il accuse le protectionnisme de maintenir des prix élevés. En baissant les droits de douane, l'Etat fait baisser les prix et augmente donc le pouvoir d'achat.

Frédéric Bastiat décrit un enchaînement positif d'accroissement de la consommation et donc de la production, favorisé par la diminution des droits de douane qui n'est pas sans rappeler les effets multiplicateurs qui seront, plus tard, chers aux keynésiens. Par ailleurs, comme la baisse des droits de douane réduit les ressources budgétaires, l'abandon du protectionnisme impose une révision de la fiscalité, donnant la possibilité de la rendre plus équitable.

De même, Frédéric Bastiat défend une théorie toute personnelle de la valeur. Celle-ci vient du travail chez Ricardo, de l'utilité chez Jevons, de la rareté chez Walras ; pour Frédéric Bastiat, elle mesure le service rendu. S'inspirant d'Adam Smith, il considère que la caractéristique essentielle de l'économie de marché est la division du travail. Si l'homme échange, c'est parce qu'il n'est pas capable de produire lui-même tout ce dont il a besoin. L'existence du marché lui permet de substituer l'achat à l'effort du faire. C'est cet effort épargné qui fixe la valeur des objets et la hiérarchie des prix.

Cette notion de valeur assimilée à la mesure d'un service rendu s'étend à des produits non marchands. L'enseignement public, sans avoir de prix, a une valeur correspondant au service qu'il rend aux familles avec lesquelles l'Etat partage l'éducation des enfants. Quant à sa vision de l'Etat, elle annonce celle de l'école du choix public et les idées qui ont valu à Buchanan un prix Nobel. Il affirme en effet que, comme chaque dépense doit être financée par un impôt, le budget de l'Etat est une simple accumulation de transferts financiers, représentative des rapports de force sociaux. Les élections se réduisent à un affrontement entre ceux qui paient et ceux qui reçoivent.

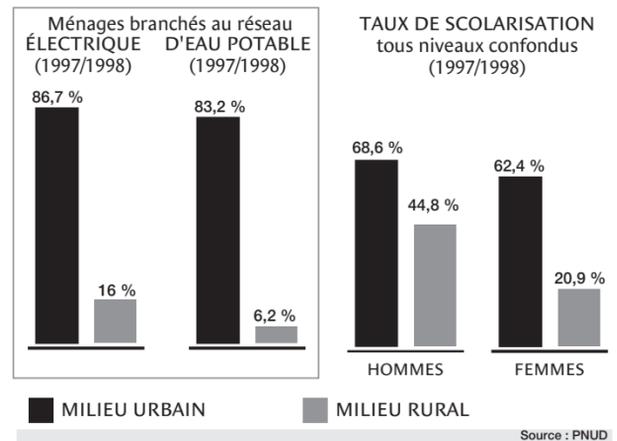
Frédéric Bastiat en tire trois conséquences : la dépense publique a un impact politique mais pas économique, car quand l'Etat dépense plus, le contribuable dépense moins. Puisque la politique est l'art de prendre en compte les intérêts des différents groupes sociaux, il faut que tous ces groupes aient un égal accès à la politique : il est pour le suffrage universel et le vote des femmes. Pour que l'Etat garde une certaine impartialité, il faut éviter de concentrer ses moyens et donc respecter strictement la séparation des trois pouvoirs : Frédéric Bastiat défend l'incompatibilité entre la fonction de ministre, membre de l'exécutif, et celle de député, détenteur du pouvoir législatif.

Affaibli par la tuberculose, il part en 1850 chercher en Italie ce soleil qui l'a aidé à ridiculiser les protectionnistes. Il meurt à Rome le 24 décembre 1850 en s'écriant « la vérité ! », qu'il estimait au bout du compte indissociable de la liberté.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP.

F. A.

## Un bas niveau de développement en milieu rural



# Le Monde EMPLOI

## LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES !

La situation sur le front de l'emploi s'améliore en Italie. Le taux de chômage a diminué en avril, même si le nord du pays, touché par le ralentissement conjoncturel en Europe, affiche une baisse de sa production industrielle. Le président du conseil a établi un plan de travail en onze points. Les mesures annoncées soulèvent un tollé auprès de la CGIL, la première organisation syndicale de la Péninsule

Sergio Cofferati, secrétaire général de la confédération syndicale CGIL

### « Silvio Berlusconi oublie les salariés et les retraités »

« Vous venez de rencontrer le nouveau président du conseil, Silvio Berlusconi, qui affiche sa volonté de concertation. Etes-vous satisfait ?

« Une vraie concertation signifie recevoir les partenaires sociaux et débattre avec eux avant de prendre une décision. Au-delà des belles paroles, le chef du gouvernement nous a informés de ce qu'il avait... déjà décidé et qu'il a annoncé dès le lendemain pour que le Parlement se prononce ensuite.

« C'est la politique du fait accompli, non de la concertation. La discussion avec nous a été inutile. Le « programme pour les cent premiers jours » qu'il nous a présenté ne contient que des mesures en faveur des entreprises et rien pour les salariés et les retraités. Je pense que c'est une erreur, car c'est oublier l'action stimulante que pourraient avoir ces consommateurs en faveur de la croissance si leur pouvoir d'achat augmentait.

« En ce qui concerne le contrat de travail à durée déterminée (CDD), le gouvernement se montre plus pressé que ne l'exige la directive de l'Union européenne (UE), adoptée en avril 2001. Chaque Etat membre dispose d'un an pour la transposer. Silvio Berlusconi propose un délai plus court : cent jours. Derrière cette initiative, il y a la volonté du chef du gouvernement de contourner une tradition bien ancrée en Italie, celle des « contrats nationaux », qui fixent pour l'ensemble de la Péninsule, secteur par secteur, pour chaque forme de travail, les conditions d'emploi.

« Afin de faire plaisir à la Confindustria, la confédération patronale, Silvio Berlusconi souhaite que chaque entreprise puisse fixer ses conditions selon son bon vouloir. Les CDD seraient une première brèche. C'est un choix clair sur le plan politique. Comme l'est celui de distribuer des avantages fiscaux

aux entreprises, sans critère et sans sélection : l'Union européenne a exprimé sur ce dernier point un avis négatif.

– Comment allez-vous réagir ?

– Le projet du texte gouvernemental sur les CDD ne correspond pas à l'esprit de la directive européenne : il nuit aux droits des salariés et introduit une injustice parmi les entreprises de l'Union, en avantageant les italiennes en matière de coûts. Nous allons donc déposer un recours à la Cour constitutionnelle, qui doit garantir la cohérence de notre législation avec celles des autres Etats membres de l'UE, puis un autre recours auprès de la Cour de justice européenne.

– Etes-vous contre la flexibilité et les contrats de travail à durée déterminée ?

– Nous n'avons rien contre les contrats à durée déterminée. Il existe

une loi en Italie, dont la substance a d'ailleurs été jugée identique à la directive de l'UE par la Cour constitutionnelle. Lorsque je dirigeais, en 1984, le syndicat CGIL de la chimie, j'ai été, d'ailleurs, l'un des premiers à m'y conformer. Mais, comme je vous le disais, nous nous opposons à ce que ce projet actuel réduise à zéro le principe de nos contrats « nationaux ».

« Avant l'arrivée de Silvio Berlusconi, les centrales UIL et CISL ont malheureusement adhéré à ce projet, préparé soigneusement par la Confindustria. Le gouvernement a donc provoqué une division du front syndical. Quoi qu'il en soit, la CGIL défendra tout salarié menacé par ce projet, au cas par cas. Comme sur tous les problèmes, pensions, santé publique, gel de la réforme scolaire, travail au noir etc., s'il le faut, mais sans préjugé

et avec rigueur. Enfin, nous attendons de juger sur pièce les prévisions de la loi de finances dont le gouvernement a reporté la publication à la mi-juillet.

– Dès le 18 juillet, vous serez à Gênes pour la réunion du G 8. Ce 9 juillet, vous recevez les insignes d'officier de la Légion d'honneur française. Etes-vous citoyen du monde ?

– Je suis très honoré de cette reconnaissance du gouvernement français. A l'occasion du G 8, nous organisons le 18 juillet à Gênes une réunion de tous les syndicats avec la CISL, la CES et le TUAC (les huit confédérations des huit pays les plus industrialisés), avec des représentants de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Corée, etc. Lors de ce rassemblement, nous définirons les revendications prioritaires afin de donner des règles au pro-

cessus de globalisation avec les pays du Sud.

« La globalisation est positive si elle répond à des règles supranationales en matière de modèles sociaux, sur lesquelles chacun doit s'engager. Ces règles doivent être fixées dans les rapports commerciaux et surtout financiers, pour que les droits de l'homme et du citoyen soient respectés, dans le même esprit, si vous voulez, que celui de la Charte européenne adoptée à Nice. Le 19 juillet enfin, avec le TUAC, nous proposerons donc un document que nous souhaitons soumettre à tous les représentants du G 8 présents, et pas seulement au chef du pays qui accueille le sommet, Silvio Berlusconi. »

Propos recueillis par Danielle Rouard

## Les « cent jours » du nouveau gouvernement

Le gouvernement de Silvio Berlusconi a donné, le 28 juin, le coup d'envoi à la réalisation d'un « plan de travail » en onze points pour les prochains cent jours, afin de « donner une secousse à l'économie ». Le président du conseil italien a affirmé qu'il n'envisageait pas de réviser à la baisse l'objectif de croissance annuelle de 2,5 %. Son intention est de faire adopter une partie au moins de son programme par l'une des deux Chambres du Parlement avant la mi-juillet, et le reste à l'automne.

Parmi les mesures, certaines visent le travail au noir afin de le ramener dans la légalité. Des incitations fiscales et des aides aux entreprises comme aux salariés vont être proposées par le gouvernement. La législation sur les contrats de travail à durée déterminée sera libéralisée et accompagnée d'une plus grande flexibilité afin de combattre le chômage.

Concernant l'emploi, l'Italie connaît une fragile amélioration. Les dernières données publiées en juin confirment une décre. Le taux de chômage en Italie s'est établi en avril 2001 à 9,6 %, contre 9,8 % en janvier 2001, selon l'Istat (Institut national de la statistique) ; il s'agit du taux le plus bas observé depuis janvier 1993, date à laquelle il s'établissait à 9,2 %.

L'Istat souligne cependant que cet élan s'est réduit depuis le début de l'année et, signe inquiétant, le nord du pays, plus riche et plus industrialisé, est davantage affecté. L'emploi dans cette région a baissé

de 0,3 %, mais le taux de chômage reste bas (4,1 %) et inchangé par rapport à mars. Dans les régions du Centre et du Sud, il est stable ou en légère diminution. Ainsi, dans le Mezzogiorno, l'emploi progresse de 0,1 % et le taux de chômage passe sous la barre des 20 %, pour s'établir à 19,4 %.

Le tassement dans le Nord est lié au ralentissement conjoncturel. La production industrielle du pays a baissé de 1,9 % en avril par rapport à mars. Pour inverser la tendance, le gouvernement Berlusconi envisage une politique de relance basée sur des réductions d'impôts et le relèvement des retraites les plus basses, aggravant un peu plus le déficit budgétaire.

### DÉFICIT

Or la marge de manœuvre est très limitée. L'Italie est l'un des quatre membres de l'Union, avec la France, l'Allemagne et le Portugal, à avoir été mis en garde par la Commission européenne à la fin du mois de juin. Ces pays ont prévu « d'enregistrer un déficit non négligeable en 2001 ». De fait, leur possibilité d'intervention se trouve nettement limitée. Dans ces pays, « les stabilisateurs économiques risquent de ne pas pouvoir être pleinement exploités (...), car cela pourrait porter les déficits à un niveau proche du plafond de 3 % du PIB ». Le centre d'études économiques de la confédération patronale italienne a lui aussi mis en garde le gouvernement sur l'aggravation du déficit des comptes publics.

Dominique Gallois

Et si vos gisements de croissance n'étaient pas là où vous les cherchez ?

La GeoIntelligence : Un nouvel outil décisionnel pour identifier vos futurs gisements de croissance.

**Exclusif** : le premier système d'information GeoMarketing qui exploite pleinement les résultats du recensement INSEE 99 : 17 000 indicateurs sur les 51 000 nouveaux quartiers IRIS 2000 de 2000 habitants, estimés sur les 230 000 ILOTS INSEE 99. Accédez dès aujourd'hui aux changements majeurs du paysage socio-économique français (individus et entreprises) pour :

- déterminer le potentiel précis de vos zones de chalandise ou territoires commerciaux,
- analyser les paramètres explicatifs de votre activité pour estimer précisément vos potentiels de vente et optimiser vos opérations commerciales et de marketing opérationnel,
- identifier vos gisements de croissance,
- harmoniser votre stratégie e-business avec vos stratégies de réseaux classiques.

Testez les solutions de GeoIntelligence Asterop en ligne sur [www.asterop.com](http://www.asterop.com), ou appelez-nous au 0825 012 342 (N° Indigo : 0,82 Fht/mn)

Pensez  
GeoIntelligence

ASTEROP  
Moteur de croissance

# L'idée de « travail décent » progresse à l'Organisation internationale du travail

GENÈVE

de notre correspondant  
globalement positif», tel semble être le sentiment général au lendemain de la 89<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du travail qui s'est tenue en juin à Genève. Le pari n'était pourtant pas gagné d'avance si l'on se souvient des affrontements à peine feutrés de la précédente assemblée annuelle quand le ton était monté bien plus qu'il n'est de coutume, lors de l'adoption d'une convention controversée sur le congé de maternité.

Les dossiers abordés cette année n'étaient pas moins délicats, mais visiblement les discussions se sont déroulées dans un climat plus détendu. Peut-être la volonté de dialogue chère à Juan Somavia, directeur général du Bureau international du travail (BIT), y est-elle pour quelque chose, d'autant qu'il ne se lasse pas de rappeler que cette institution internationale est la seule où représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs se retrouvent régulièrement pour examiner ensemble leurs problèmes communs.

Au cours des trois semaines de débats, le déficit de travail décent, le travail forcé, la santé et la sécurité dans l'agriculture, ainsi que la sécurité sociale ont occupé une place centrale. Pour Juan Somavia, « la notion de travail décent est en train de faire son petit bonhomme de chemin dans la perception des nouveaux défis à relever à l'époque de la mondialisation. Elle s'inscrit comme nouvelle norme dans la perspective raisonnée d'une politique de développement nécessaire à la progression des pays du Sud. Une fois clarifiées ses implications pratiques, il est maintenant temps d'aborder les mesures à prendre pour concrétiser le projet ».

Dans le sillage de la sanction sans précédent décidée l'an der-

## Les premières normes de santé et de sécurité dans l'agriculture ont été adoptées. Elles concernent 1,3 milliard de personnes

nier contre la junte de Rangoun en raison de la persistance du travail forcé en Birmanie, l'envoi d'une mission de l'Organisation internationale du travail (OIT) chargée d'enquêter sur place a été annoncé pour septembre. Ses membres, nommés par le directeur général, devront présenter un rapport circonstancié en novembre au conseil d'administration (exécutif), qui décidera des suites à lui donner.

En tout cas, tout en poursuivant le dialogue avec la junte birmane, le BIT n'entend pas relâcher la pression au vu des « écarts importants » qui subsistent entre la législation nationale et les conventions

de 1930 et 1948 concernant le travail forcé, la liberté d'association et la protection des travailleurs.

Se référant aux commissions d'enquête créées naguère pour l'Afrique du Sud, la Pologne ou le Chili, Juan Somavia n'en demeure pas moins conscient que « ces situations se résolvent par la démocratie ».

Toujours en rapport avec le travail forcé, le cas du Soudan a également été abordé, la commission de l'OIT y ayant constaté « une situation extrêmement grave qui affecte les droits fondamentaux de l'être humain ». De leur côté, la Biélorussie et l'Éthiopie ont été épinglees pour « atteintes constantes aux droits des travailleurs ».

Les violences répétées dont sont victimes les travailleurs et leurs représentants ont été stigmatisées, notamment en Colombie et au Venezuela. Quarante-six syndicalistes ont ainsi été assassinés en cinq mois et demi en Colombie, où « le climat d'incertitude constitue une entrave sérieuse à la liberté syndicale ». La commission relève que la nouvelle Constitution vénézuélienne est en contradiction avec les normes de l'OIT et presse le gouvernement de Caracas de modi-

fier ces dispositions afin que travailleurs et employeurs puissent élire librement leurs représentants. Le comité de la liberté d'association a encore demandé au gouvernement chinois de libérer plus d'une vingtaine de syndicalistes emprisonnés, dont cinq sont incarcérés depuis 1989, pour avoir tenté de créer des syndicats indépendants.

### STRATÉGIE À LONG TERME

Autre point positif de cette session, l'approbation par 402 voix contre 2 et 41 abstentions des premières normes de santé et de sécurité dans l'agriculture. Théoriquement, 1,3 milliard de travailleurs agricoles dans le monde devraient être dorénavant protégés par ces dispositions, une fois la nouvelle convention ratifiée par deux membres de l'OIT. Poursuivant sur la lancée de la convention interdisant les pires formes de travail des enfants, adoptée en 1999, l'assemblée a donné le coup d'envoi à un programme spécial de dix ans qui va débiter simultanément en Tanzanie, au Salvador et au Népal.

Comme l'avait rappelé le 15 juin lors de son passage à Genève la ministre française de l'emploi, Elisabeth Guigou, la dimension sociale de la mondialisation doit désormais devenir l'une des priorités des discussions internationales.

A ce propos, Juan Somavia n'a pas manqué de souligner que, l'OIT représentant « l'organisation la plus démocratique et la plus ouverte du système des Nations unies en raison de sa structure tripartite originale », il lui revenait de prendre la responsabilité des débats afin d'esquisser une stratégie à long terme. Et d'ajouter, non sans sous-entendu, que « dans sa logique même, l'OIT est en mesure de prendre des décisions, mais il incombe aux gouvernements d'en assumer la responsabilité politique ».

Jean-Claude Buhner

## 250 millions d'enfants concernés

**La Tanzanie, le Salvador et le Népal se sont portés volontaires pour entamer la campagne d'éradication du travail des enfants dans les dix ans à venir. D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans en sont victimes dans le monde, 60 millions d'entre eux étant astreints à des emplois particulièrement dangereux.**

**Un programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) a été élaboré, disposant de 200 millions de dollars pour les deux prochaines années. Objectif ? Retirer les enfants du marché de l'emploi, mais aussi les réadapter à la vie normale en les scolarisant.**

**Parallèlement, l'OIT lance un autre programme en Afrique centrale et occidentale visant à mettre un terme d'ici trois ans au trafic d'enfants. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), environ 200 000 enfants seraient directement concernés dans la région. Des mesures d'urgence sont prévues pour sauver les victimes des trafiquants et leur assurer un abri temporaire dans des centres de transit avant de les rapatrier, afin de les réinsérer dans leurs communautés.**

# Les éditions Economica fêtent leurs trente ans et leurs 5 000 ouvrages publiés

Cette histoire est celle d'une création d'entreprise faite un peu par hasard, sans que j'aie, à l'origine, la moindre idée de son objet, raconte en riant Jean Pavlevski. C'était le jour de Pâques 1970, au sortir de la messe célébrée dans une église orthodoxe, je discutais avec quelques amis lorsque l'un d'entre eux eut l'idée saugrenue de me demander ce que j'aimerais vraiment faire dans la vie. A l'époque, j'étais chargé de cours d'économie à l'université de Rouen. Ma réponse fut catégorique : professeur d'université ou rien ; à la rigueur, éditeur ou magistrat. Un an après, jour pour jour, en cette même période de Pâques et au sortir de la même église orthodoxe, je discute avec les mêmes amis. Ils se souviennent de la conversation de l'année précédente et l'un d'entre eux me pousse à entreprendre un projet d'édition ». Pour éditer quoi ? « Des livres d'économie, par di ! A ce moment-là, je préparais les concours d'agrégation. »

### PETITS MIRACLES

Va pour l'édition. Mais pour créer une entreprise, il faut une adresse commerciale, un nom en forme de raison sociale et la modeste somme de 20 000 francs (à l'époque) pour démarrer la société. L'adresse, ce sera une petite rue du XV<sup>e</sup> arrondissement parisien où, depuis, Jean Pavlevski continue à tenir boutique sur rue davantage que pignon. Le nom ? « Il fallait naturellement qu'il ait un rapport avec la science économique. Je me suis dit qu'économie en latin, ça devait se dire "economica". La marque était trouvée ! » Restait le plus délicat : les 20 000 francs. « Naturellement, je ne les avais pas. Ce sont mes amis qui me les ont avancés. »

Fin 1971, la toute nouvelle entreprise d'édition d'ouvrages d'économie publie ses deux premiers livres : un manuel sous forme de mémoire de doctorat et une thèse sur la croissance économique, ouvrage tiré à 5 000 exemplaires.

## Jean Pavlevski, agrégé d'économie, a créé l'entreprise en 1971. Depuis, elle continue à élargir son champ éditorial

L'année suivante, Economica publie trois livres ; en 1973, quatre ! Mais en 1974, l'éditeur doit se contenter à nouveau de trois parutions. Ce n'est pas la croissance qu'il faut gérer, mais la pénurie. « Pour moi, le choix était simple : soit mettre la clé sous la porte, soit trouver le chèque qui me permettrait d'assurer la poursuite de mon activité. C'est là que la chance a joué. » Doublement.

D'abord au Salon de Francfort où, en un après-midi, grâce à son activité parallèle d'importateur de livres étrangers, le groupe américain Mc Graw Hill décide de financer son catalogue, via la publicité. Ensuite sous les traits d'une librairie du Centre Pompidou qui, à la veille de Noël, le contacte pour lui passer la commande urgente qui lui permettra de boucler son budget annuel. « J'étais seul au bureau. En quinze minutes, j'ai gagné le contrat du siècle. C'était mon cadeau de Noël... »

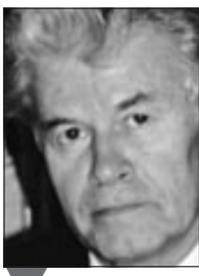
La suite est de celle que connaissent tous les éditeurs, faite de petits miracles (comme encore ce contrat de prestige passé avec la Banque mondiale qui lui confie, en 1974, la publication de sa collection d'ouvrages d'économie), et, parfois, de revers de fortune.

Cet agrégé d'économie origininaire de Macédoine est tombé dans l'économie un peu par accident, ce qui n'a rien de surprenant pour qui connaît un peu l'histoire compliquée des Balkans : « C'était sous Tito, à l'époque de la collectivisation ; mon père était en prison et on ne m'acceptait dans aucune école.

C'est grâce au directeur de l'école de sciences économiques de Skopje, un réfugié bulgare, que j'ai intégré cette discipline. »

Il aura publié à ce jour 5 000 ouvrages individuels ou collectifs (dont 3 300 sont encore disponibles). Autant de livres rédigés par plus de 7 000 auteurs (gérés par une cinquantaine de directeurs de collection) spécialisés en économie, bien sûr mais aussi en droit, en histoire et géographie, en gestion (ou diversification, bien réussie, entreprise au cours des années 1980), voire en stratégie. Une matière où Economica, devenue le numéro un du secteur, aura connu quelques surprenants succès d'édition, telle l'invitation à Relire le *Traité des cinq anneaux de Miyamoto Musashi*, écrit par Keiko Yamanaka.

Mais, même si Jean Pavlevski double régulièrement son chiffre d'affaires annuel – et ce depuis quatre ans – dans la collection *Stratégie*, « alors que le secteur des ouvrages d'économie est en baisse,



Jean Pavlevski

● Agrégé en sciences économiques et en gestion, Jean Pavlevski a fondé les éditions Economica en 1971. Elles comptent à leur actif plus de 7 000 auteurs.  
● Né en Macédoine en 1937, il vit en France depuis 1960, où il a commencé sa vie professionnelle dans une banque afin de payer ses études.

sans doute faute d'auteurs », c'est bien l'économie qui assure encore sa marque de fabrique. Y compris à l'étranger. De grands économistes américains comme Paul Samuelson, Prix Nobel (qui en est à la seizième édition de son *Premier manuel manuel*), ou Gregory Mankiv, auteur des *Principes de l'économie* (et futur Samuelson, assure-t-on) ont trouvé intérêt à s'éditer chez lui. C'est aussi sa collection *D'économie* et statistiques avancées qui fait autorité dans les milieux académiques.

### COUPS DE CŒUR

Par ailleurs, il est bien le seul à prendre le risque financier d'éditer, en douze volumes, les œuvres complètes d'Auguste et Léon Walras, ce dernier étant, aux côtés d'Auguste, son père (un des fondateurs de la théorie de la rareté), « l'un des quelques théoriciens dont on peut dire que les travaux ont bouleversé la façon de penser l'économie », insiste Jean Pavlevski. Celui-ci a entrepris de rééditer l'exploit avec la publication (en cours) des œuvres complètes de Jean-Baptiste Say.

A côté de ces monuments de la pensée économique, cette maison d'édition, qui a célébré fin juin ses trente années d'existence, continue à élargir son champ éditorial (la science politique, les sciences sociales), en consolidant des secteurs jugés porteurs (le droit qui dispose d'une nouvelle collection, « Nemesis »). Et en s'autorisant quelques coups de cœur.

Témoin, ce *Drôle de nectar*, rédigé par l'épouse de Jacques Chaban-Delmas pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la drogue et qu'il a décidé d'éditer. Imprimé à 150 000 exemplaires, il s'en est vendu 100 000 exemplaires. De quoi justifier le pari. Et de reverser 1 million de francs à une fondation destinée à lutter contre la toxicomanie. Une initiative qui témoigne autant du sens du panache que de celui des affaires.

Serge Marti

## LIVRES

par Daniel Urbain

# Le nouvel actionnariat

LA RÉPUBLIQUE DES ACTIONNAIRES,

de Pierre-Yves Gomez  
Syros, 218 p., 115 F, 17,53 euros

Exit l'image du « bourgeois ventripotent, le cigare au bec, un sac de dollars à la main ». Aujourd'hui, les actionnaires des grandes entreprises, ce sont « vous et moi, des multinationales et des caisses de retraite, la fermière du Tennessee et la veuve de Carpentras, des collectivités publiques et de grands propriétaires. Une foule cosmopolite... » Et, contrairement aux idées reçues, cet ensemble bigarré n'est pas tout-puissant, mais exerce peu son pouvoir.

En cela, Pierre-Yves Gomez, professeur de stratégie à l'École de management de Lyon, rejoint une thèse, actuellement en progression, faisant de l'actionnaire un acteur social qui s'ignore. Pour en arriver là, il se livre à un historique du gouvernement d'entreprise depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Le terrain est connu, mais la synthèse est claire et sans jargon (c'est une vertu de ce livre). Elle débouche sur la mise en cause du gouvernement technocratique des entreprises et son « laminage idéologique » aux Etats-Unis à partir des années 1970, avec l'arrivée des caisses de retraite et des fonds d'investissement sur le marché financier. Chez nous, ce phénomène est plus tardif, car nos entreprises ont longtemps davantage fait appel aux banques qu'à la Bourse. Il apparaît comme une menace, mais il a « aussi permis de faire financer notre développement économique par l'épargne américaine ».

Quel rôle joue vraiment cet actionnariat plus ou moins organisé ? Pour Pierre-Yves Gomez, l'image de l'actionnaire-épouvantail exigeant de la création de valeur arrange beaucoup de monde : les syndicats et la puissance publique (qui peuvent raviver le spectre des « deux cents familles »), ainsi que les dirigeants d'entreprise eux-mêmes (qui brandissent cet épouvantail pour renforcer leur pouvoir). Or ce système de représentation et d'intérêts, auquel les gestionnaires de portefeuilles apportent leur concours, encourage uniquement la fonction spéculative de l'actionnariat. Avec un effet pervers : c'est la hausse du cours de l'action qui détermine la bonne gestion, plutôt que l'inverse.

L'autre voie est celle de l'actionnaire activiste, qui exerce vraiment son droit de contrôle sur l'entreprise. L'auteur distingue le gouvernement de l'entreprise (les mécanismes qui y légitiment le pouvoir) de son management (l'exercice de ce pouvoir). Selon lui, le contre-pouvoir des actionnaires est capable d'assurer « la démocratisation du gouvernement des entreprises ». Il servirait d'ailleurs les sociétés, qui pourraient ainsi légitimer leurs dirigeants et valider leur stratégie au lieu de la confronter immédiatement à une opinion publique imprévisible.

Cette évolution relèverait d'une « poussée inexorable de la démocratie qu'ont déjà connue les sphères civique, politique et sociale ». User de l'actionnariat comme d'un levier pour infléchir les politiques des entreprises n'est cependant pas dans nos mœurs. On voit aussi les réticences que cela peut soulever : pour les contestataires de l'action des grands groupes, c'est pactiser avec le diable. Mais renoncer à cette possibilité prive de moyens d'intervention. On en revient à un dilemme assez classique. Les arguments avancés par Pierre-Yves Gomez méritent toutefois qu'on s'y arrête pour mieux cerner les réalités sous les débats idéologiques que nous aimons tant.

## PARUTIONS

### ● LES ENTREPRISES FRANÇAISES 2001, sous la direction de Christian de Boissieu

Le fort ralentissement que subit depuis plus de six mois l'économie américaine n'est pas uniforme. Il affecte essentiellement l'industrie, alors que les services continuent à afficher – dans l'ensemble – de bonnes performances.

La France connaissant elle aussi une baisse d'activité, il est intéressant de constater que dans l'Hexagone, « en dépit de la réduction de son poids dans l'économie, l'industrie continue d'avoir un rôle moteur pour la croissance », relève Anne Demartini, économiste, coordinatrice avec Carole Deneuve, également économiste, de l'ouvrage *Les Entreprises françaises 2001*, rédigé sous la direction de Christian de Boissieu, au titre du Centre d'observation économique (COE) de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Les entreprises industrielles contribuaient encore à 21,5 % de la valeur ajoutée en 1999 (contre 23,8 % en 1980), tandis que les services marchands en représentaient 52,8 % (contre 48,5 % vingt ans plus tôt). Mais, est-il souligné, la mise en opposition entre l'essor des services et le déclin de l'industrie est « réductrice » car elle néglige le rôle joué par l'innovation dans la croissance.

Il ne s'agit là que de l'un des nombreux chapitres de cet ouvrage très complet. Celui-ci passe en revue, d'une part, l'état du système productif français (y compris son image à l'étranger, où il a investi en 1999 quelque 665 milliards de francs, soit 7,5 % du PIB national), ainsi que les performances réelles des entreprises françaises à l'exportation. Il traite, d'autre part, tous les thèmes liés à la nouvelle économie au sens large, ce qui englobe aussi bien l'impact des nouvelles technologies, l'état des lieux du commerce électronique, le financement des jeunes pousses, la création d'entreprises ou encore les fusions-acquisitions.

A noter, dans ce panorama très détaillé, agrémenté de nombreux graphiques et tableaux de référence, une analyse de Pierre Conso, président du COE de 1994 à 2000, sur le gouvernement d'entreprise en France, une contribution d'Elie Cohen, professeur à l'université Paris-Dauphine, sur la création de valeur et un long développement de Carole Deneuve sur le poids des télécommunications dans le secteur français des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Un sujet tout à fait d'actualité (Economica, 185 p., 89 F, 13,57 €).

S. M.

### ● DIPLÔMÉS MAGHRÉBINS D'ICI ET D'AILLEURS. TRAJECTOIRES SOCIALES ET ITINÉRAIRES MIGRATOIRES, sous la direction de Vincent Geisser

Il est loin, le temps où les Etats maghrébins souffraient d'une pénurie de cadres et de techniciens supérieurs et où les pays européens, en particulier la France, cherchaient à attirer cette matière grise « bon marché » du Sud.

Le contexte actuel a radicalement changé, caractérisé par la montée en flèche du chômage, du sous-emploi et de la précarité chez les Maghrébins diplômés de l'enseignement supérieur. Dans cette période de vaches maigres, liée à la saturation du secteur public non compensée par les recrutements des entreprises privées, diplômés et techniciens sont « paradoxalement trois fois plus nombreux au chômage que les sans-diplôme ».

En parallèle, la France, qui menait jusque-là une politique généreuse d'accueil des étudiants, va, avec la crise des années 1970-1980, durcir sa politique. « Les étudiants maghrébins sont de moins en moins traités par les pouvoirs publics comme une catégorie particulière d'étudiants en France, mais de plus en plus comme une catégorie particulière d'immigrés et d'étrangers », dont la présence est davantage assimilée au « risque migratoire » qu'à un facteur d'enrichissement culturel et intellectuel. C'est l'image du « faux étudiant », du « diplômé de complaisance »... Plus de quarante ans après la fin de la période coloniale, l'objectif de cet ouvrage est d'appréhender la situation des diplômés, dans la double perspective du retour dans leur pays d'origine et de leur installation dans les sociétés européennes (CNRS Editions, 332 p., 220 F, 33,53 €).

F. A.